This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Princeton University Library
32101 076386000

Digitized by Google

4
04
35

Library of

Princeton University.

Barr Ferree Collection

oogle

Digitized by Google

Digitized by Google

6879

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

CENT TRENTE-CINQUIÈME VOLUME

ANNÉE 1920-1921

REIMS

L. MICHAUD, LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE

21, rue du Cadran-Saint-Pierre, 21

MONCE ET Cie, IMPRIMEURS DE L'ACADÉMIE

M D CCCC XXI

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE

DE REIMS

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

CENT TRENTE-CINQUIÈME VOLUME

ANNÉE 1920-1921

REIMS

CHEZ L. MICHAUD, LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE

21, rue du Cadran-Saint-Pierre, 21

M D CCCC XXI

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

SÉANCE PUBLIQUE DU 7 JUILLET 1921

DISCOURS D'OUVERTURE

Prononcé par M. Henri JADART, Président annuel [1]

L'Académie de Reims pendant la guerre (1914-1920)

MES CHERS CONFRÈRES,

L'Académie devient octogénaire en cette année 1921, s'étant réunie pour la première fois le 15 Mai 1841, afin de rédiger ses statuts qui furent approuvés le 6 Décembre suivant. Elle avait fêté son Cinquantenaire par l'érection d'un monument à l'historien de

[1] L'Académie n'avait pas tenu de séance publique depuis le 9 juillet 1914. — Elle reprit ses traditions dans la salle haute d'un vieux

555461

Digitized by Google

Reims, Dom Marlot, dans l'église Saint-Remi, le 6 Décembre 1891 [1], et elle attendait, avec l'espoir d'une paix continue l'échéance de son centenaire ; hélas ! il en fut bien différemment avec la guerre de 1914-1918. Sa vie normale fut interrompue pendant six ans par cette horrible tempête, et elle reprend à peine cette année ses séances, ses publications, ses concours, au milieu des ruines de la ville.

Ce n'est pas que sa paisible et laborieuse existence ait été auparavant à l'abri de toute difficulté, mais elle en avait triomphé sans retard. La guerre de 1870-1871 avait déjà suspendu pendant trois ans ses séances publiques et ses publications [2]. Le chan-

logis du XVIe siècle, dit le *Pavillon de Muire*, compris dans l'Hôtel Werlé et mis, par M. Bertrand de Mun, à la disposition de l'Académie. La salle était garnie des dessins et eaux-fortes de M. Delfosse, lauréat, et celle du bas offrait une exposition d'iconographie de la Guerre à Reims, disposée par les soins de M. René Druart, membre correspondant, qui en fit une lecture descriptive à la suite des discours et rapports. Le bureau siégeait au fond de la salle, entouré des membres titulaires et correspondants. En face avaient pris séance M. Roche, maire de Reims ; M. le Dr Langlet, ancien maire ; M. Krafft, président de la *Société des Amis du Vieux Reims* et Madame Bertrand de Mun. Une nombreuse asistance de familles rémoises et plusieurs lauréats remplissaient la salle entière. La séance fut levée à 4 heures 1/2.

[1] La plaque commémorative, posée alors, se retrouve intacte sur une muraille de ce monument dévasté et incendié par le canon allemand. La plaque de Dom Ruinart est également sauvée.

[2] *Travaux*. Voir t. LIII, p. 1 et 18, le discours d'ouverture à la séance publique du 17 Juillet 1873, dans lequel M. l'Abbé Tourneur, président, retraçait la guerre à Reims, et le compte rendu, également instructif de M. Loriquet, Secrétaire général.

Digitized by Google

gement de son siège de fondation, en 1906, avait modifié plusieurs de ses traditions ; l'essentiel persistait pour l'Académie avec la fidélité à ses statuts et l'entier dévouement à sa mission.

L'année 1913-1914 s'acheva, le 9 juillet, par une séance publique dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, avec audition musicale en souvenir de M. Lefèvre-Dérodé. Vos rangs étaient mis au complet, vos concours préparés, annoncés, et le bureau renouvelé dans la séance du 24 juillet, sans que nous nous doutions que ce bureau serait prorogé pendant six longues années, sans pouvoir présider une séance publique [1].

De tristes, de cruelles vacances s'ouvraient au mois d'Août par l'afflux à Reims des réfugiés des pays déjà envahis, et, au mois de Septembre, vinrent le bombardement subit du 4, l'incendie de la Cathédrale et du Palais du 19, suivis de tant d'autres désastres après l'éclair de joie de la rentrée de nos troupes le 13. L'Académie avait perdu son mobilier, ses archives, sa bibliothèque, son fonds de publications et ses réserves, irréparables malheurs dès les premiers jours de la guerre.

Simultanément, beaucoup d'entre nous perdaient

[1] Fur nt élus : MM. Demaison, président ; Lamy, vice-président; Jadart, secrétaire général ; Dr Pol Gosset, secrétaire archiviste ; et Guédet, trésorier. — Voir *Travaux* t. CXXXIII, p. 97, les listes des bureaux précédents et CXXXIV, p. 39, le tableau des membres à la veille de la guerre.

Digitized by Google

leur foyer, leurs collections, leur sécurité, et se trouvaient obligés par leur âge ou leur état de santé de chercher un refuge, le plus grand nombre à Paris, d'autres bien au loin, à travers mille difficultés.

Avant la fin de 1914, trois de nos confrères étaient décédés : MM. Ernest Jullien, Edouard Lamy, Alphonse Gosset, ce dernier à Paris. Sept autres morts venaient successivement nous affliger jusqu'au retour à Reims : celles de MM. l'abbé Haudecœur, Paul Simon, Jules Laurent, le Docteur Henri Henrot l'abbé Brincourt [1], Léon Chavaillaud et Roger Graffin. Quatre membres honoraires, trois membres correspondants, étaient également enlevés pendant la guerre, sans compter ceux dont nous ignorons encore le sort [2].

Parallèlement à ces douloureuses séparations, les autres membres titulaires se dispersaient inévitablement. Sept de nos confrères, au premier rang desquels se trouvait M. le Dr Langlet, maire de la ville, restèrent à Reims jusqu'à l'évacuation en 1918 [3] ; huit étaient mobilisés [4] ; une quinzaine

[1] Décédé à Donchery en 1918, à la suite d'une dure captivité en Allemagne.

[2] MM. les Docteurs Doyen et Troisier, le Comte Chérémeteff, et René de Saint-Marceaux, membres honoraires ; le Docteur Bichaton, l'abbé Thinot, et Georges Boussinesq, membres correspondants.

[3] Également restés à Reims, MM. Fréville, Guédet, A. Benoist, Docteur Gaube, Sainsaulieu et l'abbé Charles.

[4] MM. les Docteurs Gosset, de Bovis, Téchoueyres, Lardennois, Seuvre, et G. Robert, marquis de Polignac et H. Portevin.

Digitized by Google

résidait à Paris ou dans la banlieue, enfin une dizaine séjournait dans des villes plus éloignées, à Angers, Poitiers, Tours, Vendôme, Mazamet [1].

Dans ces conditions, l'Académie ne pouvait maintenir sa cohésion nulle part ; c'était à Paris seulement que les liens pouvaient se reformer le mieux dans des séances à intervalles encore trop longs. Par bonheur, un asile nous était ménagé au centre de la capitale, au pavillon de Marsan [2], dans les salles du Musée des Arts Décoratifs, où notre confrère M. Krafft avait déjà abrité les collections de la *Société des Amis du Vieux Reims*. Là aussi, par son aide si dévouée, on put transporter ce qui restait de nos livres et de nos archives, conservé à Reims depuis 1906 par notre bibliothécaire, M. le Dr Pol Gosset.

Ce musée fut donc pour nous tous, résidant ou passant à Paris, un centre commun, un paisible endroit de réunion, d'étude même et de réconfort. L'Académie s'associa là aux Amis du Vieux Reims qui y tenaient aussi leurs assemblées [3]. Après en avoir largement profité pendant six ans, il est juste de remer-

[1] Voir leurs adresses aux listes des membres dans les *Annexes des Travaux*, I, p. 37, et II, p. 93.

[2] 107, rue de Rivoli, grâce à l'hospitalité de M. Metman, conservateur du musée de l'Union centrale des Arts décoratifs.

[3] Les efforts de cette Société pour la préservation des hôtels historiques de Reims à l'encontre du plan Ford furent soutenus par l'Académie en toute circonstance. Notre Président adressa, le 19 Avril 1919, une lettre au Maire de Reims pour le maintien en place de ce qui restait dans nos monuments, maisons et rues, de souvenirs historiques de la ville. (*Annexe*, V, p. 29.)

Digitized by Google

cier avec effusion aujourd'hui l'Union centrale des Arts décoratifs, son président, M. Fr. Carnot, son conservateur, M. Metman, ses membres qui ne cessaient de s'intéresser à notre sort. Au voisinage du Louvre et des jardins des Tuilleries, on rencontrait les plus agréables concours, la vue de chefs-d'œuvre de tous les âges, la variété d'expositions dans lesquelles une place de faveur se trouvait réservée à Reims. Le Vieux Reims y donna même une séance publique sur l'état de la ville en 1915 [1].

Voilà le cadre où nous avons pu nous mouvoir et tenir six séances qui furent fréquentées par une partie de nos confrères habitant Paris ou les environs, les autres répondant à nos convocations, de Reims, de Versailles, de Fontainebleau. Les lectures, les communications en tous genres, puis les conversations finales abondaient en nouvelles toujours encourageantes et rendirent ces réunions aussi attrayantes et consolantes que possible.

C'en était fait, il fallait s'y résigner, accepter pour un temps notre sort d'exilés, mais d'exilés dans la patrie. Le journal *Reims à Paris* était fondé à Paris dès la fin de 1914 ; il devint bientôt *Reims à Paris et la Marne*, donnant jusqu'à 1920 des renseignements exacts sur tout ce qui nous concernait [2].

[1] Réunion nombreuse le jeudi 11 novembre, dans laquelle 70 projections furent développées et expliquées dans une causerie qui toucha vivement l'assistance des Rémois et des Amis de Reims.

[2] J'ai pu former une collection complète de cette feuille et je voudrais lui assurer sa place dans notre ville, avec d'autres nombreux documents rémois sur la guerre.

Digitized by Google

Un journal n'a qu'un écho passager, nos séances n'y devaient pas figurer ; il fallait un mode de publicité et de durée pour les lectures de nos réunions en même temps qu'un échange de pensées entre confrères éloignés et avec nos sociétés correspondantes. Mais sur ce terrain, que de difficultés ! L'énormité des frais d'impression ne permettait pas de continuer à Paris nos volumes annuels, et nos efforts n'auraient pas suffi pour leur donner l'ampleur habituelle. Il fallait créer des annexes à ces volumes pour la période d'exil à l'aide de bulletins transmis sans retard à la suite de chaque réunion. L'imprimerie Monce s'en chargea, grosse dépense pour notre caisse sans doute, toutefois avec l'avantage immense de maintenir les relations entre nous et de garantir pour l'avenir la connaissance exacte de ce que nous avions fait hors de Reims, toujours pour Reims cependant.

Dès lors, mes chers Confrères, il me suffira de vous rappeler les dates de nos séances et de vous donner un bref aperçu des cinq *Annexes* qui les ont résumées, pour avoir retracé l'histoire de l'Académie pendant la guerre. Maintenant que le tome CXXXIV des *Travaux* a paru, reliant le temps d'avant-guerre du tome CXXXIII au temps présent, vous jugez de la collection qui s'est trouvée complétée par ces cinq *Annexes*, de 1914 à 1921. Le seul inconvénient que l'on trouvera à former la série aura pour cause le petit nombre de leur tirage, je

Digitized by Google

le crains ; nous avons été trop économes au temps des restrictions [1].

L'année 1915 ne vit tenir qu'une séance, le 10 Décembre, présidée, comme toutes les suivantes, par M. L. Demaison qui lut à chacune un discours d'ouverture sur la situation de Reims, plus particulièrement sur la Cathédrale et sur les alarmes que causaient les dangers courus par elle sous le feu de l'ennemi. Le secrétaire général prononça la nécrologie de tous nos confrères déjà disparus puis communiqua son rapport au Ministère sur les pertes de l'Académie dans l'incendie de l'ancien Palais archiépiscopal [2].

Les comptes du trésorier fixèrent l'état des ressources à défaut de toute cotisation. La liste des membres avec leurs adresses successives clôturait le fascicule concernant cette première séance. Pareilles listes se trouvent dans les suivants [3].

L'année 1916 compta deux séances : la première

[1] Ce temps dure encore, et l'Académie ne publiera désormais qu'un volume par année au lieu de deux, à partir du t. CXXXIV.

[2] Aucune réponse ne nous parvint du Ministère en vue d'une reparation, mais un état de nos dommages de guerre fut dressé par l'Académie, le 20 novembre 1920, et transmis à la Préfecture de la Marne. Il se monte à une perte totale de 76.574 fr. 95 (valeur de 1914) et de 154.438 fr. 95 (valeur de 1918), comprenant nos livres, le fonds de nos publications, nos archives, nos objets d'art et nos meubles, les frais accessoires en plus.

[3] Fascicule I de 40 pages ; fascicule II de 94 pages ; fascicule III de 52 pages ; fascicule IV de 102 pages ; fascicule V de 112 pages, dont l'ensemble formerait un volume de 400 pages.

Digitized by Google

le 2 Juin, la seconde le 8 Décembre. Un fascicule rendit compte de celle du mois de Juin qui offrait une lecture d'un intérêt très vif : *Cure de repos* (Juillet-Août 1914), récit par M. Kalas de son voyage mouvementé dans le grand-duché de Bade, puis à travers la Suisse jusqu'à Annemasse en Savoie, où il fut rapatrié et sauvé. L'histoire du pillage du château de St.-Thierry, due à M. Guédet, ne fut pas publiée. Le secrétaire général commença sa *Bibliographie Rémoise pendant la guerre* en donnant le catalogue des documents qu'il recueillit, au fur et à mesure, sur les événements de notre région, revue continuée dans toute la suite des bulletins.

La séance du 8 Décembre ne fut pas moins intéressante avec la relation par M. Ernest Fréville d'*Une visite inattendue à la Recette des Finances de Reims* (4 Septembre 1914), au moment de l'arrivée de l'ennemi, et une vive et navrante peinture de l'*Incendie de l'hôpital civil le dimanche* 13 *Août* 1916, que M. Guédet rendit visible à l'aide d'un plan et des photographies d'un témoin de cette lamentable incursion d'avions sur l'asile de la douleur, l'ancienne abbaye de Saint-Rémi !

L'année 1917 nous réunit pareillement en deux séances, la première le 15 Juin, la seconde le 26 Octobre. Un fascicule nous conserve le récit des *Funérailles de M. Paul Simon à Bellevue* et ses *Notes intimes ;* la lecture du Dr Henrot sur *le Doyen Landouzy*, notre illustre compatriote qui venait de mou-

Digitized by Google

rir, l'étude de M. le Dr Seuvre, sur la *Prétuberculose*, puis *Le Théâtre aux Armées*, scènes vues par M. le Dr Gosset en Champagne ; enfin un tableau retraçant *Les Evénements de Reims*, précisant avec l'autorité d'un témoin incomparable, M. le Dr Langlet, « ce que la Ville de Reims avait perdu, ce qu'elle avait sauvé dans ses musées historiques et archéologiques, dans son musée des Beaux-Arts, et dans son Hôtel de Ville incendié, à son tour, le 3 Mai 1917. »

L'année 1918 fut trop tourmentée et angoissante pour qu'il fut possible de convoquer à Paris une seule de nos paisibles réunions. Dès le 30 Janvier, les bombes d'avions allemands nous avaient rejoints dans la banlieue, et la capitale devint, pendant huit mois, le point de mire des gothas et des berthas. Beaucoup des nôtres avaient cherché de nouveaux refuges, et l'on ne se retrouva qu'à ce jour d'allégresse et de joie du 11 Novembre, qui vit consommer le recul de l'ennemi et l'armistice suivant de près la libération de Reims. L'année finit sur ces journées glorieuses et fécondes en espoirs patriotiques.

Il fallut cependant attendre le 9 Avril 1919 pour convoquer à une dernière séance, encore à Paris, par suite de la difficulté que l'on avait à rentrer dans notre ville, et à s'y refaire un foyer. Par mesure d'économie, on avait reporté la publication de notre séance du 26 Octobre 1917 au 5e et dernier fas-

Digitized by Google

cicule des annexes où figurent les deux dernières séances très bien remplies[1].

En effet, on y relira le résumé des comptes pendant la guerre, le procès-verbal final, l'émouvante relation de l'*Incendie de l'Hôtel de Ville*, *Une Visite dans les ruines*, envoi de M. Albert Baudon, membre correspondant ; enfin la série des notices nécrologiques gravées dans nos mémoires comme dans nos cœurs reconnaissants pour les services rendus, notices sur la vie et les œuvres de M. le Dr H. Henrot, si dévoué à Reims et mort en pleine activité [2] ; de M. Jules Laurent, succombant à l'étreinte du mal implacable qui l'avait cloué, toujours laborieux, sur un lit de souffrance [3] ; de M. Léon Chavaillaud, mort prématurément, revivant avec ses œuvres sous la plume de M. Kalas ; de M. le Dr Lamiable ; enfin de M. le Dr H. Vincent, l'archéologue et l'historien ardennais, jugé par son compatriote et émule, M. le Dr Guelliot. L'Académie s'est intéressée

[1] En outre des *Annexes*, il faudra consulter sur l'histoire rémoise pendant la guerre, notre correspondance versée aux Archives, les envois des correspondants et le carnet tenu jour par jour par le secrétaire général.

[2] A une Séance du Conseil supérieur de l'Assistance publique au ministère de l'Intérieur, le 25 février 1919. Il était né à Reims, le 22 mai 1838.

[3] Le travail qu'il poursuivit ainsi jusqu'à la fin est un ouvrage sur *La Végétation de la Champagne crayeuse*, illustré et publié à l'aide de prix de l'Institut dont le tome I vient de paraître et a été offert à notre Académie par M. Dixaut, gendre de notre confrère (Juin 1921).

Digitized by Google

aussi dans sa dernière séance, sur le rapport du Dr Gosset au tricentenaire de Colbert (1619-1919), que l'on célébrait alors à Paris et qui demeura ignoré de Reims.

Voilà, mes chers Confrères, les faits saillants de notre vie en exil, d'un bout à l'autre de cette période de guerre qui fut si fatale à notre Compagnie dans ses œuvres du passé, mais qui ne put l'abattre, et devait au contraire, la rendre fortifiée après l'épreuve et plus consciente que jamais de ses devoirs dans le milieu renouvelé de la cité se resaisissant elle-même.

Le retour à Reims sembla bien reculé à ceux de nos membres qui y étaient restés ou y rentrèrent courageusement en 1919. En 1920 seulement, un groupe suffisant fut réuni pour reprendre les traditions. Le terrain toutefois était bien préparé, car à peine cessait-on les séances à Paris que l'on en tenait ici avec la phalange fidèle dont le Dr Pol Gosset était le chef, ayant M. Kalas pour appui. Leur ténacité finit par nous ramener en majorité au bercail.

C'est le 4 Décembre 1919 que je reçus une lettre de notre actif secrétaire à l'effet de réunir tout prochainement nos confrères à Reims, dans son cabinet de la Maison de retraite. C'est aussi par son initiative que s'opéra le retour de notre dépôt de livres qu'il fallait évacuer du Pavillon de Marsan.

Le 20 Avril 1920, le transport se fit par les soins

Digitized by Google

de notre président qui leur fournit un asile temporaire [1].

Le 25 Juin suivant, une séance se tenait, portant à l'ordre du jour des lectures de M. le Dr Téchoueyres, en souvenir de M. Jules Laurent, et de M. Sarazin sur son voyage à Rome aux fêtes de la canonisation de Jeanne d'Arc. Malheureusement, à cette réunion, cinq démissions de nos confrères restant à Paris vinrent encore diminuer nos rangs ; nous nous trouvions réduits à 27 membres. Néanmoins, les 9 et 23 Juillet eurent lieu chez M. Sainsaulieu deux nouvelles séances présidées par M. l'abbé Charles et remplies de communications diverses. Un vœu fut émis pour le retour de la statue de Jeanne d'Arc à Reims, vœu qui va seulement se réaliser. Une séance encore, le 20 Août, fut tenue chez le même membre : nécrologies de M. Roger Graffin, membre titulaire, de Mgr Péchenard et de M. Héron de Villefosse, membres honoraires. Pas de séance publique possible pour 1919-1920.

Les vacances seules interrompirent ces réunions préliminaires et intimes. Il se produisit alors quelques retours parmi les membres du Bureau, et à la rentrée, le 20 Octobre, une réunion du Conseil était le prélude de la reprise effective des séances de quinzaine pour l'année 1920-1921. Dans les premières, qui se tinrent en Novembre à la Chambre de com-

[1] Ces livres sont actuellement abrités dans la crèche Théron, de la Société protectrice de l'Enfance.

Digitized by Google

merce comme avant la guerre, le bureau en fonctions depuis six ans fut renouvelé ; puis des élections de nouveaux membres eurent lieu, grâce au vote par correspondance, et un programme de concours fut adopté. Toute l'organisation revivait selon les statuts et le règlement de 1847.

N'anticipons pas sur les faits de l'année en cours, dont notre secrétaire général va vous rendre compte. Ma tâche est terminée pour la période de guerre ; oublions les désastres de cette fatale époque, relevons les ruines matérielles et morales, unissons nos efforts vers le but commun dans la plus franche cordialité et à l'aide d'une collaboration généreuse et durable. — Durable aussi, mes chers Confrères, sera ma reconnaissance envers vous qui m'avez placé à votre tête quand renaissaient en paix vos travaux, ces travaux qui m'ont procuré les meilleures jouissances, le plus grand charme de ma vie.

Digitized by Google

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

pendant l'année 1920-1921

par M. le Docteur Pol GOSSET, Secrétaire Général

Messieurs,

Nous ne pourrions pas dire aujourd'hui qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil : pour la première fois, l'Académie tient sa séance publique annuelle dans un hôtel particulier, dans ce joli pavillon du XVIe siècle, d'histoire inconnue, dont la porte nous a été aimablement ouverte — et surtout, le secrétaire général n'est plus celui que vous étiez habitué à entendre depuis si longtemps.

Il a fallu, en effet, la guerre avec les fatigues et les émotions qu'elle a apportées aux habitants des régions dévastées pour venir à bout de l'inlassable activité que M. Jadart mettait au service de notre Compagnie. Secrétaire général depuis 1882, il a rempli ses fonctions dans nos séances à Reims, dans les congrès des Sociétés savantes et les réunions de la Société des Beaux-Arts à Paris, dans sa correspondance quotidienne, avec une compétence et un tact inégalables ; pendant quarante ans, sans autre interruption que les années de guerre, vous avez écouté sans jamais vous lasser son rapport annuel.

Digitized by Google

C'était une joie pour chacun de nous de l'entendre, c'était pour tous une satisfaction justifiée de l'applaudir : son compte rendu était lu d'une voix claire et bien timbrée ; il n'oubliait rien, ni personne ; aucun des actes de l'Académie n'était passé sous silence ; toute communication était analysée avec adresse et bonté ; chacun était félicité en proportion de ce qu'il avait fait. M. Jadart était le modèle des secrétaires généraux. Mais à tant louer mon prédécesseur je risque de provoquer une comparaison qui serait dangereuse pour moi ; j'ajouterai seulement, devant nos invités, qu'après la manifestation que nous avons faite lors de sa nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur, il ne nous restait plus, pour lui prouver toute notre gratitude, qu'à reprendre d'abord nos séances bi-mensuelles et à l'appeler ensuite à la présidence de notre Compagnie.

LA GUERRE A REIMS

Au lendemain de l'armistice, les membres de l'Académie étaient encore trop éparpillés pour qu'il leur fut possible de se réunir régulièrement ; mais dès le mois de juin 1920, ceux qui étaient rentrés à Reims acceptèrent de se rencontrer provisoirement dans mon cabinet de la Maison de retraite, puis dans le studio de M. Sainsaulieu. La bibliothèque municipale n'était pas ouverte, il est vrai, non plus que le dépôt d'archives, mais était-il besoin de livres pour nous occuper d'histoire, et n'avions-nous

Digitized by Google

pas vu pendant quatre longues années l'histoire se faire sous nos yeux ?

Les uns étaient mobilisés ; d'autres avaient vu à Reims les événements de septembre 1914, un autre avait secouru à la frontière les malheureux Français que l'Allemagne nous rendait ; nous pouvions tous dire : « J'étais là, tel chose m'advint. » Aussi était-il naturel que le martyre de Reims figurât pendant plusieurs séances en tête de notre ordre du jour.

M. Sainsaulieu était mieux placé que quiconque pour nous parler de l'incendie de la Cathédrale, puisque le monument tout entier s'encadre dans la grande baie de son appartement ; il narra donc le crime allemand avec ses souvenirs d'abord, puis avec ceux des témoins qu'il avait interrogés sur l'heure, M. le curé de la cathédrale, le concierge de l'archevêché et d'autres encore dont il avait conservé par écrit tous les témoignages.

M. le docteur Lardennois et l'abbé Charles précisèrent des points de détail.

Vous avez ainsi assisté aux bombardements des 17 et 18 septembre, puis à l'incendie du 19 et au drame qui, sans l'intervention de l'abbé Landrieux se serait passé devant le portail Nord, quand les flammes chassèrent de la cathédrale les blessés allemands qui y avaient été hospitalisés ; la cour de l'archevêché fut aussi le théâtre de scènes dramatiques.

Digitized by Google

Bombardement et incendie étaient sans excuses, puisque, à cette date et depuis longtemps, il n'y avait plus de poste d'observation sur la tour Nord ; M. Sainsaulieu vous l'a prouvé, dessin en mains. Les observatoires étaient dans les cheminées d'usines.

Pour les bombardements ultérieurs, les Allemands eux-mêmes ne peuvent plus dire que c'est par méprise que les monuments ont reçu des obus : pendant la récente visite à la cathédrale de la *Société des Amis du Vieux Reims*, présidée par notre éminent collègue, M. Krafft, Mgr Luçon a été amené dans sa conférence à faire allusion à un message téléphoné trouvé dans les archives d'une batterie allemande, qui ordonnait de faire dans des cas prévus un tir immédiat de représailles sur la Cathédrale. Cet ordre qui a été lu au Trocadéro, le 8 mars 1919, au cours d'une manifestation des habitants des régions libérées, devrait être imprimé et affiché sur le monument.

Au fur et à mesure des destructions, les réparations étaient faites, sous la direction de M. Sainsaulieu, qui a depuis été nommé chevalier de la Légion d'honneur pour les services qu'il a rendus — par des ouvriers dévoués dont nos procès-verbaux ont gardé les noms, MM. Benedetti, Varlette père et fils, Bernot, Betsch, MM. Laleuf et Gagnant, de Paris, et M. Avaux, sculpteur. Mais depuis longtemps déjà, tout ce qu'il était humainement possible de faire

Digitized by Google

pour abriter les statues principales et abordables l'avait été : de solides palissades doublées de sacs de sable avaient été dressées et des revêtements de briques construits. Aussi notre collègue était-il tout indiqué pour répondre en termes précis aux critiques injustifiées que M. Paul Adam avait ramassées un peu légèrement dans des articles du Sâr Péladan pour en faire un chapitre du livre qui devait être son dernier ouvrage : *Reims dévastée* [1].

L'incendie de la Cathédrale n'est pas le seul qui ait détruit à Reims des richesses artistiques pendant ces dures années : dans nos séances tenues à Paris, M. le docteur Langlet vous avait dénombré les œuvres d'art perdues dans l'embrasement de l'Archevêché et de l'Hôtel de Ville — et M. Guédet avait fait minutieusement le récit de l'incendie de l'Hôpital civil — écrivant ainsi tous les deux en témoins, un chapitre du livre qu'il faudra bien faire un jour, livre que l'ancien maire de Reims, notre collègue, M. le docteur Langlet vous avait dénombré les œu- la fatalité n'avait détruit dans son cabinet de l'Hôtel de Ville les notes et les documents qu'il avait recueillis au jour le jour.

La guerre, en effet, est destructrice de livres et de

[1] *L'Indépendant rémois* avait publié dans son numéro du 16 juin 1920 un chapitre du livre de Paul Adam qu'il avait intitulé : *Les responsables*. La réponse de M. Sainsaulieu est du 27 juin.

Les articles de M. Péladan avaient été publiés dans *La Revue Bleue* (12-19 juin 1915) et dans *La Revue Hebdomadaire* (9 décembre 1916).

Digitized by Google

papiers ; M. Jadart a dressé la longue liste des bibliothèques rémoises qui ont souffert de l'incendie, du pillage ou des déménagements. Un ami me disait avoir trouvé jusque sous Verdun des volumes provenant de la bibliothèque de Longvoisin, résidence de notre regretté collègue M. Maldan — et un de mes confrères du service de santé me racontait que, passant une nuit avec son régiment dans une rue de Reims qu'il n'a pu me nommer, on marchait sur des livres ; les soldats les ramassaient pour y jeter un coup d'œil distrait à la prochaine pause et les abandonnaient comme charge inutile. Pendant la retraite de Russie, a noté un soldat de l'Empereur, il avait ramassé sur la route des Buffon in-4° reliés en plein maroquin qu'il avait dû de même rejeter.

Gardons donc précieusement les livres que nous avons pu sauver ; aucun monument ne sera trop beau pour les recueillir, et M. Sainsaulieu a bien mérité des bibliophiles et des érudits en établissant le plan fort bien compris de la bibliothèque municipale de Reims dont la première pierre sera posée le 19 juillet. Une même cérémonie doit se faire à Louvain quelques jours après la nôtre, et notre Président a été invité à assister à cette fête de la pensée.

En attendant que l'histoire de Reims pendant la guerre soit écrite, nous pouvons du moins regarder les photographies qui ont mis sous les yeux du monde entier étonné le désastre de la cité et contribué

Digitized by Google

à éclairer l'opinion sur la culture allemande ; — nous avons aussi les dessins, les estampes qui conservent les aspects changeants de la ville depuis 1914. Quelques-uns ont été gravés sur cuivre par un de nos lauréats. Un jeune amateur, notre collègue, M. René Druart, les a patiemment rassemblés dans ses portefeuilles pour l'édification de tous ; il les commentera tout à l'heure devant vous dans une érudite causerie.

Nous avons enfin les médailles commémoratives, monuments éternels qui accuseront à travers les siècles la barbarie de nos ennemis de l'Est. Votre secrétaire général vous a montré une vingtaine de pièces françaises et étrangères qui racontent l'histoire de Reims pendant quatre ans : une très grande médaille allemande en fer de Carl Reischke d'une beauté un peu froide, célèbre l'avance des armées ennemies et l'occupation de Reims ; — toute la grâce française se retrouve dans la tête de l'*Ange au Sourire* modelée par Dropsy sur une médaille dont le revers montre la fumée de la Cathédrale en flammes qui s'élève et s'étale, drapant la ville comme un crêpe. Celle de Yencesse, d'autres encore, conserservent aussi le souvenir de l'incendie du 19 septembre. Il reste à modeler la pièce vengeresse qui dirait le martyre de Reims : l'Hôtel de ville brulé avec la bibliothèque, tous les monuments publics atteints, 9.000 maisons détruites et un millier de civils tués dans les rues.

Digitized by Google

Dans les ruines de nos maisons, et sortant des ruines mêmes, devait naître le plus beau *Musée lapidaire* qui soit : la nouvelle ville du XVIIIe et du début du XIXe siècle a été bâtie avec des pierres provenant d'édifices détruits, et c'est chaque jour au hasard des déblaiements et des fouilles que sont découverts bas-reliefs, cheminées armoriées et pierres avec inscriptions. Recueillis et classés par les soins du service des Monuments historiques dont les membres appartiennent de longue date à notre Compagnie ou y ont été agrégés, tous ces morceaux sont à jamais sauvegardés. Chacun d'eux mérite d'être étudié et expliqué ; voilà une matière pour nos séances pendant de nombreux mois. Déjà vous avez visité les fouilles de la cathédrale et le musée lapidaire, sous la conduite de M. Deneux, architecte en chef des Monuments historiques. Vous avez aussi entendu une communication de M. Sarazin attaché à ce même service sur *L'histoire des taques de cheminées*, appuyée sur la présentation de centaines de photographies de ces petits monuments.

Quand sera dressé le catalogue détaillé de toutes ces collections, nous aurons une importante contribution à l'histoire de l'art rémois. Ce serait un ou plusieurs beaux volumes illustrés à faire paraître dans nos *Travaux*.

C'est encore à la guerre indirectement que nous devons la découverte d'une pièce artistique aussi rare que précieuse, je veux parler de la toile peinte

Digitized by Google

du XVIe siècle, découverte au cours de la réfection d'une chambre de la directrice de l'Hôpital civil sous le papier de tenture et lui servant de support. Elle représente *Le Pressoir mystique :* du corps du Christ écrasé comme une grappe de raisin gicle un jet de sang précieusement recueilli ; dans un coin du tableau est figurée une curieuse réunion de vignerons faisant la vendange. Cette immense toile, dont M. Charles Loriquet avait soupçonné l'existence, a été étudiée par M. le docteur Langlet, conservateur du musée des Beaux-Arts ; elle sera présentée au public pour la première fois lors d'une toute prochaine exposition de nos tapisseries de la Cathédrale et de Saint-Remi, qui sera une belle manifestation du réveil artistique de la ville.

HISTOIRE ET BEAUX-ARTS

Les conséquences de la guerre pour Reims n'ont pas seules occupé nos séances et nous ne sommes pas restés hypnotisés devant des ruines.

Sur de grandes fresques ou en petits tableaux de genre, M. E. Kalas, d'un pinceau coloré, s'est amusé à retracer des scènes caractéristiques de la vie de Reims à travers les âges. Un journal politique qui fait toujours bon accueil aux notes d'histoire locale a déjà imprimé quelques-uns de ces articles — et

[1] Depuis le 24 Mars 1921, *L'Indépendant rémois* a publié tous les jeudis et en plusieurs fois, les articles suivants : La foire de la couture au XIIIe siècle. — Durocortorum. — Une soirée chez un fabricant en 1817. — Guillaume de Machault.

Digitized by Google

nous avons entendu à une de nos séances le récit de la célébration d'*Une Messe à la Cathédrale aux temps mérovingiens.*

M. Gaston Robert que nous avons tous vu avec satisfaction reprendre la direction de son service des archives, a étudié devant vous *Les Corporations à Reims au* xve *siècle.* Leur existence est bien antérieure à 1400 ; elle prouve l'étendue des libertés populaires au moyen âge. Les corporations s'occupaient de l'organisation professionnelle et de la réglementation du travail ; elles étaient aussi à certains égards des associations pieuses et des sociétés de secours mutuels.

M. Robert qui n'ignore rien des documents anciens conservés dans la région a récemment étudié les archives communales de Rilly-la-Montagne ; il y a trouvé une pièce de procédure du xve siècle, très intéressante pour l'histoire si longtemps controversée de *la noblesse maternelle en Champagne :* une femme noble mariée avec un roturier pouvait-elle transmettre la noblesse à son fils ? — Oui, disaient les deux parties intervenantes au procès, car les demandeurs ne discutaient que la qualité noble de la mère. Cet accord est très important à retenir.

M. Sarazin a recherché *les origines de l'Ecole de dessin de Reims :* c'est sous l'impulsion de Colbert que Louis XIV avait autorisé la création d'écoles académiques de peinture et de sculpture, et dès 1677, deux artistes de Reims, le peintre Jean Hélart et le

Digitized by Google

sculpteur Isaac Delacroix avaient fondé une première école qui ne put durer. Cette idée pourtant féconde du grand ministre, dont les événements nous ont malheureusement empêché de fêter le tricentenaire, fut reprise ici par Louis-Jean Lévesque de Pouilly, lieutenant des habitants ; l'école a alors une histoire qui nous sera comptée l'an prochain : la ville est dotée par elle d'artistes et de bons ouvriers qui décorent les hôtels et les maisons bourgeoises de panneaux peints et de boiseries sculptées.

Votre secrétaire général vous a fait connaître un épisode inconnu du *Sacre de Louis XVI :* la réception des dames poissardes qui offrirent un présent au roi et à la reine en débitant des compliments en langage vulgaire et pittoresque. Cette anecdote a été recueillie dans l'*Annuaire Matot-Braine* de 1921, publication honorée dès 1890 d'une médaille d'or de l'Académie pour l'aide qu'elle apporte à l'histoire locale.

Rien de ce qui intéresse la Champagne ne saurait vous être indifférent. J'ai donc sorti de ma collection de documents une lettre autographe de 1782 du marquis de Genlis, beau-frère de la célèbre Mme de Genlis, marquise de Sillery, qui prouve que le vin de Champagne mousseux n'était pas alors apprécié des amateurs, et qu'à cette époque le mélange de deux crus comme le Sillery et l'Ay, était considéré comme une fraude. Qu'auraient dit les gourmets du XVIIIe siècle s'ils avaient su qu'un jour les

Digitized by Google

vins de l'Aube émettraient la prétention devant un tribunal d'être vendus sous le même nom que nos vins, sans distinction d'origine !

Cumières est à un autre bout du vignoble : vous avez entendu le récit des événements qui se sont passés dans cette commune de 1789 à 1795 : le vif enthousiasme du début fut sans lendemain, car les violents firent regretter le temps passé ; mais ceux-ci furent balayés par la réaction thermidorienne et, plus que la conquête de l'égalité politique, la vente des biens nationaux attacha la population au nouvel ordre de choses.

BIOGRAPHIE

La biographie a trop de rapports avec l'histoire pour que je sépare ce chapitre de vos travaux du précédent.

Dans un consciencieux rapport, M. le docteur Bagnéris vous a présenté la *biographie de Pierre-Toussaint Navier*, de Saint-Dizier, docteur de la Faculté de Médecine de Reims, œuvre des studieux loisirs d'un de nos correspondants réfugié à Paris, M. le professeur Lajoux. L'Académie savait M. Lajoux un chimiste éminent, et elle le lui avait dit à la séance publique de 1914, mais elle ignorait qu'il fréquentât la Bibliothèque nationale ; il est vrai que Navier était lui-même un chimiste, le seul chimiste sorti de notre antique Faculté, et qu'il y avait ainsi entre eux des affinités qui devaient un jour les faire se rencontrer. Navier est connu par des décou-

Digitized by Google

vertes précieuses ayant pour but des applications médicales, notamment par celle de l'éther nitreux, qui le fit entrer à l'Académie des sciences en 1742 ; il a aussi étudié le rapport qu'il y a entre le poids des métaux et leur action physiologique, idée féconde reprise au siècle suivant sous une autre forme. Le nom de Navier méritait d'être tiré de l'injuste oubli dans lequel le laissent les traités de chimie.

Un personnage moins austère a occupé une de nos réunions tout entière. Grâce à l'amabilité de notre collègue, M. Albert Benoist, nous avons pu reprendre nos séances, comme avant 1914, dans la belle demeure des Clicquot, qui fut ensuite l'hôtel de M. de Chevigné, avant d'être celui de la Chambre de commerce ; à cette occasion, comme vous aimez connaître l'histoire des logis qui nous accueillent et la vie de leurs habitants — aussi chercherons-nous quelque jour à savoir ce qu'était le beau logis où nous sommes — à cette occasion, dis-je, la *biographie de l'auteur des Contes rémois* vous a été présentée : vous avez entrevu le monde rémois de la Restauration dans lequel ce vendéen était venu prendre femme, vous avez assisté à ses fiançailles grâce à des lettres intimes inédites, et pris contact avec le personnel politique de 1830.

Le complément tout naturel de cette biographie était une étude critique de l'œuvre littéraire de M. de Chevigné ; elle a été faite avec esprit par M. Druart, aidé du parfait lecteur qu'est M. Petitjean.

Digitized by Google

Diverses éditions des *Contes* ont circulé entre vos mains.

C'est à peine une biographie que M. Jadart vous a présentée en nous lisant sa notice sur *Un enlumineur rémois*, *Alphonse Lesueur*, car cet artiste est mort bien jeune en 1887. L'église Saint-Remi conserve de lui un manuscrit sur parchemin des offices du saint, qui est son œuvre principale ; il y a travaillé quatre ans. Le texte est coupé de vues de l'église et de motifs tirés de son ornementation ; c'était un beau livre, c'est aujourd'hui un précieux document, puisque le monument est à peu près détruit.

Indépendamment de ces communications originales, vous avez entendu des rapports sur les envois des Sociétés savantes qui font avec nous l'échange de leurs publications. Ces envois ont été moins nombreux qu'avant 1914, parce que les ressources de beaucoup de sociétés ont été atteintes par les événements de guerre. M. le Président vous a dit l'étendue de nos pertes personnelles ; nous avons pu du moins imprimer un tome de nos travaux qui contient les mémoires lus en 1914, et nous continuerons cette publication régulièrement. D'autres sociétés moins heureuses ont été condamnées momentanément au silence.

BIBLIOTHÈQUE

Des membres titulaires et correspondants ont enrichi notre bibliothèque : M. le baron de Baye, sorti

Digitized by Google

malade de l'enfer bolcheviste dans lequel il était resté enfermé jusqu'en octobre 1920, nous a rendu quelques-unes de ses brochures que nous avions perdues dans notre incendie ; — les docteurs Langlet, Guelliot et Railliet, M. l'abbé Favret, M. Guillaume, M. Barr Ferree, M. J. Régnier, vous ont offert leurs publications. M. R. Druart a présenté sa *Passion de Reims* et M. Sarazin une version déjà ancienne de *La Tentation de Saint-Antoine*, telle qu'elle était jouée par les marionnettes de la foire de Pâques.

M. l'abbé Lallement, folkloriste très averti de la région argonnaise, vous a dédié son *Folk-lore et vieux souvenir d'Argonne*, sur lequel vous avez entendu un rapport de M. le docteur Railliet.

M. Pierre Petitjean a fait tirer pour vos archives sur le cuivre original une carte d'adresse de Bertrand-Provancher, pain d'épicier du roi, successeur de Mme Heuréville, pain d'épicière de la reine au sacre de Louis XVI — et M. Desjardin a envoyé une reproduction d'un motif décoratif du rare plan de Legendre.

En résumé, l'activité de l'Académie a été féconde pendant cette première année de la reprise de nos travaux, même si l'on ne tient pas compte des difficultés au milieu desquelles nous avons dû nous mouvoir : d'une part, pas de bibliothèque publique — d'autre part, diminution du nombre de nos collègues.

Digitized by Google

DÉCÈS ET ÉLECTIONS

En effet, de 1914 à 1920, la mort nous a privés de dix membres titulaires dont M. le Président vous a dit les noms avec nos regrets.

M. le docteur Téchoueyres vous a communiqué au sujet de l'un d'eux, M. Jules Laurent, une notice qui est plus qu'une biographie, un exposé des grandes pensées biologiques qui ont réglé son activité scientifique. Son nom sera souvent prononcé parmi nous : ne venons-nous pas de recevoir le tome 1er du grand ouvrage de géographie botanique de la Champagne crayeuse [1] qu'il avait longuement travaillé, puis mûri pendant sa maladie ? Et l'an prochain un prix qui porte son nom, doté par un anonyme, sera décerné par l'Académie en séance publique.

Neuf membres titulaires éloignés de Reims par la guerre, et qui n'ont conservé aucun espoir de retour, nous ont offert à regret leur démission. Vous avez voulu du moins les attacher à votre Compagnie par un lien moral : MM. les docteurs Seuvre et Bourgeois, MM. Duval, Bourguin, Lhotelain, M. l'abbé Legras, M. Fréville, ont été nommés membres honoraires.

Vous avez élu cinq titulaires dans la même séance : M. Charles Sarazin, lauréat de l'Académie et déjà membre correspondant, collectionneur avisé, cher-

[1] *Les végétations de la Champagne crayeuse. Étude de géographie botanique.* Tome I, Paris, 1921, In-8°.

Digitized by Google

cheur infatigable, qui met toute son activité au service de l'art rémois ; — M. Deneux, architecte en chef des Monuments historiques, qui, par ses fouilles dans la cathédrale, a renouvelé l'histoire de ce monument et a, de concert avec M. Kalas, inspecteur du ministère des Beaux-Arts, constitué un Musée lapidaire dont l'intérêt égale la richesse ; — M. le docteur Jacquinet, professeur de clinique médicale à l'Ecole, médecin des hôpitaux, tout désigné pour tenir parmi nous la place de notre savant collègue, M. le docteur Henrot ; — M. le docteur Railliet, médecin des hôpitaux, porté par goût vers les recherches de folk-lore et de médecine populaire ; — et M. l'abbé Andrieux, aumônier du Lycée, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre, licencié d'histoire, dont la collaboration nous sera précieuse et qui a accepté pour son début de faire le rapport d'histoire.

Aucun décès n'est survenu parmi nous depuis la reprise de nos séances, mais nous avons perdu deux membres honoraires et plusieurs correspondants.

Et tout d'abord Mgr Péchenard, évêque de Soissons, une des grandes figures de l'épiscopat français pendant la guerre. Membre de notre Académie depuis 1876, d'importants travaux d'histoire religieuse le désignèrent à vos suffrages pour la présidence. Il quitta Reims pour devenir recteur de l'Institut catholique de Paris, puis il fut sacré évêque de Soissons : c'est dans cette ville que le trouva l'inva-

Digitized by Google

sion. Il accepta alors de présider un comité de citoyens qui administra la cité, et c'est en témoin qu'il a écrit son dernier ouvrage : *Le Martyre de Soissons*, récompensé par l'Académie française. — M. Robert de Lasteyrie, de l'Académie des Inscriptions, professeur honoraire à l'Ecole des Chartes ; dans son *Répertoire bibliographique* des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes, il analysait vos travaux et contribuait à les faire connaître au dehors. — M. Picavet, secrétaire du Collège de France, directeur à l'Ecole pratique des Hautes Etudes. — M. Tausserat-Radel, d'une famille originaire d'Avenay, archiviste-paléographe honoraire au ministère des Affaires étrangères, secrétaire de l'ancienne *Revue de Champagne et de Brie*. — M. Blondiot, directeur des postes et télégraphes de la Marne. — M. Belval, photographe qui exerçait sa profession en artiste et a notamment exécuté de merveilleuses reproductions des Corot du Musée de Reims. — M. Laplatte, enfin, notaire honoraire, homme de devoir, qui fut à Sézanne administrateur de la Caisse d'Epargne et des Hospices, puis maire ; il trouvait le temps de faire des travaux d'histoire locale qu'il a fait imprimer.

Pour combler les vides faits dans les rangs de vos correspondants, vous avez élu : M. Paul Bocquet, artiste peintre, qui goûtait avant la guerre la paix de nos calmes campagnes rémoises et soissonnaises et traduisait en couleurs émues les émotions qu'il

Digitized by Google

ressentait sous nos ciels devant nos villages et nos champs ; il n'a pas été épargné dans son cœur d'artiste et de père. — M. Régnier, sous-préfet de Reims de 1915 à 1917, chevalier de la Légion d'honneur pour sa conduite pendant les bombardements. — M. Pierre Petitjean, dessinateur au crayon facile qui a illustré de croquis alertes une curieuse petite plaquette. — M. René Druart, enfin, bibliophile érudit, qui place sur les rayons de sa bibliothèque des livres de choix qu'il lit, qu'il aime et qu'il montre, et qui a écrit des proses et des stances éditées avec un luxe moderne de haut goût.

Ainsi complétée, l'Académie peut voir venir l'avenir sans crainte, car il est peu probable que nos successeurs connaissent jamais les jours abominables que nous avons vécus. Nous continuerons donc dans l'esprit de nos statuts à nous occuper d'histoire et d'art, de littérature et de sciences ; nous serons les gardiens de l'histoire ancienne et moderne de Reims, et quand quelque noble étranger viendra dans notre cité, comme hier M. Léopoldo Lugones, le grand poète argentin, c'est de nous qu'il apprendra à connaître la très grande place que tient Reims dans l'histoire de l'unité française, et c'est de nous encore qu'il saura que les Rémois ont pendant la guerre montré le courage dans l'adversité et la volonté de vivre libres qui sont des vertus bien françaises.

Digitized by Google

Rapport sur le concours d'Histoire

par M. l'abbé ANDRIEUX, membre titulaire.

MESSIEURS,

Le programme du *concours d'histoire* comprenait : 1° L'histoire de l'Abbaye de Saint-Pierre-les-Dames de Reims — ses abbesses — ses bâtiments — ses possessions — son rôle dans les événements de la Cité, principalement pendant la Ligue.

2° Une monographie d'un canton ou d'une commune des départements de la Marne ou des Ardennes, au point de vue scientifique, géographique, historique et archéologique. — L'histoire *documentée* d'un canton ou d'une commune, pendant la grande guerre, était aussi recommandée aux concurrents.

*
* *

Des deux sujets que l'Académie avait indiqués, le plus brillant, celui qui touchait le plus directement à l'histoire même de Reims était sans contredit le premier. Le prix Duquenelle devait récompenser cette histoire de l'Abbaye de Saint-Pierre-les-Dames que l'Académie avait mise au concours.

Or, aucun mémoire ne nous a été présenté sur cette question. Est-ce l'importance du sujet et la nécessité de recherches étendues qui ont fait reculer les amateurs ? N'est-ce pas plutôt l'impossibilité de consulter les archives rémoises dispersées par la

Digitized by Google

guerre ? Dès à présent, celles-ci sont rentrées à Reims et, avant la fin des vacances, elles seront mises, comme par le passé, à la disposition des chercheurs.

S'il n'y a dans cette abstention que nous regrettons qu'un retard, et si ce retard doit nous amener dans la suite une *histoire de l'abbaye de Saint-Pierre-les-Dames* plus complète et plus digne de figurer dans nos *Mémoires*, nous pouvons, cette année encore, nous consoler. Rien, en effet, ne saurait être plus loin de notre esprit que de pousser les auteurs à ces compositions rapides qui visent bien plus à avoir une apparence de fin qu'à être complètes, et souvent n'arrivent ni à l'un ni à l'autre de ces résultats.

*
* *

Le second prix d'histoire, dit *prix de l'Académie*, comportait « la monographie d'un canton ou d'une « commune des Ardennes ou de la Marne, ou encore « l'histoire *documentée* d'un canton ou d'une com- « mune des mêmes départements pendant la grande « guerre. »

Trois mémoires ont été présentés au jugement de l'Académie.

Le premier était une monographie d'une commune du département des Ardennes : *Saint-Menges* avec cette épigraphe : *Le travail, c'est la liberté.*

Le second mémoire présentait l'histoire d'une commune du Département : *Landres et Saint-Georges pendant la guerre.*

Digitized by Google

Le troisième mémoire était intitulé : *Un gallo-romain de Reims : Nicolas David* (1792-1874), avec cette épigraphe : *Le monde intellectuel a ses trappistes pour faire contrepoids à ses sybarites.*

Le mémoire sur la *Commune de Saint-Menges* est un manuscrit de 119 pages. L'auteur y étudie l'histoire du village depuis les temps les plus lointains. Il signale les quelques faits historiques qu'il a pu relever au XIIIe siècle, au XVe et au XVIe siècle.

On eut souhaité qu'au lieu d'extraire simplement des historiens les plus connus des Ardennes les quelques passages, où il est question de *Saint-Menges*, l'auteur eut consulté le trésor des Chartes conservées aux Archives de Mézières, pour en extraire quelques faits inédits concernant son village.

Les rapports de la commune de Saint-Menges avec les Protestants de Sedan auraient pu certainement fournir matière à un exposé plus complet et mieux documenté.

L'histoire de Saint-Menges pendant la Révolution eut été plus instructive si l'auteur nous avait communiqué les délibérations qui existent certainement pour cette époque troublée aux registres du Conseil de la commune, et, peut-être, dans les papiers de la fabrique de l'église paroissiale. — Dix pages du mémoire sont consacrées à l'histoire de Saint-Menges pendant les journées de Septembre 1870. — Dix-sept pages relatent les tribulations du village pendant la guerre 1914-1918.

Malheureusement cette partie du travail — la meilleure sans nul doute — ne saurait passer pour

Digitized by Google

inédite. Elle a paru dans l'*Almanach Matot-Braine* de 1921. L'Académie se doit à elle-même d'observer les lois de ses concours. Elle ne peut pas récompenser cette partie du travail de l'auteur.

Néanmoins, reconnaissant que ce mémoire offre de sérieuses qualités, qu'il est le fruit d'un travail consciencieux, qu'il est écrit dans une langue généralement pure et sobre, elle se plaît à récompenser l'auteur : M. Rouy, de Sedan, plusieurs fois lauréat de nos concours, en lui décernant une médaille d'argent.

L'auteur du second mémoire présenté à l'examen de l'Académie a voulu nous donner *l'histoire d'une commune du Département des Ardennes pendant la grande guerre.*

Le manuscrit comprend 134 pages bien serrées. Le travail se divise en deux parties de valeur bien inégale. Dans les premières pages, l'auteur raconte ce qu'il a vu. Il nous dit ce que furent les premiers jours de la guerre à Landres et à Saint-Georges. Il décrit d'une façon saisissante l'évacuation du village qui eut lieu le 1er Septembre 1914. Il raconte l'exode et la fuite des évacués devant l'ennemi, de Landres jusqu'à Morley dans la Meuse.

L'auteur expose ce qui s'est passé au village, pendant son absence, au temps de l'occupation allemande. Le récit perd beaucoup de son intérêt. Il est à regretter que le narrateur se soit presque toujours contenté de dire les impressions des habitants restés fidèles au poste, et qu'il n'ait pas eu plus souvent la pensée de nous mettre sous les yeux des docu-

Digitized by Google

ments émanant de l'ennemi lui-même : tels que proclamations, affiches, billets de réquisition, capables de nous renseigner mieux que toute parole, sur les sévices et les atrocités des Allemands.

La forme que l'auteur a donnée à son travail est généralement correcte, lucide et de bonne tenue. On désirerait toutefois que l'auteur eut supprimé à certaines pages des hors-d'œuvre, des parenthèses inutiles, des observations personnelles assez hors de propos.

L'Académie appréciant les qualités solides de cette étude sérieuse et de bon aloi décerne à son auteur, M. Vauchelet, instituteur à Landres et Saint-Georges, une médaille d'argent de grand module.

Le dernier mémoire présenté à l'Académie porte un titre qui sonne clair : *Un gallo-romain rémois : Nicolas David.*

C'est l'histoire anecdotique d'une famille rémoise. Toutes les personnalités de notre ville qui se sont fait un nom au cours des deux premiers tiers du XIXe siècle apparaissent à leur tour sur la scène. — On y trouve la trace de tous les événements politiques qui passionnèrent nos grands-pères de 1815 à 1870. — Il y a des détails curieux sur l'éducation telle qu'elle était alors donnée au Lycée de Reims, sur l'état de la ville sous la Restauration et la monarchie de Juillet.

Nicolas David qui naquit en 1822 et mourut en 1874, grandit tout d'abord, nous dit-on « entre l'af« fection assez intermittente d'un père assez volage « et les soins minutieux et scolastiques d'une mère

Digitized by Google

« dévote, sorte de grenadière du devoir civique » (page 21).

Quand l'heure fut venue pour lui, nous dit poétiquement son biographe, « de lancer son esquif sur les lacs houleux de la vie moderne » (page 60), Nicolas décida qu'il serait typographe, en attendant qu'il devînt un jour imprimeur, journaliste, éditeur de revues et fondateur de la collection d'auteurs français et anciens à bon marché connue sous le nom de *Bibliothèque Nationale*. Cette collection fut d'ailleurs l'œuvre maîtresse de sa vie.

La biographie abonde en détails piquants, en traits curieux. On désirerait parfois que l'auteur eut davantage serré sa rédaction, donné, çà et là, au style le ton plus simple de l'histoire. Ce sont là de légères taches qu'une rapide correction peut très facilement faire disparaître.

L'Académie a jugé digne d'une médaille de 100 francs ce beau travail dont l'auteur est M. Eugène Dupont, déjà plusieurs fois lauréat de nos concours.

*
* *

Il serait à désirer que tous les auteurs de monographies comprennent bien qu'on ne cherche pas chez eux l'histoire politique de la France ni la marche des événements. Ces détails sont connus. On les trouve partout. Ce qu'on leur demande ce sont des traits saisissants, ces mille petits faits qui, empruntés aux archives locales, aux documents inédits offrent la vraie physionomie des temps, des hommes et des choses. C'est ainsi qu'ils feront œu-

Digitized by Google

vre utile, originale, qu'ils apporteront des matériaux à ce grand monument qui s'appelle l'histoire de France et qui ne peut être que la condensation de toutes les histoires locales, de toutes les monographies, de toutes les dissertations spéciales.

Puissions-nous avoir, l'an prochain, à récompenser la monographie d'un canton ou d'une commune des Ardennes et de la Marne qui serait vraiment, comme l'indique le programme, *documentée* et nous donnerait la copie, voire même la photographie de toutes les décisions, arrêtés, réquisitions, affiches et autres pièces émanés de l'ennemi et publiés par lui dans cette commune de Septembre 1914 à Novembre 1918, pendant le temps de la captivité.

Digitized by Google

Rapport sur le concours de Poésie

par M. Ch. SARAZIN, membre titulaire.

MESSIEURS,

Aristote, Horace, Vida, Vauquelin de la Fresnaye et bien longtemps après eux, mais les résumant tous, Boileau, se partagent l'honneur d'avoir posé les règles fondamentales, mais non intangibles, de l'art des vers.

S'il fallait, pour apprécier les poèmes soumis au jugement de l'Académie, s'en tenir rigoureusement aux formules édictées par notre grand poète en de lapidaires alexandrins ; s'il fallait, de plus, s'en rapporter aux conseils plus généreux que pratiques, habituellement imprimés en tête des dictionnaires de rimes, la tâche de la commission de poésie serait très difficile et le rôle de rapporteur fort peu enviable.

Nous devrions, souvent, d'un geste ferme et impitoyable, arrondi et mesuré toutefois, pour ne point blesser de délicates susceptibilités d'amour-propre, écarter tout ce qui ne serait pas classique — au sens exact du mot — au risque de ne garder qu'une fort modeste gerbe.

Sept concurrents ont souhaité obtenir le prix fondé par Monsieur Louis-François Clicquot, poète lui-même à ses heures. Ils ont présenté un ensemble de seize poèmes de longueur et de valeur très inégales.

Digitized by Google

Sept concurrents, seize poèmes ! C'est peu, comparé aux années précédentes ; c'est assez si nous considérons — à quelques exceptions près confirmatives de la règle — la qualité regrettablement modeste des envois.

Les raisons de cette abstention se devinent et se résument dans ce mot terrible et sourd, qui est comme ouaté par la fumée des obus et le râle des mourants : la guerre.

L'Académie, par suite de la dispersion de ses membres, n'a pu tenir ses séances régulières, ni rester en relations suivies avec ses lauréats et ses correspondants, devenus pour la plupart des émigrés ou des envahis. La chaîne traditionnelle des concours, par suite des événements, fut rompue. Moralement et matériellement, l'Académie a souffert de la guerre.

Est-il permis d'ajouter, comme une excuse encore valable, que quatre années d'une lutte effroyable n'ont guère prédisposé aux envolées poétiques et aux essorts de l'imagination ? L'esprit, d'instinct, se tournait vers les réalités pratiques d'une existence tristement préoccupée et singulièrement compliquée ; la pensée entière était tendue vers tous ceux que l'on savait au danger.

De plus, à part quelques exceptions de métier, la poésie est plutôt l'apanage de la jeunesse. C'est à l'époque de l'adolescence, alors que les passions sont plus vives, qu'on éprouve le besoin d'exprimer ses sentiments en une langue particulière et rythmée.

Un de nos confrères affirmait un jour, qu'au temps de son adolescence, les jeunes gens entre seize et

Digitized by Google

dix-huit ans, oscillaient entre deux passions également vives : le monocle ou les vers.

Aujourd'hui, ils ne balancent plus. Ils ont choisi un troisième dérivatif, qui ne serait pas le pire, s'il ne faisait un peu tort aux choses de l'esprit, les sports.

Pour beaucoup une belle performance remplace avantageusement un sonnet ou une ballade, au sens littéraire du mot.

Peut-être entendent-ils justifier l'axiome si souvent répété de Juvénal : *mens sana in corpore sano*. Encore est-il que, de nos jours, nous avons, de façon singulière, détourné cette maxime du sens que lui avait donné le poète latin dans sa X^e^ satire. Ne serait-ce point au profit de nos modernes *sportmen* et comme une excuse à leur habituelle apathie littéraire ?

Gardons-nous cependant de généraliser, Messieurs, nous avons encore des poètes et, pour le prouver, feuilletons de compagnie les pages rimées présentées au concours de cette année.

L'Académie n'a pas eu à examiner deux poèmes dactylographiés, ce qui excuse certainement les fautes d'orthographe et d'accents dont ils sont égayés : ils sont arrivés plus d'un mois après le délai fixé pour les envois.

Cela ne signifie point qu'elle ne les a pas lus. Elle y a même pressenti les touchants efforts d'un débutant. Cela se devine à un romantisme un peu exagéré, tout imprégné de Mallarmé pour le sens et de Baudelaire pour les images. Mais ces deux

Digitized by Google

maîtres auraient difficilement approuvé un alexandrin de onze syllabes et ils auraient jugé rime insuffisante le même mot employé comme substantif et comme adjectif.

Ces remarques ne doivent pas décourager un jeune auteur dont les essais permettent d'attendre davantage.

La poésie, par définition, est la faculté de plaire par la fiction et par le rythme ; elle réclame, comme éléments, en plus d'une indispensable inspiration, une langue spéciale, une coupe et une cadence qui lui donnent cette harmonie sans laquelle il n'est pas de poésie.

Sauf la forme, ces qualités se peuvent rencontrer dans le... poème à la manière de Paul Fort.

L'Académie, en dépit de ses quatre-vingts ans, est restée assez jeune pour avoir accueilli, peut-être avec un léger sourire de surprise, mais sans s'effaroucher, *Devant V... n, veille d'attaque ennemie.*

La paix est signée, nous n'en avons certes pas encore ressenti les bienfaits espérés, mais l'auteur, sans craindre la censure, pouvait se dispenser d'une réserve qui témoigne de ses scrupules de discret combattant. On sait aujourd'hui, à peu près généralement qu'on s'est battu autour et devant Verdun. La gloire de Verdun même, et un Rémois peut exprimer ce regret, a éclipsé en partie la gloire douloureuse de Reims.

Le plus bel hommage d'admiration qui puisse être décerné à ce poème est de déclarer, en toute franchise, qu'il est l'œuvre d'un combattant qui a

Digitized by Google

vécu la guerre, qui a souffert des durs combats dans son âme et peut-être aussi dans sa chair.

On ne décrit pas avec cette précision et ce souci du détail une scène de ce genre quand on n'en a pas été le témoin direct ; on ne peut peindre avec une telle exactitude les moments angoissants qui précèdent une attaque ennemie quand on ne les a pas vécus.

Et lorsqu'à ces qualités descriptives se joignent des agréments littéraires d'originalité, de langue, d'assonances, de rythme, on regrette davantage de ne pouvoir récompenser un envoi intéressant, mais de trop courte haleine.

Cette considération n'a pas permis à l'Académie de retenir, pour une mention, ce travail digne d'éloges. Elle aurait été heureuse de poser une couronne ducale à défaut de couronne princière, sur le front d'un disciple de notre concitoyen Paul Fort, dont nous apprécions tous le talent un peu spécial.

Ce nom évoque de suite le souvenir de notre belle cathédrale qu'il a célébrée en des phrases sonores, en des strophes vibrantes d'indignation envers le Barbare qui la mutila.

D'instinct, nous pouvions pressentir, parmi les œuvres présentées au concours, un poème à la gloire de la cathédrale. Nous n'y avons pas échappé !

Qui dira, jamais, le nombre de vers plus ou moins heureux dont elle fut l'inspiratrice ?

La Voix de la Cathédrale est d'un poète aimable, dont l'œuvre aurait gagné à être condensée. Les vers, corrects, mais manquant parfois d'harmonie

Digitized by Google

et de poésie, seraient plus agréables si, trop souvent, ils ne prenaient un tour emphatique déplaisant. Remarquons cependant une intéressante description iconographique du monument, passage le meilleur et le plus attrayant du poème, qui se termine par un souhait de résurrection auquel, tous, nous nous associons, et de tout cœur.

Une année de centenaire napoléonien nous devait une évocation de l'Empereur. Nous l'avons reçue, sous le titre de *L'Aigle*.

Qu'on ne s'y trompe pas, ce n'est pas un poème dithyrambique, un couplet de gloire en l'honneur du « *Corse aux cheveux plats !* » mais plutôt un réquisitoire contre la guerre, contre les maux qu'elle amène avec elle et traîne à sa suite.

Tout cela décrit en une belle langue poétique, en d'excellentes strophes, la plupart iambiques, œuvre d'un poète qui connaît son métier et à qui on ne pourrait faire qu'un reproche, celui d'avoir lu Auguste Barbier, Victor Hugo et de s'en être souvenu.

N'y a-t-il pas encore une réminiscence de ce dernier écrivain dans *La Mère Morte*, qui ne répond pas aux appels et aux caresses de son enfant ? Malgré le manque d'originalité, on ne peut que louer la note émue, le naturel de l'expression simple et des mots de ce morceau.

Sous le même pseudonyme, nous avons reçu des louanges adressées *Aux Femmes Serbes et Monténégrines*. L'auteur, sans rien enlever à la valeur de son œuvre, aurait pu, par courtoisie, célébrer, sans porter préjudice aux admirables épouses étrangères,

Digitized by Google

les femmes françaises, leurs dignes émules — certaines du moins — en héroïsme et en fermeté.

Mais l'exotisme en littérature, dans le roman surtout est de mode cette saison. Ne chicanons donc pas l'auteur de s'être laissé glisser au fil du courant.

Le dernier poème, où se rencontre un hiatus, nous décrit, avec grâce et sentiment, *La Naissance du Duc de Vendôme*. Henri IV et Gabrielle d'Estrées y sont esquissés d'un pinceau léger.

Saisissons maintenant *La Flûte* et respirons *Le Vieux Bouquet* que nous tend M. Henri Brissot, de Mézières, à qui l'Académie est heureuse d'offrir une médaille d'argent.

Est-ce à dire que ces deux poèmes soient sans défaut ? Non pas. On peut, par exemple, reprocher au poète, pour les besoins de la rime, de n'avoir pas assez surveillé ses enjambements, au point de rendre, parfois, la phrase inintelligible :

Oui ! oui ! je revois tout, le clairière, l'yeuse,
Où toi, pâle et debout, à l'écorce rugueuse,
Tu t'appuyais ravi.....

L'Auteur nous permettra de lui conseiller, très amicalement, de veiller au sens de ses phrases qui reste parfois un peu trop indéfini ; d'éviter l'emploi des comparaisons usées et usagées, laissant aux réclames les «Teints de lys » et les « Roses des lèvres » ; il ne nous en voudra pas de lui demander de ne pas se complaire dans cette mièvrerie à la Rosemonde Gérard qui, cependant, possède un charme prenant et qui est une caresse délicieuse.

Digitized by Google

.....
.....
Comme un voleur, furtivement,
Fleur après fleur, feuille après feuille
Et lentement... si lentement
Qu'on n'en voit rien sur le moment,
Le temps flétrit tout ce qu'il cueille...
Fleur après fleur, feuille après feuille.

Puis un jour, quand on examine
Le cher bouquet qu'on aimait tant :
Le muguet n'a plus d'étamine
Et la rose a si triste mine
Qu'on est tout triste en revoyant
Le cher bouquet qu'on aimait tant.

Ces vers, cueillis au hasard, dans *Le Vieux Bouquet*, Messieurs, vous diront que M. H. Brissot est véritablement poète.

L'auteur du *Dernier Souvenir*, lui aussi est un poète. Regrettons seulement qu'il ait appliqué son agréable talent à nous conter une histoire assez banale.

Un jeune artiste, Jean Fleurent, passe ses vacances sur la côte bretonne. Il y rencontre une orpheline de vingt ans, Monique, qui, par le plus grand des bonheurs, est la fille d'un poète célèbre. Vous devinez, Messieurs, qu'ils s'aiment et qu'ils s'épousent. Traditionnel et classique voyage de noces en Italie qui nous vaut, en des vers qui ne sont ni les meilleurs ni les plus justes du conte, une description des merveilles énoncées par tous les guides. Mais, déclare Monique, ce spectacle ne serait rien sans notre amour qui magnifie tout. Le couplet est bien tourné

Digitized by Google

et le passage, sans nul doute, le mieux venu du poème :

Rien avant notre amour, de tout cela n'était,
Car c'est lui, n'est-ce pas qui transforme les choses,
Embellit les palais et parfume les roses,
Anime les tableaux des maîtres préférés,
Fait le marbre plus pur, donne aux autels sacrés
L'enchantement mystique élevant nos deux âmes
Et, dans les clairs vitraux, met des rayons de flammes ;
C'est lui, c'est notre amour qui rôde par ces lieux
Nous faisant retrouver le souvenir des dieux.

De retour à Paris, ils s'installent — heureux couple, qui a pu trouver un appartement ! — dans un atelier voisin du Panthéon,

Ouvrant sur le jardin où les reines de marbre
Profilent leur blancheur dans le fouillis des arbres

Ils s'y attardent à travailler et à rêver,

..... jusqu'à cette heure sombre
Où, dans le quartier proche et qui s'emplit d'ombre,
Un briscard de la garde annonçait au tambour,
Qu'on fermait le jardin public du Luxembourg.

Jean, pour perpétuer le souvenir de sa rencontre avec Monique, a repris le tableau qu'il avait ébauché en Bretagne. La guerre éclate. Il part. Il est tué. Monique l'apprend par une lettre du capitaine de son mari. Syncope, lit, maladie. Au bout de trois mois, quand elle peut se lever, marcher, elle se traîne vers le chevalet,

Elle vint s'accouder longuement défaillante
Près de l'œuvre que Jean ne devait pas finir,
Le cher tableau sera « Le dernier Souvenir ».

Digitized by Google

Par sa forme, cette œuvre se rapproche du genre souhaité par le fondateur du prix. Nous ne reprocherons pas à M. Gaston Docquin, notre ancien lauréat, sa prolixité, encore que M. Clicquot n'ait demandé qu'un conte ou une fable de trente à quatre-vingts vers.

Si nous rencontrons ça et là quelques alexandrins un peu faibles, nous constaterons avec plaisir que l'ensemble se tient et que l'allure générale et variée du poème n'est pas sans mérites.

M. Gaston Docquin peut accepter, sans arrière pensée, la médaille d'argent que lui décerne avec bonheur l'Académie.

Le hasard, qui nous joue parfois d'heureux et agréables tours, a voulu que les meilleures poésies de l'année fussent l'œuvre d'une jeune fille. Ainsi est-il permis à l'Académie, fidèle gardienne des traditions, de faire preuve de cette vieille galanterie française qui se perd et dont le souvenir même risque de s'effacer.

Parmi les formes diverses de la poésie, le rondel et le sonnet sont des tours de force gracieux, et, à moins d'être né poète, il est préférable de ne pas s'y essayer.

Ils demandent, tous deux, une habileté qui ne s'acquiert pas ; ils réclament de la facilité, de la grâce, de la légèreté, de l'élégance, en un mot une inspiration qui ne saurait être factice ; ils doivent encore être un enchantement pour l'esprit et, comme tout poème, une musique pour l'oreille.

Ces qualités, réunies, se trouvent à un égal degré

Digitized by Google

dans les cinq pièces adressées sous la devise : « *Qui chante son mal enchante* ».

Le rondel ne saurait s'analyser ; il suffit de le lire pour en apprécier le charme délicat, fin et ténu comme les cheveux qu'il chante, frivole et léger comme une mèche blonde ou brune que frôle avec douceur une brise indiscrète.

RONDEL

Cheveux légers, d'or et de cendre,
Cheveux si vivants et si doux,
Un charme étrange flotte en vous,
Dont mon cœur ne sait se défendre.

N'êtes-vous l'âme errante et tendre
De quelque page aux désirs fous,
Cheveux légers d'or et de cendre,
Cheveux si vivants et si doux ?

Entre mes doigts, j'aime à vous prendre,
Cheveux ténus, frêles bijoux...
Oh ! m'endormir sous vos remous
Et voir votre pâleur s'épandre
Cheveux légers, d'or et de cendre !

Il y a un certain mérite à composer une œuvre originale sur Cléopâtre. Au cours des siècles, des auteurs, successivement, ont tenté de faire revivre la figure de la reine fameuse dont le nez, au jugement de Pascal, dans ses *Pensées*, « s'il eût été plus court eût changé la face du monde ».

D'Etienne Jodelle à Ferdinand Hérold, dont la *Cléopâtre*, récemment, fût accueillie avec froideur par le public de la Comédie Française, que de noms, plus ou moins oubliés aujourd'hui, seraient à citer !

Après de si nombreux devanciers, il faut rendre

Digitized by Google

hommage au talent du poète qui a su évoquer la physionomie de la très belle Egyptienne, en des vers colorés et sonores, qui rappellent sans doute la manière de J. M. de Hérédia, sans la copier.

CLÉOPATRE

Elle est lasse des chants de douceur lydienne,
Du tympanon sonore et des rythmes vainqueurs,
De la harpe pleurant ses subtiles langueurs
Aux doigts lisses et bruns de la musicienne.

Son regard ne suit plus la danse nubienne,
Mais, lointain, il évoque en de fauves lueurs,
Le sombre amour qui brûle et corrode les cœurs,
L'amour qui sut ployer son âme olympienne.

Et sphinx inquiétant, au front pâle et gemmé,
Tordant son corps menu, de fièvres consumé,
Son beau corps ivoirin, urne d'ivresse brève,

La reine aux yeux d'agate, aux yeux longs et cruels,
Parmi les flots de myrrhe et d'encens rituels,
S'étire mollement comme un félin qui rêve.

Deux autres sonnets, *Evocation* et *D'après Goya* permettent de constater que notre auteur, avec aisance, compose des œuvres différentes avec un talent soutenu. Même charme, rythme aussi caressant, souplesse de style, choix harmonieux des mots concourent à la perfection de ces deux pièces de poésie.

Comme certaine dame peu lettrée, nous serions tenté de reprocher au poète de n'avoir mis que quatorze vers dans ses sonnets.

Le dernier poème, *A la Solitude*, est une preuve

Digitized by Google

nouvelle de la facilité avec laquelle le poète plie le vers à sa fantaisie, sans rien lui ôter de sa valeur et de son agrément.

En strophes de trois vers sur la même rime masculine ou féminine, dont le premier et le troisième vers riment sur le même mot, il caresse et enchante. Nous n'en demandons pas davantage à la poésie.

Vous ne vous étonnerez point de ces louanges, Messieurs, en apprenant que l'auteur de ces œuvres est un de vos anciens lauréats, toujours apprécié.

L'Académie adresse toutes ses félicitations à Mlle Rita del Noham, de Fontainebleau, et lui décerne, à l'unanimité, un rappel de médaille de vermeil.

Au Vatican, dans la *Stanza della Segnatura*, Raphaël a peint, dans des médaillons, les allégories des plus nobles figures de l'intelligence humaine.

A côté de la Justice, de la Philosophie et de la Théologie, il a placé la Poésie.

Il l'a représentée sous les traits d'une femme jeune et aimable, assise sur des nuées, la tête couronnée de lauriers ; elle presse contre sa poitrine la lyre symbolique et tient, posé sur un de ses genoux, un livre fermé.

A ses côtés, deux angelots bouffis, comme tous ceux nés à cette époque de la peinture, élèvent au-dessus de leurs têtes une tablette sur laquelle se lisent en lettres romaines, deux mots qui sont un avertissement : *Numine Afflatur*.

Digitized by Google

En bon français, cela signifie que la poésie est d'inspiration divine.

Vous approuverez, je crois, Messieurs, ce conseil et vous souhaiterez que vos futurs lauréats s'en souviennent. Ce sera l'espoir d'une moisson, sinon abondante, du moins imprégnée et parfumée de toutes les fleurs odorantes, de toutes les senteurs exquises de la vraie poésie.

Digitized by Google

Rapport sur l'attribution du Prix Henri Lucas

par M. Ernest KALAS, Vice-président

MESSIEURS,

A la mémoire du regretté M. Henri Lucas, membre titulaire et bienfaiteur insigne de l'Académie, un prix a été fondé annuellement en faveur d'une Etude sur un sujet de littérature, d'art, d'histoire, de science ou d'économie politique ou à l'auteur d'une œuvre d'art. Le bénéficiaire se rattachera par lui-même ou par son travail aux départements de la Marne, de l'Aisne ou des Ardennes.

Cette année, votre Commission a porté son attention sur le labeur d'un artiste dont le carton ne s'est pas encore ouvert aux éditeurs pour produire ses dessins, pointes-sèches, eaux-fortes et vernis-mous. Vous apprécierez sur les murs de cette très belle salle un choix de 24 paysages remarquablement variés et d'un charme pénétrant. Surtout prendront valeur à vos yeux 12 planches originales exécutées sur les ruines de la ville. Tout est répéré sur nature, non-seulement de nos édifices maintenant si louangés et des maisons jadis somptueuses, mais des fugitifs aspects de la démolition journalière, quelquefois surpris en des coins, ou sur des éboulis ignorés des hâtifs promeneurs.

L'auteur est un ancien lauréat de l'Académie royale de Liège. Les circonstances l'ayant transplanté, comme bien d'autres, hors de son foyer pai-

Digitized by Google

sible, la recherche matérielle du gagne-pain l'attira depuis deux ans à Reims. Surtout la curiosité aiguë de fixer à jamais la pantelante physionomie de la plus antique, de la plus noble victime de la barbarie teutone l'incita, dès ses premiers loisirs, à se reconstituer une presse par des moyens de fortune, à fabriquer des bassins, polir des zincs et des cuivres.

Formé à l'école méticuleuse des maîtres wallons, il se révèle comme un dessinateur fortement trempé sur la perspective et l'architecture. C'est le dire capable de suivre hardiment la tradition d'exactitude et de conscience de notre confrère et ami M. Auger, contraint par un état de santé que nous déplorons, de mettre un terme au zèle fécond qui a rendu les plus hauts services à l'Académie.

Reims n'a pas d'aquafortiste à résidence. Le nouveau venu est doté d'un œil juste, d'un goût exact de la mise en page. Il possède le discernement voulu dans le choix des sujets, le don inné des effets de clair-obscur. Félicitons-le d'opérer lui-même ses tirages, ce qui permet d'obtenir des états gradués de la même planche et d'offrir ainsi les plus agréables surprises aux amateurs.

Par surcroît reconnaissons-le d'âge à mener à bien un programme de longue haleine que vous sauriez, Messieurs, lui tracer, d'après les échantillons de son talent déjà sûr.

J'ajoute que semblable réalisation répondrait, ce nous semble, aux intentions de M. Henri Lucas, dilettante silencieux mais raffiné, ami du labeur exact,

Digitized by Google

solide et sans fracas — un vieux Rémois s'il en fut — un Mécène dont nous nous efforçons d'interpréter la pensée bienveillante.

Avec la conviction que M. Joseph Delfosse mérite un encouragement notoire, avec l'espérance aussi qu'homme de cœur et de sentiment à en juger par ses œuvres, il saura démontrer quelque gratitude en se fixant définitivement à Reims où il a fondé récemment une famille, la Commission a proposé à l'unanimité de lui décerner le prix Lucas consistant en une médaille d'or.

Digitized by Google

ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

CONCOURS DE 1921

PRIX ET MÉDAILLES

décernés dans la Séance publique du 7 Juillet 1921

POÉSIE

PRIX L.-F. CLICQUOT

Un rappel de médaille de vermeil à Mademoiselle RITA DEL NOIRAM, pour *Cléopâtre*, *Évocations* et autres pièces.

Une médaille d'argent (grand module), à M. GASTON DOQUIN, pour *Le Dernier Souvenir*.

Une médaille d'argent à M. HENRI BRISSOT, pour *La Flûte* et *Le vieux Bouquet*.

HISTOIRE & BIOGRAPHIE

Le Prix de l'Académie a été décerné à M. EUGÈNE DUPONT, pour sa biographie de *Nicolas David (1822-1874)*.

Une médaille d'argent (grand module), à M. A. VAUCHELET, instituteur, pour son *Histoire d'un Village des Ardennes pendant la Grande Guerre* (Landres).

Digitized by Google

Une médaille d'argent à M. Henry Rouy, membre correspondant. pour sa *Monographie de Saint-Menges*, (Ardennes).

PRIX HENRI LUCAS

Le Prix est décerné à M. Joseph Delfosse, pour une suite d'eaux-fortes exécutées particulièrement dans les ruines de Reims.

Digitized by Google

PROGRAMME DES CONCOURS

Ouverts pour l'Année 1922

PRIX HENRI LUCAS

Ce prix d'une valeur de 300 francs sera attribué à l'auteur d'une Étude sur un sujet de Littérature, d'Art, d'Histoire, de Science ou d'Économie politique, ou à l'auteur d'une Œuvre d'art.

L'Académie se réserve la liberté de son choix en dehors des concurrents.

L'auteur se rattachera, par lui-même ou par son travail, aux départements de la Marne, des Ardennes ou de l'Aisne.

HISTOIRE

PRIX VICTOR DUCHATAUX

Ce prix d'une valeur de 500 francs sera attribué à l'auteur du meilleur travail historique soumis à l'Académie.

PRIX DE L'ACADÉMIE

Monographie d'un canton ou d'une commune des départements de la Marne ou des Ardennes, au point de vue scientifique, géographique, historique et archéologique. L'histoire *documentée* d'un canton ou d'une commune pendant la grande guerre est aussi recommandée aux concurrents.

Le prix est d'une valeur de 100 francs.

Digitized by Google

ETHNOGRAPHIE

PRIX HUGUES KRAFFT

Etude manuscrite ou imprimée ayant trait à l'Ethnographie de la Province de Champagne depuis la fin de l'occupation romaine.

Le prix consiste en une médaille de cent francs.

PRIX ED. LAMY

Le prix d'une valeur de 100 francs est destiné à récompenser une œuvre de jeune qui se sera distingué dans les arts du dessin ou dans des études professionnelles et sociales.

SCIENCES

PRIX JULES LAURENT

Le prix d'une valeur de 200 francs sera décerné à l'auteur d'un travail imprimé ou manuscrit sur l'histoire naturelle, l'agronomie ou la viticulture dans les départements de la Marne ou des Ardennes.

Le prix ne sera pas partagé ; il sera au besoin reporté à l'année suivante.

POÉSIE

PRIX L.-F. CLIQUOT

Le prix sera décerné à l'auteur de la meilleure fable ou du meilleur conte en vers de trente à quatre-vingts vers. Le sujet est laissé au choix des concurrents.

Le prix est d'une valeur de 100 francs.

Digitized by Google

CONCOURS DE PHOTOGRAPHIE

Photographie de monuments anciens, civils ou religieux, de la Marne et des Ardennes (à l'exception des monuments de Reims), ayant souffert pendant la guerre. Les épreuves seront collées sur carton à petites marges.

Le prix est d'une valeur de 100 francs.

Les manuscrits devront être inédits et n'avoir été envoyés à aucun concours antérieur. Ils seront adressés (franco) *à M. le Secrétaire général avant le 1er Avril 1922,* **terme de rigueur**.

Les auteurs ne doivent pas se faire connaître ; ils inscriront leur nom et leur adresse dans un pli cacheté, sur lequel sera répétée la devise de leur manuscrit.

Les manuscrits envoyés ne sont pas rendus.

Les ouvrages couronnés appartiennent à l'Académie ; les auteurs ne doivent pas en disposer sans son autorisation.

Le Secrétaire général :
Dr Pol Gosset
2, rue Emile-Cazier

Le Président :
Dr J. B. Langlet
26, rue Simon, Reims

Reims, le 22 Juillet 1921.

Digitized by Google

BUREAU DE L'ACADÉMIE

Pour l'Année 1921-1922

Président	MM.	le Dr J-B. LANGLET.
Vice-Président		le Dr H. LARDENNOIS.
Secrétaire général		le Dr P. GOSSET.
Secrétaire-archiviste		G. ROBERT.
Trésorier		l'abbé CHARLES.
Membres du Conseil d'Administration.		L. DEMAISON E. KALAS. R. DE LA MORINERIE.

TABLEAU DES MEMBRES

COMPOSANT L'ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

au 1er Novembre 1921

ART. 3 des *Statuts*. — « L'Archevêque de Reims, le Préfet du département, le Sous-Préfet de l'arrondissement et le Maire de la ville ont droit de séance dans les Assemblées (de l'Académie), et peuvent prendre part aux discussions. »

Date de l'élection	MM.
1877.	DEMAISON (Louis), archiviste honoraire de la Ville, correspondant de l'Institut.
1880.	BRISSART (Arthur), avocat.
1880.	BENOIST (Albert), président de la Chambre de Commerce.

Digitized by Google

1885. Guelliot (Octave), chirurgien honoraire des Hôpitaux.
1890. Bagneris (E.), docteur en médecine.
1896. Portevin (Hippolyte), ingénieur civil.
1899. Charles (E.), aumônier de l'Orphelinat Saint-Joseph.
1899. Gosset (Pol), médecin des Hôpitaux,
1901. Rozey (Paul), avocat.
1903. Morinerie (R. de la), négociant en vins de Champagne.
1903. Kalas (E.), architecte, inspecteur du Ministère des Beaux-Arts.
1903. Chamberland (A.), professeur agrégé d'Histoire au Lycée.
1906. Gaube (R.), docteur en médecine.
1907. Gosset (Eugène), ancien président de la Chambre de Commerce.
1907. Lardennois (Henri), professeur à l'École de Médecine.
1909. Krafft (Hugues), président de la Société des Amis du Vieux Reims.
1909. Guédet (Léon), notaire honoraire.
1911. Téchoueyres (E.), directeur du laboratoire de bactériologie.
1912. Robert (Gaston), archiviste de la Ville.
1912. Polignac (marquis de), négociant en vins de Champagne.
1913. Wenz (Émile), négociant en laines.
1913. Langlet (J-B.), ancien maire de Reims.
1913. Sainsaulieu (M.), architecte.
1913. Mennesson-Champagne (L.), avocat.
1920. Sarazin (Ch.)
1920. Andrieux (L.), aumônier du Lycée.
1920. Deneux (H.), architecte en chef des monuments historiques.
1920. Jacquinet (R.), professeur à l'École de Médecine.
1920. Railliet (G.), médecin des Hôpitaux.

Digitized by Google

ÉLECTIONS DU 25 NOVEMBRE 1921

MIDOUX (J. C.), professeur au Petit Séminaire.
DRUART (R.).
FRÉZET (C.), curé-doyen de Saint-Jacques.
MUN (B. DE), négociant en vins de Champagne.
HOLLANDE (M.), secrétaire de la Chambre de Commerce.

Digitized by Google

NÉCROLOGIES

M. Roger GRAFFIN

Membre Titulaire

Originaire de la Sarthe, M. Roger Graffin, docteur en droit, s'était fixé dans les Ardennes, aux confins de l'Argonne, par son mariage ; il habitait le beau domaine de Belval, restes de l'ancienne abbaye, qu'il dirigeait et exploitait en agriculteur et en économiste.

Adonné en même temps aux recherches historiques et aux fouilles archéologiques de l'époque gallo-romaine, il recueillit des monuments antiques à Senuc et aux environs, les classa et les décrivit avec une haute compétence dans les revues ardennaises.

Venu temporairement à Reims, vers 1900, il s'occupa de son histoire, et fut élu en 1901, membre titulaire de l'Académie qu'il fréquenta assidûment ; il lui resta fidèle en quittant notre ville, ne voulant pas la quitter. Il fit le rapport du concours d'histoire en 1902, et lut une notice très intéressante sur le bienfaisant *Noël Brulart de Sillery et la fondation*

Digitized by Google

de Sillery au Canada [1]. Il éditait en même temps un recueil de précieux documents, sur les ruines de la Fronde, qui ont de l'analogie avec les dévastations des Allemands à l'heure présente [2].

Pendant cette guerre terrible dans l'Argonne, réfugié à Sainte-Radegonde (Indre-et-Loire), il s'excusait de ne pouvoir assister aux séances de l'Académie à Paris. Rentré à Belval aussitôt l'armistice, il fit partie de commissions instituées pour le relèvement de sa région et reprit ses œuvres locales de Caisse rurale et de Syndicat agricole. La mort vint clôre prématurément sa laborieuse existence ; il succombait le 24 juillet 1920, à l'âge de 60 ans, et fut inhumé le 27, dans le caveau de famille : ses compatriotes firent sur sa tombe « l'éloge de sa bonté, de sa générosité, de son dévouement sans bornes aux œuvres de foi et de charité » [3]. Les témoins de son œuvre d'érudition ne le regretteront pas moins.

H. Jadart.

[1] *Travaux de l'Académie*, t. CVIII, p. 207, et t. CXI, p. 41.

[2] *Les notices cadastrales de Terwel sur les villages et la frontière de Champagne en 1657*, par Roger Graffin, (avec la collaboration de Henri Jadart et Paul Laurent). *Paris, Alp. Picard*, 1902, in-8° de 164 pages. Extrait de la *Revue historique ardennaise*, mai-août 1902.

[3] *Bulletin du diocèse de Reims*, 7 août 1920, p. 127. — *Journal des Ardennes et du Nord-Est*, 11 Août 1920.

Digitized by Google

Mgr PÉCHENARD

Évêque de Soissons
Ancien Président et Membre Honoraire
de l'Académie de Reims
1842-1920

L'Académie doit à sa mémoire le tribut de son souvenir, de ses regrets et de sa reconnaissance pour les services qu'il rendit à l'histoire rémoise à toutes les étapes de sa longue et très laborieuse carrière. Il la parcourut toute entière, sauf les dix années de son rectorat à l'Institut Catholique de Paris, dans sa région d'origine, à Charleville, à Reims et à Soissons. Il fut l'un de nos membres les plus fidèles (1876 à 1920) et nous offrit, au terme de sa vie, son *Martyre de Soissons* [1] dont il subit, pour sa part, la cruelle épreuve. Il nous suffira de rappeler ses fonctions successives parmi nous et ses principaux ouvrages, d'après un guide assuré [2].

Né à Gespunsart (Ardennes), le 1er décembre 1842, après ses études à Charleville et à Reims, il conquit la licence ès lettres étant élève de l'école des Carmes en 1868 ; il devint curé de La Neuville aux Tourneurs (Ardennes) jusqu'en 1872. Il écrivit alors l'histoire de cette modeste localité. En 1873 il était nommé

[1] 1 vol. gr. in-8°, Paris, Beauchesne, 1918.

[2] *Les années rémoises de la vie de Mgr Péchenard.* (Exraits de l'oraison funèbre prononcée par Mgr Baudrillart dans le *Bulletin du diocèse de Reims,* 12 et 26 juin et suiv. 1920.

Digitized by Google

Professeur au collège de Charleville, après avoir enseigné un an au Petit Séminaire de Reims, où il revenait comme supérieur en 1876. L'année même, il soutenait ses thèses de doctorat à Paris, l'une sur *Juvénal des Ursins, archevêque de Reims* [1], l'autre sur *l'Ecole de Reims au xe siècle*. L'archevêque le prit pour vicaire général en 1879 et le désigna plus tard pour le titre de protonotaire apostolique.

Dans l'intervalle, les publications ardennaises et rémoises se succédaient : l'*Histoire de Gespunsart*, le *Triduum d'Urbain II*, l'*Histoire de l'Abbaye d'Igny*, l'*Histoire de la Congrégation de Notre-Dame de Reims*, la 2e Edition de l'*Histoire de La Neuville-aux-Tourneurs*, le *Panégyrique du B. J.-B. de la Salle* et d'autres discours de circonstance.

Rapporteur du concours d'histoire en 1878, vice-président et président en 1891-93, il accompagnait le cardinal Langénieux dans sa légation à Jérusalem[2] et présidait à son retour notre séance publique, lisant un discours d'ouverture sur les *Journaux chez les Romains*. Au cinquantenaire de l'Académie en 1911, il prononçait l'éloge de Dom Marlot à l'inauguration de son monument dans l'église Saint-Remi. Sa mission d'historien rémois se terminait au xive cente-

[1] Il en publia le récit dans son beau volume : *De Reims à Jérusalem en 1893*, avec portrait.

[2] Discours d'ouverture : *Le jubilé national*, prononcé à son départ.

Digitized by Google

naire du Baptême de Clovis, en 1896 [1]. Il en recevait une plus haute à Paris. Désormais membre honoraire de l'Académie, il redevenait notre voisin en 1906, comme évêque de Soissons, ville où il avait conquis la gratitude universelle par ses services durant la guerre et où il mourut presque subitement. le 27 mai 1920.

Un hommage posthume lui fut rendu, le 16 juin suivant, par l'Académie française, qui décernait l'un des prix Montyon à son livre : *Le Martyre de Soissons*, lequel concerne aussi le martyre de Reims [2].

9 *Juillet* 1920. Henri JADART.

[1] *Semaine religieuse de Soissons*, et journaux de l'Aisne, de la Marne et des Ardennes. - *Journal des débats*, et l'*Écho de Paris*, du 28 mai, avec portrait.

[2] En tête de ce livre, on trouvera la bibliographie des quinze autres œuvres sorties de sa plume, de 1876 à 1907. — Voir aussi la *Table des Travaux de l'Académie de Reims*, vol. 100, qui renvoie à ses rapports et discours académiques.

Digitized by Google

M. Antoine HÉRON DE VILLEFOSSE

Membre de l'Institut

Directeur Honoraire des Musées Nationaux

Membre Honoraire de l'Académie de Reims

Longtemps, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, ainsi qu'à la Société nationale des Antiquaires de France, dans les Congrès des Sociétés Savantes comme dans ceux de la Société française d'Archéologie, il a favorisé les sociétés de province et la nôtre particulièrement. J'en ai été maintes fois le témoin, notamment au Congrès archéologique de Reims, en 1911, où il représentait le Ministre de l'Instruction publique. Il mit en relief les travaux de l'Académie dans toutes les visites et les recherches qu'il fit sur place en étudiant nos antiquités. Il est mort à Paris, le 15 juin 1919, dans sa 74e année, directeur honoraire des Musés nationaux.

Déjà notre confrère honoraire depuis 1901, il ne manqua pas une occasion de nous offrir ses publications, de solliciter nos envois, notre concours. Il nous offrit en dernier lieu son étude sur le *Verre peint de Fraillicourt* (Ardennes), qui était l'une des perles de notre Musée archéologique et périt dans l'incendie du 19 septembre 1914.

H. JADART.

Digitized by Google

S. E. le Comte
Serge Dmitriévitch CHÉRÉMÉTEFF

Membre Honoraire de l'Académie

1844-1918

Le comte Serge Dmitriévitch Chérémeteff, correspondant de l'Académie de Reims, membre honoraire depuis l'année 1903, est mort à Moscou, le 17 décembre 1918. Intime et fidèle ami d'Alexandre III, il fût une physionomie marquante de son règne. Avec lui disparaît le type traditionnel des grands et opulents seigneurs russes que leur situation indépendante plaçait au-dessus des intrigues des partis. Il faut avoir vécu à ses côtés et bénéficié de son intimité pour apprécier l'élévation de son caractère. Les honneurs allaient à lui sans qu'il les recherchât [1], il n'en tirait aucune vanité. Il préférait surtout le commerce avec les hommes de science. Ses connaissances étaient très étendues en tout ce qui concerne l'Histoire, les Arts, la Littérature de sa patrie, mais rien de ce qui touche aux pays étrangers ne le laissait indifférent. La France était particulièrement l'objet de ses préoccupations intellectuelles. Il goûtait notre littérature ancienne et moderne. Sa mé-

[1] Il occupait un des plus hauts rangs à la Cour et avait reçu les grands cordons des ordres de St-Stanislas, de Ste-Anne, de l'Aigle blanc, de St-Alexandre Nevski (avec diamants) et de St-Vladimir.

Digitized by Google

moire lui rendait profitable ses lectures qu'il aimait prolonger jusque dans la nuit. L'apparition d'un livre français l'incitait à se le procurer sans retard pour en prendre connaissance. Notre France était richement représentée sur les rayons de sa bibliothèque de Mikhaïlovskoe ; on y trouvait où puiser les éditions choisies de nos auteurs anciens et modernes. J'ai pu le constater durant les séjours que j'ai faits dans cette demeure où la première et la plus grande place était réservée aux livres et aux archives.

Le comte Chéréméteff fit de nombreux voyages en France ; il ne se borna pas à connaître Paris et ses environs. Il visita Laon pour y étudier l'icône russe conservée dans la cathédrale. Par deux fois il résida dans notre vieux Baye. Notre Champagne lui plût particulièrement, il aimait à en célébrer les richesses monumentales dont il entretenait volontiers ses compatriotes. Il avait vu en connaisseur : Montmort, Epernay, Châlons, mais Reims l'avait littéralement enthousiasmé, il en avait conservé un souvenir vivant et ineffaçable. L'église de Ste-Clotilde avait fixé son attention. Un sanctuaire à coupole, fût-il moderne, ne pouvait laisser un russe indifférent. Quand il apprit le bombardement de la cité reine de la Champagne, le comte cria son indignation et j'ai vu percer une larme sous sa paupière quand le sacrilège fut annoncé et perpétré. De suite, il envoya un télégramme à notre Académie rémoise : immédiatement il chercha dans les magasins une grande gra-

Digitized by Google

vure représentant notre cathédrale, la fit encadrer et la suspendit en pendant à un portrait du roi des Belges en une place d'honneur de son appartement. Le comte estimait très justement que l'acharnement déployé pour détruire Reims était inspiré par le désir de supprimer systématiquement tout ce qui rappelait le passé glorieux de la France.

Le comte Chérémeteff présida avec autorité la Société des amis des anciens textes et de l'art russes à laquelle il avait concédé une aile de sa magnifique demeure de Saint-Pétersbourg. Il avait, avec libéralité fondé la Société Historique à la mémoire d'Alexandre III. Il avait également créé la Société d'Iconographie pour encourager et soutenir les iconopisses (imagiers en icones), qui peuplent de grands villages du gouvernement de Vladimir, ainsi que d'autres régions et en outre, dans le but de maintenir dans ces centres les traditions anciennes. De la sorte, il fournissait des subsides et des modèles aux ateliers provinciaux qui produisent des œuvres anonymes remarquables par leur exécution. Le protecteur de ces diverses compagnies savantes ne fréquentait guère, après la mort d'Alexandre III, les hautes sphères que pour obtenir les ressources nécessaires à leurs œuvres scientifiques. Il en était l'éloquent avocat auprès du pouvoir et mettait l'influence de sa haute personnalité au service de la science.

Cette vie de labeur, de droiture, de patriotisme,

Digitized by Google

cette vie patriarcale d'un chef de nombreuse lignée, cette vie fière de son indépendance et glorieuse de sa foi religieuse, aurait été suivie, en temps normal, de funérailles solennelles en rapport avec le rang élevé du défunt. Elle devait se terminer au milieu d'épreuves et de privations. Les sept enfants du comte et ses vingt et un petits-enfants ne furent pas tous présents pour le suprême Adieu.

Vu la période tragique qui secouait la Russie, où les morts se multipliaient et les cercueils devenaient rares, le convoi du comte revêtit le caractère de simplicité qu'il eût sans doute souhaité. Tel un chêne déraciné par la tempête s'incline vers le sol nourricier, tel le comte frappé par les éléments déchaînés d'une nation fratricide, aveuglée par la guerre civile, ferma ses yeux aux tristesses du jour pour entrevoir les consolations qu'il attendait de sa religion.

Du passé paré de ses traditions qu'il aimait, le passage vers l'avenir éclairé de sa foi fût douloureux au mourant par les épreuves les plus dures de l'heure présente. Il sût ajouter à ses qualités une résignation qui réalisait le sacrifice des ultimes satisfactions terrestres à l'heure de l'exode inéluctable vers un monde meilleur.

Baron de Baye.

Moscou, Mars 1919.

Digitized by Google

Digitized by Google

PIERRE-TOUSSAINT NAVIER

DOCTEUR EN MÉDECINE DE LA FACULTÉ DE REIMS

1712-1779

SA VIE, SES TRAVAUX CHIMIQUES

AVEC UN APERÇU SUR LA CHIMIE DE SON TEMPS (1)

Par M. H. LAJOUX

Professeur honoraire à l'École de Médecine de Reims

Membre correspondant de l'Académie de Médecine

AVANT-PROPOS

En 1545, Charles de Lorraine, 81e archevêque de Reims, fonda, dans cette ville, une Université comprenant les quatre Facultés de Théologie, de Droit, de Médecine et des Arts. En 1794, cette Université disparut, emportée dans la tourmente révolutionnaire avec toutes les corporations, jurandes et maîtrises.

(1) La mort de M. LAJOUX n'a pas permis à l'auteur de corriger lui-même les épreuves.

Digitized by Google

Pendant les deux siècles et demi de son existence, la Faculté de Médecine forma nombre de médecins éminents, de savants illustres qui attestèrent l'excellence de l'enseignement donné par ses maîtres et la rendirent célèbre.

Cependant, l'éclat de l'Université Rémoise subit parfois des éclipses qui rendirent des réformes nécessaires. En 1660 notamment, son recteur, le théologien Thomas Mercier, obtint qu'une enquête serait faite en vue de sa réorganisation. A cet effet, le Parlement de Paris nomma quatre commissaires enquêteurs pris dans les Facultés de Paris. Le commissaire envoyé par la Faculté de Médecine fut Guy Patin, homme d'un esprit satirique brillant, mais aussi homme de parti pris, poursuivant de sa haine ceux qui ne pensaient pas comme lui, déversant sa bile sur les chirurgiens, les apothicaires, les chimistes. Ah ! comme il les méprise, ces chimistes « ces empoisonneurs antimoniaux, ces effrontés donneurs de remèdes métalliques, ces souffleurs, vanteurs, menteurs ! ».

Ce fut Guy Patin qui élabora les nouveaux statuts de la Faculté de Médecine de Reims ; il mit à profit cette circonstance pour en proscrire l'étude de la chimie et rejeter les fauteurs au nombre de ces charlatans, de ces coureurs avec qui tout commerce était, sous menace d'exclusion, interdit à la dignité de médecin. Cet interdit jeté sur la chimie me paraît expliquer pourquoi la Faculté de Reims, d'où sortirent des anatomistes comme Littre, des naturalis-

Digitized by Google

tes comme Joseph et Antoine Laurent de Jussieu, Daubenton, La Mettrie, ne produisit qu'un seul chimiste, et encore ce chimiste avait-il été enseigné par des maîtres parisiens.

Les progrès de la chimie ne devaient pas tarder à faire justice des attaques passionnées de Guy Patin, comme, en thérapeutique, l'expérience et le bon sens eurent raison de l'interdit qu'il avait jeté sur le tartre stibié, ce « *tartre stygié* » qui, disait-il, conduisait sur les bords du Styx ceux qui avaient le malheur d'en prendre.

Quoiqu'il en soit, le seul chimiste reçu docteur à Reims est Pierre-Toussaint Navier que sa découverte de l'éther nitreux fit nommer correspondant de l'Académie des Sciences, en 1742, et qui publia de nombreux mémoires sur divers composés du mercure, sur l'*hépar sulphuris* considéré comme antidote des poissons corrosifs, etc. Il jouit, de son vivant, d'une grande notoriété ; la notice qui lui est consacrée dans la *Table des noms des Académiciens et de leurs correspondants depuis* 1666 *jusqu'en* 1770, s'exprime ainsi : « Ce médecin s'est rendu célèbre par des découvertes précieuses ».

Des travaux de Navier, les uns sont tombés dans un légitime oubli : les autres contenant des observations originales, des découvertes même, sont acquises à la science. Cependant, sauf pour l'éther nitreux, les *traités de chimie*, le *Dictionnaire de chimie de Wurtz*, l'*Encyclopédie chimique de Fremy* ne mentionnent pas le nom de leur auteur, com-

Digitized by Google

plètement oublié, comme chimiste, aujourd'hui. J'avoue que j'étais dans la même ignorance à son sujet ; j'y serais encore si la lecture, trop tardive, de l'*Histoire de la Faculté de Médecine de l'Université de Reims* de l'érudit Dubourg-Maldan, qui qualifie Navier d' « illustre correspondant de l'Académie des Sciences », ne m'avait révélé en lui un chimiste[1]. Cette lecture m'engagea à étudier son œuvre chimique, à l'analyser, à séparer le bon grain de l'ivraie, à mettre en évidence les acquisitions qui lui sont dues. Pour cela, j'ai commencé par dresser, aussi complètement que possible, la liste de ses travaux ; puis j'ai lu, dans ses livres et dans les volumes de *l'Académie royale des Sciences* ceux qui m'intéressaient particulièrement ; j'ai donc puisé aux sources mêmes ce que je dirai de ses travaux chimiques.

Mais, si j'ai étudié surtout le chimiste, je n'ai pu négliger complètement le médecin ; l'un et l'autre sont inséparables dans Navier dont toutes les recherches chimiques ont pour buts et pour résultats des applications médicales.

[1] Malgré ce qu'en dit MALDAN, Pierre-Toussaint Navier était si peu connu comme chimiste que c'est à son fils, Jean-Claude, que COLLEVILLE attribue la découverte de l'éther nitreux. Jean-Claude, contemporain de Noël et Duquenelle, fut directeur de l'Ecole secondaire de Médecine de Reims, de 1810 à 1828.

Cf. *Discours prononcé à la Séance de rentrée de l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de Reims* du 5 novembre 1885, p. 19. — Reims ; Matot-Braine, 1885.

Digitized by Google

Vicq d'Azyr a retracé la vie de Navier dans son *Eloge* prononcé à la Société royale de Médecine, le 6 mars 1781. Cet *Eloge* a inspiré tous les articles consacrés à Navier dans les ouvrages biographiques, les encyclopédies, les dictionnaires. Dans tous on trouve les mêmes omissions ; nulle part, on ne parle de ses débuts en chimie ni des circonstances qui lui ont fait choisir l'éther nitreux pour sujet de son premier travail ; nulle part, on ne trouve de vue d'ensemble sur ses travaux. C'est pour combler, autant que possible, ces lacunes que j'ai repris la biographie de Navier.

Faute de documents sur son séjour à Paris, j'ai pensé qu'il ne serait pas inutile de parler de ses maîtres en chimie : Geoffroy, Boulduc, Hellot : « il prit dans leurs leçons et dans leur entretien cet esprit d'invention qui, s'écartant de la route déjà tracée, sait s'en frayer à propos une nouvelle[1] ». Nous parlerons aussi de ceux de leurs travaux qui ont pu l'inspirer et de la fameuse officine des Geoffroy, véritable foyer scientifique où vraisemblablement fréquentait leur élève.

Dans un *Aperçu sur la chimie*, je rappelle les idées générales encore en cours au temps de Navier et sur la plupart desquelles il base ses raisonne-

[1] Vicq d'Azyr. Eloge de M. Navier. In. *Histoire de la Société Royale de Médecine*. Année 1779, p. 52. Paris; Firmin-Didot Jeune, 1782.

[2] Vicq d'Azyr. *Eloge de M. Navier*, loc. cit.

Digitized by Google

ments. Cet aperçu, qu'on me pardonnera peut-être à cause de sa brièveté, permettra de lire facilement les ouvrages de Navier et des chimistes ses contemporains.

Mon travail se divise en trois parties :

I° — *Biographie de P.-T. Navier.*

II° — *Coup d'œil sur la chimie au temps de Navier.*

III° — *Liste générale de ses travaux et examen de ceux relatifs à la chimie.*

Je serais heureux si l'Académie nationale de Reims me faisait l'honneur d'accueillir favorablement un travail entrepris dans le but de rendre au seul médecin-chimiste sorti de notre ancienne Université la justice qui lui est due.

H. Lajoux.

Digitized by Google

PREMIÈRE PARTIE

BIOGRAPHIE DE P.-T. NAVIER

Pierre-Toussaint Navier naquit à St-Dizier le 1er novembre 1712, de Pierre Navier et de Françoise Lesur. Ses parents peu fortunés n'auraient pu lui faire donner qu'une instruction élémentaire si l'un de ses oncles, chanoine d'une collégiale de Châlons-sur-Marne, ne s'était généreusement chargé de pourvoir aux frais de ses études. Il fit entrer de bonne heure son neveu au collège de Châlons où il le laissa jusqu'à la fin de ses humanités ; puis il l'envoya faire sa philosophie au collège d'Harcourt. Ses études classiques terminées, Navier commença ses études médicales. Où fit-il ces dernières ? Vicq d'Azyr [1] dit qu'il les fit à Paris et qu'il reçut, en 1741, à Reims, le titre de docteur. Selon Am. Lhote [2], c'est à Reims que Navier suivait les cours de médecine. Il est vraisemblable que Navier commença ses études à Paris et qu'il les termina à Reims ; mais ce qui me paraît certain, c'est qu'il fit à Paris un séjour assez prolongé dont il profita

[1] *Eloge de M. Navier*, loc. cit.

[2] Amédée Lhôte : *Biographie châlonnaise avec documents inédits et accompagnée de portraits gravés et d'armoiries.* – Châlons, 1870.

Digitized by Google

pour acquérir, en chimie, des connaissances qu'il n'aurait pu se procurer à Reims et s'initier à la pratique des expériences. Il eut pour maîtres, dans cette science, trois chimistes de grande valeur : Geoffroy, Boulduc et Hellot ; en même temps, le célèbre Ferrein lui inspira le goût le plus vif pour l'anatomie.

Deux frères illustraient alors le nom de Geoffroy [1]; ils appartenaient à une très ancienne famille parisienne dont plusieurs membres furent échevins. Le premier de ces membres qui embrassa la carrière d'apothicaire semble avoir été Baptiste Geoffroy reçu maître en 1584 ; ses descendants lui succédèrent, dans son officine, jusqu'en 1753, époque à laquelle Claude-François Geoffroy mourut sans laisser de successeur direct.

[1] Pour ce qui concerne les Geoffroy, consulter spécialement les ouvrages suivants :

Eloy. *Dictionnaire historique de la médecine ancienne et moderne.* 4 vol. in-4°. — Mons : 1778. — Article concernant Etienne-François.

Tableau des noms des Académiciens et de leurs Correspondants, depuis 1666 jusqu'en 1770 inclus. In. *Nouvelle Table des articles contenus dans les volumes de l'Acad. royale des Sciences, depuis 1666 jusqu'en 1770.*

Fontenelle. Eloge de M. Geoffroy. In. *Hist. de l'Acad. Royale des Sciences,* 1731, page 93.

Voyage de Lister à Paris en 1698, traduit pour la première fois, publié et annoté par la *Société des Bibliophiles français.* — Paris, Société des Bibliophiles, 1873, page 212.

G. Planchon. La dynastie des Geoffroy, apothicaires de Paris. — *Journ. de Ph. et de Ch.* 1898. VIII. page 289.

Digitized by Google

Le Geoffroy qui enseigna la chimie à Navier ne peut être que Claude-Joseph, dit Geoffroy le jeune ou le cadet (1685-1752) ; en effet, son frère aîné, Etienne-François (1672-1731), mourut alors que Navier n'avait que 19 ans. Mais on conçoit que Geoffroy le cadet n'eût garde de rien omettre, dans son enseignement, des travaux de son aîné et qu'il dût insister sur sa *Table des Rapports* qui ne contribua pas peu à l'illustrer. Nous voyons, en effet, Navier, toujours sobre de détails théoriques et qui ne citait pas souvent ses auteurs (reproche qui lui a été fait souvent), faire une exception pour la *Table de Geoffroy* ; fréquemment il signale des observations conformes à cette Table ou qui lui constituent des infractions.

Etienne-François et Claude-Joseph étaient fils de Mathieu François (1644-1708), marchand apothicaire, gendre de Devaux, chirurgien réputé. Il fut échevin en 1685 et premier consul en 1708. Ses relations étaient nombreuses, tant dans le haut commerce que dans le monde des artistes et des savants.

Son officine, située rue du Bourg-Tibourg, était une des plus importantes de Paris ; la description qu'en donne Lister nous montre qu'elle était vaste, ornée d'énormes vases et de mortiers de bronze, abondamment pourvue de drogues méthodiquement rangées. Cette officine était un véritable foyer scientifique que nous décrit Fontenelle, à propos de l'éducation d'Etienne-François : « il se tenait

Digitized by Google

chez son père des conférences réglées, où M. Cassini apportait ses planisphères, le P. Sébastien ses machines, M. Joblot ses pierres d'aimant ; où M. De Verney faisait ses dissections et M. Homberg des opérations de chimie, où se rendaient, du moins par curiosité, plusieurs autres scavants fameux et jeunes gens qui portaient de beaux noms ».

L'éducation de Claude-Joseph fut la même que celle de son frère aîné. C'est dans le milieu décrit par Fontenelle que les fils de Mathieu François acquérirent les connaissances les plus variées et le goût de la recherche scientifique. L'un et l'autre se firent recevoir maîtres-apothicaires ; mais ce fut le cadet, Claude-Joseph, qui succéda à son père dans l'officine de la rue du Bourg-Tibourg. L'aîné, Etienne-François se fit recevoir aussi docteur en médecine ; il devint professeur et doyen de la Faculté de Médecine de Paris et membre de l'Académie des Sciences. Il est l'auteur d'un excellent traité de matière médicale[1], de mémoires sur les eaux de Vichy, de Bourbon-l'Archambault, etc ; mais son véritable titre de gloire est sa *Table des différens rapports observés en chymie entre différentes substances* [2], qui fit faire un grand pas à cette science.

Geoffroy cadet (1685-1752) fut, comme son frère, membre de l'Académie des Sciences ; à la fois chi-

[1] *De materiâ medicâ, sive de medicamentorum simplicium historia virtute, delectu et usu.* 3 vol. in-8°.

[2] *Acad. Sc.* 1718. *Mém.*, p. 202. *Hist.* p. 35.

Digitized by Google

miste et disciple de Tournefort, il s'occupa de l'application de la chimie à la botanique ; la liste de ses travaux est considérable.

Lorsque Navier présenta à l'Académie son travail sur l'éther nitreux, elle chargea Geoffroy de l'examiner et de lui en faire un rapport ; les expériences auxquelles il se livra confirmèrent celles de son élève.

Geoffroy a un autre titre à l'attention des Rémois que celui d'avoir enseigné la chimie à l'un des docteurs les plus distingués sorti de leur Université, comme le montre le passage suivant emprunté à l'*Histoire de la Faculté de Médecine de Reims* ; goîtres et scrofules étaient autrefois des affections communes à Reims. La Faculté en rapporta la cause principale aux obstructions produites par l'emploi exclusif des eaux crayeuses dont les puits, insuffisants même en nombre, alimentaient seuls la Cité. On porta alors son attention sur les eaux vives, abondantes et jusqu'alors dédaignées de la Vesle. La Faculté les fit examiner et analyser par le célèbre Geoffroy, associé de l'Académie royale des Sciences ; il fut reconnu que l'eau du canal de Sillery était douce, légère, sans saveur, ne laissait pas plus de résidu à l'évaporation que l'eau de la Seine, dissolvait, comme elle, le savon sans grumeaux, était bien plus potable que toutes les autres, et même que celle de la source de Sacy, jusque là si vantée. Par là fut pro-

[1] Dubourg-Maldan. — *Histoire de la Faculté de Médecine de l'Université de Reims.* — In *Chronique de Champagne*, 1838, tome IV, 2e année, p. 351.

Digitized by Google

voqué peut-être le bienfait d'un citoyen généreux, du respectable Godinot qui, donnant à la Vesle le droit de cité dans nos murs, y fit couler la salubrité avec l'onde de ses fontaines[1]. *Ergo potissimum ab aquis putealibus bronchocele.*

Navier eut aussi Boulduc pour professeur de chimie. Les Boulduc[2] comme les Geoffroy ont constitué une véritable dynastie d'apothicaires parisiens de 1622 environ à 1745.

Le maître de Navier fut Gille-François Boulduc, né en 1675, reçu maître en 1695 et décédé en 1742. Il fut membre de l'Académie des Sciences, démonstrateur de chimie au Jardin du Roi, premier apothicaire du Roi et premier apothicaire de la Reine, etc. Dans ses mémoires, Saint-Simon en parle avec éloge. Son officine se trouvait dans la rue des Boucheries St-Germain.

Le troisième maître en chimie de Navier fut Hellot qui fut lui-même l'élève de Geoffroy dont il devint le parent en 1729. Mais l'*Eloge de M. Hel-*

[1] Dubourg-Maldan dit que ce fut le « célèbre Geoffroy » qui fit l'analyse de l'eau de la Vesle ; comme cette épithète de *célèbre* est applicable à l'un et à l'autre des deux frères, il peut y avoir incertitude sur l'auteur de l'analyse. Je pense que cet auteur fut Geoffroy cadet qui vivait encore quand, en 1747, l'abbé Jean Godinot, chanoine de l'Église métropolitaine de Reims, conçut l'idée d'alimenter en eau de rivière les fontaines de la ville. Geoffroy était mort en 1731.

[2] G. Planchon. Dynasties d'apothicaires parisiens. Les Boulduc, *Journ. de Phar. et de Chim.* 1899 (6) t. X, pp. 332, 382, 470.
Eloge de M. Gilles Boulduc. In *Hist. de l'Acad. Sc. pour 1742.*

Digitized by Google

lot [1] auquel j'emprunte ces renseignements, ne dit pas s'il s'agit de l'aîné ou du cadet ; il y a tout lieu de croire que l'aîné fut le maître d'Hellot qui, né la même année que le cadet, en 1685, était plutôt d'âge à être le condisciple de ce dernier que son élève. Hellot fut membre de l'Académie des Sciences ; c'est lui qui réussit à donner le procédé de préparation du phosphore de Brandt, tenu secret par son auteur et retrouvé par Kunckel qui, lui aussi, n'avait pas voulu le divulguer. Hellot participa aux recherches que Hamel et Grosse entreprirent pour trouver le procédé de préparation de l'éther, car Frobénius, son auteur, l'avait soigneusement tenu caché. Brandt, Kunckel Frobénius, trois allemands ! Ce n'est pas, on le voit, à notre époque seulement que les savants de ce pays gardent pour eux leurs procédés.

Les biographies, copiées les unes sur les autres, se répètent et commettent les mêmes omissions ; nulle part, je l'ai déjà dit, on ne trouve d'indication sur le temps que Navier passa à Paris, ni sur la date de son arrivée à Reims. Ces biographies disent seulement qu'il fut reçu docteur à Reims le 6 novembre 1741 ; c'est cette date que donne la note consacrée à Navier dans la *Table des noms des Académiciens et de leurs Correspondants, depuis* 1666 *jusqu'en* 1770 *inclusivement, dans laquelle on trouve le catalogue des ouvrages qu'ils ont fait imprimer et*

[1] Eloge de M. Hellot. In *Hist. de l'Acad. Sc. 1766.*

Digitized by Google

la liste de leurs mémoires ou observations qui sont consignés dans les volumes de l'Académie. Cette table nous a été très utile pour établir la liste des publications de Navier : elle est exacte car elle a dû être, sinon établie, tout au moins, vérifiée par lui-même.

Au moment de sa réception Navier avait 29 ans, en admettant qu'il en ait eu 18 ou 19 à sa sortie du Collège d'Harcourt et qu'il ait, tout de suite, comme il est dit dans son *Eloge*, commencé ses études médicales, il aurait mis dix à onze ans à préparer son doctorat ; c'est beaucoup de temps. A-t-il prolongé son séjour à Paris pour étudier la chimie et l'anatomie ? A-t-il, avant de commencer la médecine ou pendant qu'il la faisait, essayé d'une autre profession ? Je ne sais. Peut-être a-t-il fait de la pharmacie chez Geoffroy ou chez Boulduc ; c'est une simple hypothèse, mais qui n'a rien d'invraisemblable, car lui-même nous dit que c'est en préparant une teinture antispasmodique que l'idée de son travail sur l'éther nitreux lui est venue : « Comme je préparais une teinture antispasmodique où il entrait de l'esprit de vin et de l'esprit de nitre, le bouchon de la bouteille où l'on avait fait ce mélange sauta, et il se répandit une forte odeur d'éther ». Il chercha à préparer cette « huile éthérée » et obtint l'éther nitreux. Où Navier préparait-il cette teinture ? Où a-t-il fait ses recherches ? Ce sont des questions que, pas plus que les précédentes, je n'ai pu résoudre. Peut-être en trouverait-on la solution

Digitized by Google

dans les manuscrits de Navier que possède la Bibliothèque de Châlons ou dans sa correspondance.

Le milieu où vivait Navier n'a pas été probablement sans influence sur le choix de l'éther nitreux comme sujet de recherches. Hellot, un de ses maîtres, avait, comme on l'a vu, participé au travail de Hamel et Grosse sur l'éther de Frobénius, travail publié en 1734, alors que Navier, âgé de 22 ans, était étudiant ; la vive action qu'il observa quand on mélange de l'esprit de nitre avec de l'esprit de vin, devait l'amener à comparer cette action à celle de l'huile de vitriol sur l'esprit de vin.

Ses deux thèses de doctorat ont pour titres[1] :

1° *Emploi du Kermès dans les inflammations* (il nie son efficacité dans ce cas) ;

2° De la nutrition du fœtus.

L'année même de sa réception au doctorat, Navier présenta à l'Académie des Sciences son mémoire sur la découverte de l'éther nitreux ; l'année suivante, le 24 août 1742, il était nommé correspondant de l'Académie royale des Sciences, à 30 ans. C'était un beau résultat pour un premier travail. Certes on est en droit de penser que l'appui de ses maîtres, Geoffroy, Boulduc, Hellot, tous les trois membres de la savante compagnie, ne fut pas inutile à Navier,

[1] Je dois ce renseignement à l'obligeance de M. le Dr O. Guelliot.

Digitized by Google

mais il est juste de reconnaître que la découverte de l'éther nitreux fit du bruit dans le monde savant ; il s'éleva, à son sujet des polémiques entre les chimistes. La plupart pensaient que l'éther nitreux est identique à l'éther ordinaire ; que l'on obtient ce dernier en faisant agir indifféremment, sur l'esprit de vin, l'huile de vitriol ou l'esprit de nitre et qu'il ne retient ni l'un ni l'autre de ces acides. Navier avait bien constaté que l'éther nitreux contient de l'acide nitreux [1] ; mais, pour ces chimistes, cet acide ne constituait qu'une impureté dont on débarrasse l'éther par des lavages à l'eau alcaline. D'autres chimistes, au contraire, soutenaient que l'éther ordinaire est une combinaison d'acide vitriolique et d'esprit de vin, l'éther nitreux une combinaison d'acide nitreux et d'esprit de vin. Pour ce qui concerne l'éther nitreux, cette opinion était, il me semble, celle de Navier.

C'était un grand honneur pour Navier d'être admis au nombre des correspondants de l'Académie des Sciences qui avaient compté et comptaient encore tant d'hommes remarquables. Parmi les plus connus de ces correspondants, reçus de 1699 à 1770, citons Seignette, Boerhave, Linnée, Bonnet, Daviel, Adan-

[1] L'acide nitreux de Navier est l'acide nitrique et non notre acide nitreux. Il croyait avoir obtenu l'éther nitrique ; mais son éther nitreux est le véritable éther nitreux ou nitrite d'éthyle.

Digitized by Google

son, Bourgelat, de Borda, Needham, de Morveau, Monge [1].

Dans son mémoire, Navier signale la formation constante d'acide du vinaigre (acide acétique) dans l'action de l'esprit de nitre sur l'esprit de vin, ce qui est exact. Nous verrons aussi qu'il imagina de faire réagir sur l'esprit de vin, au lieu d'acide nitreux ordinaire, une solution de fer dans cet acide et qu'il obtint un éther nitreux coloré en rouge par un peu d'acétate ferrique ; il le nomme *éther nitreux martial*. Cette expérience l'engagea plus tard, dans le but d'obtenir d'autres *éthers métalliques*, à faire réagir, sur l'esprit de vin, de l'acide nitreux tenant en dissolution un métal [2] : mais les rares éthers métalliques qu'il obtint n'étaient que de l'éther nitreux, tenant en dissolution un sel métallique ; par exemple, son éther d'or était une solution de chlorure aurique dans l'éther nitreux.

J'ai insisté ici sur la découverte de l'éther nitreux parce que ce travail, le plus important de Navier, marque ses débuts dans la science et établit sa réputation. Dans cette esquisse biographique, je se-

[1] Table chronologique de MM. les Correspondants de l'*Académie royale des Sciences de Paris* depuis 1666 jusqu'en 1770, dans ceux des *Arts et Métiers* publiés par cette Académie et dans la *Collection académique*. — Paris, 1775, tome II, p. cx.

Ajoutons à cette liste les noms moins connus, mais appartenant à des Champenois de l'abbé Jurin, professeur de mathématiques à Reims; Grignon, maître de forges, membre de l'Académie de Châlons, à Bayard près Saint-Dizier; Boucher, maître de forges à Langres.

[2] Nouvelles observations sur l'éther provenant de solutions métalliques nitreuses. *Acad. des Sc., 20 décembre 1774.*

Digitized by Google

rai désormais plus bref sur les autres recherches chimiques, renvoyant, pour plus de détails, le lecteur à la IIIme partie de ce travail.

Après sa réception au doctorat, Navier s'établit à Châlons où il épousa Anne-Thérèse Aubriet. Tout en exerçant la médecine, il continua à s'intéresser aux sciences qu'il avait tout particulièrement étudiées à Paris, la chimie et l'anatomie. Cette dernière fut pour lui la cause bien inattendue, de désagréments qui troublèrent longtemps sa vie.

Nouveau venu à Châlons, son activité, sa réputation scientifique, son titre de correspondant de l'Académie des Sciences, ses succès professionnels ne furent pas sans exciter, chez quelques-uns de ses nouveaux confrères, un peu de jalousie qui, chez l'un d'eux, François Aubert, médecin des Hôpitaux de Châlons [1], devint d'une violence inouïe. Loin de se calmer, elle s'exaspéra avec le temps. Aux calomnies qu'il ne cessait de répandre sur son compte, Navier n'opposait que la dignité de son silence : cette tranquillité ne faisait qu'animer davantage son adversaire. Il y avait dix ans que les choses allaient ainsi lorsque Navier, qui continuait ses recherches anatomiques, publia, en 1751, une *Lettre sur le péritoine*. A cette époque les opinions étaient partagées au sujet des insertions et des duplicatures de cette séreuse. Dans sa lettre, Navier avançait que le

[1] *François Aubert*, né à Dormans, le 28 septembre 1695. (D'après le *Dict. historique de la Médecine*. 1778. t. III, p. 376).

Digitized by Google

péritoine enveloppe immédiatement les intestins. Aubert critiqua cette opinion dans une brochure intitulée : *Réponse aux écrits de M. Navier sur le péritoine ;* c'était son droit, mais ce qui ne l'était pas, c'était, dans cette même brochure, de calomnier son confrère dans sa vie privée et sa conduite vis-à-vis de ses malades ; il l'accusa, dit Vicq d'Azyr, d'avoir commis des fautes qui, ne relevant que de sa conscience, ne donnent, par conséquent, aucune prise au dénonciateur. Navier répondit à cette diatribe haineuse par un mémoire intitulé : *Réplique à la critique ou libelle de M. Aubert... dans laquelle on démontre évidemment la fausseté de ses raisonnements* (1752). Dans cette réplique, il maintient que le péritoine, en embrassant les intestins par une duplicature membraneuse, les enveloppe immédiatement. L'attaque haineuse et injustifiée dont il fut l'objet affecta profondément Navier ; il en souffrit longtemps.

Les travaux anatomiques de Navier sont peu nombreux ; il se heurtait, dans ses recherches, à des difficultés insurmontables. De son temps, l'anatomie était encore entravée par les préjugés, surtout en province où, pour la cultiver « il faut dit Vicq d'Azyr, presque y commettre un crime, il faut y affronter l'opinion publique pour s'en procurer les moyens ». Navier y renonça, et tout en exerçant la médecine, s'appliqua à l'étude des maladies contagieuses, de l'hygiène, de la chimie, ouvrant ainsi à son esprit des champs infinis d'investigation, à son

Digitized by Google

amour de l'humanité des moyens de le satisfaire, des occasions de se dévouer.

Dans la pratique de la médecine, Navier se montra toujours clinicien sagace et consciencieux. Mais, en même temps qu'il soignait le corps, il exerçait sur le moral, dont l'influence sur le physique est si grande, une bienfaisante influence. Doux et affable, les malades trouvaient en lui un ami véritable, relevant leur courage en faisant naître en eux, même chez les plus gravement atteints, l'espérance consolatrice. Il donnait ses soins à tous les malades qui le réclamaient, même à ceux qui ne pouvaient le payer.

Il attachait au régime une grande importance ; mais, dans ses prescriptions, il s'efforçait de concilier, autant que possible, les nécessités du traitement avec le goût et les habitudes des malades ; il ne défendait que ce qui est certainement nuisible. Grâce aux progrès de la chimie biologique et de la physiologie, nous connaissons, beaucoup mieux qu'autrefois, les avantages et les inconvénients des divers aliments ; aussi l'établissement des régimes repose-t-il aujourd'hui sur des bases rationnelles. Mais, à côté de ces régimes vraiment salutaires, il faut reconnaître que des connaissances insuffisantes et des idées préconçues imposent quelquefois aux patients des privations inutiles.

Navier n'agissait pas ainsi : « partout, dit Vicq d'Azyr, il cherche à concilier la santé de ceux dont il avait la confiance avec leurs goûts et leurs plai-

Digitized by Google

sirs ». On se fera une idée de son désir de ne pas imposer inutilement des privations pénibles à ses clients par ce fait qu'il indique les moyens de préparer le tabac d'une manière capable d'en prévenir les fâcheux effets, sans diminuer son agrément. A un tel soin nous devons croire que notre auteur était lui-même un fervent ami de la tabatière.

Navier, grâce à ses connaissances aussi étendues que variées était particulièrement apte à l'étude des maladies contagieuses ; à la fois médecin, chimiste et hygiéniste, il pouvait se rendre compte des circonstances qui avaient précédé l'éclosion d'une épidémie et de celles qui en avaient favorisé le développement, telles que la contamination de l'air et des eaux, la nature du sol, etc. ; connaissances nécessaires pour déterminer le point de départ du mal et en arrêter les progrès. Les hygiénistes ne procèdent pas autrement aujourd'hui mais, bien entendu, avec des moyens d'investigation infiniment plus efficaces et les ressources que la chimie et la bactériologie mettent à leur disposition.

A la science, Navier joignait le courage, l'oubli de soi-même, le dévouement ; son exemple inspirait la confiance et ramenait le calme dans les populations éprouvées. C'est ainsi que nous le voyons combattre des épidémies au Mesnil, près de Vertus, en 1748 ; à Herpont, près de Ste-Menehould, en 1754, à Suippes, aux Grandes-Loges, à Nuisement, à Grauves, à Barbonne, etc. En récompense de ses

Digitized by Google

éminents services, le roi le nomma Inspecteur des épidémies pour la province[1].

La médecine était pour lui un sacerdoce, il se croyait moralement obligé à travailler sans cesse, à perfectionner ses connaissances, à en acquérir de nouvelles pour être mieux armé dans sa lutte contre la maladie et la prévenir ; il dit expressément, dans un de ses mémoires chimiques, qu'il se croit obligé, par état, de concourir au bien de ses semblables en travaillant à multiplier les connaissances qui intéressent leur vie.

L'hygiène est l'objet constant de ses préoccupations : à la suite d'accidents qui se produisirent à Châlons, il publia un livre sur le : *Danger des exhumations précipitées et les dangers des inhumations dans les églises*. Selon le Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales, ce livre aurait plus contribué à faire connaître Navier que ses découvertes en chimie.

Dans son livre des *Contre-poisons*, sur lequel nous reviendrons plus tard, Navier s'occupe des empoisonnements par le plomb et ses préparations, des circonstances qui les produisent, des moyens de les prévenir, du traitement des intoxiqués. Il

[1] Voici encore des épidémies qu'il eut à combattre comme inspecteur :

Epidémies d'Orvillers (janvier 1758), de La Lobbe (août 1773), de Gizaucourt, près Sainte-Menehould (août 1775), de Suippes (1775), de Ville-en-Tardenois (janvier 1775), de Semide, près Rethel (mai 1775), de Langres (juillet 1775), de Chemizé, près Vaucouleurs (mai et juin 1776), de Banogne-Recouvrance, près Rethel.

Digitized by Google

traite de l'intoxication des peintres, plombiers, cordonniers pour dames ; du danger des vins frelatés avec la litharge (*vinum mangonifatum*) ou du vin plombifère provenant des égouttures des comptoirs, recouverts en plomb, des marchands de vins ; du danger des poteries recouvertes de vernis plombifères et des étamages faits avec de l'étain contenant du plomb.

Il traite aussi des empoisonnements causés par les casseroles et autres ustensiles de cuisine en cuivre [1]; on les étame, il est vrai, mais l'étamage est dangereux quand il renferme de l'arsenic ou du plomb. On sait aujourd'hui que les sels de cuivre sont infiniment moins dangereux qu'on le supposait ; que, d'ailleurs, une minime quantité de ces sels, incapable de produire des accidents, communique aux aliments une saveur si repoussante qu'on ne peut les manger ; qu'à dose élevée, ils provoquent des vomissements ; que la plupart des empoisonnements attribués au cuivre sont dus au plomb de l'étamage. Navier, nous venons de le dire, connaissait bien le danger des impuretés de l'étain.

J'ai dressé la liste, aussi complète que possible, des publications de Navier ; elle montre que son activité s'appliquait à toutes les branches des scien-

[1] Navier rapporte avoir vu, dans plusieurs hôpitaux de *Reims*, des chaudières de bronze, bien polies au grès et à l'émeri. Le bronze, dit-il, est moins altérable que le cuivre, ce que l'on doit attribuer à sa grande dureté et à l'étain qui entre dans sa composition.

Digitized by Google

ces médicales, à l'hygiène, à l'hydrologie. On a de lui des mémoires sur l'eau minérale de Rosnay, village situé aux environs de Reims, sur les eaux minérales de Reims, de Sermaize, de Boursault, de Bourbonne. Tous ces travaux ne lui suffisaient pas puisqu'il trouvait encore le temps de s'occuper, sans négliger ses malades, de recherches chimiques dans son laboratoire. Il était vraiment inlassable.

C'est encore dans un but « humanitaire » que Navier se livre à des recherches ; il étudie certaines combinaisons en vue de leurs applications thérapeutiques ; il veut, par exemple, remplacer les sels de mercure à acides minéraux, qui sont irritants, par d'autres plus facilement tolérés. Dans ce but, il prépare des sels mercuriels à acides organiques, des combinaisons de mercure avec le sel ammoniac, le foie de soufre, etc. ; il préconise le foie de soufre comme contre-poison général des sels de mercure, de cuivre, de plomb et même de l'arsenic.

Navier appartient, comme chimiste, à une époque de transition, celle où domine la théorie de Stahl dont il est partisan convaincu [1] mais que les travaux de quelques chimistes commencent à ébranler [2] ; le langage devient plus clair sans parvenir à se débarrasser entièrement des obscurités alchimiques. C'est

[1] Voir : *Coup d'œil sur la chimie au temps de Navier.*

[2] Parmi ces chimistes, je citerai un illustre enfant de Châlons, Bayen, qui, en 1773, par des expériences mémorables, trancha nettement la question du phlogistique et engagea Lavoisier dans la voie où il posa les bases de la chimie moderne. (Voir *ibid*).

Digitized by Google

bien dans ce langage mixte que s'exprime Navier ; souvent net et précis, il devient quelquefois nuageux et hyperbolique ; écoutons sa définition du phosphore de Brandt ; c'est bien une définition alchimique : « Ce phosphore est un soufre éthéré, volatil, une matière électrique, un feu très subtil que l'on peut appliquer avec succès à la médecine pratique ». Il dit, en effet, que le phosphore pourrait combattre heureusement par son soufre volatil, le virus hydrophobique et en serait peut-être le spécifique. Il dit encore que cette substance phlogistique constituerait l'antidote des miasmes funestes et contagieux de la peste.

L'œuvre chimique de Navier est inégale et souvent touffue ; à côté des résultats nouveaux qu'il a obtenus, on trouve des erreurs dues à deux causes : l'une est que, de son temps, l'analyse chimique était encore dans l'enfance ; l'autre est sa trop vive imagination.

Dans l'étude des composés qu'il obtenait, il eut été indispensable de vérifier si leur composition, non seulement qualitative, mais aussi quantitative, était bien celle qu'il leur attribuait. L'analyse qualitative, Navier la pratiquait par des procédés rudimentaires, souvent insuffisants ; de plus, il ne pouvait distinguer les sels ferreux des sels ferriques, les sels mercureux des sels mercuriques. Quant à l'analyse quantitative, comme elle n'existait pour ainsi dire pas, il était dans l'impossibilité de s'assurer si les produits qu'il étudiait étaient des combi-

Digitized by Google

naisons de composition invariable ou bien de simples mélanges de composition variable.

Une imagination vive est une qualité précieuse pour le savant ; elle lui suggère des aperçus nouveaux, des hypothèses intéressantes ; mais à la condition qu'il soumette ces aperçus, ces hypothèses au contrôle rigoureux de l'observation et de l'expérience, qui seules lui montrent si ces vues sont exactes ou s'il doit les écarter. Navier ne savait pas toujours modérer son imagination ; il tirait quelquefois de ses expériences des conclusions qu'elles ne comportaient pas ; il n'était pas toujours assez difficile en fait de preuves. C'est ainsi qu'il s'imagine, dans une expérience, avoir obtenu du phosphore avec du cinabre ; que, dans une autre, il croit avoir dédoublé le mercure en mercure proprement dit et en chaux. C'est encore son imagination qui lui fait donner à ses mémoires des titres leur attribuant une importance qu'ils ne comportaient point ou, tout au moins exagérée ; tels sont les suivants : *Découvertes d'un éther d'or ;* cet éther d'or est une simple dissolution de chlorure d'or dans l'éther nitreux. — *Union du mercure au fer sous une forme salino-androgyne ;* les combinaisons que Navier croit avoir obtenues ne sont nullement, comme le titre l'indique, des combinaisons de deux métaux ; ce sont de simples mélanges d'un sel de mercure avec un sel de fer (très probablement le mélange ne contient qu'un peu de fer).

Les critiques précédentes n'enlèvent rien au mé-

Digitized by Google

rite de Navier qui a fait des découvertes intéressantes auxquelles, de son temps, il a dû une juste notoriété ; ses erreurs sont excusables parce qu'elles sont dues à ce que la chimie ne pouvait alors lui offrir ces bases solides, ces méthodes qui aujourd'hui guident le chimiste et l'empêchent de s'égarer.

Pour bien nous rendre compte des travaux de Navier, je les répartis en quatre groupes :

I. — *Ether nitreux et travaux sur cet éther* : production d'*acide du vinaigre* dans l'action de l'acide nitreux sur l'esprit de vin.

II. — *Le mercure.* — Combinaison du mercure avec les *acides organiques*, la *crême de tartre*, le *sel ammoniac*, le *foie de soufre*. — *Sel neigeux mercuriel.*

III. — L'*hépar sulphuris* (foie de soufre) contre-poison multiple.

IV. — *Relation entre le poids des métaux et leur action sur l'économie.*

Nous analyserons plus tard ces travaux.

Les devoirs professionnels de Navier, ses publications, ses recherches ne l'absorbaient pas entièrement, il trouvait encore le temps de fonder, en 1756, avec Dupré l'Aulnay, Delaunei, Beschefer la Société littéraire de Châlons qui fut, dans la suite, érigée en Académie. Le but des fondateurs était de répandre, en Champagne, l'esprit d'observation, le goût des études locales, littéraires scienti-

Digitized by Google

fiques et historiques, qui entretiennent et développent l'amour de la petite patrie. Ce but fut atteint, Navier prêchait d'exemple ; il fit à cette Académie de nombreuses communications d'intérêt local.

Son dévouement, sa charité, sa bonté valurent à Navier le surnom de *père du peuple* ; sa science et sa grande expérience, alliées à une grande modestie, en firent le conseiller écouté des intendants de Champagne. Comme il ne demandait jamais rien qui ne fut juste, ils lui accordèrent toujours les demandes de secours qu'il leur adressait pour les malheureux.

Jamais homme ne fut plus animé de la passion d'être utile ; les concitoyens de Navier qui documentèrent Vicq d'Azyr insistèrent surtout sur le plaisir qu'il avait à faire le bien.

Les vertus de l'homme privé ne furent pas inférieures à celles de l'homme public ; ce fut un excellent père de famille ; il eut douze enfants [1]. Deux d'entre eux, Jean-Claude et Toussaint-Claude-Nicolas embrassèrent la carrière médicale dans laquelle leur père les guida par ses leçons, ses conseils et surtout son exemple.

Jean-Claude [2], né à Châlons le 15 décembre 1750, fut reçu, à Reims, docteur au petit ordinaire, sous

[1] *Biogra hie universelle ancienne et moderne* (Michaud). Nouvelle édition. Paris-Leipzig, t. XXX, p. 253.

[2] Am. Lhote. *Biographie châlonnaise avec documents i édits et accompagnée de portraits gravés et d'armoiries.*—Châlons, imprimerie-librairie de T. Martin, 1870.

Digitized by Google

la présidence de Didier le Camus, le 10 décembre 1774 ; au grand ordinaire, sous la présidence de L.-J. Raussin, le 24 novembre 1777. Sa thèse sur *l'usage du vin de Champagne mousseux contre les fièvres putrides* fut très remarquée ; traduite en français, elle fut publiée en brochure [1].

Jean-Claude fut doyen de la Faculté de Reims en 1784-85 et 1790-91-92 [2] ; médecin en chef des Hospices civils, etc. Il fut le premier directeur de l'Ecole secondaire de médecine, créée à Reims par décret du 7 février 1809. C'est en son honneur que le nom de Navier fut donné à une salle de l'Hôpital civil. Il mourut à Reims le 28 novembre 1828.

Toussaint-Claude [3], naquit à Châlons le 27 février 1752 ; il fut reçu au petit ordinaire, à Reims, le 10 décembre 1774 ; il se fit aussi recevoir docteur à Paris où il se fixa. Il mourut au commencement du XIXe siècle.

Les deux frères aimaient tendrement leur père qu'ils admiraient et dont ils s'efforcèrent de répandre les idées. Toussaint-Claude a écrit, pour le livre des *Contre-poisons* une introduction en forme de lettre adressée à M. Missa, docteur-régent et ancien professeur de la Faculté de Paris. Il y expose des

[1] Question agitée dans les écoles de la Faculté de Médecine de Reims, le 14 mai 1777, par M. Navier fils... *sur l'usage du vin de Champagne mousseux contre les fièvres putrides et autres maladies de même nature.* — 1778.

[2] Ch. Lhote. *Biographie châlonnaise.*

[3] Ce renseignement m'a été fourni par M. le Dr O. Guelliot.

Digitized by Google

généralités sur les poisons animaux, végétaux et minéraux. A propos des poisons animaux (venin de la vipère, virus de la peste, de la petite vérole, etc.). Toussaint-Claude dit que la lymphe du sang « matière analogue au blanc d'œuf » est altérée par beaucoup de virus ; mais cette lymphe « dépravée » devient, à son tour, l'instrument dont la nature se sert pour clarifier les humeurs et porter les mauvais levains vers les organes excrétoirs, surtout vers celui de la peau. Telle était ajoute-t-il la théorie développée par son frère Jean-Claude, dans la thèse qu'il soutint, en 1776, aux Ecoles de médecine de Reims :

An cutis, gummosæ sanguinis materiæ, organum secretorium ?

On le voit, Jean-Claude compare la purification des humeurs par la lymphe à la clarification des liquides troubles par le blanc d'œuf sous l'influence de la chaleur. Quel chemin parcouru par la science depuis cette époque ! Et pourtant, remplaçons les mots *virus*, *levains*.... par les mots *microbes*, *toxines*.... nous pouvons, sans trop d'exagération, reconnaître entre la thèse de Jean-Claude et les théories modernes, une certaine analogie et, dans cette « *lymphe dépravée* » qui devient l'instrument de la guérison, ne voyons-nous pas poindre l'idée des *antitoxines* réagissant contre l'agent pathogène ?

La lettre à M. Missa se termine par l'exposé des principes qui ont guidé Navier père dans ses « recherches précieuses » pour trouver un contre-poison général des poisons minéraux.

Digitized by Google

Ce livre des *Contre-poisons*, l'ouvrage de prédilection de Navier, eut un grand succès. Le gouvernement comprit l'utilité qu'il y aurait à le propager dans les provinces ; c'est pour répondre à ce désir que Jean-Claude et Toussaint-Claude en publièrent, à la grande satisfaction de leur père, un extrait sous le titre de *Précis des moyens de secourir les personnes empoisonnées par les poisons corrosifs* [1]. En 1722, l'ouvrage de Navier fut traduit en allemand par Weigel [(Greiswald) 1782, 2 vol.]

Navier avait 61 ans quand il ressentit les premières atteintes du mal. La haute estime en laquelle

[1] Voici le titre complet de ce Précis :

Précis des moyens de secourir les personnes empoisonnées par les poisons corrosifs. Extraits de l'ouvrage sur les contre-poisons de l'arsenic, du sublimé corrosif, du vert-de-gris et du plomb, etc. de M. Navier, conseiller-médecin du Roi pour les épidémies, à Châlons-sur-Marne, etc., par MM. Navier fils, docteurs-régents des Facultés de Médecine de Paris et de Reims, de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Châlons-sur-Marne, etc., 1 vol. in-12. Paris, Imprimerie Royale. 1778.

Les dépositaires de ce livre, ainsi que de celui des *Contre-poisons* étaient la Veuve Méquignon, libraire, rue de la Juiverie ; Didot le Jeune, libraire, quai des Augustins, et Méquignon l'aîné, libraire, rue des Cordeliers; Navier le jeune, docteur-régent, qui habitait à Paris, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, vis-à-vis de celle de l'Homme-Armé.

Dans leur avant-propos, les fils Navier disent que « l'Académie de Châlons-sur-Marne, ce corps de Savans, toujours animé d'un zèle vraiment patriotique, a représenté au gouvernement la nécessité de donner à la découverte des contre-poisons la même authenticité qu'aux travaux de M. Fage et Bucquet sur les asphyxies. Le bien public était l'objet des vœux de l'Académie ; elle ne pouvait manquer de les voir exaucés ».

Digitized by Google

le tenaient les pouvoirs publics, l'admiration et la reconnaissance de ses concitoyens, l'affection et les soins pieux dont l'entourait sa famille, la conscience des services rendus à la science et à l'humanité l'aidèrent à supporter ses souffrances.

En 1779, Louis XVI lui donna une pension dont il ne put profiter car il mourut la même année ; il avait 67 ans.

Vicq d'Azyr, en prononçant son *Eloge* à la Société royale de Médecine, dont Navier était membre associé [1], rendit un suprême hommage à cet homme de bien. Cent quarante et un ans plus tard, j'ai essayé, à mon tour, de faire revivre le chimiste distingué, un peu oublié pour le médecin, et d'offrir à sa mémoire l'hommage d'un professeur de l'Ecole de Médecine, modeste héritière de la grande et antique Faculté de l'Université de Reims, cette « Fille bien aimée des rois de France ».

[1] La *Société royale de Médecine* a formé, avec l'Académie royale de chirurgie, les Commissions des remèdes secrets, des eaux minérales, des épidémies, créées au cours du XVIIIe siècle, et de la Commission de vaccine, fondée en 1809, l'Académie de Médecine instituée par l'ordonnance du 20 décembre 1820.

[*Acad. de Médecine.* Le rôle administratif de l'Académie de Médecine. Discours prononcé par M. Riche, président de l'Académie, le 25 novembre 1902].

Navier a envoyé à la Société de Médecine un *exposé des maladies qui ont régné depuis 1774, avec le tableau des épidémies dont il a dirigé le traitement.*

Digitized by Google

IIe PARTIE

COUP D'ŒIL SUR LA CHIMIE AU TEMPS DE NAVIER

Le phlogistique ; corps combustibles et métaux ; corps incombustibles et chaux métalliques. — La théorie du phlogistique dominant la chimie, à cette époque, il nous paraît utile de rappeler brièvement en quoi elle consistait.

La chimie n'a commencé à devenir une science qu'à la fin du XVIIe siècle, lorsque Stahl imagina cette théorie ; jusque là, elle n'avait guère été qu'un recueil de recettes plus ou moins obscures où les phénomènes découverts par les alchimistes étaient présentés sans rapports entre eux. La théorie du phlogistique, bien qu'erronnée, mit de l'ordre dans ces faits ; elle établit l'analogie qui existe, d'une part, entre les *corps combustibles* et les *corps transformables, par calcination, en chaux ;* d'autre part, entre les *corps incombustibles* et ces *chaux métalliques*. Les premiers renferment un principe subtil, le *phlogistique* qu'ils perdent en brûlant, la flamme est un puissant dégagement de ce principe. Les métaux contiennent aussi du phlogistique qu'ils perdent quand on les calcine, opération qui donne naissance aux *chaux métalliques* comme la *litharge* produite par la calcination du plomb, le *précipité perse*

Digitized by Google

ou *chaux mercurielle* produit par la calcination ménagée du mercure, etc. Certains chimistes considéraient le *phosphore* comme la combinaison du phlogistique avec l'acide marin (acide chlorhydrique). Les *corps incombustibles* ne renferment pas de phlogistique ; on restitue ce dernier aux chaux métalliques, et on régénère ainsi les métaux, en les chauffant avec des substances riches en phlogistique : charbon, huiles, etc. Ainsi la litharge, calcinée avec du charbon, donne le plomb. La perte de phlogistique éprouvée par les métaux pendant leur calcination était en contradiction avec ce fait, reconnu par Brun, Jean Rey, Jean Mayou, Robert Boyle, Bayen, que les métaux, chauffés à clair, augmentent de poids ; Stahl lui-même connaissait cette augmentation de poids, mais il n'en tenait pas compte, on l'attribuait généralement à la chaleur absorbée [1] ; le génie de Lavoisier donna plus tard la véritable explication des phénomènes interprétés par Stahl. Mais il est juste de reconnaître que le grand chimiste avait été mis sur la voie de ses immortelles découvertes par un éminent Châlonnais, le pharmacien militaire Bayen [2].

[1] Voir Lémery. *Cours de Chymie*, 11e édit., page 143, Paris 1730.

[2] Bayen Pierre, né à Châlons en 1725, mort à Paris en 1801. Pharmacien en chef de l'expédition de Minorque (1755), de l'armée d'Allemagne (1756) ; apothicaire-major en chef des camps et armées du roi (1763). En 1793, il est appelé au Conseil de santé en qualité de pharmacien inspecteur. Membre de l'Institut.

A Balland. (*Travaux scientifiques des Pharmaciens militaires français*), Paris 1882, donne la liste des travaux de Bayen.

Digitized by Google

Bayen publia dans le *Journal de Physique* de 1774 à 1775, des expériences ayant pour but de déterminer la nature du *précipité mercuriel ;* elles le conduisirent à repousser la théorie du phlogistique [1] « Lorsque Bayen vint offrir ce travail à l'Académie ; Lavoisier qui était présent s'occupait aussi des oxydes métalliques. Eclairé par le trait de lumière qui se répandait sur la science, il rentre aussitôt dans son laboratoire, répète les expériences de Bayen, les trouve exactes et déchire le voile que Bayen n'avait fait que soulever [2] ».

En 1774, Lavoisier montra que l'oxygène récemment découvert par Priestley, est un élément de l'air ; que ce gaz est la cause de la combustion et de l'augmentation de poids des métaux calcinés à l'air ; que les *chaux métalliques* sont des *oxydes.*

La doctrine de Lavoisier rencontra, avant de s'imposer à tous les esprits, une résistance opiniâtre de la part des plus grands chimistes. Tavaudich, Priestley, Scheele. Comment après cela, s'étonnner qu'un chimiste de bien moindre envergure, comme Navier, fût un partisan convaincu de la théorie du phlogistique ? Ses recherches sont d'ailleurs antérieures aux travaux de Lavoisier ; il est vrai qu'il les réédita en 1777, dans son livre dès *Contre-poisons ;* mais on conçoit qu'à ce moment il n'ait pas encore

[1] *Essai d'expériences chimiques faites sur quelques précipités de. mercure, dans la vue de découvrir leur nature,* 1re, 2e, 3e et 4e partie.

[2] *Eloge de Bayen par le citoyen Lassus.* (Mém. de l'Institut, t. II, an VII).

Digitized by Google

eu le temps de s'habituer à des idées qui bouleversaient celles adoptées jusqu'alors. Souvent donc, le mot *phlogistique* revient sous la plume de notre auteur ; pour lui, l'*arsenic* (anhydride arsénieux) est une chaux métallique, c'est-à-dire une sorte de métal déphlogistiqué, il considère le *soufre* dont l'affinité pour les métaux est si grande comme le phlogistique minéral. Ses recherches sur les éthers nitreux métalliques ont pour point de départ l'idée de préparer une *huile éthérée nitreuse chargée du phlogistique de Mars.*

Pour donner plus de douceur à certaines préparations mercurielles, il leur « rend du phlogistique » en brûlant dessus de l'esprit de vin ; la déflagration terminée, il constate que les produits contiennent beaucoup de mercure revivifié. Si ces préparations étaient ferrugineuses, la *rephlogistication* les rend attirables à l'aimant.

Paracelse avait constaté que l'huile de vitriol, au contact du fer, dégage un « air » et que cet air se sépare de l'eau dont il est un élément. Boyle, Boerhave, d'autres encore firent la même constatation. M. Lémery reconnut que cet air est inflammable [1]. Navier note une déflagration quand on place une bougie allumée à l'embouchure d'un matras au fond duquel se fait une dissolution de fer dans un acide quelconque [2] Cavendish, en 1766, isola cet air in-

[1] *Cours de Chymie*, 11e édit., Paris 1730, page 184.

[2] Cette expérience de Navier se trouve dans son travail sur la découverte de l'éther nitreux (1741), publié avant les expériences de Cavendish ; mais il paraît ignorer celles de Lémery qu'il ne cite pas,

Digitized by Google

flammable dans lequel les partisans de la doctrine de Stahl crurent reconnaître le phlogistique lui-même. C'est à la suite de ses travaux sur la composition de l'eau que Lavoisier donna au gaz inflammable le nom d'*hydrogène*.

Le Mercure, sa nature [1]. — Pour les uns, le *mercure* est un métal ; pour les autres, c'est un demi-métal. Neumann le définit un mixte aqueux et terreux, *mixtum aqueo-terrum*, dans lequel il entre du principe inflammable et qui est chargé, jusqu'à l'excès, de terre *mercurielle*, principe à qui tous les métaux doivent leur fusibilité ou l'état de fluidité que leur donne l'action du feu.

Beaucoup de chimistes regardent le mercure comme la base de tous les métaux ; ils prétendent qu'on peut l'en tirer par l'opération de la *mercurification ;* mais ce mercure serait d'une nature bien plus parfaite que le mercure ordinaire [2]. La conséquence de ce qui précède est que le mercure ordinaire contient, indépendamment du phlogistique, comme tous les métaux, une autre substance, une terre probablement. Aussi comprenons-nous maintenant que Navier ait cru avoir décomposé le mercure ; ses longues recherches sur les « sels neigeux » l'amenèrent à cette conclusion qu'ils ne contiennent pas de mercure ; qu'ils ont pour base une substance terreuse

[1] *Encyclopédie* (Diderot), t. X., p. 373, article Mercure.

[2] Duhamel et Grosse admettaient que le plomb renferme beaucoup de mercure. Aussi Navier pensait que ce n'est pas tant le plomb qui est toxique que le mercure qui lui est uni.

Digitized by Google

extraite du mercure et qui fait partie constituante de ce demi-métal. Lavoisier lui-même ne repousse pas absolument cette idée ; il se contente seulement de dire qu'elle n'est pas suffisamment démontrée. Je dirai plus tard (page 50) ce qui causa l'erreur de Navier.

Corps simples et corps composés. Acides, alcalis, sels. — Les *corps simples* sont ceux dont on n'a pu encore retirer qu'une seule et même substance. Les anciens chimistes savaient fort bien que beaucoup de corps appelés *simples* ne l'étaient pas en réalité et que c'étaient sûrement des *corps composés*, c'est-à-dire des corps formés de plusieurs substances. Avec cette réserve, on considérait les *acides*, les *alcalis*, les *terres*, le *phlogistique* comme des corps simples.

La combinaison de deux corps simples donne un *sel* : telle est celle d'un acide avec un alcali. Rouelle considère le *soufre* [1] comme une combinaison d'acide vitriolique (acide sulfurique) et de phlogistique ; c'est donc un sel ; en effet, dit-il, le soufre, fondu, en se refroidissant, se cristallise à la façon des sels neutres.

Les pointes des acides et des poisons corrosifs ; les pores des alcalis. — Lémery a imaginé une explication ingénieuse de l'acidité, de l'alcalinité et de la

[1] *Encyclopédie*, t. XV (an. 1765), p. 399 : article Soufre, *supplément à l'Encyclopédie*, t. III (an. 1777), p. 347 : article Soufre par DE MORVEAUX.

Digitized by Google

formation des sels [1]. Il explique la saveur acide, la saveur piquante, styptique et aussi l'action corrosive, en admettant que les corps possédant ces propriétés sont formés de *particules pointues* : « je ne crois pas, dit-il, qu'on me conteste que l'acide n'ait point de pointes, puisque toutes les expériences le montrent ; il ne faut que le goûter pour tomber dans ce sentiment ; car il fait des picotements sur la langue semblables, ou fort approchants de ceux qu'on recevrait de quelque matière taillée en pointes très fines ; mais une preuve démonstrative et convaincante que l'acide est composé de parties pointues, c'est que non seulement tous les acides se crystallisent en pointes, mais toutes les dissolutions de matières différentes faites par les liqueurs acides, prennent cette figure dans leur crystallisation ». La force des acides dépend du plus ou moins de longueur et de grosseur des pointes. L'action corrosive s'explique de même [2] ; les pointes des poisons corrosifs irritent, déchirent, ulcèrent les muqueuses.

L'existence de ces pointes ne fait aucun doute pour Navier, sans cesse, il en parle. Ainsi, il cherche le contre-poison de l'arsenic dans les corps qui, en s'unissant à lui, peuvent émousser ou envelopper ses pointes corrosives. Il dit que les sels de mercure à acides minéraux, pris à l'intérieur, sont dangereux si l'on n'a pas auparavant brisé et émoussé les pointes redoutables dont ils sont armés, comme on

[1] *Cours de Chymie*, p. 22 et 23.
[2] H. Lémery, *Cours de Chymie*, (loc. cit.), p. 236.

Digitized by Google

le fait pour le sublimé corrosif, en le convertissant en *aquila alba* et en *panacée* [1] par l'addition d'une nouvelle quantité de mercure.

Si les acides sont hérissés de pointes, les alcalis, selon Lémery, sont, au contraire, creusés de pores Quand on verse un acide sur un alcali (les alcalis fixes, alors connus, n'étaient pas la potasse ou la soude, mais leurs carbonates), il se fait une vive effervescence (dégagement d'acide carbonique) ; les pointes de l'acide s'engagent dans les pores de l'alcali et il en résulte un sel neutre ou acide.

Les hépars [2]. — L'*hépar* ou *foie de soufre alcalin* s'obtient en fondant un mélange de soufre et d'un alcali fixe (huile de tartre par défaillance ou sel de soude) [3], ou en faisant bouillir ce mélange avec de l'eau [4]. On peut remplacer l'alcali par de la chaux ; on obtient alors le *foie de soufre calcaire*. Or, nous venons de voir que le soufre est une combinaison d'acide vitriolique et de phlogistique ; le foie de soufre est donc formé de trois parties : acide vitriolique, phlogistique, alcali ou chaux.

[1] Ces mots désignent des formes du *Calomel* (chlorure mercureux).

[2] *Encyclopédie*, t. XV (1765), p. 401, article Soufre ; t. p. 133, VIII, article Hépar sulphurique ou foie de soufre.
Tables de l'Encyclopédie, t, II (1780), p. 907.

[3] L'huile de tartre par défaillance est le carbonate de potasse ; le sel de soude est le carbonate de soude.

[4] Il se forme un mélange d'un polysulfure et d'un sulfate ou d'un hyposulfite alcalin, selon que la température atteint ou n'atteint pas le rouge.

Digitized by Google

Ce nom d'*hépar* est devenu, par extension, le terme générique servant à désigner les « sels à trois parties » formés d'un acide, d'une terre, de la matière du feu (phlogistique), la *pyrite martiale* est un hépar formé d'acide vitriolique, de la terre du fer, de la matière du feu.

Nous n'avons à considérer ici que *l'hépar ordinaire* c'est-à-dire le foie de soufre alcalin, *hépar sulphuris*, et l'hépar calcaire.

L'hépar sulphuris, dit l'Encyclopédie, est le dissolvant de tous les métaux, même de l'or et de l'argent ; il rend l'or soluble dans l'eau [1]. A ce propos, qu'il me soit permis de raconter comment Moïse s'y serait pris pour faire avaler le Veau d'Or aux Hébreux.

Histoire de Moïse, du Veau d'Or et de l'hépar sulphuris. — On sait que Moïse, descendant du Sinaï, aperçut le Veau d'Or et le peuple qui dansait autour. Saisi d'une sainte fureur, il prit le Veau d'Or, le jeta dans le feu, le réduisit en poudre qu'il fit boire au peuple, afin qu'il ne restât aucun vestige de cette abomination : « *arripiensque vitulum quem fecerant, combussit et contulit usque ad pulverem, quem sparsit in aquam et dedit ex eo potum filiis Israël* » [*Exode*, chap. XXXIII. v. 20]. Ce passage de la Bible ne nous explique pas par quel artifice l'or put être réduit en poudre assez fine pour être avalée avec de l'eau. Navier pense que Moïse, après avoir réduit

[1] C'est-à-dire que l'hépar transforme l'or en sulfure donnant, avec les sulfures alcalins, des sulfures doubles solubles dans l'eau.

Digitized by Google

le Veau d'Or en limaille ou en poudre, fit par la voie sèche, avec cette poudre, de l'hépar d'or soluble dans l'eau. La preuve, selon lui, de la justesse de son opinion est que la Bible ne dit pas qu'il fut mort un seul de ceux qui avalèrent la précieuse boisson ; il n'en aurait pas été autrement si les Hébreux avaient avalé de la poudre d'or, puisque ce métal (et Navier le dit lui-même) n'est pas toxique. Mais, si l'hépar d'or ne l'est pas non plus, sa saveur est infecte ; aussi notre auteur ajoute-t-il : « Cette boisson devait être une punition très grande pour ce peuple sensuel et prévaricateur, car on sait que tous les *hépars sulphuris*, sous forme liquide sont d'une saveur révoltante ».

Je m'étonnais que Navier eût imaginé cette fable lorsque, lisant dans l'*Encyclopédie* les articles consacrés au soufre et au foie de soufre, je trouvai que notre auteur n'avait fait qu'emprunter son idée à Stahl. Constatons, une fois de plus, chez Navier, la rareté des indications des sources auxquelles il puise. Donc, Stahl croit que c'est avec le foie de soufre que Moïse ouvrit et disposa à une prompte dissolution le Veau d'Or. Il expose cette opinion dans un traité intitulé : *Vitulus aurens igne combustus*. Lémery [1] nous dit la même chose, sans préciser toutefois le moyen employé : « Il est probable qu'au temps de Moïse on a exercé la chymie, puisque les Enfants d'Israël, sous Aaron, se fabriquèrent un Veau d'Or, et que Moïse étant descendu de

[1] N. Lémery, loc. cit., p. 75 et 89.

Digitized by Google

la montagne du Sinaï, tout en colère contre le peuple, fit réduire ce veau d'or en cendre ; cette cendre ne pouvait être qu'un or mis en poudre par la dissolution et la précipitation, ou par le mercure ».

Les origines de l'Alchimie se perdent dans la nuit des temps ; Hermès, Trismégiste, le Mercure égyptien, en aurait été le grand initiateur ; les richesses de Salomon provenaient, selon une légende de ce que ce roi possédait le secret du grand œuvre.

C'est égal, j'ai de la peine à me représenter Moïse faisant, au pied du Sinaï, du foie de soufre et de l'hépar d'or !

L'Affinité. La Table de Geoffroy l'aîné. — *L'Affinité* est la cause des combinaisons chimiques ; Boerhave, le premier, fait de cette cause une force spéciale ; il compare l'union des corps dissemblables au mariage : l'efferverscence, la chaleur, le bruit, la lumière qui se manifestent dans les combinaisons sont comparables aux fêtes et à la joie qui accompagnent les noces.

Dans l'affinité d'un corps pour d'autres, il y a divers degrés ; par exemple, dans l'affinité de l'acide vitriolique ou de l'acide muriatique pour les alcalis fixes, l'alcali volatil, les terres alcalines. Geoffroy l'aîné eut, le premier, l'idée de comparer ces degrés entre eux ; en 1718, il publia le résultat de ses recherches dans sa Table des différents rapports observés en chimie entre différentes substances [1]. On

[1] Table de différents rapports observés en chymie entre différentes substances. *Acad. des Sc.* 1718. *Mém.*, p. 202. — Hist., p. 35. Eclaircissements sur la table insérée dans les *Mémoires de* 1718, *Acad. des Sc., 1720, Mém., p. 20. — Hist., p. 35.*

Digitized by Google

y trouve, pour la première fois, nettement exprimée, cet important fait général : « *Toutes les fois que deux substances ayant tendance à se combiner l'une avec l'autre se trouvent mêlées ensemble, et qu'il y survient une troisième qui a plus d'affinité avec l'une des deux, elle s'y unit en faisant lâcher prise à l'autre* [1] ».

La *Table* de Geoffroy est un recueil de listes comprenant les noms de divers corps, classés dans un ordre tel que le premier a plus d'affinité pour le second que pour le troisième, pour celui-ci que pour le quatrième [2], etc. L'idée de Geoffroy constitue un très grand progrès, une tendance sérieuse à sortir de l'empirisme, à mesurer l'affinité, ce que s'efforceront de faire les Wentzel, les Richard, les Dalton.

J'ai dit que Navier connaissait parfaitement les *Tables* établies par le frère de son maître en chimie et qu'il recherchait si les résultats de ses expériences étaient conformes à leurs données ou constituaient des exceptions.

Nous terminons ici cet aperçu de la chimie au temps de Navier ; il est amplement suffisant pour comprendre les publications de notre auteur, à la condition toutefois de lui ajouter les considérations sur les *acides organiques*, l'*éther simple* et les *éthers composés* que nous exposerons en leur temps.

[1] Hoefer, *Histoire de la physique et de la chimie depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Paris, 1872.

[2] Wurtz. — *Dict. de Chimie pure et appliquée*. Paris, 1869, p. 70.

Digitized by Google

IIIe PARTIE

LES RECHERCHES CHIMIQUES DE NAVIER

CHAPITRE PREMIER

Découverte de l'éther nitreux et travaux sur cet éther.

Historique de cette découverte. — Les alchimistes du moyen âge ont étudié l'action des acides minéraux sur l'esprit de vin. Raymond Lulle, Isaac le hollandais, Basile Valentin, Paracelse reconnurent l'atténuation, la « *dulcification* » que l'alcool fait éprouver aux parties actives des acides ; ils notèrent aussi l'odeur particulière et la volatilité des liquides obtenus en soumettant ces mélanges à la distillation. Nous savons que la « dulcification » des acides est due à la formation d'éthers dans lesquels les propriétés des acides sont dissimulées ; mais, cela, les alchimistes l'ignoraient absolument. Faut-il donc, parce que l'on a reconnu que leurs *acides dulcifiés* contiennent des éthers, leur en attribuer la découverte ? Faut-il par exemple, attribuer à Basile Valentin la découverte de l'éther chlorhydrique parce que son *esprit de sel dulcifié* en renferme ? à Paracelse celle de l'éther nitreux, sous prétexte que son

Digitized by Google

esprit nitreux en contient ? Le véritable auteur de la découverte d'un éther est celui qui le prépare pur, l'isole, le décrit : c'est ce qu'a fait Navier pour l'éther nitreux, ainsi que nous allons le montrer. Le premier éther qui a été isolé est l'*éther ordinaire* résultant de l'action de l'acide vitriolique sur l'esprit de vin, à 140° Valérius Cordius l'a probablement entrevu (1540) ; mais il n'a été préparé et décrit pour la première fois, qu'en 1730 par un chimiste connu seulement sous le pseudonyme de Frobenius. C'est lui qui lui donna le nom d'*éther* (αιθηρ, air) en raison de la grande légèreté de ce liquide dont il signala la grande volatilité, l'inflammabilité, la propriété de dissoudre certaines résines, d'enlever l'or à ses dissolvants, etc.

Frobenius avait tenu caché le procédé de préparation de l'éther ; mais du Hamel et Grosse le trouvèrent et le firent connaître à l'Académie des Sciences, en 1734 [1]. Hellot, un des maîtres de Navier, participa activement à ces recherches. Autrefois comme aujourd'hui, les maîtres se sont toujours plu à tenir leurs élèves au courant de leurs recherches ; on peut être assuré qu'Hellot n'agissait pas autrement avec Navier dont les idées furent ainsi orientées vers l'éther ; peut-être en était-il arrivé à se demander ce que l'on obtiendrait en faisant agir sur l'esprit de vin, non plus l'huile de vitriol, mais l'acide nitreux, l'orsque l'accident de laboratoire, dont

[1] Recherches chymiques sur la composition d'une liqueur très volatile connue sous le nom d'éther. *Acad. des Sc.* 1734. *Mém.*, p. 41.

Digitized by Google

j'ai parlé plus haut, le détermina à entreprendre cette recherche. Le résultat fut la découverte de l'éther nitreux. Mais, avant d'aller plus loin, il nous faut rechercher si la priorité de cette découverte lui appartient en réalité.

L'éther nitreux, comme les autres éthers à acides minéraux, existait avons-nous dit, en quantités plus ou moins grandes dans plusieurs préparations inventées pendant le moyen âge. On dit qu'il fut préparé pour la première fois, par Kunkel, en 1681 ; mais cette découverte tomba dans un oubli complet.

Charas [1] et Lémery [2] donnent chacun la préparation d'un *esprit de nitre dulcifié* formé essentiellement d'éther nitreux. Pour trancher définitivement la question de priorité, je vais laisser la parole à deux chimistes contemporains de Navier, du Hamel et Macquer. Voici ce que dit le premier dans son analyse du travail de Navier [3] : « Il est bien étonnant que cette huile éthérée n'ait point été aperçue par tant d'excellents artistes qui ont combiné l'esprit de vin avec l'esprit de nitre, pour la dulcification de cet acide ». — Macquer [4] s'exprime ainsi :

[1] *Pharmacopée royale, galénique et chymique.* — Nouvelle édit. Paris 1707, p. 169.

[2] *Cours de chymie,* loc. cit., p. 446.

[3] Deux procédés nouveaux pour obtenir sans le secours du feu une liqueur éthérée fort approchante de celle à laque le M. Frobémus, chimiste allemand, a donné le nom d'éther. — *Acad. des Sc. 1742. Mém.*

[4] *Dictionnaire de Chymie,* par M. Macquer, docteur en médecine de la Faculté de Paris, de l'Académie royale des Sciences et Arts, 2e édit. Paris 1778.

Digitized by Google

« On trouve dans les écrits des anciens chymistes des indices de l'éther nitreux, comme les autres ; mais ces indices ne sont ni plus clairs ni plus précis. Le premier qui a fait connaître cette liqueur d'une manière satisfaisante, et indiqué le vrai moyen de l'obtenir est M. Navier, médecin à Châlons-sur-Marne et correspondant de l'Académie des Sciences, etc. ». Nous partageons l'avis de du Hamel et de Macquer : Navier a réussi le premier à préparer et à isoler le produit de l'action de l'esprit de nitre sur l'alcool et lui a donné le nom d'éther nitreux qui le différencie de l'éther de Frobenius. De plus, ses recherches l'ont amené à reconnaître que, dans la réaction qui lui donne naissance, il y a production d'acide végétal (acide acétique). Enfin, comme il le constate lui-même, son travail a été le point de départ de recherches sur la formation d'éthers par l'action, sur l'esprit de vin, de l'acide du vinaigre et de l'esprit de sel (acide muriatique). Pour toutes ces raisons, le travail de Navier est bien un travail original.

Préparation de l'éther nitreux. — Je me bornerai à exposer très succintement le procédé indiqué par Navier : il mélange de l'esprit de vin et de l'esprit de nitre dans une bouteille qu'il bouche très exactement et qu'il laisse en repos ; peu à peu, l'éther formé se sépare et se rassemble à la surface du mélange ; on n'a plus qu'à le décanter, il est très clair et presque blanc. La réaction entre l'acide nitreux et l'esprit de vin est très violente ; on conçoit qu'elle

Digitized by Google

s'effectue sans qu'on ait besoin de chauffer ; mais elle est dangereuse ; les gaz qui se produisent font souvent éclater la bouteille. Il est plus pratique d'opérer dans un appareil distillatoire et de recueillir le liquide distillé. Rouelle, puis Baumé perfectionnèrent le procédé de Navier.

Idées des chimistes contemporains de Navier sur l'identité ou la non-identité des éthers ordinaires et nitreux. Navier semble les avoir différenciés. — L'huile de vitriol et l'esprit de nitre, en agissant sur l'esprit de vin, donnent des éthers composés très volatils, très odorants, inflammables, plus légers que l'eau, doués, en somme, d'un certain nombre de propriétés analogues. Ces deux éthers sont-ils identiques ou différents ? Tout de suite, Navier montre que l'éther nitreux renferme de l'acide nitreux ; pour cela il lui ajoute de l'huile de tartre par défaillance (carbonate de potasse) ; au bout de quelque temps, il se forme des cristaux aiguillés de *nitre régénéré* « ce qui, ajoute-t-il ne laisse aucun doute que notre huile (l'éther nitreux) ne contienne de l'acide nitreux [1] ».

Ainsi, l'éther nitreux me semble avoir été nettement différencié par Navier de l'éther ordinaire (voir plus loin pour la véritable nature des cristaux formés).

On savait que l'*éther ordinaire* ou *vitriolique* ne renferme pas d'acide vitriolique ; que cet acide

[1] *Encyclopédie* (Diderot), tome VI, p. 51.
MACQUER. — Dict. de Chymie : Articles Ether et éther nitreux.

Digitized by Google

transforme l'esprit de vin en éther par une réaction restée obscure jusqu'à ce que Williamson en ait donné l'explication. Aussi beaucoup de chimistes pensaient-ils que l'éther nitreux, ainsi que les éthers marin et acéteux, qui furent découverts ensuite, ne contiennent pas non plus d'acide si ce n'est à l'état d'impureté dont on les débarrasse par des lavages avec de l'eau alcaline. Pour eux, tous les éthers sont de même nature ; l'action de l'acide vitriolique sur l'esprit de vin explique celle des autres acides. C'est seulement à partir du grand Schoele que l'on commença à se rendre compte de la constitution des éthers. Il fut définitivement établi, dans la suite, que l'éther ordinaire ne renferme pas d'acide vitriolique et que les éthers formés au moyen des autres acides les retiennent à l'état latent dans leur composition. Pour l'éther nitreux, une remarque s'impose : dans l'idée de Navier c'était l'esprit de nitre lui-même qu'il appelait acide nitreux, c'est-à-dire l'acide nitrique de la chimie moderne qui se combinait à l'alcool ; son éther nitreux aurait dû être, par conséquent, notre éther nitrique. Or, par suite de la réduction qu'éprouve l'acide nitrique dans son action sur l'alcool, il se transforme en véritable acide nitreux inconnu au temps de Navier. Le produit formé est donc l'éther nitreux de la chimie moderne ; mais, encore une fois, l'éther que Navier croyait avoir obtenu était notre éther nitrique. Il en résulte que les cristaux obtenus en traitant l'éther nitreux par l'huile de tartre ne sont pas

Digitized by Google

du nitre régénéré, mais du nitrite de potassium. Faisons remarquer, en terminant cet article, que le pharmacien principal de 1re classe Millon, chimiste éminent né à Châlons, donna un procédé pratique pour préparer le véritable éther nitrique.

Production d'acide végétal (acide acétique) dans la préparation de l'éther nitreux. — Navier a été amené à faire cette constatation dans des essais de préparation de l'éther nitreux en remplaçant l'acide nitreux ordinaire par de l'acide nitreux contenant en dissolution du fer ou du mercure. Nous dirons plus loin comment il est arrivé à faire cette constatation. Cette constatation est exacte, la réaction de l'acide nitrique sur l'alcool est très complexe ; il se produit notamment, en même temps que l'éther nitreux, de l'*acide acétique*, de l'aldéhyde, du glyonal, etc.

Mais Navier s'est trompé sur la provenance de cet acide ; il dit que l'esprit de nitre, en se combinant à l'esprit de bois, perd presque totalement sa qualité d'acide minéral pour devenir acide végétal. Qu'on ne soit pas surpris de l'idée de cette transformation ; Lavoisier lui-même, dans son rapport, ne la repousse pas absolument : il se borne à dire que les expériences sur lesquelles Navier s'appuie sont à considérer, mais qu'elles ne lui semblent pas assez concluantes. L'impossibilité d'une pareille transformation ne pouvait apparaître, en 1774, car on ne connaissait alors ni la constitution de l'acide acétique ni celle de l'acide nitrique.

Travaux inspirés par les recherches de Navier. —

Digitized by Google

Ether marin, éther acéteux. — Navier dans son mémoire de 1774 [1], parle de la faveur avec laquelle avait été accueillie, en 1774, sa découverte de l'éther nitreux et constate qu'on en a tiré la possibilité de former des éthers avec les autres acides. Je dois faire remarquer ici que Navier parle de la possibilité d'obtenir, non pas de l'*éther* mais des *éthers* ; c'est une preuve de plus qu'il les distinguait les uns des autres.

Le marquis de Courtanvaux réussit à préparer l'éther marin (éther chlorhydrique) [2] et le comte de Lauragais, l'éther acéteux (éther acétique) [3].

Ether nitreux provenant de différentes solutions métalliques nitreuses. — J'ai déjà parlé des expériences faites à ce sujet, expériences nombreuses, interminables, sans issue. J'ai décrit (p. 93) quelle idée chimérique engagea Navier à entreprendre celles sur l'éther nitreux martial et l'idée, non moins chimérique, qui le détermina à les continuer. Je n'y reviendrais pas si elles ne l'avaient conduit incidemment à constater la formation d'acide végétal (acide

[1] Nouvelles observations sur l'éther provenant de différentes solutions métalliques nitreuses, sur les produits qui en résultent et sur ceux de la solution de mercure dans les acides nitreux et marin, avec des réflexions sur l'utilité de ces résultats pour la pratique de la médecine. — *Acad. des Sc., 20 décembre 1774. Mémoires.* — Commission chargée de l'examen de ce travail : MM. Bourdelin, Lassone et Lavoisier.

[2] Mémoire sur l'éther marin. *Acad. des Sc.* (*Savants étrangers*), t. IV, p. 19.

[3] Ether acéteux. — *Acad. des Sc. 1759. H. p. 100.* — *Journal des Savants, 1759.*

Digitized by Google

acétique) dans la préparation de l'éther nitreux (p. 93) Navier prouve cette production de deux façons :

1° Ayant éthérifié l'esprit de vin par l'acide nitreux, dans lequel il avait fait dissoudre de la limaille de fer, il obtint une liqueur rouge surmontée d'une couche d'éther nitreux. Après séparation de cette couche, il soumet le liquide rouge à la distillation ; de l'éther nitreux distille d'abord, puis « un acide qui ne paraît différer en rien du vinaigre distillé » [1].

2° L'éther nitreux, préparé avec l'acide nitreux et l'esprit de vin, est toujours acide, aussi peut-il dissoudre du *précipité rouge alcalin* [2]. Il se forme un sel qui se dépose bientôt en aiguilles courtes et en feuillets.

Ces cristaux sont identiques au sel neigeux obtenu en disolvant l'oxyde rouge alcalin dans le vinaigre.

[1] C'est de l'acétate ferrique qui colore le liquide en rouge et qui, quand on fait bouillir ce liquide dégage de l'acide acétique.

[2] Navier donne ce nom au précipité rouge qu'il obtient en ajoutant un excès d'huile de tartre par défaillance à une solution de mercure dans l'acide nitrique.

Digitized by Google

Chapitre II

Le mercure. — Combinaisons du mercure avec les acides organiques, le sel ammoniac, le foie de soufre.

Nature chimique du mercure. (Voir p. 113).

Idées pharmacologiques et thérapeutiques de Navier et des médecins de son temps sur le mercure et ses combinaisons solubles. — Il est indispensable d'exposer ces idées, car ce sont elles qui ont amené notre auteur à entreprendre des recherches sur certains composés mercuriels.

Avec beaucoup de médecins éminents, il compare le mercure coulant à un furet qui pénètre jusque dans les centres les plus éloignés du centre du mouvement vital.

Le mercure se combine au virus syphilitique comme il se combine aux acides : aussi, pour agir efficacement, doit-il être employé à l'état métallique et non à l'état de combinaison saline ; sous ce dernier état, il est infiniment moins apte à se charger du virus vérolique. Aussi Astruc pense-t-il que ce virus ne peut-être emporté radicalement que par le mercure coulant en frictions. C'est aussi l'avis de Navier qui, dans les cas de syphilis grave, le préfère à toutes ses préparations ; il est plus efficace et ses effets sont plus prompts lorsque, éteint dans des graisses ou joint au camphre, on l'emploie en frictions. Imbue de cette idée : *natura blandiri amatur*, la médecine

Digitized by Google

a donné souvent la préférence aux préparations de mercure métallique qui le font rouler, sous forme globuleuse, dans toute l'économie, persuadée que c'est la forme la plus convenable pour qu'il puisse pénétrer, d'une manière non tumultueuse et amie de de la nature, les fluides et les solides jusque dans leurs dernières divisions. Pour que la Médecine procède utilement en faveur des malades, il faut que la nature se prête à ses vues ; c'est ce que Celse exprime ainsi : *repugnante natura, nihil proficit medicina.*

Mais ce sont là des vues théoriques car le mercure, pris par la bouche, ne détruit que rarement le virus vérolique, et cela pour deux raisons : d'abord la division du mercure au point convenable est difficile ; ensuite le mercure, se chargeant de principes âcres et acides dans les premières voies, perd de son efficacité. Aussi, pour l'administration interne, vaut-il mieux employer des combinaisons mercurielles solubles. D'ailleurs, dit Navier, ces combinaisons sont beaucoup plus efficaces que le mercure métallique lorsqu'il s'agit de détruire des affections scrofuleuses, dartreuses, chancreuses et d'autres semblables. Mais auxquelles de ces combinaisons devra-t-on s'adresser ? Les sels de mercure à acides minéraux sont corrosifs et dangereux ; trouver des préparations mercurielles non irritantes, tel est le but que se propose Navier dans ses recherches sur les composés solubles du mercure. Les combinaisons qu'il a étudiées se partagent en trois groupes :

Digitized by Google

Combinaisons du mercure avec les acides organiques.
» » le sel ammoniac.
» » le foie de soufre.

§. 1. Combinaisons du mercure avec les acides organiques [1].

Historique de la question. — A l'époque (1760) où Navier exposa ses recherches sur les combinaisons mercurielles solubles obtenues avec le vinaigre, le suc de citron, le suc de groseille, le petit lait, on n'avait pas encore isolé les acides auxquels ces liquides doivent leur acidité ; ces acides n'avaient pas même de nom spécifique, sauf celui du vinaigre nommé par certains *acide acéteux*, mais que Navier appelle constamment *acide végétal*, comme il nomme *acide animal* l'acide du petit lait. On ne connaissait pas d'avantage l'acide de la crême de tartre, ou plutôt on croyait que ce sel était un acide. C'est Scheele, l'illustre pharmacien suédois, qui découvrit successivement l'acide tartrique dans la crême de tartre (1769), l'acide lactique dans le lait aigri (1780), l'acide oxalique dans le sel d'oseille (1784), l'acide citrique dans le suc de citron (1784).

Avant Navier, Margraff avait obtenu des sels mercuriels avec le vinaigre distillé, les jus de limon

[1] Recherches médico-chymiques sur différents moyens de dissoudre le mercure par l'acide végétal, par l'acide animal et par quelques sels neutres; avec un examen des avantages que la Médecine pratique peut attendre du mercure sous ces différentes formes. *Acad. des Sc. Mém., 19 mars 1760.*

Digitized by Google

d'oseille, de verjus [1]. Lorsqu'en 1760 Navier publia ses expériences sur le même sujet, il affirme que son livre de laboratoire prouvait que, dès l'année 1737, il avait obtenu une très belle « végétation saline » par l'évaporation d'une solution de précipité rouge alcalin dans le vinaigre distillé. Si la Commission de l'Académie des Sciences, chargée d'examiner son travail, lui conteste la priorité des recherches précédentes, elle reconnaît qu'elle lui appartient pour les résultats obtenus avec la crême de tartre et le petit lait.

« *Précipité rouge alcalin* ». — Navier donne ce nom, pour le distinguer du précipité rouge ordinaire (oxyde mercurique) au précipité obtenu en ajoutant. à une solution de mercure dans l'esprit de nitre (solution de nitrate mercurique) un excès d'huile de tartre alcalin (carbonate de potasse). Ce précipité est lavé à l'eau de pluie chaude et séché ; c'est de *l'oxycarbonate mercurique*. Navier préfère ce précipité rouge alcalin au précipité rouge ordinaire qu'il a reconnu souvent contenir de l'acide nitreux ; il sert de base à la préparation de ses sels mercuriels; ce sont par conséquent, des sels mercuriques. Quelquefois, il substitue au précipité rouge alcalin le mercure extrêmement divisé, par une agitation de plusieurs semaines [2], grâce à un appareil ingénieux

[1] *Vol. Acad. de Berlin, 1749.*

[2] Le principe de ce procédé est dû à Homberg ; il a été mis en pratique, en 1732, par Boerhave.

Je renvoie le lecteur que le procédé de Navier pourrait intéresser au mémoire de cet auteur.

Digitized by Google

le mercure se transforme ainsi *partiellement* en une poudre subtile, d'un brun rougeâtre, mélange d'oxyde mercurique et de mercure éteint, soluble, même à froid, dans l'acide végétal. Le rendement du mercure en cette « poudre subtile » doit être bien faible ; sa dissolution dans les acides doit donner un mélange de sels mercureux et mercuriques.

Préparation et caractères des combinaisons mercurielles otenues avec l'acide animal, l'acide végétal, le sel d'oseille, la crême de tartre. — Le procédé employé par Navier pour préparer ses combinaisons mercurielles est le même, quelle que soit la liqueur acide ; la crême de tartre doit être préalablement dissoute dans l'eau. Aux liquides acides, il ajoute un excès de précipité rouge alcalin, fait bouillir et filtre ; comme les filtrats blanchissent la lame de cuivre, ils contiennent en solution des combinaisons mercurielles. A cela se bornent les expériences de Navier sur *l'acide végétal*, le sel formé est le lactate mercurique.

Avec le *vinaigre distillé*, il obtient, par refroidissement de la liqueur filtrée, de petits cristaux qu'il purifie en les faisant dissoudre dans l'eau bouillante et recristalliser. Ces cristaux sont blancs, légers, brillants ; la chaleur les décompose en acide du vinaigre et mercure métallique. Navier leur donne le nom de *sel neigeux* ; ils sont formés d'acétate mercurique.

Avec le *sel d'oseille*, le refroidissement de la solution donne un « sel essentiel chargé de mercure

Digitized by Google

qui, avec le temps, se revivifie ». C'est en grande partie de l'oxalate mercurico-potassique qui s'altère à la longue sous l'influence de la lumière ou à la température de 100°.

Avec la *crême de tartre*, on obtient, par refroidissement de la solution, un « sel neutre mercuriel » (tartrate mercurico-potassique) que Navier dit fort soluble dans l'eau, mais qui ne l'est que fort peu, du moins dans l'eau froide. Pour augmenter sa solubilité, il ajoute du borax au liquide bouillant qui, alors, ne se trouble plus que fort peu par le refroidissement. Il y a probablement formation de boro-tartrate de mercure et de sodium. Il ne faut pas, dit Navier, évaporer cette solution à sec, car du mercure serait régénéré.

Sel neigeux mercuriel et prétendus sels neigeux martio-mercuriels ou « androgyns ». — On vient de voir que Navier appelle *sel neigeux mercuriel* les cristaux qui se forment quand on laisse refroidir une solution de précipité rouge alcalin dans le vinaigre bouillant ; c'est de l'acétate mercurique.

Dans le but d'applications thérapeutiques, il cherche à unir le mercure au fer, mercure à Mars, et, en 1764, il adresse à l'Académie des Sciences un mémoire où il prétend y avoir réussi [1]. Avec raison,

[1] Exposition de différents moyens d'unir intimement le mercure au fer, et d'une nouvelle méthode de rendre le mercure soluble dans l'eau, sans le secours d'aucune espèce d'acide : avec des réflexions pratiques sur les effets de ces préparations dans différentes maladies. — *Acad. des Sc. Mém.*, *1er septembre 1764*. — Commission pour l'examen de ce mémoire : MM. Duhamel, Monceau, Macquar et Baron.

Digitized by Google

Baron fait remarquer que le titre du mémoire ne correspond pas aux résultats obtenus : « M. Navier n'a pas résolu le problème qui consiste à unir le fer au mercure sans interposition d'une matière étrangère, c'est-à-dire par l'union immédiate de leurs molécules ». Comment Navier croit-il réaliser indirectement cette combinaison ? En mélangeant la solution d'un sel ferreux (acétate ou sulfate) et celle d'un sel de mercure acétate mercurique ou sulfate mercureux) [1] ; il chauffe le mélange ; bientôt il se forme, dans la liqueur, des cristaux « neigeux » légers, blancs, qui, par dessication, donnent une masse argentine grisâtre. Si l'on emploie un trop grand excès de liqueur martiale, au lieu de substance neigeuse, il se forme une poudre grisâtre contenant du mercure réduit. Navier, considérant les sels neigeux comme contenant du mercure et du fer, les nomme *sels neigeux martio-mercuriels* ou *androgyns*, mais il n'a pas déterminé leur composition, variable nécessairement avec la nature et les proportions relatives des solutions employées, le degré d'acidité des liqueurs, etc. Pour faire cette détermination, il aurait fallu doser le fer et le mercure, il aurait fallu distinguer nettement les sels mercureux des sels mercuriques et connaître l'action réductrice des sels ferreux sur les sels mercuriques. Tout cela était au-dessus des connaissances de l'époque ; Navier est donc excusable de s'être trompé.

[1] Il s'agit bien de sulfate mercureux, car Navier dit que sa solution précipite en noir avec l'huile de tartre.

Digitized by Google

Les « *sels neigeux* » ont une composition variable ; mais, dans le cas des solutions que Navier préconise ; acétate ferrique mercurique et sulfate ferreux, leur mélange doit donner naissance à de l'acétate mercureux, moins soluble que l'acétate mercurique, et à du mercure réduit si l'acétate ferreux est en excès. Si les « *sels endrogyns* » contiennent un composé du fer, ce ne peut être qu'à l'état de mélange.

Après avoir longuement étudié les sels neigeux, Navier arrive à cette conclusion paradoxale qu'ils ne contiennent pas de mercure, mais une substance terreuse faisant partie de ce demi-métal . Je ne décrirai pas les expériences, naturellement confuses, qui l'ont amené à cette conclusion ; je dirai seulement qu'il a dû prendre, pour sel neigeux du sulfate de chaux provenant des impuretés contenues dans les produits employés.

§. 2. Combinaison du mercure, du précipité per se alcalin et du cinabre avec le sel ammoniac.

Historique de la question. — En 1755, le comte de la Garaye et Macquer publièrent leurs recherches relatives à l'action du mercure sur le sel ammo-

[1] Nouvelles expériences sur l'éther provenant de différentes solutions métalliques nitreuses, sur les produits qui en résultent, et sur c ux de la solution du mercure dans les acides nitreux et marin, avec des réflexions sur l'utilité de ces résultats pour la pratique de la médecine. — *Acad. des Sc. Mém.*, *20 décembre 1774*. — Commissaires chargés de l'examen du Mémoire : MM. Bourdelin, Lassone et Lavoisier.

Digitized by Google

niac [1]. Ce n'est qu'en 1760 que Navier publia les siennes sur le même sujet [2] ; mais il est juste de reconnaître : 1° que ces recherches ne sont qu'une partie d'un travail d'ensemble sur l'action du sel ammoniac, non seulement sur le *mercure coulant* ; mais aussi sur le *précipité rouge alcalin*, le *cinabre* et que personne ne lui conteste la priorité pour les deux derniers corps ; 2° que les recherches effectuées sur le mercure ont été conduites d'une façon différente de celles de La Garaye et Macquer, pour aboutir, du reste, à des résultats analogues.

Combinaison du mercure avec le sel ammoniac. — La Garaye triture dans un mortier de verre, 4 p. de sel ammoniac et 1 p. de mercure, abandonne le mélange à l'air pendant quelque temps, en ayant soin de le rebroyer plusieurs fois ; puis il le fait bouillir avec de l'esprit de vin ou de l'eau indifféremment. Le liquide obtenu blanchit la lame de cuivre ; il contient donc du mercure. Macquer reconnut que, dans cette opération, il se dégage des vapeurs ammoniacales, preuve que le mercure déplace l'alcali volatil pour se combiner à l'acide ma-

[1] Mémoire sur une nouvelle méthode de M. de la Garaye pour dissoudre les métaux. — *Acad. des Sc. 1755. Hist., p. 53. Mém., p. 25.*

[2] Recherches médico-chymiques sur différents moyens de dissoudre le mercure par l'acide végétal, par l'acide animal, et par quelques sels neutres, avec un examen des avantages que la Médecine pratique peut attendre du mercure sous ces différentes formes. — *Acad. des Sciences, 19 mars 1760.* — Commission : par MM. Duhamel, du Monceau, Hellot, Banedlin de Montigny.

Digitized by Google

rin. Il établit que le composé formé est une combinaison de sublimé avec le sel ammoniac.

Navier opère d'une façon moins simple que La Garaye : il triture le mercure avec le sel ammoniac jusqu'à extinction du métal ; chauffe le mélange dans un matras : traite par l'eau bouillante le sublimé blanc et le faible résidu noir obtenus ; évapore la solution à sec ; sublime le résidu ; reprend le sublimé par l'eau. La nouvelle solution est encore évaporée à sec et l'on procède à une troisième sublimation. Le produit définitif est en feuillets fins et luisants. Dans les différentes phases de l'opération, il se dégage une odeur urineuse ; Navier en conclut que le sel ammoniac est partiellement décomposé et qu'une partie correspondante d'acide marin quitte la base volatile pour s'unir au mercure. Le produit obtenu lui paraît composé de mercure, d'acide marin et d'alcali volatil ; il lui donne le nom de *sel ammoniac-mercuriel*. La solution de ce sel donne, avec l'huile de tartre, un précipité blanc. Navier ne précise pas la nature du composé mercuriel (sublimé ou calomel). Mialhe, dans des mémoires publiées en 1841 et dans son *Traité de l'Art de formuler* [1] a repris les expériences de La Garaye, de Macquer et de Navier et nous en donne l'explication. Ce chimiste a montré que les solutions des chlorures alcalins, aérées, mises en contact avec le mercure, produisent constamment une certaine quantité

[1] Mialhe. *Traité de l'art de formuler*, un vol. in-12, Paris 1845.

Digitized by Google

de chlorure mercurique [1], d'autant plus grande que la solution saline est plus concentrée et que le métal est plus divisé. Cette chloruration du mercure a lieu presque aussi facilement à la température ordinaire qu'à une température plus élevée ; elle est déterminée par l'affinité des chlorures alcalins pour le sublimé. A ce point de vue, l'action du chlorhydrate d'ammoniaque est particulièrement efficace. Ces conditions sont réalisées dans l'expérience de La Garaye ; elles le sont aussi dans celles de Navier où le mélange de mercure et de sel ammoniaque, préalablement broyé, puis sublimé repris par l'eau, etc., subit sans cesse l'action de l'oxygène atmosphérique. Le résultat est la production de *chloromercuriate d'ammoniaque.*

Combinaison du précipité rouge alcalin avec le sel ammoniac. — Ce travail a précédé celui relatif à l'action du mercure sur le même sel ; il a amené Navier à rechercher ce qui se passe quand on substitue le mercure au précipité rouge alcalin.

Quand on fait bouillir, dans une solution de sel ammoniac, le précipité rouge, celui-ci est promptement dissous, en même temps qu'il se produit une odeur urineuse. Je ne décrirai pas la suite de l'opération ; il suffit de dire, qu'ici encore, il y a production du composé mercurio-ammoniacal dont la solution précipite en blanc par l'huile de tartre alcaline. Le précipité rouge alcalin est attaqué beau-

[1] D'après la formule : $2\,NH^4\,Cl + Hg + O = HgCl^2 + 5\,NH^3 + H^2O$.

Digitized by Google

coup plus facilement que le mercure parce que ce précipité est du mercure déjà oxydé, tandis que le mercure doit d'abord subir l'action lente de l'oxygène atmosphérique.

Combinaison du cinabre avec le sel ammoniac. — En soumettant le *cinabre* à l'action du *sel ammoniac*, par le même procédé que le mercure coulant, Navier a obtenu un sel qui lui paraît identique au composé ammonio-mercuriel obtenu avec le mercure et le précipité rouge. Toutefois « ce sel emporterait, dans la sublimation, une portion de l'acide auquel le mercure est uni dans le cinabre ». Il serait intéressant de reprendre cette expérience de Navier.

Application à la médecine des sels mercuriels à acides organiques, des combinaisons du mercure, du précipité rouge et du cinabre avec le sel ammoniac. — Navier préfère, aux solutions mercurielles faites avec les acides minéraux, celles faites avec les acides végétaux. Combiné à ces derniers, le mercure dit-il roule dans l'économie avec d'autant moins de dangers que ses pointes sont plus flexibles et hors d'état d'irriter les organes les plus délicats. Le mercure, dissous par l'acide animal, est particulièrement bien supporté. Toutes ces solutions doivent être très étendues et employées avec prudence.

Les solutions faites avec le sel ammoniac demandent encore plus de prudence dans leur administration parce que, dit Navier avec raison, elles ne

Digitized by Google

sont au fond qu'un acide marin joint au mercure que l'on sait être fort dangereux sous cette forme (chloromercurate d'ammoniaque).

Navier recommande la combinaison du cinabre avec le sel ammoniac pour le traitement des maladies qui portent à la peau.

Remèdes secrets antivénériens. — Il est intéressant de remarquer qu'antérieurement à la publication des travaux de Navier sur les combinaisons du mercure avec les acides végétaux, des remèdes secrets avaient pour base le mercure très divisé dont nous avons parlé (mélange de mercure éteint et d'oxyde mercurique) dissous par l'acide du vinaigre, c'est-à-dire l'acétate mercureux. Cette constatation avait été faite, au mois de juillet 1759, par une commission désignée par l'Académie des Sciences à laquelle le Maréchal duc de Biron avait soumis le rapport du « sieur Keyser » inventeur des dragées antivénériennes. Navier analysa ces dragées et arriva au même résultat qu'il relate dans son mémoire. Il dit qu'il ne croit pas ce remède aussi innocent que le pense son auteur car le mercure uni à un acide même végétal, est nuisible sous forme sèche et concentrée.

Un autre remède secret, la « *liqueur fondante de M. Dieunert, docteur régent de la Faculté de Médecine* » a une composition analogue ; Navier y a reconnu la présence du mercure ; mais tandis qu'il avait élucidé la composition des dragées du « sieur Keyser » il ne poussa pas plus loin l'analyse de la

Digitized by Google

liqueur fondante. Le motif qu'il en donne est curieux. Il raconte que M. Dieunert lui a dit que sa liqueur fondante « *un mercure dissous par une substance végétale* ». Navier se contente de cette vague explication, bien plus, il l'approuve : « Les personnes qui s'occupent à des recherches utiles à l'humanité ont tojours des droits acquis à la reconnaissance du public, et l'on ne peut que leur savoir gré de ne pas communiquer leurs découvertes avec trop de précipitation[1] ». On ne peut être plus aimable envers ce docteur régent.

Il est probable que Keyser et Dieunert se sont inspirés, pour établir la formule de leurs remèdes, du travail de Margraff. C'est sans doute celui de La Garaye qui dicta au « *sieur Mollée* » la formule de son « *essence antivénérienne* ». Navier, en effet, a constaté que ce remède doit ses propriétés au sel ammoniaco-mercuriel résultant de l'action du sel ammoniac sur le mercure.

§. 3. — Combinaison du mercure avec l'hépar sulphuris alcalin.

Historique. — Il y a bien longtemps que la dissolution ou plutôt l'attaque des métaux par le foie de souffre est connu ; l'or, le fer, le plomb, l'argent, etc., sont, par ce réactif en fusion, facilement transformés en sulfures. Le produit de la fusion cède à l'eau le sulfure métallique formé, si ce sul-

[1] Recherches médico-chymiques sur différents moyens de dissoudre le mercure par l'acide végétal, etc., *(loco cit).*

Digitized by Google

fure est soluble dans les sulfures alcalins : il en est ainsi pour le sulfure d'or ; dans le cas contraire la solution aqueuse des sulfures laisse précipiter le sulfure métallique insoluble ; c'est le cas des sulfures de fer, d'argent, etc.

Nous avons vu que l'on fait remonter à la plus haute antiquité la découverte de l'action du foie de soufre sur l'or. Le foie de soufre, par fusion, ou simplement sa solution aqueuse, transforme facilement le mercure en œthiops minéral (sulfure mercurique noir). Cette réaction est classique ; quand et par qui elle a été découverte ? Je ne trouve, à ce sujet, aucune indication dans le *Dictionnaire de Macquer* ni dans l'*Encyclopédie de Diderot*. Navier s'en attribua le mérite [1]. Voici comment il fut amené à étudier l'action du foie de soufre sur le mercure : le mercure, dit-il, combiné aux acides, quelques doux qu'ils soient, conserve toujours « quelque chose de stimulant qui peut ne pas convenir à des malades délicats ». Il se propose donc de solubiliser le mercure dans l'eau autant qu'il l'est dans ces combinaisons, mais sans acides « problème regardé comme chimérique autant que celui de la pierre philosophale. Cependant ayant trouvé le moyen de rendre l'or soluble dans l'eau à la faveur de l'*hépar*

[1] Exposition de différents moyens d'unir intimement le mercure au fer et d'une nouvelle méthode de rendre le mercure soluble dans l'eau sans le secours d'aucune espèce d'acide ; avec des réflexions pratiques sur les effets de ces préparations dans différentes maladies. — *Acad. des Sc.*, 1er septembre 1764. — Commission : Duhamel, du Monceau, Macquer et Baron.

Digitized by Google

sulphuris, j'ai pensé que la solubilisation du mercure dans l'eau, par le même moyen, n'était pas plus difficile ». Ici nous ne pouvons pas nous empêcher de remarquer que la découverte de l'hépar d'or ne lui appartient pas et qu'il l'a, de toute évidence, empruntée à Stahl qui, plus modeste, l'attribue à Moïse. On serait donc en droit de se demander si Navier est bien l'auteur de la découverte de l'action de l'hépar sur le mercure si Baron [1] ne l'affirmait pas : « Une autre découverte de M. Navier, dit-il, est la dissolution du mercure dans le foie de soufre, tant par voie sèche que par voie humide. Il en a même tiré un remède fondant dans les maladies d'obstruction les maladies cancéreuses, vermineuses et cutanées ». Nous ne pouvons mieux faire que de nous ranger à cet avis.

Voici comment Navier prépare l'*hépar mercuriel* par voie humide : il fait, dans l'eau bouillante, une solution concentrée de foie de soufre, lui ajoute du mercure et agite. Il se forme rapidement une masse noire ; on ajoute de l'eau et fait bouillir, il se précipite une poudre noire d'œthiops minéral, Navier prétend qu'une partie de cet œthiops reste en dissolution ; mais je ne le pense pas ; si, après le dépôt du précipité, le liquide contient encore du sulfure, de mercure, ce ne peut être qu'en suspension, à un très grand état de division.

L'hépar mercuriel liquide a contre lui son odeur

[1] Baron, rapporteur de la Commission. (Voir note précédente).

Digitized by Google

et sa saveur insupportables qui constituent, pour son administration, un obstacle insurmontable. Aussi Navier a-t-il été conduit à préparer l'hépar mercuriel par voie sèche. Dans de l'hépar alcalin. maintenu en fusion dans un petit vaisseau de fer, il laisse tomber du mercure en pluie fine à travers une peau de chamois ; le produit contient des globules de mercure et de l'œthiops.

Emploi médical. — L'avantage de l'hépar mercuriel solide est de pouvoir être pris intérieurement sous forme de bols.

Le mercure, sous cette forme, dit Navier, à un degré de douceur qui ne se trouve dans aucune des préparations mercurielles connues. De plus, aux propriétés du mercure l'hépar joint celle du soufre; aussi jouit-il de la propriété de guérir beaucoup de maladies de la peau. On l'emploie en bols pour l'usage interne, en pommades à l'extérieur.

Digitized by Google

Chapitre III

L'hépar sulphuris contre-poison multiple [1].

Il faut louer Navier d'avoir, le premier, conçu l'idée d'un antidote multiple capable de neutraliser les effets des poisons minéraux dont les types sont: l'*arsenic*, le *sublimé*, le *plomb*, le vert-de-gris « parce qu'ils sont les plus dangereux et ceux dont l'usage rend les effets plus meurtriers et plus fréquents ». Ce contre-poison, c'est le foie de soufre ; très efficace vis-à-vis des sels de mercure et de plomb, il est inefficace, contrairement à ce que pense Navier, vis-à-vis de l'arsenic.

[1] *Contre-poisons de l'arsenic, du sublimé corrosif, du vert-de-gris et du plomb*, suivis de trois dissertations intitulées :

La première, *Recherches chymiques sur différens moyens de dissoudre le mercure*, etc. ;

La seconde, *Exposition de différens moyens d'unir le mercure au fer*, etc. ;

La troisième, *Nouvelles observations sur l'Ether*, etc.

Par M. Pierre-Toussaint Navier, Docteur en Médecine, Conseiller-Médecin du Roi, pour les maladies épidémiques dans la Province et la généralité de Champagne; correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris, Membre de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Châlons-sur-Marne et de la Société et Correspondance Royale pour les épidémies.

Prix, 4 livres, 10 sous les deux volumes brochés, à Paris, chez la Veuve *Méquignon* et fils, libraires, rue de la Juiverie; Didot le jeune libraire de la Faculté de Médecine, quai des Augustins,

MDCCL XXVII

avec approbation et privilège du Roi.

L'ouvrage est dédié à « Monseigneur Turgot, Ministre d'Etat, ancien Contrôleur général des Finances. »

Digitized by Google

L'idée de Navier était bonne ; elle a été reprise par Mialhe qui, avec raison, remplace le foie de soufre par le sulfure de fer hydraté par Bouchardat, par Duflos, par Jeannel qui formula l'antidote multiple des Hôpitaux militaires.

Lorsqu'on ajoute une solution de foie de soufre à la solution d'un sel métallique, on obtient, en général, un précipité de sulfure métallique et de soufre ; mais, avec certains sels, il se forme un précipité de polysulfure métallique. Il en est ainsi avec les sels de plomb ; on voit se former d'abord le précipité rouge d'un polysulfure, composé instable qui noircit rapidement en se transformant en sulfure de plomb et soufre ; Navier a constaté ce changement de teinte.

Les sulfures métalliques sont dépourvus d'action irritante et, en raison de leur insolubilité, ne peuvent passer dans le sang ; c'est ainsi que l'*hépar sulphuris* neutralise les effets des sels de mercure, de plomb, de cuivre quand ils se trouvent encore dans le canal digestif.

L'arsenic dont parle Navier est l'arsenic blanc (anhydride arsénieux, acide arsénieux) tiré de la mine de cobalt par sublimation ; en solution aqueuse, les sulfures alcalins ne le précipitent que si elle est additionnée d'acide chlorydrique ; ce n'est pas le cas dans les expériences de notre auteur ; il dissout l'hépar dans l'eau bouillante, filtre la solution et la verse dans une solution tiède d'arsenic ; selon lui, il se formerait un précipité de soufre renfermant l'arse-

Digitized by Google

nic sous forme d'une sorte d'orpiment (sulfure d'arsenic). Mais il reconnaît lui-même que la précipitation de l'arsenic n'est pas complète et qu'il en reste une petite quantité en dissolution [1] ; toutefois il ajoute que cette partie dissoute a perdu sa saveur caustique et qu'elle se trouve « considérablement adoucie ». Si, du temps de Navier, on avait su doser l'arsenic avec précision, il aurait reconnu que la plus grande partie, sinon la totalité de ce toxique reste dans la liqueur additionnée d'hépar parce que le trisulfure et le pentasulfure d'arsenic sont solubles dans les sulfures alcalins et ne peuvent être précipités qu'en liqueur acide. Je dois faire remarquer à ce propos que l'acide chlorydrique du suc gastrique doit produire cette précipitation du sulfure d'arsenic, à la condition que la quantité d'hépar ingéré ne soit pas trop considérable ; en tout cas, il est nécessaire de faire boire aux malades, après l'absorption de l'hépar, des boissons acides. Ce qui précède montre que le foie de soufre a, comme antidote de l'acide arsénieux, une efficacité douteuse ; c'est avec raison qu'il a été abandonné pour cet usage.

Navier prépare l'*hépar sulphuris alcalin* qu'il préconise comme antidote en fondant ensemble parties égales de soufre et de sel alcalin de tartre ; il obtient ainsi un mélange de pentasulfure de potassium et de sulfate de potassium.

[1] Il le prouve en concentrant la liqueur et lui ajoutant un excès d'acide vitriolique ; il se forme un magma épais d'un *jaune citron* qui, desséché, lui donne un sublimé d'orpiment.

Digitized by Google

Il donne aussi la préparation de l'*hépar sulphuris calcaire*, *de l'hépar martial par détonation*, *de l'hépar martial* par fusion. Navier prétend que ce dernier agit sur l'arsenic, à la fois par son soufre et par son fer. Pour ne pas prolonger inutilement cet article, je laisse de côté toutes ces variétés d'hépar qui ne me semblent avoir aucun avantage sur l'hépar alcalin. Je termine en disant que notre auteur insiste sur l'utilité d'un règlement qui ordonnerait de tenir en tout temps, dans les pharmacies, de l'hépar sulphurique martial préparé par fusion et que l'on administre sous forme de bols.

Digitized by Google

Chapitre IV

Relation entre le poids des métaux et leur action sur l'économie.

Navier compare les effets du fer, du mercure et de l'or et constate que leur activité est en rapport avec leur *poids*, c'est-à-dire avec leur densité.

Ce rapport existe, non seulement entre les métaux eux-mêmes, mais aussi entre leurs préparations solubles dont il s'occupe presque exclusivement.

L'action des métaux inattaquables ou peu attaquables par les sucs digestifs est bien différente de celle de leurs sels solubles. Ainsi l'or métallique n'est pas toxique alors que ses préparations solubles le sont, le chlorure d'or, par exemple, est un irritant, il paraît coaguler l'albumine ; l'épiderme et les muqueuses fixent rapidement les sels d'or et les réduisent ainsi que le prouve la coloration bleue ou violette que prennent les parties exposées à la lumière. Les sels d'or ne bornent pas leurs effets à cette action locale ; une notable partie est absorbée et éliminée par les urines.

Voici ce que dit Navier de l'action comparée du mercure, de l'or et du fer [1] : le mercure opère de bons effets dans le corps humain par le poids et la

[1] *Nouvelles observations sur l'éther provenant de différentes solutions métalliques nitreuses, etc.*

Digitized by Google

divisibilité de ses globules ; le fer est apte à combattre une infinité de maladies ; l'or, surpassant le mercure et le fer par son poids, doit avoir une action plus efficace que la leur. Mais ces métaux doivent être convenablement divisés, alors ces substances massives, roulant dans les liqueurs animales, enlèvent les obstacles qui dérangeaient les fonctions des viscères. Les préparations salines du mercure et du fer permettent cette division ; pour l'or, Navier préconise son éther d'or dont j'ai dit quelques mots, ainsi que son hépar d'or.

L'or est atténuant et désopilatif.

L'idée de Navier relativement au rapport existant entre le poids des métaux et leur action sur l'économie a été reprise, considérablement étendue et traduite en un langage plus scientifique par Rabuteau [1]. D'une façon générale, ce savant a montré que les métaux sont d'autant plus actifs que leur poids atomique est plus élevé.

[1] A. Rabuteau. *Eléments de Thérapeutique et de Pharmacologie*, 3me édition, p. 15, Paris, 1877.

On voit, du reste, qu'à la simple densité, Rabuteau a substitué le poids atomique, ce qui est bien différent.

Digitized by Google

Liste générale des travaux de Navier

Médecine, Anatomie, Thérapeutique.

1750 *Observation sur une dilatation singulière du gros intestin et du rectum.* Acd. Sc. 1751, H. p. 48.

1751 *Lettres sur quelques observations de pratique et d'anatomie.* Châlons, 1751, in-4°.

— *Lettre sur le péritoine.* Châlons 1751, in-4°.

— *Dissertation sur les lithontripiques ;* communiquée à l'Acad. de Châlons.

1752 *Réplique à la critique ou libelle de M. Aubert, médecin à Chaalons-sur-Marne, dans laquelle on démontre évidemment la fausseté de ses raisonnements sur le Péritoine et sur plusieurs Points essentiels d'Anatomie. Avec une réfutation de son Ecrit sur une maladie qu'il a nommée Noire.* 1 vol. in-12.

Paris, chez Durand, rue St-Jacques, au Griffon. 1752.

— *Dissertation sur les affections scorbutiques.* Paris, 1752.

1755 *Recherches sur les remèdes les plus propres à dissoudre les pierres et les graviers des reins et de la vessie.*

Mercure de France. Mars 1755 (d'après Biographie Châlonnaise).

Digitized by Google

— *Observations théoriques et pratiques sur le ramollissement des os en général, et en particulier sur celui qui a été observé chez la dame Supiot.* Paris, 1755, in-12.

1757 *Mémoire concernant l'effet singulier de la teinture de pavots rouges sur le corps humain,* présenté à l'Acad. Sc. en 1757.

1762 *Sur quelques vertus particulières du baume de Copahu. Gazette de méd.* n° 29, 1762.

— *Observations sur les bons et les mauvais effets du tabac, et sur quelques moyens faciles de lui donner une qualité bienfaisante. Gazette de méd.* n° 5 Juillet 1762.

— *Remarques qui prouvent combien il est important, pour le traitement des maladies, de connaître, dans l'exercice de la médecine, l'action du petit lait sur les sels de seignette et végétal etc. Gazette de méd.* n° 31. Octobre 1762.

1771 *Observations sur le cacao et le chocolat où l'on examine les avantages et les inconvénients qui peuvent résulter de l'usage de ces substances nourricières. Le tout fondé sur l'expérience et sur les recherches analytiques de l'amande du cacao. Suivies de réflexions sur le système de M. Lamure, touchant le battement des artères.* Paris. — P.F. Didot jeune. 1772, in-12.

Digitized by Google

1753 *Observations en forme de lettres sur plusieurs maladies qui ont régné depuis quelques années à Châlons-sur-Marne et dans une partie du Royaume, avec des réflexions sur l'opération des remèdes qui ont été employés pour les guérir.* — 1753.

— *Observations sur les dangers auxquels on s'expose en mangeant des fruits qui n'ont point encore atteint leur degré de maturité, etc.*

Lu à l'Acad. de Châlons-sur-Marne (date inconnue).

— *Mémoire contenant des observations sur l'usage du petit lait, etc.*

Lu à l'Acad. de Châlons (date inconnue).

Epidémiologie.

1753 *Dissertations sur une dysenterie épidémique, sur la petite vérole et sur la rougeole, et sur une fièvre pourprée.* Paris, 1753 — in-12.

1774 *Observations sur la plus redoutable des maladies contagieuses que l'on nomme Peste.*

Envoyées à la Faculté de Médecine de Paris, en 1774, pour le prix de médecine de cette année. Mémoire couronné de l'accessit.

Toxicologie et Hygiène.

1756 *Mémoire sur les fâcheux accidents occasionnés par l'usage d'une plante vénéneuse nommée jusquiame noire, mangée en salade, etc.*

Lu à l'Acad. de Châlons, octobre 1755.

Journal de Méd. Février 1756.

Digitized by Google

1775 *Réflexions sur les dangers des exhumations précipitées et sur les abus des inhumations dans les églises, suivies d'observations sur les plantations d'arbres dans les cimetières.*

Lues à l'Acad. de Châlons en 1751.

Supplément à cet ouvrage en 1767 ; le tout imprimé en 1775, avec plusieurs éditions.

Amsterdam et Paris, chez B. Morin. 1775, in-12.

1777 *Contre-poisons de l'Arsenic, du sublimé corrosif, du verd-de-gris et du plomb,* suivis de trois dissertations intitulées :

La première, Recherches chimiques sur différents moyens de dissoudre le mercure, etc. La seconde, Exposition de différents moyens d'unir le mercure au fer, etc. La troisième, nouvelles observations sur l'éther.

Paris 1777, veuve Méquignon. Didot le Jeune. 2 vol. in-12.

Médecine vétérinaire, Agriculture.

1746 *Dissertation sur la peste vétérinaire de* 1744 *et* 1745.

1756 *Mémoire contenant des recherches économiques sur la manière d'augmenter la production et la végétation des grains dans les terres arides de Champagne.*

Lu à l'Acad. de Châlons, en juin 1756.

Digitized by Google

Eaux minérales.

1774 *De thermis Borboniensibus apud Companos spécimen médico-praticum.*
1774 — in-4°.

— *Notice sur les eaux minérales de Sermaize, de Reims, de Boursault* (date non indiquée).

1757 *Mémoire contenant l'examen et l'analyse de l'eau minérale de Rosnay, située à trois lieues de Reims.*
Communiqé à l'Acad. de Châlons en 1757.

Chimie.

1741 Mémoire contenant la *découverte de l'éther nitreux*, présenté à l'Acad. des Sc. en 1741.
Ce mémoire a été analysé par M. du Hamel, sous le titre :
Deux procédés nouveaux pour obtenir, sans le secours du feu, une liqueur éthérée fort approchante de celle à laquelle M. Frobénius, chimiste allemand, a donné le nom d'éther.
Acad des Sc. 1742. Mém.

1700 *Recherches médico-chymiques sur differens moyens de dissoudre le mercure par l'acide végétal, par l'acide animal et par quelques sels neutres ; avec un examen des avantages que la Médecine pratique peut attendre du mercure sous ces différentes formes.*
Acad. des Sc. M. 19 Mars. 1760.

Digitized by Google

Travail soumis à l'examen de MM. Duhamel du Monceau, Hellot, Barredlin de Montigny. Navier a reproduit ce mémoire dans le t. II de son livre des *Contre-poisons*, etc.

1764 *Exposition de différens moyens d'unir intimement le mercure au fer, et d'une nouvelle méthode de rendre le mercure soluble dans l'eau sans le secours d'aucune espèce d'acide ; avec des réflexions pratiques sur les effets de ces préparations dans différentes maladies.*

Mémoire lu par l'auteur à l'*Acad. des Sc.* le 8 août 1764.

Renvoyé à l'examen de MM. Duhamel du Monceau, Macquert et Baron. *Acad. des Sc.* S. E. (savants étrangers), tome VI, p. 325.

Reproduit par Navier dans le tom. II des *Contre-poisons.*

1774. *Nouvelles observations sur l'éther nitreux provenant de différentes solutions métalliques nitreuses, sur les produits qui en résultent et sur ceux de la solution du mercure dans les acides nitreux et marin, avec des observations sur l'utilité de ces résultats pour la pratique de la médecine.*

Acad. des Sc., 20 décembre 1774. M.

Découverte d'un *éther d'or* avec lequel on peut facilement faire une liqueur entièrement semblable aux fameuses gouttes d'or du général La Motte.

Digitized by Google

Même mémoire ; on y trouve aussi l'*hépar d'or*. Travail renvoyé à l'examen de MM. Bourdelin, Lassone et Lavoisier. Il a été reproduit dans le tome II des *Contre-poisons*.

1774 *Mémoire sur les moyens d'obtenir, par l'union du mercure à l'acide du vinaigre, un sel soyeux d'une grande utilité dans plusieurs maladies.*

Travail présenté à l'Acad. des Sc. en décembre 1774.

Digitized by Google

Digitized by Google

UN ENLUMINEUR RÉMOIS, ALPHONSE LESUEUR

et le Manuscrit des Offices de Saint-Remi son œuvre principale (1855-1887)

Lecture par M. Henri Jadart, membre titulaire.

Un jeune artiste, dessinateur rémois, mort en 1887, a disparu sans avoir pu donner un plein essor à son talent. Il a cependant laissé une œuvre de grand mérite, un manuscrit enluminé des *Offices de Saint-Remi*, daté de 1886, conservé au presbytère de cette paroisse et qui offrira de plus en plus d'intérêt pour les souvenirs qu'il contient de la grande église en ruines. En effet, il y a peint des vues du monument sous un aspect très saisissant et des images de ses œuvres d'art et de sa décoration intérieure, si mutilées par la guerre.

Avant de communiquer à l'Académie le relevé de ce livre précieux, pris sur l'original à la cure de Saint-Remi le 27 Janvier 1921, il me faut dire un mot de l'auteur et d'autres œuvres de lui qui courraient risque d'être oubliées, ayant subi pour la plupart les désastres du bombardement (1914-1918).

La plus intéressante pour nous est un dessin représentant le vitrail Renaissance de l'ancienne église Saint-André, replacé dans la nouvelle, à la fenêtre voisine de la porte latérale, et atteint par le ca-

Digitized by Google

non allemand dès le 4 septembre 1914. On y voyait le Baptême de Notre-Seigneur, avec la scène de *Saint Paul bêchant et son disciple Apollon arrosant*, accompagné d'un texte de l'Ecriture et d'une mention des donateurs du vitrail en 1560. La figure de l'ensemble nous en est conservée dans une publication de l'Académie [1]. Heureusement l'œuvre survit dans sa reproduction au volume du *Répertoire*. Un exemplaire colorié en était aussi encadré dans la salle des séances de l'Académie à l'archevêché, et a péri dans l'incendie du 19 septembre 1914. Le don de l'original qui nous en avait été fait par l'auteur en 1886, perpétue sa mémoire, de même qu'un autre dessin que j'ai gardé de lui représentant l'épitaphe de Pierre Pineau à la Cathédrale (XVIe siècle) [2].

Une autre œuvre de lui se trouvait à Saint-Remi, chapelle de Saint-Timothée ou des Reliques ; c'était la châsse de reliques de Saint-Nicaise en forme d'édicule, copiée sur le modèle de la célèbre église par le constructeur Julien Lepage, décorée et peinte par Lesueur. Elle ne reparaîtra pas sur son socle resté en place ; on avait cru la préserver en

[1] *Répertoire archéologique, Paroisses de Reims*, 1889, p. 112, planche lithographiée d'après le dessin de Lesueur ; un exemplaire colorié se trouve dans ma collection.

[2] Pierre tombale avec effigie à l'entrée de la chapelle du Rosaire reproduite d'après le dessin de Lesueur que je conserve en original dans mon exemplaire relié des *Inscriptions de Notre-Dame de Reims*, 1907, p. 54, *Extrait des travaux de l'Académie*, t. CXVIII.

Digitized by Google

1918 en la déposant derrière l'orgue : elle aurait été incendiée avec lui [1].

Une œuvre d'un genre différent, une peinture sur toile, est aussi connue de lui : *Vue des bords de la Vesle à Muizon*. Elle a été bombardée au domicile d'un de ses amis dans le quartier de Saint-Remi.

Enfant de ce quartier, Alphonse Lesueur ne l'avait pas quitté et se montrait fidèle à toutes les réunions de jeunesse et aux séances du patronage paroissial. Il habitait avec sa mère rue St-Sixte, n° 15, et, tout jeune, avait trouvé du travail à la maison Bulteau au faubourg de Laon, si connue alors pour la fabrication des vitraux et de la sculpture d'église. Ses goûts artistiques avaient été développés par les conseils de M. Charles Givelet et l'habileté de dessinateur de M. Hippolyte Bulteau. Le talent de l'élève atteignit bientôt celui du maître, et il fut si remarqué des connaisseurs que l'idée de lui confier un travail de longue haleine se réalisait de 1882 à 1886.

C'est au livre des *Offices de Saint-Remi* pour lequel rien ne fut négligé comme recherches et comme

[1] Elle avait été mise d'abord en sûreté dans un escalier de l'abside. Relation de M. le Curé de Saint-Remi en 1921 : il croit cette œuvre d'art détruite. Au contraire MM. Deneux et Sainsaulieu, architectes des Beaux Arts, la croient ou l'espèrent sauvée comme ayant été transportée hors de Reims, en 1918, avec d'autres œuvres d'art de l'église. Il faut donc d'après eux, attendre le retour de toutes les œuvres d'art des divers dépôts où elles ont été envoyées, avant de se prononcer.

Digitized by Google

soins minutieux, que la main de l'enlumineur et du calligraphe fut consacrée pendant quatre ans, jusqu'à la fin de sa vie. Il est mort le 19 Janvier 1887, presque sans avoir cessé son travail qui avait été si méritoire dans sa courte existence [1].

On peut juger maintenant, après trente-cinq ans de durée, de la valeur du manuscrit. Il conserve un éclat resplendissant une netteté de caractères, une finesse de décoration que le temps ne pourra qu'embellir de sa patine. Revêtu dès 1876 d'une belle et simple reliure pleine en maroquin poli, timbrée des armes de Saint-Remi avec un fer exécuté spécialement sur un modèle du XVIIe siècle [2], il est renfermé dans un solide étui : la préservation du volume était donc comme garantie durant les transports que la guerre allait rendre nécessaires. Après avoir échappé aux premiers risques du bombardement, il fut, en effet, emporté en 1918 jusqu'à Orléans par M. le Curé de Saint-Remi, et ramené par lui à Reims dès la libération.

Il est temps de donner l'abrégé de la description que j'en ai prise et dont l'Académie aura le texte entier dans ses archives sur un cahier spécial.

[1] *Etat civil de Reims.* Décès du 19 janvier 1887, Lesueur, Alphonse-Victor, fils de défunt Thomas Lesueur, peintre sur verre, né à Reims le 31 juillet 1855, y demeurant rue St-Sixte, 15.

[2] Ce fer (6 × 5 cent) est entre mes mains ; il provient de M. Charles Givelet, qui fut le promoteur du manuscrit et assuma tous les frais, avec le concours de M. Hippolyte Bulteau pour le plan.

Digitized by Google

Le manuscrit compte 62 feuillets en papier parcheminé, tous remplis sauf trois en tête et trois à la fin du volume restés en blanc. Il mesure 0 m. 34 de hauteur sur 0 m. 26 de largeur. Au dos de la reliure, on lit IN FESTIS S^ti REMIGII. Le titre (f° 5) porte pareillement en latin l'indication : DE OFFICIIS SANCTI REMIGII... en neuf lignes ; puis, à la suite d'une dédicace (f° 6) en vingt lignes, encadrée d'un riche portique, commence l'office des Vêpres du 13 Janvier qui se continue jusqu'au folio 22 ; là commence celui du 1er Octobre qui va jusqu'à la fin, avec une suite d'oraisons annexées dans des décorations analogues.

Mais ces textes liturgiques, accompagnés de leur notation sont entrecoupés de planches offrant, comme je l'ai déjà dit des vues du monument et des motifs très variés tirés de son ornementation. La liste seule en remplirait ici plusieurs pages. C'est dans cette abondance de sujets que résident le grand attrait du manuscrit et sa valeur vraiment historique autant qu'artistique pour Reims.

Reims, le 7 Mars 1921.

INSCRIPTIONS

Extraits du Manuscrit de Saint-Remi (1882-86).

Titre : *De officiis Sancti Remigii, Remorum archiepiscopi et patroni, ad usum Pontificis in basilica Sancti Remigii Remensis, necnon orationes*

Digitized by Google

pro diversis (Armes de la basilique). *Remis*, MDCCC LXXXII, (f° 5).

Dédicace : *Deo optimo maximo, beatæ virgini Deiparæ, necnon Sancto Remigio, Remorum archiepiscopo et patrono, hujus basilicæ titulari, Volumen istud ab Hippolyto Bulteau inventum et ab Alphonso Lesueur, olim in eâdem ecclesiâ puero chorali, nunc autem ibidem parochiano, scriptum et pictum ; continens quæ solemniter decantari solent in utroque festo ejusdem venerandi Prœsulis, Archiepiscopo Remorum præsidente, anno reparatæ salutis* M.DCCC. LXXXVI. *Benedicto-Maria, cardinali Langenieux, sedem Remensem tenente ; Ludovico Baye, Basilicæ rectore ; Claudio Leconte, summo fabricæ administratore ; humillimus cliens Carolus Givelet, libens offerebat.*

Inscription du Reliquaire de Saint Nicaise, peint par Alphonse Lesueur (1885).

Hæc Capsa continens ossa S^ti^ Nicasii, Remensis Episcopi et Martyris, facta fuit anno 1885 *ad formam percelebris Ecclesiæ Abbatialis ejusdem S^ti^ Nicasii, anno* 1229 *inceptæ, ab anno* 1799 *ad annum* 1819 *eversæ. Sancte Nicasi, ora pro nobis.*

Digitized by Google

LES ARCHIVES ANCIENNES DE RILLY-LA-MONTAGNE

La Notice, publiée en 1912, sur *Rilly et Chigny au moyen âge* [1] est composée uniquement à l'aide des archives seigneuriales. En énumérant jadis les communes de l'arrondissement de Reims qui possédaient des archives anciennes, M. Demaison avait signalé Rilly [2] mais il n'avait trouvé à la mairie que quelques pièces de procédure du XVIe siècle et les autres semblaient perdues. La remise en ordre de la mairie, après la guerre, a heureusement permis de retrouver à peu près tout ce qui existait au XVIIIe siècle et quelques pièces entrées en 1827. Il y a donc lieu de compléter notre Notice à l'aide des archives communales.

Nous publierons ou analyserons plus loin tous les documents antérieurs à 1500. Les renseignements qu'ils fournissent, complétés par l'étude des textes un peu postérieurs, ajoutent quelques précisions sur la vie de la communauté, sur la condition des petits nobles qui détenaient une partie de la seigneurie et enfin sur la noblesse maternelle en Champagne.

La communauté possédait divers biens, dont elle fournit, en 1472, une déclaration aux commissaires du Roi sur les francs-fiefs et nouveaux apprêts [3]. Les biens communaux se composaient alors d'une

[1] Extr. du tome CXXXI des *Travaux de l'Académie de Reims*.

[2] L. Demaison. — *Les Archives de la commune d'Hermonville antérieures à 1790*, Reims, 1890, in-8°, p. 5.

[3] Documents, VI.

Digitized by Google

place appelée la gravière, de deux pressoirs et d'un four. L'abbaye de Saint-Remi de Reims en avait concédé la jouissance aux habitants moyennant un cens annuel de quatorze deniers parisis.

Le droit de *persouillage*, comme on disait à Rilly, était perçu au profit de la communauté sur ceux qui usaient du pressoir et rapportait environ quarante sols parisis par an. Le tenancier du four acquittait les quatorze deniers envers l'abbaye, fournissait le bois nécessaire au chauffage du four et percevait pour son compte le droit de fournage. C'est le seul exemple de four communal dans la seigneurie de Saint-Remi, tandis que les pressoirs communaux n'y sont pas rares.

Four et pressoirs existaient de longue date en 1460, comme on le verra plus loin. Un troisième pressoir fut édifié entre 1472 et 1508. A cette dernière date les habitants obtinrent de l'abbé la permission d'établir le quatrième [1]. C'est probablement celui qu'ils s'engagèrent, le 5 octobre 1509, à construire dans un délai de trois ans [2]. Le seigneur du fief de la Fortelle, Erard du Bois, devait leur fournir à cet effet trente pièces de bois ; en revanche il pouvait user du pressoir, en payant comme les autres le droit de persouillage.

La possession des biens communaux était souvent menacée par les agents royaux, toujours enclins à

[1] G. Robert. — *Rilly et Chigny au moyen âge*, p. 54.

[2] Arch. comm. de Rilly. L'emplacement indiqué est « au haut du village, à roye du chemin de la ville et des aisemens ». C'est le pressoir installé au n° 170 du plan de 1782, à l'angle du chemin de G. C, et de la rue du Chêne. Les deux pressoirs de 1472 étaient à l'angle de la Grand-Rue et de la rue du Pressoir (n° 104). Le 5e pressoir, bâti en 1541, était à l'angle de la Grand-Rue et de la rue Tritan (n° 61).

Digitized by Google

percevoir les droits d'amortissement. En 1460, un sergent royal vint faire commandement aux habitants, de par les Trésoriers de France, de mettre hors de leurs mains, le four et les deux pressoirs. Les habitants, qui les tenaient à cens « de si longtemps qu'il n'est mémoire du contraire », firent opposition. Le sergent ayant refusé de recevoir leur opposition, ils adressèrent une requête à la Chambre du Trésor. Par commission de celle-ci, le sergent et le procureur du Roi furent, en effet, ajournés à comparaître par devant elle, le 13 février 1461, pour voir recevoir les habitants à opposition [1]. On ne sait si ces derniers durent financer ou non, mais ils conservèrent les biens en litige.

Ils en fournirent, le 30 janvier 1472, une déclaration aux commissaires sur les francs-fiefs et nouveaux acquêts dans les élections de Reims et de Châlons. Le même jour, ils obtinrent, moyennant 15 livres tournois, des lettres d'amortissement pour vingt ans. En 1480-1481, les commissaires au bailliage de Vermandois les maintinrent en possession des biens amortis [2]. Le 20 mars 1490, les commissaires au même bailliage, après paiement de 6 livres 8 sols, amortirent les biens communaux pour une nouvelle période de vingt ans à l'expiration de celle en cours [3].

Les habitants de Rilly jouissaient de droits d'usage dans les bâtis dès le XIIe siècle au moins. Entre 1182 et 1198 la communauté en régla l'exercice avec

[1] *Documents*, III.

[2] *Documents*, VIII.

[3] *Documents*, X.

Digitized by Google

le chevalier Payen, propriétaire du fond. La moitié du bois resta comme de coûtume abandonnée à la libre jouissance des habitants. L'autre moitié fut mise en réserve pour être vendue, quand elle serait bonne à couper, au commun profit de Payen et des habitants. Tout habitant pouvait saisir les délinquants dans la réserve. Il recevait alors quatre deniers, tandis que le chevalier percevait deux sous comme amende. Si le coupable en était à son cinquième délit et refusait l'amende, le chevalier pouvait le punir plus sévèrement selon son bon plaisir. Cet accord fut confirmé par l'abbé de Saint-Rémi, Simon [1].

Les bâtis étaient situés partie sur la seigneurie de Saint-Remi, partie sur la seigneurie de Louvois. Le tout était dans la gruerie des comtes de Champagne ou de la seigneurie d'Epernay, démembrée du domaine comtal. Aux mutations des seigneurs ou des officiers forestiers les bâtis étaient souvent saisis et la communauté devait exhiber ses titres pour en obtenir mainlevée. Nous ne connaissions qu'une mainlevée, du 3 avril 1517, par le maître des eaux et forêts d'Epernay. Les archives communales permettent d'en signaler quatre autres de 1460, 1467, 1483 et 1497 [2].

L'adduction des eaux intéressait également tous les habitants et procurait à la communauté l'occasion d'agir. Le 16 avril 1506, les habitants achetèrent à Jean Blanchebarbe le jeune la chute des eaux du pressoir communal sur sa propriété. Ils

1 *Documents*, I.

2 *Documents*, II, IV, IX et XI.

Digitized by Google

s'engagèrent à remettre son toit en bon état et lui versèrent six livres tournois pour le principal et cinq sous pour le vin du marché [1]. Le 5 avril 1507, ils achetèrent la chute des eaux du pressoir sur Antoine Dilly pour cinq livres cinq sous tournois au principal et douze sous pour le vin ; ils devaient couvrir le mur mitoyen et construire une goutte de trois pieds.

Le village était surtout alimenté par la fontaine Saint-Remi, qui sourd dans les bâtis. Les habitants auraient voulu en capter toute l'eau, d'où conflit avec Erard du Bois devant le bailli de Vitry ou son lieutenant au siège de Châtillon-sur-Marne. Les parties finirent par s'accorder le 5 octobre 1509. Il fut convenu qu'Erard aurait le quart ou le cinquième de l'eau débitée par la fontaine Saint-Remi. On plaça au lieudit *le Plain* une pièce de chêne fourchue, destinée à dériver une partie du courant vers la maison du Bois [2].

Cette activité communale permet d'étudier l'organisation administrative du village. L'abbé de Saint-Remi était, comme on sait, représenté par un prévot et par un maire. Jean Frizon était prévôt « es villes de Rilly et Chaingny » en 1507, tandis que Nicolas Robilart était maire « es villes de Rilly et Chaingny » en 1506. C'est devant leur lieutenant commun, Jean Chauvel, et sous le sceau de la mairie que sont passées les deux ventes des eaux. La vente de 1507 a lieu en outre en présence « d'Estienne Jehannart, eschevin feustable, et Jehan Mignolet le jeune, eschevin par nous fait à la main ». Le premier est un

1 Arch. comm. de Rilly, ainsi que la vente suivante.

2 Arch. comm. de Rilly.

Digitized by Google

échevin en fonctions, tandis que le second est désigné par le lieutenant pour remplacer en la circonstance le deuxième échevin absent. Tous ces officiers sont communs à Rilly et à Chigny, comme nous l'avons déjà constaté, et ne représentent pas la communauté.

Il est à croire que les décisions intéressant celle-ci étaient prises dans des assemblées générales, mais l'accord du 5 octobre 1509 offre seul une énumération d'habitants au nombre de dix-sept seulement. D'ordinaire la communauté est représentée dans l'exécution par deux de ses membres. En 1460, Jean Lepitre et Perrinet Le Moine sont désignés comme « bourgeois et habitans ». En 1472, Jeannon Coquo et Perrinet Beaumont sont qualifiés « habitans ». En 1490, Jean Chauvet et Jean Poulet sont « gouverneurs dudit Rilly ». Le 16 avril 1506, Jean Poulain et Guillaume Lacouille sont « procureurs des habitans » et le 6 avril 1507 ils sont dits « procureurs et gouverneurs » ; de même Jean Preudhomme et Adam Herbais le 5 octobre 1509. Rien n''indique qu'ils sont mandatés spécialement pour chaque affaire et les deux mêmes se retrouvent à un an de distance, en 1506 et 1507.

Nous avons déjà vu les gouverneurs intervenir au nom des habitants en 1519 et 1541 [1]. Mais il n'est jamais fait allusion à leur élection périodique et l'on ne sait trop s'ils sont des agents permanents ou temporaires. Le terme de *gouverneur* désigne parfois aussi les coûtres ou marguilliers et justement ceux de Rilly ne sont pas nommés avant le XVIIe siècle.

G. Robert. — *Rilly et Chigny au moyen âge*, p. 12.

Digitized by Google

malgré l'abondance des textes. La communauté, privée de représentants permanents pour les affaires séculières, aurait utilisé ceux qu'elle possédait pour les affaires de la paroisse. Les coûtres représenteront d'ailleurs de nombreuses communautés à la réformation de la coûtume de Vermandois en 1556 [1].

L'établissement de la taille royale contribua, comme la jouissance de biens communaux et de droits usagers, à développer la vie communale. Les élus se contentaient de fixer la somme totale imposée au village. La répartition et la perception en incombaient aux habitants, qui élisaient, à cet effet, des asséeurs et des collecteurs. En 1466 les élus de Reims taxèrent la communauté de Rilly à 64 livres 10 sols tournois et mandèrent aux habitants « d'asseoir et imposer a chacun sa quotité et porcion selon sa faculté, le fort portant le faible. Lesquelz habitans eussent esleu entre eulx certainnes personnes d'icelle ville pour faire ladicte assiette ». La répartition faite, Jean Duchâtel fut élu collecteur et assura la perception [2].

Cette imposition amena un conflit qui jette quelque lumière sur la condition de la petite noblesse locale. On sait que les seigneurs de Louvois possédaient une partie du terroir de Rilly, où deux petits fiefs relevaient d'eux. Celui de la Fortelle ou des Ternigaux était tenu en 1353 et 1367 par Colesson Hubert, écuyer qui servit la reine Jeanne d'Evreux à Brie-Comte-Robert. Il passa ensuite à sa veuve

[1] Varin. — *Arch., lég. de la ville de Reims, Coutumes*, p, 910.

[2] *Documents*, V.

Digitized by Google

Jeanne et à ses enfants, dont l'un Jean Hubert est connu par un aveu de 1404. Rose, sœur de Jean, épousa un roturier nommé Perrot Gauchelet. Elle en eut un fils Jean Gauchelet, plus connu sous le nom de Jean du Bois, parce que la maison féodale, sise au-dessous des bâtis, était appelée la maison du Bois [1].

Jean détenait le fief en 1446, peut-être depuis longtemps. Il aurait servi, si on l'en croit, dans les armées royales sous les ordres du damoiseau de Commercy Robert 1er de Sarrebrück, seigneur de Louvois et par conséquent son suzerain. Il aurait participé aux sièges de Compiègne, Lagny, Courlandon et Dieppe. Retiré après les guerres à la maison du Bois et n'ayant pas de quoi vivre, il « s'était entremis du fait de labourage et d'un peu de marchandise » pour gagner honnêtement sa vie. Il avait mieux aimé contribuer aux tailles du roi comme les autres paysans que d'être contraint à mendier son pain. Il rétablit ainsi ses affaires et résolut de vivre désormais noblement. Déjà sexagénaire, il n'avait pu, disait-il, prendre part aux dernières guerres, mais il avait envoyé son fils servir à sa place. En conséquence il se fit relever de sa dérogeance par lettres patentes du 12 mai 1466.

Les habitants de Rilly, qui l'avaient vu vivre comme eux et prétendaient que ses ascendants avaient vécu de même, l'imposèrent à la taille de 1466 pour 40 sols parisis. Le collecteur Jean Duchatel le fit

[1] Malgre le voisinage et l'homonymie, cette famille ne doit donc pas être confondue avec la branche cadette de la Maison de Roucy. Ce que nous avons dit dans *Rilly et Chigny*, pp. 7 et 8, sur cette famille est rectifié ici à l'aide des renseignements tirés de *Documents*, V.

Digitized by Google

saisir pour les trois termes échus montant à 30 sols, et sur son opposition le fit ajourner devant les élus de Reims. La sentence définitive fut rendue le 6 février 1468, plusieurs mois après la mort de Jean, dont la cause avait été reprise par l'un de ses fils, Etienne du Bois, le 26 septembre 1467. Les élus déclarèrent que Jean n'avait pas prouvé tous les faits nécessaires à sa cause. Ils refusèrent d'entériner ses lettres patentes, le déclarèrent taillable et le déboutèrent de son opposition. Etienne du Bois appela, puis renonça à son appel huit jours après [1].

Il vécut sans doute en gentilhomme et ses héritiers finirent par obtenir gain de cause, non sans peine. En 1509, les habitants de Rilly étaient en procès devant l'élection de Reims avec Erard du Bois, qu'ils avaient de nouveau imposé à la taille et dont ils contestaient la noblesse. Finalement ils renoncèrent au procès et reconnurent qu'Erard devait être exempt de toute taille « ainsi qu'il a faict par ci-devant ».

Le principal intérêt de la sentence de 1468 est d'établir la persistance de la noblesse maternelle en Champagne. Contrairement à l'opinion d'Anatole de Barthélémy, M. Guilhiermoz a établi qu'en Champagne, au début du XIVe siècle, la noblesse se transmettait par les femmes et même, semble-t-il, ne se transmettait que par les femmes [2]. Comme il le remarquait, si on voit l'un des plaideurs alléguer une coutume et une coutume à ce point capitale en

[1] Pour tout ce qui précède voir *Documents*, V.

[2] P. Guilhiermoz. — *Un nouveau texte relatif à la noblesse maternelle en Champagne*, Paris, 1889. in-8° (Extrait de la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, année 1889, pp. 509-536).

Digitized by Google

l'espèce que sans elle sa prétention manquerait de toute base, et si cependant la partie adverse l'accepte purement et simplement, on doit conclure que cette coûtume est incontestée.

C'est précisément le cas dans le procès de 1468. Pour établir sa prétention, Jean du Bois expose « qu'il est né et extraict de noble lignée de toute ancienneté du costé de sa mère et que selon l'usage et coustume de la dicte conté de Champaigne... il est et doit estre tenu et reputé pour noble, tout ainsy comme s'il feust né et abstraict de noble lignée du costé de son père », qu'il a vécu noblement et servi toute sa jeunesse dans les troupes royales, qu'après avoir dérogé il entend vivre noblement et que le roi l'a relevé de cette dérogeance passagère.

Les élus reconnurent que Jean était issu de mère noble, né au comté de Champagne, et que d'après la coûtume locale il devait être réputé noble. Ils lui donnèrent tort parce qu'il n'avait pas suffisamment prouvé les autres faits nécesaires à sa cause, c'est-à-dire le fait d'avoir vécu noblement et servi le roi en armes. Les lettres patentes subordonnaient, en effet, la grâce royale à l'exactitude des faits allégués.

Quant aux habitants de Rilly, ils s'efforcent d'établir que la mère de Jean n'était pas noble, mais issue de laboureurs et gens mécaniques, ainsi que le père de la dite Rose : que le défendeur est né en la ville de Rilly, qui est du bailliage de Vermandois, et non dans les termes du bailliage de Vitry : enfin qu'il n'a jamais vécu noblement, mais s'est entremis d'ouvrages mécaniques contraires à l'état de noblesse. Ils contestent donc la noblesse de Rose Hubert et fei-

Digitized by Google

gnent d'ignorer que si la seigneurie de Saint-Remi était bien en Vermandois, les fiefs de Louvois par contre étaient en Vitry. Ils essayent d'établir que la coutume de Champagne n'est pas applicable à Jean, mais ils ne contestent pas le contenu de cette coutume.

En un mot, le juge et les deux adversaires étaient d'accord pour admettre l'existence de la noblesse maternelle en Champagne. Toutefois, d'après Jean du Bois, cette noblesse n'était acquise qu'aux enfants « nez de femme noble et de père franc homme, non maculé de servitute » ; en général la servitude du père n'était pas considérée comme un obstacle.

En outre, les expressions prêtées à Jean du Bois [1], comme l'argument tiré de la filiation paternelle de Rose par les habitants, contrastent avec l'insistance du texte publié par M. Guilhiermoz à n'invoquer que la filiation maternelle à l'infini. On doit en conclure que le principe de la noblesse paternelle avait gagné du terrain en Champagne depuis 1322 et que les deux noblesses coexistaient au xve siècle. Bientôt la noblesse maternelle sera supplantée et réduite à la faculté de tenir les fiefs maternels.

GASTON ROBERT.

---

1. « Comme s'il feust né et abstraict de noble lignée du costé de son père ».

Digitized by Google

DOCUMENTS

I

1182-1198

Accord entre Payen, chevalier, et la communauté de Rilly sur la jouissance des bâtis.

Chirographe jadis scellé sur double queue de parch.

Notum sit tam presentibus quam futuris quod cum Paganus miles, cognomine Bayleine, in villa de Rillei nemus quoddam quod vulgariter dicitur batyz obtineret, in quo ejusdem ville mansionarii usuarium habebant, placuit tam eidem militi quam eisdem mansionariis partem ejusdem batyz ut solitum erat communitati ville exponere, reliquam vero partem in forestam communiter reservare, tali inserta conditione quod jam dicti militis omnis erit justicia de forisfactis foreste. Et si quis mansionariorum aliquem in jam dicta foresta ad forisfactum deprehenderit, quatuor denarios de emendatione forisfacti habebit, miles vero duos solidos, Juraverunt tamen tam sepedictus miles quam ceteri homines se nullum deprehensuros ibidem nisi justa de causa. Si vero quis in eodem forisfacto sepius deprehensus fuerit videlicet usque quinquies et emendare noluerit, acriori vindicte juxta beneplacitum militis prenominati subjacebit. Cum autem eadem foresta[1] ad incidendum et vendendum erit idonea, media pars erit mansionariorum reliqua militis, et cum incisa vel vendita fuerit iterum ad comunem custodiam devolvetur. Hoc statu-

1 Ms : *eandem forestam.*

Digitized by Google

tum est in presentia domni Symonis, abbatis Sancti Remigii qui apensione sigilli sui utramque partem hujus cyrographi confirmavit. Hoc autem tam miles quam homines jure hereditario possidebunt. Hujus rei testes sunt Wido hospitarius, Johannes Corbel, Boso et Hugo capellani, Odo de Sarceio ; de laicis Girardus de Viler, Druardus, filius Eustachii, Johannes filius Garini, Girardus de Sancto Thimotheo, Sibilla uxor Pagani et filii Richerus, qui juravit, et Milo[1] et omnes filie hoc pariter laudaverunt ; qui nascentur hoc jurabunt[2].

II

1460, 18 février

Sentence du maître des eaux et forêts d'Epernay, donnant mainlevée aux habitants de Rilly de leurs bâtis et usages.

Copie insérée dans la déclaration du 6 juin 1467 (Voir pièce IV).

A tous ceulx qui ces présentes lettres verront ou orront Nicolas Lefèvre, lieutenant à Reims de noble homme et sage maistre Pierre Descaves, notaire et secrétaire de messeigneurs les ducs d'Orléans et conte[3] d'Angoulesme, maistre et enquesteur des eaues et forêts de mes dits seigneurs en touttes leurs terres et seigneuries de Champaigne et Brie en la prevosté d'Esparnay et boys des montaignes de Reims et en leurs villes et pays d'environ, salut. Comme par cry publique fait à la requeste de mes dits seigneurs

[1] Payen est donc le père de Richer de Rilly et Milon de Selles, nommés en 1220, et c'est le plus ancien seigneur laïque de Rilly.

[2] Cette charte et une copie de la sentence du 3 avril 1516 ont été adressées au maire de Rilly en 1827, par l'archiviste de la Marne Bouquet. Elles devaient être dans le fonds de Louvois.

[3] *Conte* est rétabli d'après la copie de Thiérion-Maillefer, quoique notre texte reproduise la copie de Lemoine.

Digitized by Google

tous les boys, usages, bathys, pasquis, et pasturages que disoient avoir les habitants et parrochians de la ville de Rilly jusques ad ce que d'iceulx droits qu'ils se disoient tenir de mes dits seigneurs et en leur grarie, justice et seignourie ils nous eussent fait duement apparoir, et soit ainsi que aujourd'huy se soient traiz par devers nous au dit Reims, nous illeques tenans les jours du dit maistre des eaues et forets, Jehan Lepitre l'ainsné et Périnet Le Moine, bourgeois et habitans du dit Rilly, les quels tant par lettres comme par tesmoings dignes de foi nous aient duement fait apparoir pour et ou nom des dits habitans de Rilly qu'ils ont plusieurs boys, bastys, pasquis et pasturages au dit Rilly et aux boys des dittes montaignes en la grarie des dits seigneurs, ez quels ils et chacun d'eulx peuvent aller et venir copper et abastre boys a la hache, a la serpe et a tous aultres instrumens et en touttes saisons, excepté le temps des serches[1] tant seulement, y faucher, fauciller, fener herbes, l'appliquer a leur prouffit et tout ce vendre ou echanger les ung aux autres sans mesuser, et aussi y mener paistre et pasturer leurs bestes et tous autres bestaux quelconques. Pourquoi nous, vu et oy ce que dit est, du consentement expres de Me Henry Le Membru, substitut a Reims du procureur de mon dit seigneur, eu sur ce advis et conseil avecques plusieurs notables conseillers estans ad ces presens jours la main de mes dits seigneurs, qui mise et assise estoit aux dits bois, usages, basthis, pasquis et pasturages, avons levé et osté, levons et ostons a pur et a plein et les avons habandonné et habandonnons de en user sans mesuser par la maniere dessus dicte jusques ad ce que par le dit maistre des eaues ou son lieutenant par le conseil de

1 Sans doute le temps où l'on ramasse les glands, faines, etc. La *cerche du gland* est mentionnée dans le dictionnaire de Godefroid.

Digitized by Google

mes dits seigneurs en soit autrement ordonné. Si donnons en mandement au sergent qui la ditte saisine a faict et a tous autres officiers et subjects de mes dits seigneurs, prions et requerons autres que de nostre presente mainlevée laissent et sueffrent joyr et user les dits habitans sans pour ce leur faire ou bailler aucun empeschement. Donné à Reims soubs nostre seel le second jour des dits jours par nous illecques tenus le 17e jour de février l'an mil quatre cent cinquante nuef. Ainsy signé J. Davidis.

III

1461, 2 Janvier

Commission de la Chambre du Trésor pour ajourner Jean Louvet et autres à la requête des habitants de Rilly.

Orig. scellé d'un sceau plaqué de cire rouge.

Les conseillers du roy nostre sire sur le fait de la justice de son Trésor à Paris à l'uissier dudit Trésor ou au premier sergent royal qui sur ce sera requis salut. Veue par nous le requeste cy atachée[1], a nous faicte et baillée de la partie des manans et habitans de la ville et parroisse de Rilly en la montaigne de Reims, et pour les causes contenues en icelle nous vous mandons et commectons par ces presentes que vous adjournez Jehan Louvet, sergent royal, et autres dont requis serez a certain et compectant jour par

[1] Cette requête a disparu. Le début en a été transcrit dans un inventaire ms des archives comm. (fin du XVIIIe s.) conservé à la mairie de Rilly, qui nous a fait connaître l'objet du litige.

Digitized by Google

devant nous en la chambre et auditoire dudit Trésor ou Palais a Paris, pour aporter lettres et exploix par vertu desquelx ilz ont fait ou fait faire ausdiz supplians les commandemens contenuz en ladicte requeste et pour veoir recevoir iceulx supplians a opposicion à l'encontre desdiz commandemens, se receuz y doivent estre, respondre, procéder et aler avant en oultre selon raison, en nous certiffiant souffisamment audit jour de tout ce que fait en aurez. De ce faire vous donnons pouoir, mandons et commandons a tous les justiciers, officiers et subgetz du roy nostre dit seigneur que a vous en ce faisant obéissent et entendent diligemment. Donné a Paris le IIme jour de janvier, l'an mil CCCC soixante[1].

J. Debailly.

IV

1467, 6 Juin

Nicolas Lefèvre, lieutenant à Reims de Pierre Descaves, maître des eaux et forêts pour la comtesse d'Angoulème, vu la mainlevée de 1460 et les relations de Guyot Grantraoul, Perresson Laignelet et Gillet d'Athis, sergents ordinaires de la dite dame, de Jehan Le Gressier, arpenteur, et Colin Gringault, sergent commis des montagnes de Reims, donne mainlevée

[1] A cette pièce sont attachés un exploit de Jehan Guillaume, sergent royal en la prévôté de Laon, ajournant Jehan Louvet (28 janvier 1461) et un exploit de Philippe de Billy, sergent des requêtes du Palais, ajournant le procureur de la chambre du Trésor, à comparaître devant cette chambre (11 février 1451). Les deux ajournements sont pour le 13 février.

Digitized by Google

aux habitants de Rilly de leurs batis, saisis après la mort du comte d'Angoulème à la requête de Collinet Leleux, procureur de la comtesse à Epernay, et de son substitut à Reims.

Copie du XVIIIe s. par Thiérion-Maillefer, secrétaire du roi à la chancellerie du Conseil supérieur d'Artois. — Copie du 12 floréal an VI par C. Lemoine ci-devant archiviste dans la commune de Reims.

V

1468, 6 Février

Sentence des élus de Reims condamnant Erard du Bois à payer la taille, dont il se prétendait exempt à cause de sa noblesse maternelle et bien qu'il n'eût pas toujours vécu noblement.

Orig: scellé de cire rouge sur double queue de parch.

A tous ceulx qui ces présentes lettres verront ou orront les esleuz de par le roy nostre sire sur le fait des aides ordonnez pour la guerre es ville et élection de Reims, commissaires du roy nostre dit seigneur en ceste partie, salut. Comme des le mois de juing l'an mil CCCC soixante six proces feust meu et pendant par devant nous en nostre court et auditoire audit Reims entre les manans et habitans de la ville de Rilly en la montaigne de Reims, comme ayans prins la cause et poursuitte d'icelle pour et ou nom de Jehan du Chastel, colecteur ou commis a recevoir des habitans et demourans en ladicte ville de Rilly leur quotité et porcion de l'ayde ou impost ordonné par icellui seigneur estre mis sus, imposé et levé es dictes ville

Digitized by Google

et élection de Reims pour le paiement et soulde des gaiges et ordonnance des gens de guerre de l'ordonnance dudit seigneur pour ung an commençant le premier jour du mois de janvier mil CCCC soixante cincq et fenissant le derrenier jour de decembre ensuyant mil CCCC soixante six, requerant execucion et demandeur d'une part, et feu Jehan du Bois, lors demourant a Rilly, opposant et deffendeur d'autre part, et les dictes parties comparens par devant nous en jugement en nostre dicte court et auditoire après demande faicte par icellui Jehan du Chastel ou nom que dessus demandeur audit Jehan du Bois deffendeur de la somme de trente solz parisis sur la somme de quarante solz parisis, a quoy il disoit icellui deffendeur avoir esté assiz et imposé comme habitant et demourant en ladicte ville de Rilly pour sa quotité et porcion dudit aide et impost pour ledit an, et dont execucion avoit esté faicte sur icellui deffendeur pour trois quars dudit an qui estoient escheuz et passez, montans a trente solz parisis, en requerant préalablement par icellui demandeur que le dit deffendeur payast et feust contrainct à paier et baillier par maniere de provision audit colecteur demandeur ladicte somme de trente solz parisis, veu les lettres du roy nostre dit seigneur par vertu desquelles ledit aide et impost avoit esté assiz et imposé es dictes villes et élection pour ledit an, se icellui deffendeur vouloit aucunement delayer ou contrarier. Sur quoy, veu par nous les demande et requeste dudit colecteur, ensemble les lettres royaulx, eust par nous esté appoinctié que icellui deffendeur paieroit et bailleroit par maniere de provision audit colecteur demandeur ladicte somme de trente solz parisis, sur quoy icellui deffendeur eust protesté de la repeter demander et ravoir quant temps et lieu seroit, pour certaines causes et raisons qu'il avoit intencion de dire et proposer au princi-

Digitized by Google

pal d'icelle cause quant besoing seroit. Ce fait, icellui Jehan du Bois deffendeur eust monstré, exhibé et mis par devers la court certainnes lettres royaulx par lui impetrées, données à Baugency le douziesme jour du mois de may oudit an mil CCCC soixante six, et d'icelles requis l'enterinement, desquelles la teneur s'ensuit.

Loys, par la grace de Dieu roy de France, aux bailliz de Vermendois et de Victry, aux esleuz sur le fait de noz aides ordonnez pour la guerre es ville et élection de Reims et a tous noz autres justiciers et a leurs lieux-tenans ou commis salut. Receue avons l'umble supplicacion de nostre amé Jehan du Bois, escuier, natif du pays de Champaigne, contenant qu'il est né et extraict de noble lignée de toute ancienneté du costé de sa mère, et que selon l'usage et coustume de ladicte conté de Champaigne, gardez et observez de toute ancienneté et de tel et si long temps qu'il n'est memoire du contraire, il est et doit estre tenu et reputé pour noble tout ainsy comme s'il feust né et abstraict de noble lignée du costé de son père, lequel estoit franche personne, non maculé d'aucune tache de servitute. En ensuyant la nature et condicion de laquelle noblesse il a usé tout le temps de sa jeunesse et s'est occupé ou fait de la guerre soubz nostre amé et feal cousin le seigneur de Commercy et autres qui tousjours sans varier ont tenu nostre party et jusques a ce que les guerres ont cessé en nostre royaume quinze ou vingt ans a ou environ, depuis lequel temps, pour ce que ledit suppliant venoit sur son ancien aage et ne pouoit plus bonnement suyvre lesdictes guerres, il s'est retraict et entremis du fait de labourage et d'un peu de marchandise, pour avoir sa vie honnestement, pendant lequel temps il a esté content et mieulx amé de contribuer avec les autres habitans des lieux ou il a demouré a

Digitized by Google

noz tailles et subsides que laissier le fait de son dit labourage, sans lequel il fust demouré en grant povreté ou en voye de mandier sa vie. Au moyen duquel labourage et des peinnes et travaulx qu'il a prins a faire valoir et accroistre le sien il s'est remiz suz et a augmenté sa chevance telement que a présent il nous pourroit encores bien servir et nous eust servy en ces derrenieres guerres comme personne noble, se n'estoit son ancien aage qui est sexagenaire et deffaillance de sa puissance corporelle. Et neantmoins en lieu de lui a envoyé en nostre dit service son filz naturel et légitime, jeune homme fort et puissant, monté et armé souffisamment a ses despens soubz vous, bailly de Victry, audit lieu de Victry, comme il dit, et si a intencion et voulenté de entretenir doresenavant son dit filz pour lui en estat souffisant pour nous servir quant besoing sera et de vivre noblement comme les autres nobles dudit pays. Mais il doubte que on le vueille contraindre a continuer de contribuer a nos dictes tailles et subsides, comme il a fait par cy devant soubz umbre de ce qu'il a fait et continué par aucun temps fait de labourage et contribué durant ledit temps pour sa quotité et porcion a nos dictes tailles et subsides, par quoy il seroit en aventure de perdre a tousjours maiz le previleige de l'estat de sa dicte noblesse, se par nous ne lui estoit sur ce pourveu de remedde convenable. Requerant humblement que attendu ce que dit est et que par nécessité et povreté il a délaissié la poursuitte des dictes guerres et nostre service, aussy que en demonstrant son bon vouloir et loyaulté il a envoyé son dit filz a ses despens en nostre dit service durant ces dictes derrenieres guerres et divisions, il nous plaise sur ce lui pourveoir dudit remede. Pourquoy nous, ces choses considerées, vous mandons et commectons par ces presentes et a chacun de vous premier sur ce requis, si comme a lui

Digitized by Google

appartendra, en commectant se mestier est, que se, appellez ceulx qui pour ce feront a appeller, il vous appert ledit suppliant estre né et extraict de noble lignée du costé de sa mere et que par ce selon la coustume et usage de nostre dit pays et conté de Champaigne il soit et doit estre reputé pour personne noble comme s'il estoit attraict de nobles parens [des] deux costez, aussy qu'il vive noblement sans soy mesler ne entremettre de fait de marchandise ne d'autre chose derogant a estat de noblesse, pareillement qu'il ait servy feu nostre très chier seigneur et pere et nous es dictes premieres guerres et aussi envoyé son dit filz en nostre service au temps desdictes derrenieres guerres et divisions a l'encontre de noz adversaires ou des choses dessus dictes tant que souffire doye, vous ou dit cas icellui suppliant faictes, souffrez et laissez joir et user paisiblement dudit previleige de noblesse comme joyssent les autres nobles de nostre dit pays et conté de Champaigne, sans le asseoir ne souffrir estre assiz ou imposé ne le contraindre a contribuer a nos dictes tailles et impostz, et se assiz et imposé y estoit pour le temps qu'il a vesquu noblement et servy ou fait servir comme dit est le faictes rayer et rabatre des dictes tailles et impostz en le tenant et faisant du tout tenir quicte et paisible d'iceulx comme les autres nobles de nostre dit pays, en contraingnant ou faisant contraindre a ce faire et souffrir tous ceulx qu'il appartendra et feront a contraindre par toutes voyes et manières deues et raisonnables, en faisant en cas de débat entre les parties, icelles oyes, raison et justice, car ainsi nous plaist il estre fait, nonobstant les payemens et contribucions autreffoiz faictes par ledit suppliant a nos dictes tailles et impostz durant le temps qu'il n'a pas vesquu noblement ne maintenu estat de noblesse, que ne lui voulons nuyre ne prejudicier pour

Digitized by Google

le temps avenir et dont en temps que mestier est nous l'avons relevé et relevons de grace especial par ces presentes et quelzconques lettres surreptices impetrées ou a impetrer a ce contraires. Mandons et commandons a tous noz justiciers, officiers et subjectz que a vous et chacun de vous voz commis et deputez en ce faisant obeissent et entendent diligemment. Donné à Baugency le XIIe jour de may l'an de grace mil CCCC soixante six et de nostre regne le cincquiesme. Ainsi signé : par le roy a la relacion du conseil J. Le Roy.

Et apres la recepcion desdictes lettres royaulx et lecture d'icelles faicte enjugement en la presence dudit colecteur, icellui colecteur eust requis et lui eust esté donné et ottroyé terme et delay pour les choses dessus dictes denuncier et signiffier ausdiz habitans de Rilly a certain jour ensuyant. Auquel jour, apres evocacion d'icelle cause en la presence dudit deffendeur, maistre Henry Le Membru, ou nom et comme procureur desdiz habitans fondé de lettres de procuracion faictes et passées soubz le seel de la baillie de Vermendois a Laon estably de par le roy nostre sire, desquelles il fist apparoir, eust prins la cause et poursuitte d'icelle pour ledit Jehan du Chastel ou nom qu'il procedoit demandeur, a quoy il eust esté receu et icellui du Chastel mis hors de court et de procès. Ce fait, de la partie desdiz habitans eust esté requis et leur eust esté donné et ottroyé jour pour veoir lesdictes lettres royaulx dudit Jehan du Bois deffendeur, afin de icelles impugner, contredire et debatre, se bon leur sembloit, et en oultre proceder comme raison donroit a certain jour ensuyant. Auquel jour, après narracion faicte de la partie desdiz habitans demandeurs des demande et requeste qui avoient esté faictes par ledit Jehan du Chastel et de l'appoinctement dessus dit fait

Digitized by Google

a l'encontre dudit Jehan du Bois deffendeur, par iceulx demandeurs eust esté tendu afin qu'il feust par nous dit, jugié et pronuncé par nostre sentence jugement et par droit que a bonne et juste cause icellui deffendeur comme habitant et demourant en ladicte ville de Rilly avec et comme les autres habitans d'icelle ville contribuables aux aides et tailles du roy nostre sire avoit esté assis et imposé pour et a cause de l'aide et impost dont dessus est faicte mencion et pour sa quotité et porcion d'icellui aide a la somme de quarante solz parisis, qui estoit pour chacun terme dix solz parisis et dont exécucion avoit esté faicte sur luy a la requeste dudit colecteur pour les trois premiers termes dudit an montans a trente solz parisis, que a tort, sans cause et contre raison icelluy deffendeur avoit contredit et reffusé a paier ladicte somme et s'estoit opposé à l'encontre d'icelle execucion et pour ce feust sa dicte opposicion dicte non valable, du moins non recevable, et en feust fourcloz et debouté pour les causes et raisons cy apres declairées, nonobstant sa dicte opposicion et nonobstant aussi le contenu en ses dictes lettres royaulx, et feust icelle execucion habandonnée a parfaire pour ladicte somme de trente solz parisis, et avec ce feust icellui deffendeur dit et declairié estre et devoir demourer contribuable ausdiz aides et tailles du roy nostre dit seigneur comme l'un des autres habitans d'icelle ville de Rilly, et par consequant en tant que mestier seroit feussent ses dictes lettres royaulx dictes et declairées subreptices ou orreptices, pour avoir par icelles, saulve l'honneur d'un chacun donné faulx a entendre et par ce inciviles et desraisonnables et ne lui feussent enterinées, et oultre plus feust icellui deffendeur dit et declairié homme non noble et de posté, non extraict de noble lignée ne de nobles parens, non avoir vescu noblement ne poursuy les armes et par ce non devoir joir

Digitized by Google

des previleiges de noblesse comme joyssoient et avoient acoustumé de joir les nobles de ce royaume, ou autres telles demande fins et conclusions une ou pluiseurs feussent faictes et adjugées a iceulx demandeurs que raison donroit, par protestacion toutesfoiz que par chose qu'ilz deissent ilz n'entendoient aucun injurier, maiz seulement pour servir et valoir a leur intencion et respondre au contenu desdictes lettres royaulx dudit deffendeur et non autrement. Et pour leurs dictes fins obtenir eussent dit et proposé iceulx demandeurs que le roy nostre dit seigneur par ses lettres patentes a nous adreçans nous avoit mandé, commis et ordonné mettre suz, imposer et faire lever es dictes ville et election de Reims pour l'année dessus declairée certaine somme de deniers, tant pour le payement et soulde de vint sept lances fournies de l'ordonnance d'icellui seigneur comme autres ses affaires, ainsi que plus a plain estoit faicte mencion es dictes lettres, lesquelles et le contenu en icelles ilz proposoient et ramenoient a fait. Et entre autres choses contenoient les dictes lettres que icellui seigneur avoit voulu et ordonné asseoir imposer et contribuer audit aide ou impost toutes manieres de gens lays exemps et non exemps, previleigiez et non previleigiez, excepté toutesfoiz gens d'eglise, nobles vivans noblement, poursuyant les armes et non marchandans et autres exprimez et declairiez es dictes lettres royaulx. Disoient oultre que en ensuyant et pour mettre a execucion lesdictes lettres selon la voulenté et ordonnance du roy nostre dit seigneur eussions mandé et ordonné ausdiz habitans de Rilly demandeurs de getter asseoir imposer et lever sur eulx la somme de soixante quatre livres dix solz tournois, a quoy les avions tauxez et imposez pour leur quotité et porcion dudit aide et impost pour ledit an, et mandé icelle somme asseoir et imposer sur eulx a

Digitized by Google

chacun sa quotité et porcion selon sa faculté, le fort portant le faible, Lesquelz habitans, en obeissant ausdiz mandement et ordonnance eussent esleu entre eulx certainnes personnes d'icelle ville pour faire ladicte assiette et impost, laquelle eust par eulx esté faicte et y eust ledit deffendeur comme habitant et demourant en icelle ville esté assiz et imposé pour sa quotité et porcion dudit aide et impost pour ledit an a ladicte somme de quarante solz parisis, c'est assavoir pour chacun terme dix solz parisis et audit impost demander, cueillir, lever et recevoir de chacun habitant sa quotité et porcion eust esté esleu, commis et ordonné colecteur ledit Jehan du Chastel, qui en eust prins la charge. Et pour ce que le dit Jehan du Bois deffendeur avoit contredit et reffusé a paier et baillier audit colecteur sa dicte quotité et porcion et aux termes sur ce ordonnez icellui colecteur le avoit fait contraindre et exécuter par certain sergent royal pour la somme de trente solz parisis pour trois termes escheuz et passez a cause d'icellui aide et impost. A l'encontre de laquelle execucion et contrainte icellui Jehan du Bois se feust opposé et pour dire les causes de son opposicion et en oultre proceder comme raison donroit lui eust par ledit sergent esté donné et assigné jour par devant nous en nostre court et auditoire audit Reims a certain jour ensuyant. Auquel jour ou autre d'icellui deppendent et continué, lesdictes parties comparens en jugement, de la partie d'iceulx demandeurs eussent esté dictes, proposées et ramenées a fait les choses dessus dictes et sur ce prins leurs conclusions telles que dessus est dit, offrans a prouver de leurs faiz tant qu'il souffiroit pour leur intencion obtenir et demandans despens, dommages et interestz a l'encontre dudit deffendeur. Et de la partie d'icellui deffendeur eust esté tendu a fin qu'il feust par nous dit et jugié

Digitized by Google

que a tort, sans cause et contre raison il avoit esté assiz et imposé a la taille ou aide et impost dont dessus est faicte mencion et sans cause executé et par consequant que a bonne et juste cause il s'estoit opposé a l'encontre d'icelle execucion, par quoy s'ensuyoit que les lettres royaulx par lui impetrées et dont dessus est faicte [mencion] estoient civiles et raisonnables, bien et deuement obtenues et lui devoient estre enterinées, et en ce faisant qu'il feust par nous dit et declairié noble, nez et astrait de noble lignie, joyssant et qui devoit joir des previleiges de noblesse et par conséquant franc, quicte, immun et exempt de toutes tailles et subsides, mesmement de l'aide et impost dont dessus est faicte mencion et de tous autres semblables et que les deniers par lui payez ou bailliez par maniere de provision ou nampt par vertu de nostre appoinctement lui feussent renduz et restituez et l'execucion sur lui faicte mise au neant aux fraiz et despens desdiz demandeurs ou du moins feust déclairié exempt pour le temps avenir de semblables tailles et subsides ou autres conclusions raisonnables une ou pluiseurs lui feussent adjugées telles que raison donroit et qu'il apparroit devoir estre fait par le demené de ce present procès, offrant a prouver de ses faiz tant qu'il souffiroit et demandant despens, dommaiges et interestz à l'encontre desdiz demandeurs. Et pour icelles fins et conclusions obtenir eust dit et proposé icellui deffendeur que selon les usaiges et coustumes tous notoires et notoirement gardez et observez ou bailliage de Vitry, mesmement es prevostez de Chastillon sur Marne et Esparnay, qui estoient de l'ancien ressort dudit bailliage, et en pluiseurs autres lieux de Champaigne enfans nez de femmes nobles et de père franc homme non maculé de servitute, supposé qu'il ne feust pas noble se pouoient et leur loisoit dire et porter nobles en

Digitized by Google

ensuyant la condicion de leur mère et pour telz estoient tenuz et reputez tant en jugement comme dehors et si joyssoient de tous previleiges de noblesse, comme se nez estoient et procreez de pere et mere nobles, et avoit icelle coustume lieu ou dit conté de Champaigne et es lieux dessus diz quant telz enfans estoient nez et procreez de femme noble en loyal mariage es termes dudit bailliage de Vitry et es prevostez de Chastillon, Esparnay et autres prevostez voisines et telz estoient les usages tous notoires et notoirement gardez et observez es dictes prevostez et en avoient esté rendues et donnés pluiseurs sentences en jugement contradictoire au prouffit de pluiseurs ainsy nez de femmes nobles de tel et si long temps qu'il n'estoit memoire du contraire et que ladicte coustume estoit tenue et reputée toute notoire oudit pays. Et ces choses presupposées, disoit le dit deffendeur que vray estoit que damoiselle Roze, fille de feu Coleçon Hubert escuier, avoit esté conjoincte par mariage avec Perrot Gauchelet et du mariage d'iceulx estoient yssus Jehan Gauchelet dit du Bois, deffendeur dessus nommé et pour leur filz naturel et légitime avoit esté tenuz et reputez de tous ceulx qui de lui avoient eu congnoissance et que ledit feu Coleçon Hubert, père a ladicte Roze et mere dudit deffendeur, en son vivant estoit homme noble, pour tel tenu et reputé de tous ceulx qui le congnoissoient, maintenant estat de noblesse et vivant noblement et que tout son temps comme escuier et homme noble s'estoit occupez ou service de la royne Jehanne, qui pour lors tenoit son estat a Brie Conte Robert. Oultre disoit icellui deffendeur que ledit feu Coleçon Hubert, Jehan Hubert, son fils, frère a la mere dudit deffendeur, et ledit deffendeur aussi comme gens nobles avoient tousjours tenu et occupé oudit conté de Champaigne terres nobles et feodales, ce qui ne

Digitized by Google

leur eust esté souffert s'ilz n'eussent esté nobles selon l'usage et coustume dudit pays, et que ladicte Roze, mere dudit deffendeur, et ledit Coleçon Hubert avoient eu pluiseurs nobles parens prochains et linagiers chevaliers et escuiers, qui estoit vray signe et demonstrance qu'ilz estoient nez et astraiz de noble ligne. Disoit oultre icellui deffendeur qu'il avoit esté nez oudit conté de Champaigne, ou bailliage de Vitry, es termes de la prevosté d'Esparnay, de l'ancien ressort dudit bailliage de Vitry, et par ce selon la coustume dessus alleguée il devoit estre censé, tenu et reputé homme noble et devoit ensuir la condicion de ladicte Roze sa mère, et que ledit Perrot son père et ladicte Roze sa mère constant leur mariage ou la pluspart du temps d'icellui avoient demouré et tenu leur residence et demourance en la maison en laquelle avoit aussi demouré et demouroit ledit deffendeur, assise pres de ladicte ville de Rilly, appellée ou nommée la maison du bois, et en icelle ledit deffendeur avoit esté nez et y avoit tousjours tenu sa residence et demourance comme avoient fait ses diz pere et mere et pareillement y avoient esté nez et procreez tous leurs autres enfans comme en leur vray domicile, et vray estoit que ladicte maison du bois, en laquelle avoit esté nez icellui deffendeur comme dit est, et toutes les appartenances d'icelle maison estoient fiefz et terres nobles tenues et mouvans du seigneur de Commarcy a cause de sa chastellenie et seignourie de Louvoyes et en arriere fief de la chastellenie et seignourie d'Esparnay et a ceste cause ledit Coleçon Hubert, ayeul dudit deffendeur a cause de ladicte Roze sa femme (*sic*) et ledit deffendeur avoient tousjours esté vassaulx et feodaulx de mon dit seigneur de Commarcy comme gens nobles, et autrement n'estoit a croire que on les eust

Digitized by Google

receuz en foy et hommage pour ledit fief. Disoit oultre icellui deffendeur que depuis le temps qu'il avoit eu congnoissance et en ensuyant la condicion de sa dicte mere pour la plus grant partie de son temps il avoit poursuy les armes ou service du roy nostre sire, tant du roy derrenier trespassé, que Dieu absoille, comme du roy nostre sire a present regnant en pluiseurs armées soubz et en la compaignie dudit seigneur de Commarcy, duquel il estoit vassal comme dit est, tant a lever les sieges de Compiengny et de Ligny sur Marne, à Courlandon pres de Reims comme a Dyeppe[1] e ten plusieurs autres armées contre les ennemis et adversaires de ce royaume, sans ce qu'il eust oncques esté en armée contraire au roy nostre dit seigneur. Et depuis les autres guerres cessées et qu'il avoit pleu au roy nostre dit seigneur mettre ordonnance et provision en ses pays, ledit deffendeur s'estoit retraict en son dit hostel de la maison du Bois et pour ce qu'il estoit povre gentilhomme et qu'il n'avoit pas bien de quoy vivre, s'estoit entremis de fait de labourage pour avoir sa vie honnestement, par quoy avoit esté contrainct de contribuer avec les autres habitans de ladicte ville de Rilly. Et neantmoins quant il avoit pleu au roy nostre dit seigneur de mander ses vassaulx pour aler en son service, icellui deffendeur, qui estoit sexagenaire et plus, avoit envoyé ung sien filz, homme fort et puissant, monté et armé souffisamment et a ses fraiz et despens ou service du roy nostre dit seigneur en la ville de Vitry soubz et en la compaignie de monseigneur le bailly dudit Vitry et selon ce que le Roy

1 Robert I de Sarrebruck, seigneur de Commercy-haut, assista en effet au siège de Dieppe en 1445 (C. E. Dumont, *Histoire de la ville et des Seigneurs de Commercy*, t. I, p. 261). Courlandon (Marne, canton de Fismes), possédait un château *Compiengny* et *Ligny-sur-Marne* ne peuvent guère être identifiés qu'avec Compiègne et Lagny, dont Jean du Bois parlerait par oui-dire.

Digitized by Google

nostre dit seigneur le vouloit et mandoit, par quoy apparoit clerement que l'en le pouoit et devoit jugier et declairier estre homme noble et qui devoit jouir des previleiges de noblesse, comme faisoient les autres nobles de ce royaume et dudit conté de Champaigne. Maiz pour ce que soubz umbre de ce que icellui deffendeur avoit voulu contribuer avec les autres habitans de ladicte ville de Rilly a paier tailles pour le roy nostre sire durant le temps qu'il n'avoit poursuy les armes et qu'il s'estoit entremis du fait de labourage, jassoit ce que a ce il ne feust tenus et qu'il n'eust fait chose derogant a l'estat de noblesse, neantmoins pour doubte que on ne lui voulsist obicier ce que dit est il avoit bien voulu avoir et obtenir du roy nostre dit seigneur le benefice contenu en ses dictes lettres, afin de obtenir plus legierement ses fins et que lesdiz demandeurs n'eussent cause de lui obicier ne dire chose a lui contraire pour l'estat de sa dicte noblesse, tendant pour ce aux fins par lui dessus quises. Lesdiz demandeurs en repliquant disans au contraire et que en proposant ou allegant par sa genealogie ou partie d'icelle pour parvenir aux fins par lui quises, il n'avoit pas dit, nommé ne declairié sa genealogie, ensemble les estas de ses predecesseurs comme faire le devoit affin que partie adverse feust certainne et qu'elle se peust informer et deliberer en soy se ainsi estoit ou non ou qu'elle voulsist aucune chose dire, proposer ou alleguer au contraire et par ce ne devoit avoir esté oy ne receu a ce a proposer par usage, stiles et coustumes notoires, et que combien que icellui deffendeur eust tout son temps ou partie d'icellui vescu non noblement et non joyssant des previleiges de noblesse maiz comme homme de posté et comme les autres de ladicte ville de Rilli payans aides et tailles

Digitized by Google

eust esté assiz et imposé comme les années precedens, neantmoins il n'avoit declairié ne allegué entierement sa genealogie ne de ce fait aucune protestacion, mais avoit presenté ses dictes lettres royaulx et d'icelles requis l'enterinement, par quoy lesdiz demandeurs n'avoient eu faculté ne pouoir de aucune chose dire contre son estat. Et pour ce eussent dit et proposé iceulx demandeurs que lesdictes lettres royaulx impetrées par ledit deffendeur par son donner a entendre et contre verité devoient estre dictes surreptices et ne lui devoient estre enterinées, car il n'estoit nez ne extraict de noble lignie d'ancienneté du costé de sa mere, car sa dicte mere avoit esté tenue et reputée femme non noble et de posté, venue et yssue de gens non nobles, laboureurs et gens mecaniques, non vivans noblement, ne poursuyans les guerres, armées et assemblées du roy nostre dit seigneur, maiz s'estoit entretenue en tous estas et manieres, et pareillement le pere d'elle comme les autres gens non nobles demourans en ladicte ville de Rilly excerçans et faisans faiz et negociacions mecaniques de marchandise et de labeur et avoient tousjours demouré en ladicte ville de Rilly, qui estoit du bailliage de Vermendois, et y avoit esté nez ledit deffendeur et non pas es termes du bailliage de Vitry et prevosté d'Esparnay comme l'avoit proposé ledit deffendeur, lequel comme dessus est dit n'avoit vescu noblement ne poursy les armes, maiz s'estoit entremis de labourer, marchander, conduire et mener chevaulx et faire autres operacions et ouvrages mecaniques contraires a l'estat de noblesse. Tendans pour ce aux fins par eulx dessus quises, offrans a prouver de leurs faiz tant q'il souffiroit pour obtenir a leur intencion et demandans despens a l'encontre dudit deffendeur. Icellui deffendeur disant au

Digitized by Google

contraire et ne lui eust esté neccessité d'avoir aucune grace du roy nostre dit seigneur s'il eust fait toutes les choses requises a l'estat de noblesse, maiz ledit seigneur l'en avoit relevé pour les causes et par la manière contenue en ses dictes lettres royaulx dessus transcriptes, concluant comme dessus, offrant a prouver de ses faiz tant qu'il souffiroit pour obtenir son intencion et demandant despens a l'encontre desdiz demandeurs. Et pour ce icelles parties oyes eussent par nous esté appoinctées a apporter et baillier par escript par devers la court leurs diz faiz, causes, raisons et propos a certain jour ensuyant. Auquel jour [ou] autre d'icellui deppendent et continué lesdictes parties eussent baillié et mis en court leurs diz faiz par escript et depuis accordé leurs escriptures pour plaidoiées et non vrayes. Et pour ce que en leurs dictes escriptures tant d'un costé comme d'autre avoit faiz desirans preuve, icelles parties eussent esté appoinctées a les prouver et pour ce faire leur eussent esté deputez commissaires de leur consentement, donnez et ottroyez pluiseurs termes et delaiz pour faire et parfaire leurs enquestes. Pendans lesquelz delays lesdictes parties chacune a sa diligence eussent produit fait jurer oir et examiner pluiseurs tesmoings tant en tourbe comme en particulier et eussent leurs dicts et depposicions esté mises et redigées par escript es enquestes desdictes parties et parmy ce eussent conclud en preuve quant a tesmoings et leur eust esté donné et ottroyé terme et delay pour produire et mettre en forme de preuve lettres, tiltres et enseignemens par escript a certain jour ensuyant. Et a la requeste desdictes parties eust par nous esté decerné que des lettres et tiltres qu'ilz produiroient et metteroient en forme de preuve seroient faiz vidimus ou transcrips colacionnez

Digitized by Google

aux originaulx present partie, foy seroit adjoustée comme ausdiz originaulx et iceulx originaulx renduz aux parties se ravoir les vouloient. Et pendant le delay dessus dit ledit deffendeur eust produit et mis en forme de preuve en icelle cause a l'encontre desdiz demandeurs pluiseurs lettres et tiltres par escript. Et ce fait, par lesdictes parties eust esté conclud en toutes preuves quant au principal d'icelle cause et leur eust esté donné terme et delay pour baillier reproches et contredictz, se baillier en vouloient, a certain jour ensuyant. Auquel jour ou autre d'icellui deppendent et continué lesdictes parties eussent baillié par escript par devers la court leurs reproches et contredictz tant d'un costé comme d'autre et depuis eussent baillié salvacions sur iceulx reproches et contredictz. Et pour ce que es diz reproches et contredictz et aussi es salvacions d'icelles parties tant d'un costé comme d'autre avoit faiz desirans preuves eussent esté appoinctiez a prouver lesdiz faiz et pour ce faire leur eussent esté donnez et octroyez termes et delaiz souffisans. Pendans lesquelz lesdiz demandeurs et aussi ledit deffendeur eussent produit, fait jurer oir et examiner sur les faiz desirans preuve de leurs diz reproches, contredictz et salvacions pluiseurs tesmoingz et leurs dictz et depposicions esté mises et redigées par escript en leurs enquestes sur ce faictes. Et avec ce icellui deffendeur eust produit et mis en forme de preuve pluiseurs lettres et arremens de la court espirituelle de Reims sur les faiz contenuz en ses reproches. Apres lesquelles enquestes et productions de lettres ainsy faictes, par lesdictes parties eust esté conclud en toutes preuves et leur eust esté donné et assigné jour a retourner en court par devant nous pour veoir rapporter et mettre en court leurs enquestes et proces

Digitized by Google

qui estoient par devers les commissaires et scribes en icelle cause a certain jour ensuyant, qui par continuacions escheut le samedi vint sixiesme jour de septembre mil CCCC soixante sept. Maiz par avant ledit jour et pendant le temps et terme de rapporter et mettre en court leurs dictes enquestes et proces ledit Jehan du Bois deffendeur soit alé de vie a trespas, delaissié seurvivans aucuns ses enfans et entre les autres Estienne du Bois, son filz naturel et légitime. Lequel comparant en jugement par devant nous ledit XXVIe jour de septembre, en la présence desdiz demandeurs ou de leur procureur, et après evocacion d'icelle cause icellui Estienne eust dit et declairié qu'il estoit et se disoit et portoit heritier a plain et simplement dudit feu Jehan du Bois, son père, requerant estre receu a reprendre ceste presente cause et proces avec les [arreme]ns d'icellui a l'encontre desdiz demandeurs en l'estat que ladicte cause estoit au jour du trespas dudit deffunct son pere, a quoy il eust esté receu. Et au seurplus ausdictes parties eust esté donné et assigné jour a retourner en court par devant nous a certain jour ensuyant pour proceder et aler avant en ladicte cause ainsi que raison donroit. Auquel jour apres les proces et enquestes desdictes parties rapportez en court et [par] nous receuz pour jugier et que par lesdictes parties fut conclud sur tout leur dit proces et requis droit et jugement leur estre par nous sur ce fait, a icelles parties ait esté donné et assigné jour a retourner en court par devant nous pour oir droit sur leur proces a certain jour qui tant par continuacions comme autrement est escheu a huy. Savoir faisons que aujourduy lesdictes parties comparans par devant nous en jugement, c'est assavoir lesdiz habitans de Rilly demandeurs par maistre Jehan Bourguet leur procureur

Digitized by Google

d'une part et ledit Estienne du Bois deffendeur par maistre Nicole Jaquemin son procureur d'autre part, postulans et requerans avoir droit sur leur dit proces, apres evocacion d'icelle cause, veu par nous ledit proces, c'est assavoir les demande, deffenses, requestes et conclusions desdictes parties, les lettres royaulx impetrées par ledit feu Jehan du Bois, les enquestes et depposicions des tesmoings produiz, oys et examinez pour chacune desdictes parties, avec les lettres, tiltres et enseignemens par escript par elles produictes, ensemble leurs reproches et salvacions et enquestes sur icelles et tout ce qui faisoit a veoir et considerer en ceste partie, eu sur tout conseil, advis et deliberacion aux saiges, nous par nostre sentence, jugement et par droit avons dit et jugié, disons et jugons que jassoit ce que ledit feu Jehan du Bois ait souffisamment prouvé qu'il feust yssu de mere noble, nez ou conté de Champaigne et que par la coustume dudit conté gens illecq natifz et yssus de mere noble soient et doivent estre tenuz et reputez pour nobles personnes, touteffoiz pour ce que ledit Jehan du Bois n'a pas souffisamment prouvé les autres faiz a lui neccessaires a prouver en ceste partie, nous n'avons eu cause de lui enteriner ses dictes lettres royaulx selon leur forme et teneur, maiz nonobstant icelles avons cause de dire et jugier, disons et jugons par nostre dicte sentence que a bonne et juste cause il a esté assis et imposé a la taille et impost pour l'année dont question et mencion est faicte en ce present proces et a bonne et juste cause contrainct et executé pour la somme de trente solz parisis pour les trois termes de son impost dudit an, que a tort et contre raison il s'est a ce opposé et nonobstant son opposicion icelle execucion avons habandonnée et habandonnons a par-

Digitized by Google

faire pour le payement d'icelle somme de trente solz parisis, se payée n'a esté. Et si avons condempné et condempnons ledit Estienne du Bois, filz et heritier dudit feu Jehan du Bois, qui en ce nom a reprins les arremens du proces de son dit pere es despens d'iceulx demandeurs raisonnablement faiz en ceste presente cause et proces, la taxacion d'iceulx reservée par devers nous, dont ledit maistre Nicole Jaquemin, procureur dudit Estienne du Bois, appella. En tesmoing de ce nous avons seellé ces presentes lettres de deux de noz seaulx. Ce fut fait en jugement le samedi sixiesme jour de fevrier, l'an mil CCCC soixante sept.

(*D'une autre écriture :*) le samedi XIIIe jour dudit mois de fevrier, ledit maistre Nicole Jaquemin, procureur dudit Estienne du Bois, renonça a ladicte appellacion. GALUS.

VI

1472, 30 Janvier

Déclaration des biens communaux de Rilly fournie par les habitants aux commissaires royaux sur les francs-fiefs et nouveaux acquêts.

Orig. attaché aux lettres d'amortissement du même jour.

S'ensuit la declaration des heritages, possessions et drois que ont, tiennent, possident et occuppent les manens et habitans et communauté de la ville de Rilly en la Montainne de Reims, que baillent lesdis habitans a mess^rs^ les commissaires ordonnez par le roy nostre sire sur le fait des admortissemens, francs fiefz et nouveaulz acquestz es elections de

Digitized by Google

Reims et Chaalons, en ensuyant les commendemens a eulz fais et pour obeyr et obtemperer a iceulx, soubz les protestations de y adjouster, corrigier et amender se mestier est et autres acoustumées.

Et premier une place assise en ladicte ville de Rilly, en lieu dit en la grand rue, tenant a Pernet Perruche et Colesson La Coulle d'une part au lez devers Villers Allerant, aboutissant par le devant au chemin publicque et par derriere a Jehan du Chastel, en laquelle place sont construiz et edifiez deux pressoirs appartenans a icelle communaulté et ung four, tout dessoubz ung toict couvert de tuilles. Lesquelx place et pressoirs sont chargiez chacun an envers mess^rs^ les religieux abbé et couvent de Saint Remy de Reims, seigneurs temporelz dudit Rilly, en la somme de quatorze deniers parisis de cens. Et ne puet l'en ou pourroit au vray declairer ne assigner la valeur pour chacun an desdis pressoirs, pour ce que en iceulx souvent et comme par chacun an y surviennent et occurrent grandes fortunes et reparations, tant par pourriture que lesdis pressoirs sont fichez en terre comme aussi par la stérilité et petite qualité des vins, ainsi qu'il a esté veu et qui puet et seult venir, et par communes années l'une supportant l'autre, eue considération aux choses et charges dessus dictes, peulent lesdis pressoirs sans les autres fortunes de feu et perilz fortuneux [valoir] la somme de quarrante solz parisis.

Et au regard dudit four lesdis habitans le baillent a celui qui le veult prendre et ont acoustumé le baillier en deschargent par le preneur lesdis habitans de ladicte somme de quatorze deniers parisis ed cent envers lesdis religieux dont lesdis pressoirs sont chargiez et en soingnant et ministrant le bois et es pines neccessaires a chauffer ledit four, lesquelx ha

Digitized by Google

bitans paient le droit de fournage au fournier ainsi qu'il est acoustumé de faire, et n'est ledit four d'autre proffit ausdis habitans.

Item ont lesdis habitans leur usage en une certainne place appellée la Graviere, dessoubz et derriere les -dis pressoirs en tyrant audit Villers Allerant, qui est du tout inutile excepté qu'ilz y ont ceste aisance que par icelle ilz y wident et transportent les immundices de ladicte ville aux champs et aucunes foiz y prennent ung petit de greve pour besongnier et faire ouvrer en leurs edifices et murailles, combien que tres peu souvent, et n'ont lesdis habitans autres possessions ou heritages a eulx ou ladicte communauté appartenans. Et lesquelx heritages leur appartiennent passez sont deux cens ans ou autre long temps, mais ilz en ont perdu les enseingnemens par le fait de la guerre et fortunes d'icelle, par quoy n'en sçauroient pour le present aucune chose monstrer, maiz oncques ne fut veu au moins de vie et congnoissance de homme qu'ilz n'en joissent. Et au seurplus font comme dessus les protestations acoustumées et en telz cas requises.

(*d'une autre écriture :*) En la presence de moy Nicolas Le Fevre, juré royal ou bailliage de Vermendoiz, lesdis habitans et communaulté de ladicte ville de Rilli ont affermé par leur serement que a la communaulté de ladicte ville ne compectent aultres revenues ne possessions que celles cy dessus decleréez. Tesmoinug mon seing manuel cy mis le penultieme jour de janvier, l'an mil CCCC soixante et unze.

N. Le Fevre.

Digitized by Google

VII

1472, 30 Janvier

Amortissement par les commissaires royaux sur les francs-fiefs et nouveaux acquêts des biens communaux de Rilly.

Orig. sceilé de cire rouge sur double queue de parch.

A tous ceulx qui ces presentes lectres verront et orront Jaques Deforges, licencié en lois, conseillier du roy nostre sire, lieutenant general de monseigneur le bailli de Vitri, Nicole Cuissocte, aussi licencié en lois, procureur du roy nostre dit seigneur oudit bailliaige, et François Lalemant, lieutenant du recepveur ordinaire en icelluy bailliaige, commissaires du roy nostre sire sur le fait des francs fiefz, nouveaulx acquestz et manumis es villes et elections de Reins et Chaalons, salut. Comme Jehannon Coquo et Perrinet Beaumont, habitans de la ville de Rilli etoient au jour d'uy venuz par devers nous, lesquelz nous aient baillié par declaracion plusieurs rentes heritaiges et revenues appartenans a la communaulté de ladicte ville et nous aient affermé par leur serement le contenu en ladicte declaracion estre vray et que a ladicte communaulté ne compectent aucunes aultres rentes, revenues ne possessions que celles contenues et declerées en ladicte declaracion en nous requerant que voulzissions donner faculté a ladicte communaulté de les tenir et possider jusques a certain temps moyennant finance raisonnable sans estre contrains a les wider hors de leurs mains dedens le temps qui pour ce faire leur auroit esté enjoinct et ordonné, savoir faisons que nous, eu regart a la valeur desdic-

Digitized by Google

tes revenues qui ne montent que environ cincquante solz tournois de revenue par an et aux charges que ladicte communaulté a sur ce, plus applain contenues en ladicte declaracion, nous ausdicz Coquo et Perinet Beaumont avons donné et donnons faculté et puissance de tenir et possider lesdictz heritaiges et possessions pour et ou nom de ladicte communaulté par maniere de tollerance et souffrance le terme et espace de vingt ans prochain venans a compter du jour et dacte de ces presentes sans ce que durant ledit temps on les puisse ne doive contraindre a les wider hors de leurs mains se bon ne leur semble, moyennant et parmi la somme de quinze livres tournois qu'ilz en ont pour ce et pour le temps passé accordé et promis paier a moy François Lalement, commissaire dessus nommé pour le roy nostre dit seigneur. Sy donnons en mandement a tous les justiciers, officiers et subjectz du roy nostre dit seigneur que desdictes rentes, revenues et possessions souffrent et laissent joir et user ladicte communaulté par la maniere dessus dicte, sans en ce leur faire mectre ou donner aucun destourbier ou empeschement en aucune maniere. En tesmoing de ce nous avons seellé ces presentes lectres de noz seaulx, qui furent faictes et données le penultieme jour de janvier, l'an mil CCCC soixante et unze.

(*Signé sur le repli :*) N. Minette

Digitized by Google

VIII

1480-1481, 6 Avril[1]

Regnault Doucet, lieutenant-général, Jehan Le Picart, procureur, et Guillaume Guéroult, receveur ordinaire du bailliage de Vermandois, commissaires du Roi sur les francs-fiefs, nouveaux acquêts et amortissements au dit bailliage, maintiennent, après production des lettres du 30 janvier 1472, les habitants de Rilly dans la jouissance des biens alors amortis, sans payer nouvelle finance.

Orig. sur parch.

IX

1483, 8 Février

Jean Cauchon l'aîné, écuyer, licencié en lois, seigneur de Sillery et de Ludes en partie, lieutenant général de Drouin Galus, maître des eaux et forêts de la seigneurie d'Epernay, donne mainlevée aux habitants de Rilly de leurs batis, saisis après l'avènement de la comtesse d'Angoulême à la dite seigneurie.

Orig. jadis scellé de cire rouge sur double queue de parch. — Collation du 6 juillet 1542. —

X

1490, 20 Mars

Regnault Doucet, lieutenant général, Jehan de Reims, avocat, Philippe de Blois, procureur, Thomas Mainnieau, receveur du bailliage de Vermandois, com-

1 Pâques tombant le 2 avril en 1480 et le 22 avril en 1481, il est impossible de préciser l'année du nouveau style.

Digitized by Google

missaires du Roi sur les francs-fiefs, nouveaux acquêts et amortissements au dit bailliage, sur la requête des habitans et communiers de Rilly comparaissant par Jehan Chauvet et Jehan Poulet, gouverneurs du dit Rilly, et après avoir vu la déclaration et les lettres d'amortissement de 1472, permettent à la communauté de détenir les immeubles déclarés pendant une nouvelle période de vingt ans à l'expiration de celle en cours, moyennant composition raisonnable.

Au verso : quittance de 6 livres 8 sols aux habitants par le receveur à la même date.

Orig. sur parch.

XI

1497, 3 Août

Drouin Galus, écuyer « seigneur des Pyns, de Gemeaulx et Choilly en partie » maître et enquêteur des eaux et forêts de la seigneurie d'Epernay, accorde mainlevée aux habitants de Rilly de leurs batis et usages, saisis à la requête de Nicolas d'Aumenancourt, procureur de la seigneurie d'Epernay.

Orig. jadis scellé de cire rouge sur double queue de parch. — Copie du XVIe s.

Digitized by Google

L'Iconographie Rémoise de la Guerre

Rapport lu par M. René DRUART, membre correspondant

à la Séance Publique du 7 Juillet 1921.

L'orsqu'on étudie l'imagerie populaire, on remarque que son développement est loin de coïncider avec les périodes les plus heureuses et les plus prospères de l'histoire. Sa floraison semble plutôt se complaire dans un sol bouleversé, et puiser son plus viril aliment au sein des discordes civiles et de la mêlée des peuples. Sa sève se prend d'abord à bouillonner au fond des imprimeries faubouriennes, aux recoins les plus inattendus des provinces pour, dans la suite, germer et s'épanouir, avec le consentement tacite ou l'approbation officielle, au pied des puissances réaffermies ou des maîtres de l'heure.

Ce serait reprendre toute l'histoire artistique du siècle que de suivre, simultanément, cette évolution du dessin de genre vers l'œuvre de style, cette ascension de la simple charge au crayon jusqu'à la portraicture officielle. Debucourt conduirait à David en passant par Boilly ; Charlet gagnerait par Raffet le chemin des Horace Vernet ; Decamps et Philippon aboutiraient à Daumier, pour caractériser tour à tour l'art des périodes révolutionnaire et napoléonienne, le règne de Louis-Philippe et le second Empire.

Si les sursauts de la nation devaient marquer leur passage dans l'histoire de l'art, que ne devait-il ad-

Digitized by Google

venir du talent des artistes durant la guerre de 1914-1918 ! Une foule d'œuvres expressément caractéristiques de la vie du pays durant ces terribles années éclosait alors simultanément à l'arrière et aux armées.

L'idée de M. Leblan, d'avoir créé un Musée de la Guerre, visant à prévenir ainsi les atermoiements inhérents à tout ministère officiel, ne saurait, dans aucune mesure, être trop estimée. L'étranger n'a pas manqué non plus de pourvoir en temps propice à l'établissement de ses collections de guerre, et nous savons qu'il existe, notamment en Amérique, d'incomparables musées de la Campagne des Alliés. Dans ces musées, tant chez nous qu'au dehors, de logiques séries se sont formées, et pour les grandes dates de la bataille, et pour les lieux héroïques. Or, parmi toutes ces séries, celle qui tient le premier rang, sans rivalité possible, même avec l'admirable défense de Verdun, c'est la ville libre de Reims.

Ah ! que ne pouvons-nous rayer de nos annales cette page aussi funeste que splendide ! A quel prix Reims a-t-il payé sa remarquable situation topographique, la gloire de ses monuments, sa volonté de résistance allant du 13 septembre 1914 au 5 octobre 1918, date à laquelle a cédé l'obstination de ses ennemis !

Reims l'a suffisamment payé, le livre de son héroïsme, dû aux écrivains et aux artistes, dû à ses habitants, dû aux soldats, pour qu'amoureusement, orgueilleusement, tristement, il le pare et le complète !

Les uns apporteront leurs soins à l'histoire, à

Digitized by Google

l'archéologie, à la littérature. Je ne veux chercher aujourd'hui qu'à grouper sous forme de commentaire, soit les productions les plus caractéristiques, soit les œuvres maîtresses inspirées aux artistes par le bombardement et les ruines de Reims.

Lorsque l'on considère la richesse d'un thème uniquement guerrier, tel que celui de Verdun, on saisit l'étendue des ressources offertes aux dessinateurs et aux peintres par un sujet aussi ample que le siège de Reims.

En dehors du fait brutal du bombardement et de l'incendie de la cathédrale, suffisant à stimuler le crayon de ceux qui n'avaient jamais vu de leur vie ce monument, l'édifice lui-même présentait par sa beauté architecturale un motif incomparable pour toutes les catégories d'artistes.

Par ailleurs, la cathédrale de Reims revêtant le prestige intrinsèque de ses lignes de l'émouvante écharpe des flammes ou rehaussant ses perspectives de la lamentation de ses ruines, requérait l'indignation et les regrets du passant le plus insensible.

Ainsi la pure émotion esthétique et morale coïncidait chez l'artiste avec l'espoir de la vente, provoquant, autour d'un thème unique, des variations quasi infinies.

Ce sont les résultats de cette outrancière production que j'ai dessein de vous relater et vraiment je me demande si mes moyens y peuvent suffire, si l'heure de cet examen est réellement venue, si les conditions dans lesquelles je me suis trouvé placé étaient les plus propices.

Digitized by Google

Le 19 septembre 1914, durant que la cathédrale brûlait encore, fut lancé un communiqué qui provoquait la stupeur et la colère du monde civilisé. Ce communiqué, par malheur, était rédigé en des termes notoirement erronés. En détaillant qu'il ne restait plus que quelques murailles calcinées, ce communiqué jetait un trouble superflu dans des esprits qu'eût suffisamment édifiés sur la valeur du désastre la nouvelle de l'incendie. La lenteur à venir des documents photographiques et leur vertu d'extension beaucoup moindre qu'un texte de communiqué sont la raison et l'excuse véritable de bien des artistes français et étrangers et principalement des dessinateurs attitrés de journaux, pressés de stigmatiser par l'image le crime de Guillaume II. Bien est encore qu'on sût assez généralement que les lignes de la façade étaient restées indemnes, ce qui permit à nombre d'imagiers de figurer, d'après d'anciens clichés, des incendies tout au moins vraisemblables de la cathédrale de Reims.

A part les travaux de témoins oculaires, ou exécutés sur le souvenir des dits témoins, c'est-à-dire avec les certitudes relatives qu'on peut acquérir parmi le bouleversement de l'esprit accru souvent de conscience du péril, à part l'œuvre des peintres aux armées, il faut se résigner à n'avoir de l'incendie de la cathédrale que des visions tout à fait approximatives, et attendre l'armistice pour posséder des images des ruines de Reims et de sa « Grande Ruine ».

Il serait donc très possible que toutes ces estampes gravées pendant la guerre et ayant dessein de figurer l'incendie de la cathédrale ne conservassent

Digitized by Google

avec le temps que l'attrait d'une curiosité éphémère, et qu'au contraire les dessins symboliques ou satiriques qui passèrent dans les journaux ou furent lithographiés fussent de plus en plus recherchés pour la valeur morale de leur indignation, pour la virulente expressivité de la mentalité durant une période violemment agitée. Laissons donc parler les dessins et les légendes : les commentaires les plus ingénieux seraient apparemment superflus.

L'incendie de la Cathédrale, c'est l'œuvre du Kaiser. Son état-major est trop discipliné pour avoir endossé la responsabilité d'un tel crime. Tout juste verrons-nous Hansi et Léandre, déroutant la légende, représenter le Kronprinz soit contemplant le désastre d'un œil morne et le porte-cigare aux lèvres, soit bavant de plaisir en crispant les mains. Weal portraicturera Von Heringen avec la Cathédrale au fond (« L'antiquité, elle n'a pas eu d'hommes comme nous ! ») ou bien un autre humoriste fera de Von Bulow une gargouille de la Cathédrale de Reims. Enfin Raemaeckers campe un général « kolossal » qui martèle d'un coup de poing satisfait : « C'est moi qui ai ouvert le feu sur la Cathédrale ! » Le Kaiser toutefois semble fort appuyé par la « Kultur » et être approuvé par ses intellectuels. Fauconnet représente un énorme « arkéolog » bombardant une « Kathédrale » minuscule. Sous le titre de « Bochi-kulteurs », Domin crayonne un Ruprecht von Meyerhausen, lieutenant d'artillerie, critique d'art et collectionneur, feuilletant l'ouvrage de Rodin. Mauprat fait exclamer à un « herr professor » : Ces bons français ne comprennent rien. Que voulez-vous,

Digitized by Google

c'est de la « Kultur » ! Et Robida fait planter au dragon impérial sur la voûte de la Cathédrale, l'étendard de la « Kultur Krupp ».

Il n'est pas de plus petit Allemand qui ne caresse des rêves iconoclastes, depuis le matelot d'Hermann Paul qui admire le coucher du soleil par le hublot d'un sous-marin et murmure : « J'aimerais couler une Cathédrale ! » jusqu'au brave bourgeois d'Henriot qui « aime les Cathédrales *flamboyantes* » et le chante sur son luth.

En quoi il imite son Kaiser que nous voyons abondamment représenté sous des aspects néroniens : « Comme c'est beau », lui fait exclamer Tap. Luce le présente en face de la Cathédrale comme un aquarelliste « distingué » et d'Ostoya l'étend sur des coussins pour humer les fumées de cet incomparable « brûle-parfum ». Et toujours suivant la méthode de Néron qui rejetait sur les chrétiens le désastre de Rome, le Kaiser se lamente d'avoir été contraint de bombarder un si bel édifice par les Français eux-mêmes. « Quelle barbarie de m'avoir mis dans l'obligation de détruire », lui fait hahanner, la voix étranglée par les sanglots, un dessinateur du Pasquino de Turin.

Mais ce n'est pas aux artistes français ou italiens à ironiser sur l'ingéniosité des excuses. Le crime les fige d'horreur et paralyse leur fantaisie. Qu'à cela ne tienne, ce sont les Allemands qui vont s'en charger eux-mêmes. Voyez ces images qui inondent la Suisse et que notre collègue E. Kalas y recueille ! D'abord, une carte postale : Heidelberg-Reims : autrement dit, la loi du talion. (Cela suffirait ! Mais

Digitized by Google

non, nous Allemands nous ne sommes pas rancuniers à ce point...) Puis une composition parue dans un Kriegsnummer de l'Ulk, dès octobre 1914. Une grande statue de Minerve portant la Cathédrale de Reims et abritant derrière elle des soldats français et anglais tirant au feu, proclame : « Ils tirent derrière moi. Ils mentent derrière moi. Mais ils marchent à la tête de la civilisation ».

Enfin voici, plus fort que tout, ce teuton nu et ganté de fer qui brise une Cathédrale. (Jugend, Février 1915) ce qui veut dire : notre merveilleuse vitalité s'insurge contre les symboles du passé, en rompt les forces néfastes. C'est ce qu'a rendu, mais très atténué, l'artiste du Campano del Gracia dont le dessin porte comme légende : « Quand un symbole les gêne, ils le détruisent honteusement ». Ils ont écrit aussi : « le sang allemand vaut mieux que les monuments français. » Ce que Lubin de Beauvais traduit de son crayon dans la composition suivante : dressé sur un coutelas fiché en terre, un soldat allemand s'efforce d'atteindre à la hauteur des tours de la Cathédrale. Aucun repentir donc. L'incendie de la Cathédrale de Reims a parfaitement réussi ; bombarder les cathédrales de Reims ou d'ailleurs est un admirable moyen de représailles. Métivet montre le Kaiser au téléphone : « En Flandre, en Alsace, bombardez Reims ! En Galicie, en Bukovine, bombardez Reims ! Bombardez Reims aux Dardanelles ! » Et voici les troupes du Kaiser aux prises avec l'armée italienne : « Qu'on bombarde la cathédrale de R...ome ! (Dessin de Soullet. *Mondo humoristico*, Milan).

Digitized by Google

«... Qu'importe au reste la destruction de cet antique monument ! N'avons-nous pas, nous Allemands, les gens aptes à reconstruire ! » Cette bourde kolossale fait fuser la verve des humoristes des deux mondes. Shepard, dans le *Punch* de Londres ; Albert Hahn, dans le *Notenkraker* d'Amsterdam ; O'Galop, dans le *Fantasio ;* Rogers,, dans le *New-York-Herald ;* un autre humoriste encore dans le *Life*, imaginent ce nouvel et singulier monument. Il sera fait surtout d'obus et de canons, « dans le style Krupp ». Mais Lucien Métivet fait s'exclamer par Pallas, tenant la Cathédrale de Reims en mains : « Gueule d'obusier, contente-toi de détruire. Quand tu bâtis, tu me répugnes encore plus ! »

Mais revenons au Kaiser lui-même «Gott mit uns !», s'est-il écrié. « En avant, avec Dieu ! », lui fait proclamer Baudinam Kimair, le montrant sur son cheval, laissant derrière lui la Cathédrale fumante. On sait d'ailleurs que le Kaiser est un saint. Son effigie figure déjà à la Cathédrale de Metz. Raven Hill qui en est bien informé, donne dans le *Punch* un projet de vitrail où Guillaume offre au ciel la Cathédrale de Reims, en holocauste.

Mieux : le Kaiser n'est-il pas dieu, et plus que Dieu lui-même ? « Je ne pouvais bombarder Dieu, que ses maisons, au moins, soient détruites !», lui fait dire Golio dans le *Pasquino*. Et Carlin, dans le *Numero de Turin*, lui prête des propos similaires : « Je veux châtier Dieu. Bombardez la Cathédrale de Reims ! » Au fait, le Kaiser ne serait-il pas une force dressée contre la divinité par les puissances infernales ?

Digitized by Google

Ibels, dans une composition magistrale, le lance errant sur la grève, les mains couvertes de sang : « L'Antechrist perdra sa couronne, et mourra dans le sang et la démence (Prophétie de St-Jean) ». Le *Winning Post*, de Londres, lui fixe des oreilles pointues et des cornes, tandis qu'il s'accoude sur la Cathédrale. Dans son placard de la série intitulée « 1914 », Neumont le représente sortant de son manteau des griffes d'oiseau de proie, devant le désastre du 19 septembre. Il a même tout du vautour et ne conserve d'humain que la tête dans une composition de Gumery, où le Kronprinz subit une métamorphose similaire. Mais à bien prendre, le « bon apôtre » est surtout un Judas, et en une synthèse implacable, le crayon espagnol de Pisaro le trace perçant le flanc du Christ en croix. Une carte-postale aussi suggestive réunit la Cathédrale de Reims, le Crucifix et le Kaiser flanqué de François-Joseph ; elle est intitulée ; le Christ au milieu des bandits.

Un tel crime n'appelle-t-il pas d'urgence, le châtiment ? Dieu va se retourner contre l'anathème, contre le destructeur de sa maison.

La vigueur de la riposte ne saurait être mieux rendue que ne l'a fait Nelson Green dans le *Puck*, de New-York. Guillaume dirige le tir de ses batteries. L'obus explose dans les tours de la Cathédrale, et en même temps une main gigantesque, dont un seul doigt est à la mesure du misérable souverain, vient frapper celui-ci à l'épaule par derrière : » Pour m'avoir comme allié, aie déjà la pudeur de respecter ma maison ! »

Digitized by Google

Mais un tel avertissement saurait-il toucher une conscience aussi noire que celle du brutal et fol orgueilleux. Est-il même suffisant que le Christ, ainsi que le représente Cappiello, s'empare de son épée et la brise, comme celle d'un vil traître ! Non, c'est le pilori qui doit être édifié, sur le parvis même du crime. Les compositions de ce genre n'ont pas manqué, et parmi elles se distingue grâce à l'ingéniosité de ses détails celle de A. Robert. Elle s'intitule « Le Sacre » et représente le Kaiser, revêtu du manteau de pourpre et d'hermine encore maculé du sang de ses crimes. L'impérial assassin est enchaîné au poteau d'infamie que surmonte cette inscription : « Guillaume, Roi des Vandales, Apostat iconoclaste, Louvain, Malines, Termonde, Senlis, Reims ». A ses pieds gisent la couronne, le sceptre, la boule et l'épée, attributs de sa puissance. Debout contre lui, Jeanne d'Arc, tenant d'une main son étendard, transperce de l'autre avec son épée l'affreux oiseau impérial. Sa tête auréolée se tourne vers la Cathédrale, et son regard s'adresse au divin Sacrifié qui s'érige entre les deux tours dévorées par les flammes.

Plaçons une incidente pour noter que cette idée de l'aigle impérial, en la personne duquel l'Allemagne reçoit son châtiment, a séduit encore d'autres artistes. Déjà notre collègue, M. Kalas, l'avait utilisé le premier pour la conférence qu'il donna à Montreux le 1er Octobre 1914. « *Lapides clamabunt !* » lance-t-il en exergue dans le ciel rougi par l'incendie de la Cathédrale. Et, pour venger les pierres inoffensives et innocentes, le fer d'une baïonnette mue par une main invisible, par une force d'autant plus terri-

Digitized by Google

fiante que surnaturelle, se fiche dans le cœur de l'oiseau de proie et le cloue au sol, lui faisant agiter le bec, crisper ses serres dans le vide.

L'idée fut reprise par Fraipont en une eau-forte où l'aigle est resté debout, au pilori, tandis que Robert Bonfils représente l'oiseau se noyant dans la mer pour s'être empêtré dans une banderolle où l'on peut lire les noms des villes meurtries, et notamment Reims.

Si les pierres ne savaient pas elles-mêmes se venger, les saints personnages qui sont taillés dans leur matière possèdent des pouvoirs surnaturels, pour stigmatiser l'injure qui leur est faite : c'est ce que l'artiste peintre hollandais Louis Raemaeckers a réalisé dans son superbe dessin du *Télégraaph*. Deux statues apparemment descendues du grand portail font plier le genoux et replier les bras en un geste de crainte à un soldat allemand qu'elles menacent de leur index en affirmant : Voilà le profanateur ! Dans le même esprit, Willette fait sortir d'une rosace gothique un ange exterminateur.

Mais voici que Jeanne d'Arc entraîne derrière elle, descendu de sa galerie, le cortège des rois de France, à seule fin de défiler devant le Kaiser désarmé par un soldat français et de l'amener ainsi à consommer sa honte. Cette idée, traduite en estampe par Job, s'apparente avec maintes autres compositions où tour à tour Napoléon et Wellington, Nelson, Pierre-le-Grand, Gustave Adolphe, le Grand Condé, Henri IV, César, Alexandre, et même Attila jugent et condamnent le moderne Vandale. Napoléon constatera : « C'est ça la guerre ! » — « Guignol II ! Tu me dégoûtes. »

Digitized by Google

ou bien conversant avec l'ombre de son partenaire Wellington : Ça, un général ! Plutôt un voleur avec effraction ! (Borgex, *Life.*) — et tous s'uniront en chœur pour émettre un verdict irrésistible ! (Willette. *Le Rire*). Après de telles apostrophes, il n'y a plus qu'à rentrer sous terre. Voici donc, sur un tertre, à proximité de Reims, une croix avec cette épitaphe : « Ci-gît l'empire allemand, honte et mépris éternels ! » Là ne doit pousser que la plante aride du chardon et les couronnes d'immortelles sont remplacées par des chapelets de têtes de mort.

Dans cette composition, de Jacques Deguy, nous remarquons, montant au ciel, une fragile et timide escorte de vieillards, de femmes et d'enfants. Leur corps est nu pour symboliser leur innocence. Sur eux, comme sur la belle Notre-Dame, s'est ingéniée la cruauté des bourreaux. Après les massacres de Belgique, les douloureux mystères du rosaire s'égrainant par la vallée de la Meuse, de Liège, de Namur et de Dinant jusqu'à l'Est de la France, il convenait de faire halte, le canon en terre, devant Notre-Dame Royale, d'encenser ses portiques sacrés avec l'ensorcelant parfum d'un incendie infernal. Cette atrocité, sans clore la série, prenait rang parmi tant d'autres, et ce n'est pas sans raison qu'on l'a assimilée, confondue avec les ignominieuses violences exercées sur la population civile. Lubin de Beauvais intitule « Le chemin de la gloire » ce dessin où il situe dans la plaine rémoise, non loin de la Cathédrale en feu, un cadavre de petit garçon fixé au sol par une baïonnette qui lui transperce le ventre. « Chose vue », porte le des-

Digitized by Google

sin en sous-titre avec cette explication : Exécuté d'après nature, sur un croquis pris aux abords d'un village de la Marne, après le passage des Allemands, au mois d'octobre. « Vengeance ! », fait crier Hermann Paul à une gamine levant ses bras, aux mains coupées, vers la cathédrale de Reims. « Joyeux anniversaire ! » s'écrie la sinistre faucheuse en désignant au Kaiser, au pied de la Cathédrale en flammes, les corps d'une jeune fille et d'un enfant enlacés dans la mort.

Je pourrais multiplier les exemples de ces scènes où l'artiste réunit dans le même opprobre les attentats contre la chair des êtres sans défense ou contre la pierre des églises. Toutes deux ne doivent-elles pas être, pour le combattant, aussi hautement sacrées ! On a dit : *Le crime de Reims, le martyre de Reims*. Oui, c'était bien un martyre, et c'est bien un crime ! Aussi m'en voudrais-je, si je ne citais pas tout au moins encore, comme réalisant le mieux cette unité de conception, la composition modelée par notre ancien collègue, l'excellent maître Léon Chavalliaud, dont le dernier effort aura été pour ce Sourire de Reims, symbolisant la grâce de sa ville natale et son amour pour elle. Déjà je décrivais l'œuvre en question en Août 1915 dans un de mes articles iconographiques du journal *Reims à Paris*, notant qu'elle me satisfaisait toute, et par l'ingéniosité des idées, et par l'habileté de l'exécution. Je n'ai pas changé d'avis, et l'œuvre ne saurait que m'émouvoir davantage après la disparition prématurée de ce bel artiste et de ce glorieux fils de Reims que fut le sculpteur Chavalliaud. La plaquette devait

Digitized by Google

être éditée par la Cie des Sauveteurs de Reims et vendue au profit des veuves et des orphelins victimes du bombardement. L'artiste s'inspirant du tableau de Prudhon, qui représente la Justice et le Droit poursuivant le crime, assimilait l'empereur d'Allemagne à Caïn et les victimes innocentes de la guerre à Abel. Le Kaiser, drapé dans son dolman, cherchait à cacher le poignard avec lequel il venait d'égorger une femme et son enfant gisant à ses pieds. Son poing renversait la torche incendiaire qui venait de porter le ravage parmi les murs de la cathédrale fumante dans le lointain.

Pour terminer cette partie de mon rapport, je signalerai certaines œuvres uniquement symboliques, généralement inspirées par le caractère sacré de la basilique ou par son histoire. J'ai déjà signalé la présence soit du Christ, soit de Jeanne d'Arc, soit des rois de France dans diverses estampes. Dans la gravure du « Crime », de Duvent, nous voyons la lumière de la grande rose se condenser à l'intérieur de l'église sous la forme du divin sacrifié. Dans la gravure de Pennequin, un très expressif crucifié apparaît entre les deux tours du portail. Chez Chapront et chez Dautigny, cet emplacement est occupé par Jeanne d'Arc. Rabuteau nous fait assister en mirage au sacre de Charles VII à l'intérieur de l'un des porches du grand portail. Job lance Jeanne d'Arc à travers les nuages, dirigeant une armée qui vengera la cathédrale. Et cette idée du soldat de France vengeur de Notre-Dame se retrouve chez Pousthomis et chez Robert Bonfils. La conception la plus singulière semble avoir été celle d'Henry

Digitized by Google

Chapront dans cette symphonie héroïque où il figure le masque de Beethoven planant au-dessus de la bataille et de la Cathédrale en flammes.

Mais quelque variées que soient les résonances qu'ait provoquées l'incendie de la Cathédrale de Reims, il ne faut pas oublier qu'au nom de Reims s'attache encore le souvenir de son héroïque résistance et du courage de ses habitants.

Bien d'autres populations civiles ont mérité par leur mépris du danger et l'acceptation des souffrances d'être signalées à la louange publique, mais il n'en est pas moins vrai que les Rémois ont obtenu de l'opinion publique un rang privilégié. Dès 1914, l'imagerie popularisait l'évacuation de l'ambulance allemande de la Cathédrale par le clergé, le fonctionnement de la Croix-Rouge sur le champ de bataille de Reims, la vendange sous les obus. Puis viennent les années 1915, 1916 et les suivantes requérant une attention de plus en plus grande sur les Rémois qui « tenaient » dans leur cité.

Dans sa plaquette des Postes et Télégraphes, c'est un facteur de Reims que le grand sculpteur Bourdelle campe au soupirail d'une cave. Poulbot dessine une fillette Rémoise assise dans une cave et lui fait dire à sa poupée : Pauvre petite poupée ! Tu l'entends le canon ! Fabiano fait accoster une femme, près des tranchées, par un soldat français : « Vous rentrez à Reims ! » à quoi celle-ci répond : « Je suis née à Reims, j'aime mieux y mourir ! » Pendant le bombardement de Paris, Falké dessine un gamin grimpé sur un fût de vin. Un homme lui demande :

Digitized by Google

« Vraiment, tu n'as pas peur ? — Non, M'sieu, j'suis d'Reims ! »

Tu étais rémois, petit garçon, et si l'on ne t'avait contraint à quitter ta ville, tu y aurais tenu ton poste avec le même sérieux que ceux qui avaient charge de vie, que ceux qui avaient charge d'âme, que le Cardinal Luçon, que le Docteur Langlet !

Tout en étendant mon analyse sur les idées aussi ingénieuses que diverses qui ont été suggérées aux artistes par le Crime de Reims, j'ai dû encore me restreindre en présence du nombre des pièces rentrant dans le cadre de mon étude. De plus, il se trouve, que discourant de ces œuvres au titre idéologique, j'ai passé sous silence des artistes dont le talent renommé suffit à justifier de leur droit à notre reconnaissante admiration.

Si l'on considère à quel point la phalange de nos maîtres humoristes se produit au grand complet lorsqu'il s'agit de stigmatiser le bombardement de la cathédrale de Reims, on juge encore mieux de la violence de l'opprobre que méritait cet acte monstrueux. Forain, Willette, Léandre, Hermann-Paul ; Truchet, Ibels, Neumont et Métivet ; d'Ostoya, Robida et Falké ; Poulbot et Hansi ; Gottlob, Fabiano et Lubin de Beauvais, tous sont présents à l'appel. Et voici d'autre part nos grands illustrateurs les plus populaires, les Fraipont, Job, Henriot, Damblans ; ou les plus modernes, Iribe, Benito, Bonfils ; Domin, Fau-

Digitized by Google

connet et Pierre E. Legrain ; nos meilleurs affichistes : Cappiello, Géo Dorival, Lucien Jonas.

En feuilletant la série des estampes symboliques, nous apprécions à leur valeur l'art des Putz, Chapront, Duvent, Lesbroussart, Bourgonnier, Deguy. Mais déjà, nos cartons étant déficellés, nous apercevons d'autres signatures notoires, et en venons à aborder la série des gravures documentaires.

Comme je l'ai dit plus haut, il faut se résigner dans cette catégorie d'œuvres à un fort déchet. Les Cathédrales de Reims se vendaient bien et il n'est pas de plus petit graveur qui, à l'aide de quelque carte postale ou photographie, n'ait cuisiné à sa façon un pittoresque incendie ou ingénieusement déchiqueté les murs de la basilique merveilleuse.

Ne nous attardons donc pas à cette production aussi abondante que médiocre, et relevons tout au plus les noms de Fraipont et Lucien Gautier parmi les graveurs les plus scrupuleux et les plus méritants qui se soient attaqués à ce difficile sujet de l'incendie de la Cathédrale de Reims.

La moisson sera de meilleure qualité parmi les peintres et aquafortistes qui sont venus, pendant ou depuis la guerre, tendre leur chevalet parmi les ruines de Reims.

Malheureusement, vis-à-vis des peintres, nous sommes condamnés à être fort incomplets. Nous pourrons tout au plus citer ceux qu'un hasard nous a permis de joindre sur place, les Gilbert Bellan, les Montagné, les David-Nillet, voire un curieux type de peintre-express, le vieux Fernand Combes ; ceux

Digitized by Google

qui ont exposé aux Salons ou ceux encore dont les œuvres ont été reproduites dans les illustrés, les Duvent, Dauphin, Leroux. Plus aisément se colporte la renommée des aquafortistes par la diffusion de leurs tirages et nous sommes plus à même de juger de la prenante science des Jourdain, Lorrain, Bouroux, Cretelle et Carlu, Mouret, Boucart, Marcel Hérant. Particulièrement sont à féliciter MM. Lorrain, Bouroux, Cretelle et Carlu, qui se sont obstinés dans nos ruines en y gravant plusieurs planches, ne craignant pas de courir les aléas de la vente pour des œuvres dont les grandes dimensions exigeaient l'élévation du prix. Parmi les aquafortistes qui ont produit sur Reims, il en est encore certainement plusieurs de fort talentueux mais je n'ai qu'à peine entrevu leurs travaux et ils m'excuseront de ne point placer ici leur nom. Si par contre je parle de Brouet, ce n'est pas pour lui décerner des louanges. Sa Cathédrale, trouée et vermoulue comme un vieux chaudron, est de la plus détestable invention. Je me suis laissé dire volontiers qu'il avait perpétré ce... crime de Reims en Bretagne, utilisant, pour la cuisine des acides, un bassin à confitures. Ainsi je comprends que cet artiste habile — peut-être un peu trop à la remorque de Rembrandt ! — ait galvaudé un si beau sujet avec une aussi mensongère inconscience.

Quoique la planche de M. Jonas soit exécutée sur un dessin de 1914, il serait dommage de ne point la citer, car elle doit figurer en belle place dans la « galerie des portraits » de la Cathédrale, près des Delauney et Varin, non loin des Lepère.

Digitized by Google

Le seul tort de toutes ces belles œuvres, c'est de coûter fort cher, mais le collectionneur qui doit limiter sa dépense trouvera encore largement à glaner parmi les images et les petites eaux-fortes. Citons au hasard, dans la quantité, la simili-gravure de Boucart, et les petits cuivres de Morigham, Mariel, Rippont, etc... sans compter les travaux de nos producteurs rémois. Or, leur contribution à notre iconographie est des plus importantes.

Ils n'ont pas prétendu à synthétiser sur une seule toile ou une seule planche de cuivre la multiple misère des ruines de Reims comme tant d'artistes parisiens. Plus avertis de l'ampleur du domaine où se pouvait répandre leurs investigations, ils n'ont prétendu qu'à apporter, feuillet par feuillet, des éléments d'analyse au futur historien. Nombreux sont nos artistes, plus nombreux qu'on ne le suppose, mais si varié que soit leur mode de compréhension artistique, il me plaît de taire mes préférences pour les engager tous à hâter leur récolte, durant qu'il en est temps encore. On fera plus tard l'inventaire des paniers.

Parmi les travailleurs les plus obstinés, je remarque MM. Gustave Pierre, Adrien Sénéchal, R. Varin et Mlle Isabelle Charlier.

M. Gustave Pierre semble s'intéresser particulièrement aux perspectives architecturales. Deux séries de six eaux-fortes chacune se trouvent déjà éditées à l'enseigne de l'Image St-Pierre.

Parmi les artistes modernes, Pierre était certainement un des plus qualifiés pour s'intéresser au dessin de nos ruines. Il s'est dégagé des méthodes de Cézan-

Digitized by Google

ne, mais il a retenu quelques-unes de ses leçons. Il s'inquiète du volume des masses, de leur équilibre, de leur pesanteur. Il s'est surtout distingué dans le personnage, mais il fallait qu'un jour ou l'autre, après avoir chéri, fort au-dessus des Jan Steen, Metsu ou Van Ostade, l'âpre fantaisie des Brouwer et des Jérôme Bosch, il fallait, dis-je, qu'il tombât en arrêt devant les paysages citadins d'un Van der Meer ou d'un Piéter de Hooch, et qu'il les rapprochât des Corot romains. Il fallait aussi que les ruines de Reims l'émeuvent et le tentent et ces premiers essais, dans un genre aussi nouveau pour lui, témoignent d'un fort beau respect, et de ces qualités d'attention qui sont la forme du respect que réservent les artistes aux choses qui en valent vraiment la peine. Pierre a-t-il cependant vraiment saisi ce qu'avait voulu un Jean d'Orbais ou un Jean Bonhomme ? Pourquoi a-t-il limité ses études à comprendre la façon dont les pierres reposaient l'une sur l'autre, se soutenaient entre elles ? Ceci est fort bien déjà, et peu d'artistes peintres en sont capables, mais il ne faut pas oublier que la pierre retaillée et sculptée par un artiste du XIIe ou du XIVe siècle s'imprègne d'un certain caractère, qu'une fois les mots assemblés il y a une manière de les prononcer, que l'art gothique ne s'interprète pas comme un art romain, qu'une façade renaissance a plus d'élégance de par son détail qu'un fronton memphite ou babylonien, bref ! qu'après avoir compris un assemblage, il faut en dégager le sentiment. Pierre est en bon chemin : s'il s'intéresse à l'art des Pays-Bas, qu'il ne dédaigne

Digitized by Google

de s'arrêter durant son excursion aux intérieurs d'églises de Wint.

Adrien Sénéchal est un des rares artistes rémois qui ait sa tente plantée à Reims et nous l'en félicitons. Il a assisté aux journées de septembre 1914 et son œuvre sera particulièrement précieuse pour nos futurs annalistes. Adrien Sénéchal aime les effets imprévus de la lumière et ses goûts décoratifs le prédestinent à l'originalité des présentations. Il n'habite pas loin de la Cathédrale : il peut la regarder vivre et elle lui confiera le secret de ses plus intimes pulsations.

Son œuvre rémoise depuis la guerre est de beaucoup la plus vaste. Peintures à l'huile achevées ou à l'état de pochades, dessins au trait pour l'estampe, l'affiche, le programme, le menu, la carte postale, sans compter son importante illustration pour mon ouvrage : *La Passion de Reims*. Très expérimenté sur les procédés d'impression, il suit le cours de ses tirages, dirige leur mise en couleurs, s'inquiète de la typographie adéquate et procède à leur ornement. Le journal passe, la pièce de circonstance reste. Les œuvres de Sénéchal resteront, témoins de nos moments heureux, de nos journées d'accalmie, gracieux jalons de l'histoire de notre lente résurrection. Nous devons en outre à Sénéchal un document de premier ordre : les 18 pastels que lui ont dictés ses souvenirs de l'incendie du 19 septembre. Grâce à la phototypie, il en a fourni la diffusion, ponctuant chaque détail d'une légende précise. Notre seul regret est qu'un éditeur ne se soit point trouvé pour leur reproduc-

Digitized by Google

tion chromolithographique : nous aurions eu alors un ouvrage d'intérêt unique.

René Varin, continuant avec un talent soutenu l'œuvre de sa famille, d'un si grand intérêt local, a buriné sous des aspects singulièrement frappants le cruel décor de nos ruines. La science du graveur s'exerce tant dans la netteté des premiers plans que dans celle des lointains. La minutieuse précision de l'outil obéit à l'impeccable attention de l'œil. M. Varin serait notre Huysmans s'il pimentait son menu d'un grain de truculence, de deux gouttes de lyrisme.

Mlle Isabelle Charlier, dont le père a résolu ce tour de force d'illustrer sous une forme décorative toutes les fables de la Fontaine, a de qui tenir pour la continuité dans l'effort. Durant des mois et des mois, cette jeune fille a établi son chevalet aux alentours de la cathédrale, sous le bombardement. Ses crayons, ses pinceaux ont noté les mutilations progressives de notre chère Cathédrale. Elle a du dessin, de la couleur ; son coloris, en s'apaisant au profit des valeurs, s'apparierait mieux à l'austérité de son dessin : elle acquérerait alors toute sa personnalité.

En dehors de ces quatre artistes, producteurs essentiels dans la partie qui nous préoccupe, il y a lieu de parler des eaux-fortes d'Abel Jamas, qu'il faut tout de suite aller glisser à leur place parmi les plus notables pièces documentaires. Henry Pontoy est également aquafortiste : en 1914, il gravait à St-Remi ; fixé depuis la guerre à Paris, il est cependant revenu dans nos murs pour graver une série

Digitized by Google

de petits cuivres très impressionnistes d'après la Cathédrale. Nous soupçonnons les planches signées Rippont d'être également de lui.

Dans la peinture, notons le bel envoi au Salon de J.-P. Simon : Intérieur de la Cathédrale en février 1918. Cette œuvre avait été exécutée pendant un moment d'accalmie. Mais le bombardement n'empêchait pas notre artiste d'exécuter maintes pochades, pendant la dépose, par lui et ses ouvriers, des précieux vitraux.

Signalons aussi certains dessins au crayon de couleurs de M. Pierre Petitjean ; témoin oculaire de l'incendie du 19 septembre, il a bien vu et bien rendu l'impression en plein jour de l'épouvantable fournaise ; nous possédons là un document des plus précieux.

Au dernier Salon, Emile Wéry exposait son portrait du Cardinal Luçon, à genoux et de profil devant la Cathédrale. Malgré que nous en préférions l'esquisse, saurions-nous ne pas être ému par cette figure de bonté et de ferveur, cet auguste pasteur implorant de tous ses vœux l'entremise divine pour la fin du supplice de son temple sept fois saint, sept fois sacré !

Nous avons dit ailleurs les œuvres vengeresses de Léon Chavaillaud, de E. Kalas. Nos grands maîtres du crayon, Forain et Willette, se sont souvenus de leurs origines et dans leur importante production de guerre, la barbarie du crime de Reims leur a inspiré quelques-uns de leurs meilleurs dessins.

Enfin, voici un artiste belge, établi depuis peu à Reims, mais qui, de par sa constance, par la série

Digitized by Google

grandissante de ses eaux-fortes de caractère local, mérite d'être des nôtres. Delfosse s'est intéressé à des aspects moins flatteurs que ceux de nos grands monuments. D'avance, M. Delfosse a fait son deuil de la vente aux étrangers qui arrivent à Reims au train de dix heures et repartent à trois heures. Que je l'en félicite, car c'est alors exclusivement, à nous Rémois, qu'il s'adresse ! Ses pittoresques croquis de nos vieux hôtels, de nos anciens quartiers remplaceront avantageusement dans nos cartons de multiples cathédrales en couleurs cuisinées dans les soupente de Montmartre et d'ailleurs. Je sais un incendie du 19 septembre, qui a été gravé et tiré dans un coin de Bretagne, et qui s'est admirablement vendu à Paris et fort cher. Je ne souhaite pas ce genre de succès à M. Delfosse, qui sait que la première qualité de l'art est d'être honnête [1].

Nous aurions l'impression d'être incomplets si nous ne mentionnions, brièvement tout au moins, les œuvres diverses de guerre de nos artistes rémois.

Nous retrouvons Sénéchal, avec ses importantes séries de Paris sous le bombardement et de l'hôtel des Invalides. Nous retrouvons aussi Henry Pontoy, avec ses croquis du front exposés au Salon de la guerre de 1915. Nous avons feuilleté les carnets de

(1) L'exposition des artistes rémois organisée au Musée de Reims en Avril 1922 comportait les œuvres sus-analysées de Mlle Isabelle Charlier, de MM. Jamas, Sénéchal, Jacques Simon, Wéry, ainsi que des envois de MM. Emile Barau (peintures à l'huile faites dans nos ruines en 1917), Jean Goulden (panorama actuel de la ville), Paul Lepage (pochades à l'huile), Max Sainsaulieu (grande aquarelle du portail intérieur de la cath.), Robert Wattiez (dessins en noir ou rehaussés) et de Mlle Berthe Hanus (aquarelles 1920).

Digitized by Google

Marcel Belval, de Robert Coutin : il y en a d'autres.

M. Sauvignier a rapporté de Russie de petites aquarelles très poussées et qui ne sentent aucunement la fatigue. Elles sont très russes : vigoureuses dans les valeurs, vigoureuses dans le coloris. C'est une de ses meilleures choses. L'artiste a dessiné en outre plusieurs lithographies militaires. Gustave Pierre a gravé une série de puissantes, mais sombres eaux-fortes, pour la firme Devambez. La dite maison lui exposait en 1918 une cinquantaine de peintures, traitant de la vie du poilu au front et dans les villages de l'arrière, plus précisément à Tramery où l'artiste a situé son Mouvement des Troupes, qui lui a valu le prix du Salon en 1919.

M. Kalas a exécuté à Annemasse une importante aquarelle, qui figure un convoi de rapatriés accueilli par la municipalité locale. Les détails pittoresques, émouvants, affluent à tous les coins de ce spectacle qui n'a pas seulement été vu, mais vécu par l'intéressé.

Enfin, chez Eugène Bourgouin, si pénétré de sens religieux, le côté de la guerre a trouvé des échos attendris. Le statuaire modèle des plaquettes pour les Infirmières et pour les Prisonniers de guerre, des bas-reliefs commémoratifs. L'idée de son groupe de « la France se portant au secours d'un soldat mortellement atteint » émeut par la simplicité de sa réalisation plastique.

Il serait fort plaisant, en présence des nombreux dessins satiriques inspirés par les orgies allemandes dans le pays du champagne, orgies terminées si piteusement avec le recul de la Marne, de tenter une

Digitized by Google

iconographie guerrière du vin de Champagne. Cependant, ce serait vraiment déborder notre cadre, et d'ailleurs nous avons dressé le catalogue descriptif de ces pittoresques images, auquel les amateurs, comme pour le surplus du contexte, se reporteront, pour les apprécier aisément.

René Druart.

Digitized by Google

CATALOGUE DESCRIPTIF

des Peintures, Sculptures, Gravures et Dessins

INSPIRÉS DU BOMBARDEMENT

ET DES RUINES DE REIMS

PREMIÈRE PARTIE

FRANCE

1re Section	:	Estampes documentaires.	237
2e —	:	Estampes satiriques et symboliques.	252
3e —	:	Dessins satiriques	262
4e —	:	Dessins d'illustration.	272
5e —	:	Affiches.	285
6e —	:	Tirages de petites dimensions. . .	288
7e —	:	Peintures documentaires.	290
8e —	:	Peintures symboliques.	296
9e —	:	Sculpture et gravure en médailles.	297
10e —	:	Timbres.	302
11e —	:	Documents photographiques. . . .	305
12e —	:	Divers.	308

Digitized by Google

DEUXIÈME PARTIE

PAYS ÉTRANGERS

1re Section : Allemagne 311
2e — : Angleterre 312
3e — : Belgique 315
4e — : Espagne 316
5e — : Etats-Unis 318
6e — : Hollande 320
7e — : Italie 321
8e — : Pologne. 324
9e — : Portugal 324
10e — : Russie. 325
11e — : Suisse. 325
12e — : Tchéco-Slovaquie. 326

ANNEXES

I. — Iconographie guerrière du vin de Champagne 327
II. — Répertoire des artistes rémois et régionaux inspirés par le bombardement et les ruines de Reims 333
III. — Index des noms d'artistes cités dans cette étude 337
IV. — Table des illustrations. 345

Digitized by Google

PREMIÈRE PARTIE

FRANCE

Estampes documentaires

ANONYME : *Reims. La Cath. incendiée par les Allemands le 19 sept. 1914.* — Phototypie Thuillier à Epernay, format 40 × 29.

L'échafaudage s'écroule. Groupe de brancardiers.

ANONYME : *La Grande Guerre*, Planche n° 11. *Le bombardement de la cathédrale de Reims.* — Admirable geste des femmes françaises.

La scène représente des ambulancières et des infirmiers soignant et relevant des blessés allemands tandis qu'au loin brûle la cathédrale bombardée.

AUGIS (Marcel) : *Cath. de Reims bombardée 1915.* — Eau forte en coul. de 33 × 24 signée de l'artiste.

Le monument vu de la prison.

L'artiste a gravé dans le même format une cathédrale avant l'incendie.

AUGIS (Marcel). — Eglise d'un village aux environs de Reims, après le bombardement. Eau-forte et aquateinta, tirée en couleurs. Epreuve signée, 185 × 275.

BAUDRY (Renée) : *La cathédrale en flammes.* — Eau-forte en coul. 21 × 38. Musée de la guerre.

Digitized by Google

De Bécourt : (*La cathédrale de Reims avant* 1914). — Eau-forte de 45 × 31.

Bertin : *Reims*. — Eau-forte en coul. de 32 × 22, signée.

Cath. vue du Palais de Justice avec son système de protection à la base du grand portail.

Bernklene : *La Cathédrale de Reims*. — Eau-forte au grain et au vernis mou de 0.60 × 0.80. Edition « *La Guerre* ».

L'artiste, par anachronisme, a figuré le palais des rois en flammes tandis que, devant le grand portail, il dessinait les sacs de terre protégeant les statues ; en outre, par méprise, il a figuré également en flammes les maisons de la rue Robert-de-Coucy.

Boucart (G.) : Reims Nov. 1917. *Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor*. — Lith. de 61 × 43, tiré par l'imp. Engelmann à 200 ex.

La cath. vue du Palais de Justice, avec les sacs de protection. En remarque, l'artiste s'est figuré en soldat et dessinant, assis sur un pliant.

Bouroux : 7 *Sept.* 1917. — Eau-forte de 32 × 26 tirée à 60 ex. num. et signés. Rue Libergier et Cath.

Bouroux (M.) : *Reims. Sept. 1917*. — Eau-forte de 45 × 51, signée.

Ruines du quartier du Marc avec la cath. au fond.

Bouroux (M.) : *Reims. La salle des Rois. Oct. 1917*. — Eau-forte de 45 × 51, signée.

Bouroux : *Bétheny. 9 Août 1917*. — Eau-forte de 32 × 26, à 60 ex., num. et signés.

Eglise et ruines du village de Bétheny.

Digitized by Google

ISABELLE CHARLIER. — Reims, Boulevard de la République, 13 Janvier 1918.

Digitized by Google

Brouet : *La Cathédrale vue du sud.* — Eau-forte de 61 × 85, tirée à 300 ex., num. et signés.

Le premier plan est occupé par de misérables ruines. Les murs de la cathédrale sont tout déchiquetés. Malgré son prix élevé et son entière fantaisie (l'artiste à exécuté sa planche en Bretagne) cette estampe a été rapidement épuisée. Il faut reconnaître que Brouet a du talent et que son œuvre est saisissante.

Chanot (A.) : *La Cathédrale après l'incendie.* — Eau-forte en coul. de 34 × 26.

L'archevêché n'a pas de mur de clôture et ses bâtiments n'ont pas de traces d'incendie.

Charlier (Isabelle) : *La Cath. de Reims.* — Chromolith. éditée par Dubois à Reims. Reprod. également en carte postale.

Charlier (Isabelle) : *19 Sept. 1914.* — Phototypie de 33 × 26, par Bienaimé à Reims, d'après une peinture de l'artiste.

Incendie de la cath. vue de la rue du Trésor.

Charlier (Isabelle) : *Le solitaire de Notre-Dame. 1914-1918.* — Phototypie de 26 × 33 par Bienaimé, à Reims, d'après une peinture de l'artiste.

Le Cardinal Luçon agenouillé sur les marches du chœur de l'édifice mutilé.

Colle (Michel) : *Reims. Cathédrale. — Aspects variés en 1918.* Sept planches en coul. de 32 × 24.

Colle (Michel) : *Eglise St-Remi Transept sud. Soir.* — Planche en coul. de 32 × 24.

Les dernières lueurs jouent entre les meneaux et le remplage de la grande baie.

Digitized by Google

Crételle (Maurice) et Carlu (Jacques) : *Reims. La Cathédrale après le bombardement.* — Eaux-fortes de 0,765 × 0,565 tiré à 115 ex.

1. Portail nord, Façade occidentale.
2. Portail nord. Vue intérieure.

Il a paru un prospectus illustré de chacune de ces planches.

Dauphin (Louis) : *Le Martyre de Reims.* — Photogravure encollée sur papier feutre de 63 × 73. Supplément au n° des *Annales* du 13 décembre 1914.

Aquarelle de la cathédrale après l'incendie, vue des ruines de l'ancienne prison. En marge, citation de Maurice Barrès et vignette représentant « Jeanne », d'après Dubois.

Fraipont (Gustave). — Eau-forte de 45 × 32 signée de l'artiste.

Aux lueurs de l'incendie de la cath., les brancardiers procèdent à l'enlèvement des blessés allemands.

Cette composition est une des variantes du dessin au lavis « d'après le croquis d'un témoin », paru dans l'*Illustration* du 3 oct. 1914. Les autres variantes ont paru dans divers journaux, diverses brochures (celle de Mgr. Baudrillart, celle de Joseph Paterni) en chromo, en image de propagande, en carte postale. (N.-D. photot. n° 517.)

Garnot (Lucy) : *La Cath. de Reims sous les obus. 9 Sept. 1914.* — Eau-forte de 35 × 25.

Gauguet : *Cath. de Reims.* — Eau-forte en coul., de 32 × 45, tirée à 100 ex. signés.

Digitized by Google

Clair de lune sur la cath. et son abside vues des ruines de la rue Cérès.

La composition est inscrite dans un rond.

GAUTIER (Lucien) : *L'incendie de la Cathédrale de Reims.* — Eau-forte de 1 m. × 0.71. En marge, le sonnet d'Edmond Rostant, autographié.

Le grand portail, vu du parvis. On sort les blessés allemands sur des civières, tandis qu'une partie de l'échafaudage de la tour s'effondre.

GAUTIER (Lucien) : *1914-1915 ! !* — Eau-forte en coul. de 35 × 25.

L'incendie de la cath. de Reims pendant l'effondrement de l'échafaudage.

GAUTIER (Lucien) : *Rheims 10 Mai 1919.* — Eau-forte de 72 × 50. Tirage numéroté et signé.

Aspect de la cathédrale vue de la rue Tronson-Ducoudray. A la partie inférieure de la planche, l'artiste a gravé le texte de la protestation remise à tous les gouvernements des Etats neutres par les soins du Ministère des affaires Etrangères.

GRANDGÉRARD : *La Cath. de Reims.* — Eau-forte (Album : de l'Yser au Vieil-Armand, 1914-1916).

GUIGNEGAULT : *1914.* — Zingographie teintée de 40 × 50, tirée à 250 ex., num.

Incendie de la cath. Drapeaux de la Croix-Rouge. Blessés.

D'HAMPOL : L'archevêché de Reims après le deuxième bombardement.

La Grande Guerre par les Artistes. N° 13.

Digitized by Google

Contrairement au titre, le dessin représente le haut de la rue du Cardinal de Lorraine (côté gauche) en descendant vers l'archevêché, soit les portaux de « La Visitation » et du couvent des Réparatrices ».

Hérant (Marcel). — Grande eau-forte à 100 ex. représentant la base du grand portail que la troupe dégage des débris calcinés de l'échafaudage.

Hérant (Marcel) : *La Cathédrale. Le portail.* — Eau-forte et aquatinte 2 tons, noir et bistre, de 37 × 32. Tirée à 100 ex.

Hérant (Marcel) : *La Cathédrale embrasée.* Idem.

Jamas (Abel) : *La Cathédrale de Reims. Souvenir du 1er sept. 1914.* — Eau-forte de 45 × 33, tirée à 125 ex., num. et signés et portant comme remarque l'emblème de la Sté des Amis du Vieux Reims.

Jamas (Abel) : *L'ange au sourire.* — Eau-forte.

Jonas (Lucien) : *La Cathédrale de Reims. Impression pour l'Album : Pochades de guerre.*

Jouas (Charles) : *Reims, 20 septembre 1914.* — Lithographie de 32 × 25 donnée en supplément de : *La Grande Guerre par les Artistes.* n° 3, Crès et Cie 1915.

Vue vers les tours.

Vision figurée du bras gauche du transept à hauteur de la galerie et dans la direction des tours.

Jouas (Charles) : *Un reliquaire des gloires de la France. La Cathédrale de Reims en Mai MCMXIV.* — Grav. en taille douce de 80 × 62, tirée à 275 ex.,

Digitized by Google

num. et paraphés par l'artiste. Porcabeuf, éd.

Il a paru un prospectus illustré.

Jourdain (Henri). — Eau-forte de 80 × 64, tiré à 50 ex., num. et signés.

Cath. vue des ruines du quartier Cérès.

Julien (Jean) : *Cathédrale de Reims. Une porte à l'état de ruines.* — Eau-forte signée de 22 × 17.

Klein (Ed.) : *La cathédrale vue au travers des ruines de la place Royale.*

Tirage de 28 × 54 d'après un dessin à la plume.

Les ruines occupent presque toute la composition. On n'entrevoit que le sommet de l'abside.

Klein (Ed.) : *La Cathédrale vue au travers des ruines de la place du Parvis.* Tirage de 54 × 28 d'après un dessin à la plume.

La façade mutilée est vue en réalité de la chaussée de la rue Chanzy.

Lebédeff (Jean) : *La cathédrale en flammes.* — Bois gravé, de 0.30 × 0.22, signé et numéroté.

Le Meilleur : *Facade de la Cath. de Reims.* — Eau-forte de 40 × 44. *Une rue.* Eau-forte de 12 × 16. Musée de la guerre.

Lochelongue : *Portail de la Cath. durant l'incendie.* — Eau-forte en coul. de 86 × 59. Tirage limité et signé.

L'échafaudage vient de s'écrouler sur le parvis. D'épaisses fumées blanches s'en élèvent et commencent également à sortir par les baies de la façade.

En remarque buste de Jeanne d'Arc.

Digitized by Google

Lochelongue : *La cath. en flammes.* — Eau-forte en couleurs de 34 × 26, signée.

L'artiste a gravé dans la même série une cathédrale avant l'incendie, l'édifice moins en biais sur la gauche.

Lochelongue : *Le portail de la Cath. après les bombardements.* — Eau forte de 90 × 63 num. et signée.

Lorrain (R.) : *Abside de la Cath. et jardin de l'archevêché. Effet de neige.* — Eau-forte en coul. de 80 × 65. Tirage num. à 200 ex. et signé.

Lorrain (R.) : *La Cath. vue de la Rue Tronson.* — Eau-forte en coul. de 77 × 62. Tirage à 200 ex. num. et signé.

Lorrain (R.) : *La Cath. vue de la rue du Trésor.* — Eau-forte en coul. de 73 × 56. Tirage à 200 ex. num. et signés.

Lorrain (R.) : *Place du Parvis.* — Eau-forte de 71 × 56 tirée à 200 ex. signés.

Le grand portail, vu des restes de la prison, est revêtu de son système de protection.

Lorrain (R.) : *La rue du Couchant, Reims* 1918. — Eau-forte en coul. de 50 × 33. Tirage à 200 ex., num. et signés. Le grand portail de la Cath. vu de la dite rue.

Lorrain (R). *Les bords du Canal.* — Eau-forte en coul. de 36 × 48, tirée à 200 ex., num. et signés.

Mansard (Paul) : *Reims. La Cath. bombardée.* — Eau-forte en coul. de 30 × 25.

Digitized by Google

L'artiste a gravé dans le même format l'édifice avant l'incendie.

MANSARD (Paul) : *Cathédrale de Reims. Intérieur du portail N.-O.* — Eau-forte en coul. de 33 × 25, signée.

Vue de biais de la première travée intérieure avec débris encombrant la sortie par le portail.

MANSARD (Paul) : *Reims 1917.* — Eau-forte en coul. de 33 × 23, représentant l'abside de la Cath., vue de la rue Cérès.

MARIEL : *Nuit d'hiver. Reims.* — Eau-forte de 25 × 32, signée.

Abside de la Cath. vue à travers les ruines du quartier aux Laines.

MAUCOURT : *La Cath. de Reims en ruines.* — Tableau exécuté en vue de la reprod. typographique. Tirage 30 × 14 et 50 × 40.

MONTZ (W.) : *La Cathédrale.* — Estampe en coul. d'env. 50 × 75.

La Cath. domine les ruines vues de la rue de Talleyrand.

MONK : *La Cath. de Reims, après le bombardement.* — Eau-forte de 67 × 86.

Il existe du même artiste, dans le même format, une Cath. avant l'incendie.

MORICET : *Porches de la Cathédrale bombardée, Reims.* — Eau-forte en coul. de 34 × 26, signée.

Vue de l'angle N.-O.

MORICET : *Vue du transept de la Cathédrale prise*

Digitized by Google

du bras gauche. — Eau-forte en coul. de 34 × 25, signée.

Morigham : *Reims. Cathédrale.* — Eau-forte en bistre de 26 × 34, signée.

Au-dessus des pignons calcinés se dresse dans toute sa longueur la cath. en ruines.

Il existe un tirage en couleurs, moins heureux.

Mouret (Pierre-Paul) : *Les trois Portails de la Cath. Reims.* — Eau-forte de 46 × 61.

On installe les sacs de terre.

Pierre (Gustave) : *Reims. In memoriam.* — Six eaux-fortes dessinées, gravées et tirées par G. Pierre, à Reims, chez L. Michaud, 1919.

Album de six planches avec titre et table dans un encartage de 50 × 36 avec vignette à l'eau-forte. Tirage à 40 exemplaires.

I. La Cathédrale. — II. Tour nord de la Cathédrale et ruines de la cour Chapitre. — III. Abside de la Cathédrale. — IV. St-Remi. La nef et le chœur. — V. St-Remi. Transept sud. — VI. L'Hôtel de Ville incendié le 5 Mai 1917.

Pierre (Gustave). — Six eaux-fortes de 50 × 36

I. Porte du Chapitre. — II. Abside de St-Remi. — III. Quartier St-Remi et abside de l'Eglise. — IV. Intérieur de St-Remi. — V. Transept sud de St-Jacques .

Pierre (Gustave) : *Episodes de la guerre.* — Cinq eaux-fortes éditées par Devambez et tirées à 50 ex.

Cf. *Musée et Encyl. de la guerre*, page xxii. 30 Juin 1917.

Digitized by Google

Pinot (Charles) : *Notre-Dame de Reims, la reine des Cathédrales.* — Eau-forte à 200 ex., de 55 × 71.

Pontoy (Henry). — Eau-forte de 24 × 32, signée. Le portail de la Cath. vu jusqu'à la galerie.

Pontoy (Henry) : *Cathédrale de Reims. Crépuscule.* Eau-forte en coul., de 67 × 51 tirée à 250 ex. num. et signés.

Le chœur et la voûte en partie écroulée, vue prise de la grille.

Renouard (Paul) : *Reims. Le quartier des affaires.* — Eau-forte de 62 × 82 tiré à petit nombre, signée et numérotée.

La fine structure de la cath. domine l'amoncellement des ruines, à l'entrée de la rue Cérès.

Rippont : *Cath. en feu. 1918.* — Eau-forte en coul. 32 × 25 et signée.

Le portail est en partie caché par des maisons à droite, déjà figurées en ruines.

Rippont : *Cath. vue du Palais de justice.* — Eau-forte en noir de 30 × 42 et signée.

Rippont : *La Cath. vue de la rue du Trésor.* — Eau-forte en coul., de 50 × 32, signée.

Rippont : *Cath. vue de l'archevéché.* — Eau-forte en coul. de 25 × 32 et signée.

Rippont : *Abside de la Cath.* — Eau-forte en noir de 32 × 25 et signée.

Robida (Albert) : (*Le portail de la Cath. de Reims*). — Eau-forte de 50 × 32, tirée sur japon en trois états,

Digitized by Google

le dernier avec la signature gravée et une remarque figurant Germania et l'aigle teuton au milieu d'obus et de canons.

Royer (Paul) : *Transept sud de la Cath. de Reims.* — Eau-forte de 80 × 51.

Salles : *Cath. de Reims.* Hélioge de 26×34. Musée de la guerre.

Sénéchal (Adrien) : *Le crime de Reims.* — Tirage spécial rouge et noir de 40 × 26, à 50 ex. num. et signé du dessin de couverture pour le programme de l'exposition de 1916 organisée par M. Margotin à Fontenay-aux-Roses.

Les armes de la ville se détachent sur un fond rouge où se silhouette la Cath. en feu.

Sénéchal (Adrien) : *Ma cathédrale. Portail de Notre-Dame de Reims.* — Tirage spécial rose et bleu de 40 × 26, à 20 ex., num. et signés du dessin de couverture du poème d'Henri Richardot, édité par Renart en 1917.

Sénéchal (Adrien) : *L'incendie du Palais des rois au travers des verrières de N.-D. 19 sept. 1914.* — Chromo de 18 × 38 réemargé sur 39 × 58 à 10 ex. avec remarque dessinée au crayon.

Sénéchal (Adrien) : *La Cath. vue de la rue Chanzy côté sud.* — Dessin cliché sur papier vert de 23 × 16 à 20 ex. signés (dont 10 avec remarque dessinée au crayon).

Sénéchal (Adrien). —Zingographie de 32×24, signée, Hirt impr. à Reims.

Digitized by Google

Statue de Jeanne d'Arc de Dubois avec vue sur le porche droit de la Cath. et les bâtiments de l'archevêché (avant-guerre). La composition est inscrite dans un rond. Vue rétrospective.

Sénéchal (Adrien) : *L'Ange au sourire.* — Zingographie de 24 × 17 tirée sur bristol.
Document rétrospectif.
Existe en carte postale.

Serre (Raoul) : *Statue de Jeanne d'Arc de Dubois.* — Eau-forte de 65 × 45.
L'artiste étant venu à Reims s'est aperçu de la présence d'une grille et a gravé une nouvelle planche tirée à 250 ex., num. et signés.

Sicikano : *La Cath. de Reims livrée aux flammes par les Allemands.* — Chromotypo de 48 × 32, éd. Guiraud, Marseille.

Tatin (E.) : *La Cath. et les ruines de l'archevêché.* Album : Lendemains de guerre.

Valéry (Victor) : *Dans les ruines. Reims.* — Eau-forte en coul. de 34 × 26, signée.
La cathédrale vue de la rue Chanzy.

Valéry (Victor) : *Sainte Jeanne d'Arc à Reims.* — Eau-forte de 32 × 25, signée.
L'œuvre de Dubois se détache dans l'encadrement du porche principal, tel qu'il était avant-guerre.

Varin (René) : *Reims 1914.* — Photogravure de 0,40 × 0,50.
La cathédrale en flammes vue de face, à l'entrée

Digitized by Google

de la rue Libergier. L'artiste a ressuscité à droite les vieilles maisons de bois.

VARIN (R) : *Reims en ruines.* — Dix planches gravées à l'eau-forte. Imprimées en taille douce par Vernant et Dollé, à Paris (1920 ?).

10 eaux-fortes de 50 × 37 signées au crayon et réunies dans un cartonnage illustré d'une reproduction d'eau-forte (Vue de la voûte de la Cath. incendiée vers les tours).

Sujets : I. Grand Portail et premières maisons de la rue Libergier. — II. Le même durant l'incendie (tirage vert). — III. La Tour nord vue de la rue de la Clef. — IV. L'Ange au Sourire. — V. La Cathédrale côté nord. — VI. L'Hôtel de Ville vu dans l'encadrement d'une porte. — VII. Le Grand Portail vu du 3 rue Chanzy. — VIII. Porte du Chapitre. — IX. Grand Portail après les bombardements. — X. Vue perspective de la Cath. et de la rue Chanzy.

VARIN (René) : *La Cath. vue du haut de la rue Libergier.* — Eau-forte en noir de 25-33, signée.

Morceau d'une exécution précieuse. Les façades ruinées des maisons sont traitées avec un scrupule infini.

VARIN (R.) : (*La Cath., côté nord*). — Eau-forte de 37 × 49 tirée à 250 ex. num. et signés.

WEISSER (Charles) : *Inviolable.* 1916. — Lith. de 63 × 45, tirée à 250 ex. num.

La statue de Jeanne se silhouette sur un nuage de fumée produit par un éclatement d'obus.

Digitized by Google

Estampes satiriques et symboliques

Anonyme (H.-B.) : *Reims. 18 Septembre 1914.* — Zingographie en coul. de 25×33. Ed. *Degarne*, 158, Fg. St-Martin.

Le Kaiser contemple, perplexe, la fumée de l'incendie de Reims former le mot : « Bandit ».

Il existe un tirage en noir.

Anonyme : *Dans la poigne des alliés.* — Photogravure de 45×33. Ed. *Pro Patria.*

Une gigantesque main étreint un soldat allemand. Dans le fond, incendies où l'on remarque au premier plan N.-D. de Reims.

Berne-Bellecour : *Leurs Victimes.* — Aquarelle reproduite en estampe et en carte postale.

Près d'un soldat allemand, qui tient derrière son dos une lame en dent de scie, se dresse la cathédrale de Reims, et un hôpital de la Croix-Rouge en flammes. Meubles, bouteilles de champagne, et... l'enfant au petit fusil.

Bonfils (Robert) : *La Marseillaise.* — Grav. sur bois en couleur.

Le chanteur se détache entre les deux tours de la cath., pour marquer qu'il part la venger.

Bonfils (Robert) : *L'expiation.* — Grav. s. bois en couleurs.

L'aigle allemand tombe à la mer, en s'empêtrant dans des banderoles où sont brodés ses exploits, notamment : Reims.

Digitized by Google

Bourgonnier : *Le fou.* — Lithographie de 64 × 45. Tirage signé.

Le Kaiser, la bouche ouverte et les yeux hagards, passe, un coutelas au poing, en semant le feu et la mort. La terre est funèbrement parée de croix tombales. Une femme éventrée gît avec son enfant. Au fond, flambe la cathédrale.

Cappiello (Léonetto) : *Fin d'un Empire* — Tirage noir et gris de 80 × 52. Edition *B. Sirven.* Toulouse-Paris. 1914.

Le Christ, debout, brise l'épée de Guillaume confondu à ses pieds. Les silhouettes se détachent sur des tourbillons de flammes provenant de la cathédrale.

Chapront (Henry) : *L'âme de Reims.* — Vernis mou de 38 × 25, tirés à 100 ex., num. et signés.

Apparition d'une Jeanne d'Arc immense entre les tours de la cath.

Chapront (Henry) : *Symphonie héroïque.* — Vernis mou de 33 × 25, tiré à 100 ex., num. et signés.

La tête de Beethoven plane dans un ciel obscur. Aux lueurs de la ligne de feu, on aperçoit un canon abandonné, des croix de bois, une tête de mort coiffée du bonnet des Hussards de la mort, et aussi, la silhouette incandescente de la cath. de Reims.

Damaré : *Le flot monte.* — Lith. en coul. de 56 × 45.

Le Kaiser et l'empereur François-Joseph perdus dans une mer de sang. Au fond, la cath. en flammes.

Dautigny : *Cathédrale de Reims.* — Septembre

Digitized by Google

1914. Ce que le fer et le feu des barbares ne pourront jamais atteindre. Zingographie de 0.52 × 0.34. Librairie de l'Estampe. Paris.

De la cathédrale en flammes s'élève en apparition l'âme du monument, une sorte de Jeanne ailée qui étend les bras en geste de bénédiction.

Duvent (C.) : *Le Crime*. — La Cath. de Reims. Sept. 1914. Chromolith. en coul. de 64 × 48.

Dans la nef vue du chœur, les rayons du soleil filtrés par la grande rose prennent la forme du Divin Crucifié.

Fauconnet : *Gott mit uns*. — Tirage en coul. de 28 × 37. Edité par La Guerre à 250 ex., num.

Un « arkéologue », dont la tête est au « Kub », bombarde la « kathédrale ».

Fraipont (Gustave) : *L'oiseau noir*. — Eau-forte de 50 × 32.

Sur le parvis, l'aigle impérial est cloué d'un coup d'épée à un pilori surmonté du casque. Derrière des monceaux de cadavres se dresse la cathédrale en feu.

Une reprod. phototyp. de 28 × 20 se trouve dans la plaquette : « *L'ange brisé. L'oiseau noir* » poésies d'Antony-Thouret, à qui elle est dédiée.

Gottlob : *L'aveugle et paralytique*. — Lithographie en couleurs de 0.63 × 0.85.

Le regard mort, Guillaume traverse un champ de bataille en portant sur ses épaules son allié François-Joseph. Au-dessus d'eux planent les corbeaux et, dans le fond, on distingue la cathédrale de Reims en flammes.

Digitized by Google

Hansi : *1915. Le Kronprinz.* — Lith. en coul. de 44 × 28, tirée à 1.000 ex.

Portrait-charge du rejeton impérial. En remarque, la cath. de Reims en flammes.

Hermann-Paul : *Vengeance !* — Album : La dernière guerre.

Une fillette aux mains coupées tend une épée sur ses avant-bras. Au fond, la cathédrale fumante.

Hermann (Paul). — Gravure sur bois, éd. *Lutetia.*

Ibels (André) : *L'Antéchrist.* — Estampe coloriée de 65 × 45. « L'Antéchrist perdra sa couronne et mourra dans la solitude et la démence ». (Prophétie de Johannès. Verset 37).

Vêtu d'une robe blanche ensanglantée, le Kaiser, les bras levés, erre dans les dunes.

Cette œuvre, par son esprit, rentre bien dans notre série, bien que n'y figure pas la cath. de Reims.

Reproduit égal. en double page dans : La baionnette, N° 1. 8 Juillet 1915.

Ibels (H. G.) : *Oh ! les Salauds !* — Lith. en tons, 1914, de 35 × 56 tirée à 500 ex.

Cette exclamation « énergique » est poussée par le Père Céleste en présence de l'incendie de la cath. de Reims.

Job : *Boutons-les dehors !* — Tirage en couleurs de 72 × 52. Edition *B. Sirven.* Toulouse-Paris. 1914.

Un régiment s'élance à la baïonnette, drapeau en tête. A la hauteur des tours de la cathédrale, Jeanne d'Arc, à cheval, émerge des flammes pour entraîner l'attaque.

Digitized by Google

Job : *Expiation*. Idem.

Guillaume, saisi au collet, est secoué durement par un poilu, en présence de Jeanne d'Arc apparue dans les flots de fumée qui se dégagent de la cathédrale en flammes. Debout, l'épée tournée vers la terre, la céleste justicière précède le défilé des rois de France qui sort de l'église du sacre.

Ces deux compositions ont été également reproduites en chromos de 35 × 25.

Léandre (Charles) : *Leur sourire ! Le Kronprinz devant la cath. de Reims*. — Tirage en couleurs. *Ed. Boutitié*.

Cette estampe a pour pendant : *Le Kaiser devant l'Hôtel de Ville de Louvain*. Toutes deux ont été vulgarisées par la carte postale.

Lesbroussart : *Ibi crucifixerunt eum*. — Reims. 1914-1917. Tirage de 80 × 62, édit. *Reims-Souvenir*. D'après la peinture de l'artiste sus-dit.

Un gigantesque Crucifié se dresse au-dessus de la nef de la cath. parmi les vapeurs de l'incendie.

Maglin (P.) : *La grande blessée*. — Estampe en coul. de 30 × 37.

Deux femmes lèvent les mains au ciel, vers Jeanne d'Arc et d'autres héros, en présence de la cath. embrasée.

Mialet : *Vision d'autrefois*. — Eau-forte en coul. dessinée suivant la forme d'un tryptique, et relative au Reims d'autrefois.

Au centre, la cathédrale d'où sort le cortège de Louis XI et Jeanne d'Arc, gagnant la partie droite :

Digitized by Google

vieilles maisons de la Place-des-Marchés, à gauche, Rue de Tambour et maison des Musiciens.

Tiré à 300 ex.

Cette gravure récente a été évidemment inspirée par la « Vision d'aujourd'hui », aussi a-t-il paru bon d'en faire mention.

NEUMONT (Maurice) : *1914 ! Le bon apôtre.* — Tirage en coul. de 51 × 33, éd. *Lasnier.*

Cette composition, dédiée à Gustave Téry « pour son bel article sur le bombardement de la cathédrale de Reims », représente le Kaiser, enveloppé dans une défroque monacale et affectant, mais vainement, une mine contrite, car les violents reflets de l'incendie viennnent accuser soudain les traits de son visage et dévoiler le sens profond de son rictus.

D'OSTOYA (Georges) : *L'hymne des intellectuels.* — Lith. en coul. de 50 × 60. Tiré à 250 ex. num. et signés.

Une troupe de guerriers burlesques défile en chantant :

« Vivons, brûlons et massacrons,
« Montrons-nous dignes rejetons
« Des Baruths et des Marcomanes,
« Allains, Heuilles et Nocthemanes,
« Des Bayouvards, des Lougobards,
« Des Ostrogoths, des Visogoths ! »
(...Ainsi que d'autres saligauds)

Dans le fond une église incendiée qui figure la cathédrale de Reims.

D'OSTOYA (Georges) : *Le brûle-parfums de l'Empe-*

Digitized by Google

reur de l'Univers. — Litho. en coul. 50 × 60. Tirage à 250 ex., num. et signés.

Au pied du divan où repose le Kaiser, brûle la cathédrale.

PENNEQUIN (Edmond). — Eau forte en couleurs de 65 × 45. Tirage numéroté et signé, avec, pour remarque, un soldat assis sur le sol.

Derrière un premier plan d'édifices calcinés, le portail de la cathédrale se silhouette en noir sur les fumées de l'incendie. Dans la partie sombre du ciel s'aperçoit au-dessus des tours le torse du divin crucifié.

PUTZ (Richard). — Eau-forte en couleurs de J.-A. Henriot, d'après R. Putz.

De la ville en feu, où se dresse la silhouette enflammée de la cathédrale du sacre, arrivent, à travers les champs désertiques, en pleine nuit, deux vieillards, l'homme et la femme, drapant leurs vieux membres nus dans le même manteau agité par le vent, accompagnés d'une plus jeune femme, drapée de même, avec deux petits enfants nus.

RABUTEAU (J.) : *Cathédrale de Reims. 1429-1914.* — Chromolith. de 53 × 39.

Tandis que la cath. est la proie des flammes, à l'intérieur du porche de gauche se précise, lumineuse, la vision du sacre de Charles VII.

ROBERT (André) : *Le Sacre.* — Photogravure de 0.38 × 0.28, d'A. Robert et de J. Mompelas de Dax. Ed. Mon-Rob, Paris.

La scène représente le parvis de la cathédrale

Digitized by Google

et, au premier plan, la plate-forme d'un échafaud, où se tiennent le Kaiser et Jeanne d'Arc. Le Kaiser est enchaîné à un pilori surmonté de l'inscription suivante : Guillaume, roi des Vandales, Apostat, Iconoclaste, Louvain, Malines, Termonde, Senlis, Reims. Debout contre lui, Jeanne d'Arc, la tête nimbée d'une auréole, tourne les yeux vers la cathédrale en flammes d'où s'élève la vision du Christ. D'une main, elle tient son étendard, tandis que de l'autre, elle transperce avec son épée le grand aigle impérial. Le Kaiser, tête nue, le visage empreint de honte et de rage, abaisse un genou en terre. Sur son manteau de pourpre et d'hermine, souillé de sang, ont roulé les attributs de sa puissance.

Il existe d'autres tirages : 1° héliogravure 50 × 33, éd. *D. Michaud*, Bd Voltaire ; 2° Simili 38 × 28, éd. *D. Michaud*, avec un texte intéressant ; 3° cartes postales.

Robida (Albert). — Litho. de 51 × 32 ornant le fascicule : *Les villes martyres : Reims*, édité par Baudelot.

Un monstre effrayant, un gigantesque griffon noir, qui rappelle par ses formes l'aigle impérial, plante sur la cathédrale de Reims en feu un étendard où l'on peut lire : Kultur Krupp.

En remarque : d'énormes canons allemands avec officiers pointeurs.

Robida (Albert) : *Sifflés par les ancêtres*. — Tirage en noir sur fond jaune de 50 × 33, limité à 50 ex. signés.

Le Kaiser, qui élève la couronne d'empereur d'O-

Digitized by Google

rient entre ses deux mains et la superpose à son casque et le Kronprinz qui tient la planète en équilibre sur un doigt, sont hués par Bismarck et le grand Frédéric. A leurs pieds, gaz asphyxiants, 310, 420, torpilles, taubes, sous-marins, et d'autre part, crânes humains, noyés, drapeaux de la Croix-Rouge ; et la Cathédrale de Reims qui fume dans le lointain.

Cette comp. est reproduite en frontispice de l'Album « Kaiser, Kronprinz et Cie » de Grand-Carteret. Edit. *Chapelot.*

Sénéchal (Adrien). *L'Art en deuil. MCMXIV.* — Litho. de 66 × 52, tirée à 200 ex. signés et num.

Dans une large bordure noire, la cath. est représentée voilée d'un immense crêpe. En remarque, un mortier allemand.

Solomko (Serge). *La lettre du Pape Benoît XV à Guillaume.* « En détruisant les temples de Dieu, vous provoquez la colère divine devant laquelle les armées les plus puissantes perdent tout pouvoir ». — Zingographie de 33 × 42, d'après la peinture de l'artiste. Edit. *Lapina.*

Le Kaiser à genoux implore vainement le Christ, près du spectacle de la cath. en flammes. En remarque, portrait de Benoît XV.

Existe égal. en carte postale.

Tap (E.). *Le nouveau Néron.* « Comme cela devait être beau ». — Treizième planche de l'Album in-4° obl. « Les atrocités allemandes » édité par la librairie de l'Estampe.

Il s'agit naturellement du Kaiser, drapé à l'an-

Digitized by Google

tique, et contemplant, dessus une colline, la « destruction de la cath. de Reims ».

Voir aux dessins réplique de cette composition dans La Guerre sociale.

Truchet (Abel) : *La Cathédrale. Ce serait une faiblesse d'en laisser, même une pierre...!* — Lith. de 38 × 56, tiré à 275 ex., num.

Deux officiers allemands se concertant dans les lignes d'artillerie, en face de la cath. de Reims.

Truchet (Abel). *La survivante.* — Lith. de 38 × 56, tiré à 275 ex. num.

L'impératrice Eugénie en deuil parcourt un champ de tombes parmi lesquelles une croix indique Reims.

Digitized by Google

Dessins satiriques

Cocteau (Jean) (Sous le pseudonyme de Jim) : *Atrocités. Cathédrale.* — (Le Mot, 1er juin 1915).

Un monstre casqué dévore la cathédrale.

Damblans : *L'empereur des Vandales.* — (Le Petit Journal, Supplément illustré du 4 octobre 1914. Composition en couleurs).

Un kaiser de mélodrame, à l'uniforme surchargé, se tient campé, grimaçant et l'épée ruisselante de sang, sur un amoncellement de sculptures brisées et dans un décor de feu, ponctué par l'éclatement des schrapnels, et où l'on distingue la cathédrale de Reims et d'autres monuments détruits.

Delaw (Georges) : *La botte secrète.* — (Le Rire, 23 janvier 1915).

L'Italie s'apprêtant à botter Germania très occupée à pétroler la cath. de Reims, Ypres et Arras.

Dépaquit (Jules), maire de Montmartre : *Cœur sensible.* — (Les Hommes du Jour, 30 novembre 1918).

Le kaiser et son fils conversent devant la ville en flammes, dominée par la silhouette de la cathédrale : « Moi, ce qui me navre, ce n'est pas tant d'abandonner ces pays, c'est d'être obligé de les brûler. — Que veux-tu, papa, ...il n'y a pas de bonheur sans nuages ».

Domin (André) : *Bochikulteurs :* Ruprecht von Meyerhausen, lieutenant d'artillerie, critique d'art et collectionneur. — (Fantasio, 1er mars 1915).

Digitized by Google

A l'ombre d'un canon, le susdit personnage lit : *Nos Cathédrales*, par A. Rodin. Au fond, cath. de Reims.

Dufy (Raoul) : *La fin de la grande guerre*. — (Le Mot, N° du 16 mars 1915).

En face des strophes suivantes : « La grande fille de Lorraine exalte les cœurs de l'Angleterre, miraculeusement ! Car les valets des Hohenzollern avaient vitriolé le visage de la Cathédrale du Sacre », l'image, dans le style naïf des gravures populaires sur bois de 1830, représente Jeanne d'Arc au-dessus des flammes de la cathédrale.

Fabiano : *La rentière de Reims*. — (La Baionnette, 26 juillet 1917).

Un poilu arrête une jeune femme dans la campagne : « Vous rentrez à Reims ? — Je suis née à Reims ; alors, j'aime mieux y mourir ».

Falké (Pierre) : *Alerte*. — (La Baionnette, 30 mai 1918).

Un homme réfugié à la cave s'adresse à un gamin perché sur un fût : « Vraiment, tu n'as pas peur ? — Non, M'sieur, moi j'suis d'Reims. »

Faverot (Jules) : *William II*. « To be or not to be. » (Carte édit. Gaillot. 77, Bd. Sébastopol).

Le kaiser, la planète en main, sur laquelle, à l'endroit de l'Allemagne, se dessine une tête de mort, répète les fameuses paroles d'Hamlet, comme une excuse à l'incendie de la Cathédrale de Reims.

Florès (Ricardo). (Le Rire, 2 oct. 1915). —Napoléon, auréolé des noms de ses victoires : Austerlitz,

Digitized by Google

Iéna, s'adresse au Kaiser dont l'auréole comporte le nom de plusieurs villes détruites, notamment celui de Reims : — « Guignol II, tu me dégoûtes ! »

Florès (Ricardo) : *Hindenbourg le dictateur.* — (Le Journal, 18 juillet 1917).

L'estrade du Maréchal porte cette inscription : Louvain-Reims.

Florès (Ricardo) : *Boches.* — (Album in-4°, Ollendorf, éd., 1915).

Trois compositions de cette série sont à mentionner dans cette étude : la première, intitulée : *L'art n'a pas de patrie.* (Un officier allemand montre la cathédrale de Reims en flammes en disant : Vous comprenez, je ne pouvais pas l'emporter... alors...) ; la seconde, intitulée : *Le drapeau est un symbole*, et, en sous-titre : *Celui des intellectuels allemands.* (Un officier allemand présente un drapeau sur lequel est inscrit : Louvain, Malines, Reims, Arras, Lille) ; la troisième, intitulée : *Gott mit uns.* (Un uhlan tenant un enfant transperçé au bout de sa lance, incendie une maison du xve siècle et affirme : Frappons fort, a dit von der Goltz).

Forain : *Reims.* — (Oui, 3 décembre 1918).

La cath. au milieu des ruines : « Quelles œuvres d'art leur prendrons-nous en compensation ?... »

Génard (Alb.) : *Ses pieds glisseront dans le sang.* — (Le Progrès de Lyon, oct. 1914).

Le Kaiser affaissé ; au fond, la cathédrale de Reims en flammes.

Grandjouan. — (Le Rire, 15 juillet 1916).

Digitized by Google

Dessin antipapiste, au sujet de la Cath. de Reims.

GUMERY (L.) : *Le Vautour.* — (LA BAIONNETTE, 8 juillet 1915).

Le Kaiser et le Kronprinz, travestis en vautours déchiquetant un cadavre, dans un champ de croix mortuaires au fond duquel rougeoient les flammes qui consument la charpente de la cathédrale.

HANSI : *Un remède pire que le mal.* — (LE MATIN, 27 sept. 1914).

Un gros allemand, lisant dans son journal : STRASBURGER POST, l'incendie de la cathédrale de Reims, fait cette réflexion : « La gadédralle de Reims ? C'est beu de chose ; nous la reconstruirons après la gonquête, comme le Hoh-Kœnigsburg ! »

HELLÉ (André) : *Un crime de combattre les cathédrales ?... C'est la guerre.* — (LE RIRE, 10 janvier 1915).

Artillerie boche en action devant la cath. en feu.

HENRIOT : *L'intellectuel est l'homme des cathédrales ; il les aime flamboyantes.* — (LA BAIONNETTE, 2 mars 1916).

Cet intellectuel joue de la lyre devant la cath. en flammes.

HENRIOT : *Une réflexion du grand-papa Attila : « Ce sont bien mes descendants, mais, nom d'une pipe, ils m'ont dépassé ! »* — (LA BAIONNETTE, 23 janvier 1915).

Attila tient une torche incendiaire, et la corrélation s'établit avec les soldats allemands qu'on voit se diriger vers la cath. en feu, dans le lointain.

Digitized by Google

HENRIOT : *L'Alchimiste* (Master Satanas) : « Voici des obus capables de réduire en poussière toutes les cathédrales de l'univers ». — (LA BAIONNETTE, 8 juillet 1915).

HERMANN-PAUL : *Devant Reims.* — (LA GUERRE SOCIALE, 18 mars 1915.

Sur les bords d'une large rivière (je ne ferai pas injure aux connaissances de l'artiste en supposant qu'il a voulu représenter les bords de la... Marne) où se reflète un soleil radieux, le kaiser, seul, tournant le dos à la lumière et vêtu d'un lourd manteau endeuillé d'ombre, murmure : « Je me demande ce que nous ferons quand nous aurons fini la cathédrale !... »

HERMANN-PAUL : *Le Rêve de l'U-28.* — LA GUERRE SOCIALE, 9 avril 1915).

Au milieu de la mer immense, on voit un marin allemand, accoudé au hublot d'un sous-marin, et qui rêve dans le soir. La légende lui fait dire : « J'aimerais couler une cathédrale ! »

HOUY (R.) : *Son ombre.* — (FANTASIO, 15 juillet 1915).

Le Kaiser en grand uniforme se détache sur un écran découpé en tête de mort. Au dessous la cath. et la ville de Reims en feu.

HUARD (Emmanuel) : *Le piège de Stockholm.* — (LE JOURNAL, 9 mai 1917).

Le socialiste Schudmann, une éponge à la main, s'apprête à effacer sur la pancarte d'un piège l'inscription suivante : Belgique, Serbie, Roumanie, Reims.

Digitized by Google

Iribe (Paul) : « *L'Océan passerait sans laver la souillure.* » Alfr. de Musset. — (Le Journal, 12 août 1916).

Une grosse Germania, une loque à la main, désespère d'effacer sur le manteau du Kaiser des taches qui ont nom : Reims, Louvain, Lille, etc... (Reproduit dans La Baionnette, 23 août 1917).

Iribe (Paul) : *Cruelle énigme.* — (Le Journal, 9 avril 1915).

A bord d'un Zeppelin, un officier interroge son supérieur : « Il ne reste plus qu'une bombe... Sur quoi la lancer ?... l'hôpital ou la cathédrale ? »

Léandre (Charles). — (Le Rire, 20 avril 1918). Dessin antipapiste, à propos de la cath. de Reims.

Legrain (Pierre-E.) : *Reims et le Taube ou Gott mit uns.* — (Le Mot, N° 2. 7 déc. 1914).

Dans la fumée qui se dégage de la ville incendiée se distingue un taube prenant la fuite ; cette fumée affecte la forme de leur Gott : la queue du taube est sa prunelle et ses ailes son sourcil.

Leroy (M.) : *Les Sauvages.* — (Carte Longuet).

Un officier allemand monocle à l'œil et la houppelande ensanglantée, lève une torche. Au fond, la cath. fumante.

Lubin de Beauvais : *Culture et Kultur ou les deux monuments.* — (Fantasio, N° du 15 mars 1915).

On lit, en marge, ces paroles du général von Heeringen : « Le sang allemand vaut mieux que les monuments français. » (L'artiste a figuré d'une part la cathédrale de Reims, d'où partent des rayonnements,

Digitized by Google

et d'autre part un gigantesque coutelas dont la lame ensanglantée est fichée droite en terre. Sur le piédestal de « cet autre monument », se dresse un soldat allemand, les mains rouges ; il se hausse sur la pointe des pieds et cambre les reins pour lutter de hauteur avec la cathédrale elle-même).

Lubin de Beauvais : *Choses vues. Aux neutres.* — (Le Rire, N° du 16 janv. 1915).

La cathédrale de Reims brûle à l'horizon. Au premier plan, un enfant fiché en terre par une baïonnette qui lui troue le ventre ; à droite, la route tourne, encombrée de bouteilles vides. Ce dessin porte ce commentaire : « *Le chemin de la gloire.* Ce dessin a été exécuté par notre collaborateur sur un croquis d'après nature qu'il a pris aux abords d'un village de la Marne, après le passage des Allemands, au mois d'octobre. »

Luce (Maximilien) : *Guillaume paysagiste. Devant Reims.* — (La Bataille syndicaliste, oct. ou nov. 1914).

Le Kaiser brosse une toile, les yeux levés sur la cathédrale en feu.

Reproduit dans : La Guerre Anti-Prussienne, 15 déc. 1914.

Mauprat : *Son excellence Herr Professor.* — (Dessin, page 4, couverture de l'album : Kultur et Teutonnerie. Edit. Plon).

Un universitaire allemand en costume de cérémonie désigne de la main la cathédrale en flammes et des soldats tirant sur les femmes et les enfants : « Ces bons Français ne comprennent pas ! Que voulez-vous ? C'est de la Kultur ! »

Digitized by Google

Métivet (Lucien) : *Savantes ripostes.* — (Le Rire, N° du 20 mars 1915).

Le Kaiser téléphone : « En Flandre, en Alsace, bombardez Reims ! En Galicie, en Bukovine, bombardez Reims ! Bombardez Reims aux Dardanelles !

Métivet (Lucien) : *Leurs intellectuels. L'architecte.* — (La Baionnette, N° du 2 mars 1916).

Une femme allégorique, coiffée du fronton grec, allonge la main sur la planche d'un architecte allemand qui a pour tête un obus : « Gueule d'obusier contente-toi de détruire ! Quand tu bâtis, tu me dégoûtes encore plus ».

Métivet (Lucien). — Le Rire, 13 Février 1915 et 15 Juillet 1916). Dessins antipapistes, au sujet de la cath. de Reims.

Montassier (H.) — Communiqué allemand. « La nuit dernière, vers Reims, nos troupes ont pris une grosse pièce à l'ennemi. »

Le Rire, 26 Déc. 1914.

La pièce en question est un fût de vin que les dites troupes soutirent en pleine campagne.

O'Galop : *Une merveille de demain.* — Projet de restauration de la Kath. de Reims. Art allemand xxe siècle. (Fantasio, 1er mars 1915).

Dessin illustrant un article ironique : Nous restaurerons la cath. de Reims.

O'Galop : *Les nouvelles cibles, silhouettes de la savante Allemagne.*

Le Rire, 5 juin 1915.

Digitized by Google

Silhouette de cathédrale comme cible « pour obus et taubes ».

Radiguet (Maurice) : *Leur kolossal kultur. Après Louvain, Reims.* — (Carte Longuet, série : Les Sauvages).

Au premier plan, le kaiser et des pièces braquées. Au fond, la ville de Reims, avec son Théâtre, son Palais de Justice et sa Cath. en flammes.

Robida (A.) : *La nouvelle nuit de Walpurgis. Sabbat pangermaniste au Brocken.* — (Fantasio, 1er oct. 1915).

Parmi les multiples personnages d'une chevauchée grouillante, d'une drôlerie échevelée et fantastique, on peut remarquer un officier allemand qui lève à bras tendus un grand plat rempli par la cathédrale de Reims fumante, comme un rôti de choix, qu'il apporte au Kaiser, impérial Hamlet dont le corps est fait d'une roche dolomitique.

Tap : *Impression d'art.* — (La Guerre sociale, 23 sept. 1914).

Le Kaiser, les bras croisés, contemple la cathédrale de Reims en feu ; sa silhouette hautaine se profile en noir sur les lueurs de l'incendie.

Valvérane : *Kolossal.* — (Le Rire, 23 janvier 1915).

Alphabet illustré où tous les mots commencent par K, notamment : Kâthédrale.

Weal : *L'Allemagne au-dessus de tout.* — (La Baionnette, 26 mars 1915).

Von Heeringen, appuyé sur un canon, et tenant

Digitized by Google

en mains une bombe, insinue : « L'antiquité ? Elle n'a pas eu d'hommes comme nous ! » Au fond brûle la cath. surmontée de drapeaux de la Croix-Rouge. En marge, on lit : « Il n'y a pas une œuvre d'art, pas un monument ancien qui vaille une goutte de sang allemand ». Von Heeringen.

WILLETTE (Adolphe) : *Noël 1915*. — (LE RIRE, 25 déc. 1915).

Les hordes teutoniques, laissant derrière elles la cath. en feu, font irruption dans l'étable de Bethléem en tenant femmes et enfants. L'Enfant Jésus : « Maman, maman ! Remontons au ciel tout de suite ! ».

WILLETTE (Adolphe) : *Jugé par l'histoire*. — (LE RIRE, 20 mars 1915).

Le Kaiser, triomphateur béat, défile à la tête d'une armée de mortiers géants écrasant les monuments sur leur passage, notamment la cath. de Reims. Il est agoni du haut des nues par tous les héros de l'histoire.

WILLETTE (Adolphe) : « *Non je n'ai pas voulu ça !* » LE RIRE, 26 Août 1916.

Le kaiser, à genoux près d'une potence qui lui est destinée, au milieu d'un champ de croix et non loin de la cathédrale flambante.

ZISLIN : *Le Bon Vieux Dieu allemand n'a même plus une pierre pour reposer sa tête*. — (LES ANNALES, 1918).

En effet, il traverse un champ d'églises ruinées, dont la cathédrale de Reims.

Digitized by Google

Dessins d'illustration

ANONYME. — Dessin d'encadrement pour un morceau de musique : *La Cathédrale de Reims*. — Paroles de Joullot. Musique de Daniderff. Ed. Taulaigo, 10, Avenue Doria, Paris.

ANONYME. — Titre pour un morceau de musique : *Hymne des Alliés*. — Ed. Apollo, 37, Rue des Mathurins. Tirage en 2 coul.

En bas, le vautour impérial parmi les ruines où se lit : Reims. En haut, incendie de la Cath. dont les flammes dessinent en caractères immenses : 1914.

Il existe un tirage tronqué pour le chant seul.

ANONYME. — Dessin pour la broch. de Frédéric Kapp : *Pour l'heure qui va luire*. — Fischbacher, éd.

La Cath. en flammes.

ANONYME. — Dessin pour la couverture de l'Album de Grand-Carteret : *La culture et ses hauts faits*.

Il ne s'agit que de la bande d'encadrement, faite de petites Cathédrales de Reims sur fond rouge, le motif central étant la reproduction du dessin du PROVIDENCE-JOURNAL (Cf. Section anglaise).

ANONYME : *Le bombardement de la Cath. de Reims*. — 8 illustrations. (LA JEUNE FRANCE. 19 Sept. 1915).

ANONYME. — Les villes françaises héroïques : *Le désastre de Reims*. — Publication enfantine.

Une des ill. représente l'incendie de la cath.

As (Roger). — Dessin à la plume : *Incendie de la*

Digitized by Google

Cath. de Reims, pour illustrer la couverture de la conférence de Cam. Flammarion : *La mentalité allemande dans l'histoire*. (Ed. Ernest Flammarion. 1915, 1 br. in-8).

Benito. — Illustr. en coul. pour : *Reims. Sept siècles d'histoire devant la Cathédrale*, par Robert Burnand. — Album 29 × 35. éd. Berger-Levrault.

Big. — Titre pour le morceau de musique : *Ma Cathédrale*, poésie de Richardot, musique de Douailler. Ed. Senart.

Cette composition n'est qu'un fragment de celle de Maglin, *La grande blessée*, éditée en estampe. La signature de Big. serait celle du graveur ?

Bouroux. — Eaux-fortes et dessins d'illustration pour le chapitre sur Reims de : *De la mer aux Vosges*, par Franc-Nohain. — Gr. in-4°. Bocard, éd.

6 dessins et une eau-forte : *Reims* sept. 1917. La Cath. vue des fils de fer (fg. de Laon).

Broders (Roger). — Dessins de couverture et d'illustration pour le N° du Monde Illustré : *La reconstitution des Régions Libérées. — La Champagne* 1918-1920. (25 sept. 1920).

La couverture en trois couleurs donne le portail de la Cath. à travers les ruines (Nord-Est). Parmi les 22 dessins d'illustr., citons : L'incendie de la Cath. vu du fg. Cérès ; le portail de la Cath. vu des ruines de l'hôtel de Courtagnon, les baraques provisoires, ruines de l'église de Gueux, etc.....

Charve. — Dessin d'illustr. pour : *Gens du front*, d'Emmanuel Bourcier (Sté litt. de France, éd.)

Digitized by Google

La Cath. de Reims vue des tranchées en avant de la ville.

CHAVALLIAUD (Léon). — Esquisse à l'aquarelle décorant la couverture du programme de la matinée organisée par REIMS-PARIS, le 9 mars 1915.

La ville de Paris abrite d'un geste protecteur les réfugiés rémois groupés à ses pieds en même temps qu'elle brandit vers la ville martyre et sa cathédrale en feu un rameau d'olivier.

DAUPHIN (Louis) : *Notes d'un bombardé.* — LES ANNALES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES, n^{os} des 17 et 24 Janv. 1915. Quatre croquis d'illustrations.

DEGUY (Jacques). — Dessin à la plume pour illustrer la poésie de François Signerin : *La tombe du Crime.* — Edition L'ART ET L'ACTUALITÉ Impr. Damien 1915.

Sur un tumulus où ne poussent que mauvaises herbes et chardons, on a piqué une croix munie de cette inscription : « Ci-gît l'Empire Allemand, décédé à l'âge de 44 ans. Honte et Mépris éternels ». L'arbre de la croix a été coiffé d'un casque à pointe et sur les bras on a cloué des têtes de morts et des tibias croisés. L'endroit de cette tombe, c'est le front allemand qui encerclait Reims, comme le prouve la proche silhouette massive de la basilique mutilée. Dans le ciel se précise la vision d'innocentes victimes.

DUVENT (Charles). — Trois aquarelles reproduites en coul. dans l'ILLUSTRATION. 21 avril 1917.

En 60 × 30 (supplément) le portail de la Cath. en 1917 avec les sacs de terre.

Digitized by Google

En 40 × 30, la Salle des Rois ainsi que le quartier des Laines dominé par la Cath.

Fournier-Sarlovèze : *Les prêtres aux armées.* — Chromotypographie de 16×29 présentée sous forme de tryptique, pour l'illustration de poésies au verso.

A gauche, on assiste à l'enlèvement des blessés allemands sur des civières, devant le portail de la Cath. Ed. Sornin, 7, rue Cassette.

Gautier de Soucy. — Dessin de couverture et à l'intérieur de la brochure de J. de Bonnefon : *Les Cathédrales de France devant les barbares.* — Société d'Editions, 32, rue de Vaugirard.

Une douzaine de dessins sont inspirés, mais très librement, de la Cathédrale de Reims, quoique indiqués comme « illustrations d'après nature ». A noter, pour l'intention : le grand lustre échoué, les sacs de sable protecteurs, le parvis après le crime et le carillon survolé par un taube.

Giraldon (A.). — Dessin pour la couverture de l'ouvrage de Louis Bréhier : *La Cathédrale de Reims.* — Ed. Laurens.

Le portail de la Cath., posé sur un chapiteau, s'encadre d'une couronne de lis et d'aubépines.

Guillot de Saix. — Couverture de la brochure de Camille Le Senne : *Sauvons la Cathédrale de Reims !*

Une main présente la Cathédrale, vue de face Nous voulons croire que c'est par goût... mystique que le dessinateur a effilé le grand portail dont il a, au surplus, couronné les tours de toitures que sa seule imagination a dû lui révéler.

Digitized by Google

Jérémitch (Nicolas). — Dessins d'illustration pour les Cathédrales, poème d'Eug. Morand. Les Annales, Noël 1915.

Jonas (Lucien). — Dessin de couverture pour le livre de H. Renonas : *Chants de guerre*. — Edit. Dorbon 1914.

Des soldats marchent à la baïonnette et dans le fond s'entrevoit le squelette de la Cathédrale.

Kalas (Ernest) : *Lapides clamabunt*. — Aquarelle pour le programme d'une causerie sur Reims, à Montreux.

L'aigle impérial est cloué d'un coup de baïonnette devant la cathédrale en feu.

Il a été tiré quelques épreuves photographiques 135 × 115.

Leroux (Georges) : « *C'est Reims qui brûle*. » — Nuit du 5 au 6 avril 1917.

Dessin reproduit en double page par la photogravure dans l'Illustration du 21 avril 1917.

Trois poilus regardent l'horizon violemment éclairé.

Maréchal : *La Cathédrale de Reims*. — Réunion par la Sté des Amis de la Cath. de Reims de 10 cartes postales marque Color, fac-similés de dessins à la plume rehaussés d'un ton bistre, montées sur cartons 19 × 13 et réunies sous couverture imprimée et gaufrée.

Le titre de cette présentation n'est qu'en partie justifié, car sur quatre de ces vues (aspects de rues) on n'aperçoit même pas la Cathédrale.

Digitized by Google

LE MERCREDI 7 OCTOBRE 1914 = (4h du soir).
dans la Salle du Théâtre de Montreux,

CAUSERIE SUR LA CATHEDRALE DE REIMS

par E. KALAS
Architecte
Conservateur du Musée du Vieux Reims.

Digitized by Google

Maréchal : *La Cathédrale de Reims.* — Réunion par la Sté des Amis de la Cath. de Reims de 8 cartes postales en couleurs montées sur cartons 19 × 13 et réunies sous couverture imprimée et gaufrée.

Même observation que pour le précédent, trois sujets étant seulement des vues de Reims.

Pignal (L.) : *Cath. de Reims 18* (sic) *Sept.* — Zingographie de 53 × 36 donnée en double page dans le Mentor, recueil de modèles d'art décoratif. 8, Bd. St.-Martin.

La Cath. incendiée est inscrite dans un encadrement semé de têtes fantastiques.

Il existe un tirage à part 65 × 50.

Pousthomis (L.). — Dessin de couverture pour : *Les Chansons de la Guerre.* — Fasc. 7 de la Petite Musique pour tous.

Un poilu s'élance à la baïonnette avec un casque de prussien au bout, pour venger la Cath. de Reims.

Sainte-Marie-Perrin. — Frontispice de la *Nuit de Noël*, drame de Paul Claudel (Ed. de l'Art Catholique 1916).

Au-dessus de la Cath. et de la ville en flammes, s'élèvent de grandes orgues symboliques avec ce verset : « *Incenderunt igni sanctuarium tuum in* « *terra, polluerunt tabernaculum nominis tui*, Ps. LXXIII. »

Sauvignier (Frédéric). — Dessin de titre pour le journal Le Poilu, éd. pour les tranchées de Champagne à Châlons-sur-Marne.

Le coq gaulois terrasse l'aigle prussien devant la Cath. embrasée.

Digitized by Google

Schmit (Charles). — Noël 1919 : *L'esprit du Père*, par Pecorella di dio. Hirt et Cie, éd. à Reims 1921.

Cette illustration, située page 101, représente la Cathédrale auréolée sous une sorte de jubé où ont trouvé place les plus célèbres statues du monument : La Vierge au trumeau. Le beau Dieu. La reine de Saba. St-Remi. L'Ange au sourire...

Sénéchal (Adrien). — Dessin de couverture pour le Crime de Reims ; pour *Ma Cathédrale*.

Cf Estampes documentaires.

Sénéchal (Adrien) : *Alphabet du Souvenir*. — Librairie artistique de l'enfance. 1918.

Album 135 × 165 comprenant 13 dessins d'illustrations tirés en couleurs, dont ceux de la couverture.

Les compositions relatives à Reims sont celles de la couverture (les clartés de l'incendie frappant la façade de Notre-Dame) et pour la lettre R. (Reims Notre-Dame devant l'incendie du Palais des Rois).

Sénéchal (Adrien) : *L'incendie de la Cath. de Reims et de la ville*, 19 septembre 1914. — 18 photographies de pastels. Ed. Neurdein 1920.

Reproduction phototypique sous forme de cartes postales des 18 pastels exposés en 1916 à Fontenay-aux-Roses et réunis, avec un frontispice, sous couverture imprimée en rouge.

Dessin de couverture : La Cath. en flammes côté nord (vue de nuit).

Frontispice : Texte lapidaire signé P.B. dessiné sous forme de plaque commémorative.

Sénéchal (Adrien). — 20 dessins d'illustration

Digitized by Google

pour *la Passion de Reims* par René Druart. Imp. Coopérative. 1919.

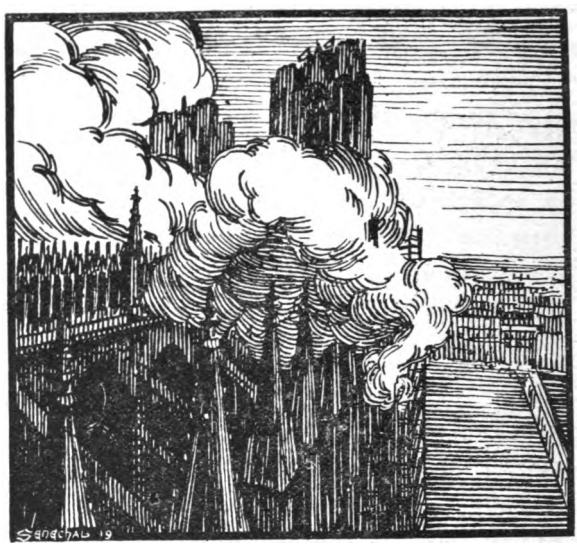

Sénéchal Adrien. — Incendie de la Cathédrale de Reims
(Extrait de la *Passion de Reims*)

Sénéchal (Adrien) : *Reims. Journée du Souvenir.* 14 septembre 1919. — Dessin de programme des manifestations sportives aux Caves Pommery.

Assis sur une balustrade du Parc, un adolescent en tenue de sport regarde le soleil couchant auréoler Reims et ses monuments.

Sénéchal (Adrien) : *Concert Jules Hansen*, (fin 1919). — Frontispice de programme représentant une statue de la maison des musiciens à Reims. (impression noir et bistre).

Document rétrospectif.

Digitized by Google

Sénéchal (Adrien) : *Cérémonies de réouverture de la Cathédrale de Reims*, le 25 décembre 1919.

Dessin de couverture du programme, imprimé en noir et jaune, représentant la portion de la nef rendue au culte.

Sénéchal (Adrien). — Dessin de couverture pour l'édition du « Discours prononcé par S. E. le Cardinal Luçon, arch. de Reims, le 25 déc. 1919 pour la reprise du culte en la Cath. provisoire ». — Imp. Coopér. de Reims.

Le Cardinal est vu, de profil, en chaire (tirage rouge et jaune).

Sénéchal (Adrien). — Réception par le Conseil Municipal de Reims des représentants de la Presse française et étrangère, le 12 juillet 1920. Dessin pour le Menu du banquet, représentant l'*Hôtel de Ville incendié et les ruines de Reims*, avec des maçons au premier plan.

Cette dernière composition a été reproduite au verso de la couv. de : L'Illustration économique et Financière. N° spécial consacré à la renaissance de la ville de Reims. 25 juin 1920.

Sénéchal (Adrien). — Musique Municipale de Reims. Programme 1920.

3 statues de la Maison des Musiciens, rue de Tambour. Document rétrospectif.

Sénéchal (Adrien). — Dessin de couverture pour « la Gerbe de l'Archiprêtré de Reims » 1920.

L'échafaudage de la tour nord du portail de la Cath. prenant feu.

Digitized by Google

Sénéchal (Adrien) 1919 : *Le portail de la Cath. vu à travers les ruines de la rue Chanzy.* — Dessin tiré en 2 tons pour le menu du déjeuner offert le 18 août 1920 à la Délégation Lafayette.

Sénéchal (Adrien). — Dessin pour le prospectus d' « Emprunt de la Reconstruction de la Ville de Reims (1921) ». Impr. Coop. de Reims.

Composition reprise pour le tirage en couleurs (bleu et vert) du dessin de 1920 pour la réception de la Presse.

Sénéchal (Adrien) : *Urgent. Une baraque pour nos petits s.v.p.* — Programme pour la matinée de bienfaisance du 18 juin 1921 à Paris. Dessin tiré en couleurs.

Deux moutards se poursuivent dans les ruines. Au fond, la cathédrale.

Sénéchal (Adrien) : *Cathédrale de Reims.* 15, 16, 17 juillet 1921. — Dessin de programme du Triduum solennel en honneur de Sainte Jeanne d'Arc. Tirage en couleurs.

L'héroïne de P. Dubois se détache sur le portail de la Cathédrale. Un ange fantomatique la couronne de lauriers.

Sénéchal (Adrien) : *Eglise Métropolitaine de Reims.* — XXIIe dimanche après la Pentecôte. Inauguration des orgues (1921). Programme des pièces d'orgue.

Dessin tiré en vert olive. Nef de l'église avec les orgues en place.

Wattiez (Robert). — Porte de l'Ancienne Eglise

Digitized by Google

Saint-Michel à Reims. — Ancien Cloître des Cordeliers.

Robert WATTIEZ – Porte de l'ancienne Eglise Saint-Michel dégagée parmi les ruines de la Place du Chapitre.
(Extrait de la revue *Le Pampre*)

Dessins d'illustration pour la Revue *Le Pampre*, éditée à Reims.

Digitized by Google

WEISSIER (Charles). — Odes de Ch. Baudouin. (Ricder et Cie, éd., 1916).

Une des illustr. représente la France perçant Guillaume avec son épée devant la Cath. en flammes.

Digitized by Google

Affiches

ANONYME : *Leur Kultur ! Ce qu'ils ont fait !!* — Les villes martyres. Reims. La Cathédrale. Septembre 1914. Chromolith. de 22 × 16 tirée par Georges Bertrand à Paris et employée comme motif central d'un placard 65 × 48, imprimé pour la foire de Lyon.

ANONYME : *Vigilance et souvenir.* Les 30 crimes allemands. Affiche de 60 × 80.

Vue de la cathédrale incendiée.

ANONYME : Union des grandes associations françaises. Affiche de 59 × 80.

Vue de la cathédrale en flammes.

GÉO DORIVAL : *Cathédrale de Reims.*

Affiche en couleurs de 105 × 75 éditée pour la Cie des Chemins de fer de l'Est par CORNILLE et SERRE. Paris. 1919.

Vue des ruines de la rue du Trésor. Tirage bleu et vert sur fond jaune, encadrement noir.

Cette composition a été adoptée par l'Office de la Reconstitution Industrielle (Secteur de Reims) pour la couverture de son BULLETIN.

GOTTLOB (F.) : *Souvenez-vous ! Ce boche qui a tué, brûlé, pillé, ce représentant de fabrique.... c'est le même.* — Placard de 55 × 35 sorti de l'atelier de l'artiste, 6, rue Saulnier Paris, pour la ligue : Souvenez-vous !

Digitized by Google

En haut, un soldat allemand, le couteau et la torche à la main, devant la Cath. en flammes. En bas le même, en civil, offrant ses produits.

Cette composition existe en carte postale et en prospectus.

Henjic. — Affiche en coul. de 1.04 × 72 éditée par les Impr. réunies de Nancy en 1920.

Parmi des échafaudages formant encadrement, travaille un tailleur de pierres. Dans le fond, au milieu des ruines, la Cath. et St-Remi.

Jonas (Lucien). — Affiche pour l'Exposition des Artistes Originaires des Départements Envahis.

Au premier plan, le sculpteur rémois Chavaillaud, le sculpteur Engrand et le peintre Grandgérard fuyant l'invasion, avec, dans les mains, sous le bras, et sur l'épaule, quelque œuvre chère que les boches, ainsi, n'auront pas ! Au fond, la Cathédrale en ruines.

Cette composition a été réduite pour orner la couverture du catalogue de l'Exposition.

Lemielle (E.) : *Souvenez-vous 1914. Rien d'Allemand ! ! ! Rien des Allemands.* — Affiche en coul. de 83 × 60 éditée par l'Impr. Chaix en janv. 1915.

La République française montrant la Cath. de Reims en flammes.

Cette lith. a été regravée dans le format 31 × 24 pour « le sou du loyer de l'ouvrière », en févr. 1915.

Payen (René) : *Jeanne d'Arc.* — Drame lyrique de Raymond Roze. Représentation extraordinaire du 15 nov. 1917 au Th. Nat. de l'Opéra. Affiche en

Digitized by Google

3 coul. de 60 × 40 impr. par Picart, 140, Fg. St-Martin.

La lettre du programme ressort sur un fond en grisaille constitué par le portail de la Cath. de Reims.

Sénéchal (Adrien) : *Le Crime de Reims.* — Affiche en coul. de 95 × 70 pour l'exposition de 1916 à Fontenay-aux-Roses.

Sénéchal (Adrien) : *Sarah Bernhardt dans* « Mères Françaises » de Jean Richepin. — Affiche de 2m80 × 2m. Impr. Devambez. (Film Aubert).

Mme d'Urbex (Sarah Bernhardt) infirmière-major à Reims rencontre le sergent au ravitaillement Guénot (Signoret), auquel elle a donné rendez-vous, devant la statue de Jeanne d'Arc, place du Parvis.

Sénéchal (Adrien). — Emprunt pour la reconstruction des églises dévastées. 1922. Affiche en couleurs de 120 × 80.

Existe également un prospectus de 0 20 × 0.13.

Digitized by Google

Tirages de petites dimensions

Arnould (B.) : *Gallia poenitens et dévota.* — (Image religieuse de la maison Letaille).

La France se jette au pied du Christ tandis que la Cathédrale brûle au fond.

De Bath (G.). — Dessin réunissant dix croquis de réverbères à gaz mis à mal par le bombardement.

Reproduit en carte postale au bromure.

Jonas (Charles). — Carte d'invitation à l'exp. de ses dessins « Paris-Reims-Senlis » Paris déc. 1916.

Lith. de 11 × 14 représentant le coq gaulois dressé sur un canon. On lit : Marne, Yser, Verdun.

Mayeur (A.) : *Les Cathédrales de France. La Cathédrale de Reims.* — Eau-forte imprimée en taille douce dans le format carte postale (14 × 9).

Editée par l'auteur, 95, rue Denfert-Rochereau.

Poulbot. — Carte postale collée sur la couverture du programme de la matinée du 3 déc. 1915 à Paris.

Une fillette assise sur le dernier degré d'une cave embrasse sa poupée en lui disant : « Pauvre petite poupée, tu l'entends, le canon ! »

Prévoux, archit., à Lyon. : *Une dernière vision de la Cathédrale de Reims.* — (Carte postale).

Dans un encadrement en noir, aux éléments empruntés à notre cathédrale, et derrière une Jeanne

Digitized by Google

d'Arc qui brandit son étendard, s'aperçoit comme un mirage le spectre rose de la Cathédrale. Le bel ensemble artistique nous fera aisément pardonner ce qu'a d'exagéré... le titre !

Sénéchal (Adrien) : *Cartes postales : 1° L'ange au Sourire. — 2° St-Remi recevant la Sainte Ampoule. — Portrait, armes et maison natale de Jean-Baptiste Colbert. — 3° (Armes de) Reims, ville martyre. — 4°* et 5° *Dans St-Remi avant l'écroulement.*

S. Solomko. — (Carte Lapina). *Qu'ont-ils fait de ma maison !*

Le Christ en larmes se détache sur le porche de gauche du grand portail.

Soulignon. — Dessin polycopié pour le 46e territorial.

Sur un coin de la composition, la Cathédrale en feu, et, en pendant, un côteau du vignoble derrière lequel se lève le soleil de la Paix.

Varin (R.) : *Reims en ruines.* — Dix cartes gravées à l'eau-forte, sous couv. égal. gravée.

Quatre de ces petites eaux-fortes sont des réductions des planches de l'Album « Reims en ruines ».

Digitized by Google

Peintures documentaires

Barau (Emile) : *Reims*. Peinture à l'huile 50 × 60. Musée de la guerre. La cath., vue d'un balcon.

Barau (Emile) : *Reims sous les obus*. Août 1917. Deux peintures à l'huile : Reims avec la cath. au fond. Ruines de l'ancien couvent des Cordeliers. Exp. des Art. Rémois, 1922.

Bellan (Gilbert). — Suite de peintures exécutées à Reims et aux environs, (ligne du front) fin 1921.

Bénard (Agricol) : *La Cathédrale de Reims*.

Bouxin (A.) : *Ruines rue du Trésor*. — Dessin gouaché.

Charlier (Isabelle). — Peintures à l'huile, dessins à la gouache et aux crayons de couleur.

La première exposition de l'artiste, à St-Jean de Montmartre, comportait une vingtaine de dessins au crayon de couleur ; la seconde, à Reims, rue Brûlée, en 1921, réunissait 45 gouaches.

Quelques unes de ces œuvres ont été reproduites en phototypie ou en chromolithographie, format estampe ou carte postale.

Charlier (Isabelle). — Gouaches : Faubourg Cérès. Tranchées de Courcy

Exp des art. rémois, 1922.

Charme : *Vue de Reims*. Dessin au crayon, de 12 × 19. Musée de la guerre.

Digitized by Google

Combes (Fernand). Suite importante d'aquarelles et de dessins au crayon noir et rehaussés de gouache sur fond teinté, format d'environ 65×50 : Monuments civils et religieux de la ville de Reims. Impressions de tranchées et de champs de bataille des environs de Reims

Crételle (Maurice). — La cath. de Reims, façade sud (25×45). Ruines du grand portail, côté sud, 1916 (40×22), côté nord (Idem). Musée de la guerre.

David-Nillet. — Peintures à l'huile d'après la Cath. de Reims. 1921. Destinées au Salon de 1922.

De Garne. — Composition originale au pochoir représentant l'incendie de la Cathédrale. Dimensions 58×39.

Il a été fait par l'artiste lui-même un grand nombre de répliques.

De Garne. — Composition originale au pochoir représentant Jeanne surgissant à cheval des décombres fumants de la Cathédrale. Dimensions 56×50.

La Cath. est vue des terrasses de la Place Royale.

Répliques nombreuses, comme pour le précédent.

Diegrene : *Soir sinistre dans les ruines.* — Nov. 1914. Dessin.

Cette œuvre exposée à Fontenay en 1916 représente la maison Margotin, Rue des Trois-Raisinets. Curieux déchiquetage des pans de murs.

Fag : *La ferme de Bareims* (Marne), 1915. Aquarelle 19×28, Musée de la guerre.

Digitized by Google

Gallois (Emile) : *Intérieur du petit lycée de Reims.* Peint à l'huile, de 21×26. La butte Saint-Nicaise. Gouache de 18×26. Observatoire camouflé dans les montagne de Reims. Aquarelle de 17×27.
Musée de la guerre.

Goulden (Jean) : *Reims* (peinture à l'huile), vue panoramique.
Exp. des art. rémois, 1922.

Guillet Saint-Ange (René). — Cimetière militaire au bord du chemin de Châlons-sur-Vesle, à Reims. Aquarelle de 33×49.

Hanus (Berthe). — Aquarelles. Eglise de Bétheny (Mars 1920). Clocher de St-Brice (Mai 1920). Saint-André de Reims (Août 1920).
Exp. des art. rémois 1922.

Laplace (Gaston). — Impasse St-Jacques, à Reims Plume, de 9×13. Rue de l'Isle. Plume, de 8×12. Couvent des Cordeliers, Aq. de 8×12. Rue Cérès, Pl. rehaussée, de 9×12. Rue de Dijon, Pl. rehaussée de 8×12. Portrait de la cath., Plume, de 7×11. Musée de la guerre.

Laplace (G.). — Dessins à la plume 16×20. Bétheny, 7 Mars 1915. Mai 1915. Saint-Thierry, 14 Juillet 1915, etc...

Lebasque. — En Champagne 1917. Le trou de mine. Cagnas en première ligne. Trois peintures à l'huile de 65×85. Musée de la guerre.

Digitized by Google

Le Meilleur. — La cath., vue de la rue de Tambour. Sépia de 42 × 50. Abside. Sépia de 42 × 50. Place Cérès. Dessin de 42×50.

Musée de la guerre.

Lepage (Paul-Hubert). — Peintures à l'huile : Boulevard de la Paix. Rues de Talleyrand et de l'Etape. Rue de Talleyrand et Théâtre. Rue Ruinart de Brimont. Maison de J.-B. de la Salle.

Exp. des art. rémois, 1922.

Montagné. — Environ 225 pièces (peintures et dessins) exécutés à Reims et sur le front de Reims pendant la guerre.

(Référence Cl. Helluy).

Montagné. — Aquarelle. La rue Eugène-Desteuque, avec la perspective de la Cath. en ruine. (Salon 1918).

Mouret (Paul). — Portail central. Portail nord de la cath Int. du portail. Aquarelles de 28×40. Musée de la guerre.

Petitjean (Pierre) [pseudonyme P. Narey] : *La Cathédrale en flammes.* — Dessin aux crayons de couleur offert par l'auteur à l'Académie de Reims.

L'artiste, témoin de l'incendie, en a figuré ici la première phase.

Rioux (Henri). — La rue Saint-Symphorien. Aq. de 21×34.

Musée de la guerre.

Rochet (H.) : *La Cathédrale de Reims en flammes.* — Exposé chez Haudecœur en 1915.

Digitized by Google

Sainsaulieu (Max). — Cathédrale de Reims. Revers du portail après l'incendie. Aquarelle.

Exp. des art. rémois, 1922.

Sénéchal (Adrien). — Peintures à l'huile (toiles et pochades), pastels (reproduits en grande partie dans le bloc : L'incendie de la Cath. (Voir dessins d'illustrations), dessins.

Il ne saurait être question de dresser ici le catalogue de l'œuvre peinte d'A. Sénéchal de 1914 à 1921, vu l'importance de la production de l'artiste. Il faut nous en tenir à son œuvre gravée et reproduite par les divers procédés d'impression. (Voir les diverses rubriques).

Sénéchal (Adrien) : *Les clartés de l'incendie de l'hôtel du Lion d'Or sur la façade de la Cath. de Reims.* Avril 1918. — Pastel exposé au Salon de 1919.

Reproduit en carte au bromure par Neurdein (7944 dt sp.)

Simon (Jacques) : *Intérieur de la Cath. de Reims* en Février 1918. (Salon 1918). Peinture à l'huile.

Reproduit en carte chromolithographique par Lapina.

Sporck (Maurice). — Reims. La cath. inc. et bomb. par les All. Aquarelle.

Le portail est coupé aux tours.

Sporck (Maurice). — Moulin de la Housse, près Reims, 1919, aq. de 27 × 36. Blockaus de la butte de tir. Aq de 23 × 38.

Musée de la guerre.

Digitized by Google

TAQUOY (Maurice). — Peintures à l'huile de 1 m. × 0.80 appartenant au Musée de la guerre : Le trou Bricot. La route des camps, piste Grosetty, 1917.

WATTIEZ (Robert). — La cathédrale, Tryptique (Peinture). La cathédrale (dessins au crayon). Exposit. des art. rémois, 1922.

WÉRY (Emile) : *Hommage au Cardinal Luçon.* — Peinture à l'huile (Salon 1921).

L'archevêque est représenté à genoux devant la Cath. de Reims.

Repr. dans ART ET DÉCORATION. Juin 1921.

Digitized by Google

Peintures symboliques

Abranowitz. — Composition inédite exposée aux Salons des Humoristes en 1915.

La Mort écrase à coups de maillet la Cathédrale fumante, et son geste sacrilège est dirigé par un grand fantôme noir qui se tient derrière elle et qui n'est autre que le Kaiser, représenté avec des doigts crochus et un visage empreint de la plus vicieuse convoitise.

Bourdelle (Emile-Antoine) : *La passion de la Cathédrale de Reims.* — Suite symbolique de dessins rehaussés d'aquarelle.

(Cf. article de Marc Vromant, dans Comœdia, 30 déc. 1919 avec 3 reproductions.)

Morinet (G.) : *Purification.* — Octobre 1914.

Un encensoir fumant se balance au milieu des statues écroulées de la Cathédrale en flammes.

Morinet (G.) : *L'âme des pierres.*

Une Jeanne-d'Arc auréolée prie debout, une palme à la main, devant le grand portail.

(Ces deux œuvres figuraient au Salon de la Guerre en 1915).

Willette (Adolphe) né à Châlons-sur-Marne. Esquisse au crayon bleu (Salon des humoristes 1915)

Ange assis, le glaive à la main, dans une rosace de la cathédrale, en place de quelque vieux saint œuvré par les artistes en vitraux de jadis.

Digitized by Google

Sculptures et gravures en médailles

Bourdelle (Emile-Antoine). — Plaquette de l'œuvre des orphelins des P. T. T.

Un facteur rémois, serrant contre lui une fillette effrayée, remet à une femme émergeant d'une cave une lettre que celle-ci reçoit comme une chose sacrée. A droite figure la Cathédrale.

Chavalliaud (Léon). — Plaquette de la Compagnie des Sauveteurs de Reims et vendue au profit des veuves et orphelins des victimes du bombardement.

Au recto, variante du célèbre tableau de Prudhon, la Justice et le Droit poursuivant le Crime. Transcrites en modelé, les deux admirables figures de femmes qui occupent le haut du tableau de Prudhon poursuivent ici, non plus Caïn, mais... le Kaiser, qui ne diffère du personnage biblique que par le dolman et le casque. D'une main, il tient le poignard avec lequel il vient d'égorger une femme et son enfant, gisant à ses pieds, et de l'autre main il abaisse la torche incendiaire, dont la Cathédrale qui figure au second plan démontre le ravage. Au verso de la plaquette, la place Royale est vue à vol d'oiseau. Derrière les façades restées debout, on aperçoit les quartiers incendiés que domine la Semeuse au bonnet phrygien, apparue dans la gloire du soleil levant, et dont le geste va ressusciter les ruines. Au premier plan, le coq gaulois tient en respect l'aigle teuton, sur les armes de la ville et les attributs de l'industrie locale, le champagne et la laine.

Digitized by Google

Antonin Mercié. — Plaquette de la fraternité des Artistes.

Une jeune femme accourt la bourse en mains vers des ruines où se tient assise une autre femme avec ses enfants et un vieillard. Dans le fond, le portail de la Cathédrale en feu.

Anonyme. Reims. Médaille ronde de 0.03. Face : Cath. en feu et monogr. de l'artiste.

Pile : Branche de laurier incurvée et inscription gravée après la fonte : Reims.

Il existe des modèles de 0.045 et 0.09, montés en bonbonnières ou sur onyx.

Anonyme. — Cuivres Member. Edition Reims. — Cathédrale : Vierge de la Visitation. St-Nicaise et les deux anges gardiens. Les damnés.

Baudichon (René). — Cath. de Reims. Plaquette plâtre. Musée de la guerre.

Becker. — Reims.

Médaille d'argent de 0.025 × 0.017, découpée suivant la silhouette de la cath. Face : Profil de la vierge de la Visitation se détachant sur la façade de la cath. Au premier plan, débris de sculptures. L'auréole de la Vierge porte : Reims. Pile : Ecusson fleur de lis entre deux branches de laurier.

Bertault (Ch.). — Cathédrale de Reims bombardée de 1914 à 1918. Plaquette bronze de 0.045 × 0.025. Recto : Profil de la Vierge de la Visitation et sign. de l'artiste suivi de la date 1918.

Digitized by Google

Verso La cath. vue en perspective avec le titre au-dessous.

Début : L'Ange de l'Annonciation. Médaille de 0.028. M. G.

Desvignes. Les villes martyres. Médaille ronde de 0.023

Recto : Trois femmes gémissantes dans un décor de ville incendiée. Signé de l'artiste.

Verso : Les Cath. de Reims et de Soissons et l'Hôtel-de-Ville d'Arras s'encadrent d'une couronne d'épines.

Dropsy (Emile) : *Sourire de Reims*. Médaillon de 27 m/m.

Recto : L'Ange de saint Nicaise avec titre de la médaille et initiales de l'artiste.

Verso : Vue de Reims avec la cath. en feu.

Dropsy (E.). : *Vierge de la Visitation. Reims.* Médaille de 27 m/m.

Recto : Buste de la Vierge.

Verso : Vue de Reims identique à la précédente, avec inscription du titre.

Habeir (P.) : *Reims Martyre*. Médaille de 28 × 27 m/m à 3 pans arrondis. Face : Buste du Christ en Croix.

A gauche, Cath. en feu et signé de l'artiste. A droite, ville de Reims avec sainte Clotilde surmonté de l'inscription : Reims martyre.

Tête : Porche central de la façade après le bombardement, surmonté de cette inscription : Adore ce que tu as brûlé.

Digitized by Google

Hetz : *Reims* 1918. Place Drouet-d'Erlon. Bas-relief de 6 × 10 exécuté pour cendrier. L'exécution très poussée et point malhabile n'en rend que plus cocasse le parti-pris de la composition : Au premier plan, édicule d'utilité publique... Rail de tramways, poteaux électriques ; puis c'est la fontaine Subé, les maisons « modern-style », des murs modelés briques par briques, des corps de cheminées avec leurs mitrons. Enfin on aperçoit, dans le lointain, comme relégués au dernier plan par la ville moderne, (oh combien !) la cathédrale et la tour St-Jacques.

Huguenin : *Reims* 1914. Plaquette de bronze.

Laserre (F. P.) : *Le sacrilège*. Médaille de 0.030 × 0,018 à pans découpés.

Face : Statue de Jeanne d'Arc se détachant sur le porche de la Cath. et signé de l'artiste.

Pile : Angle gauche de la façade avec les restes calcinés de l'échafaudage, sur lequel angle se lit : Reims 1914-1915. Le sacrilège.

Lefèvre (L. F. A.) : *La Cathédrale en flammes*. Plaquette métal 9 × 15 montée en petit plateau ou étui à cigarettes.

Dans le même format et du même graveur, une cathédrale avant l'incendie.

Mattei (L. O.) : *L'Ange de l'Annonciation*. Médaille argent de 0.021. M.G.

Mattei (L. O.) : *La Vierge de l'Annonciation*. Médaille argent de 0.021.

Digitized by Google

Picard : *La Cathédrale de Reims victime du vandalisme* 1914.

Médaille ronde de 0.05 en bronze.

Recto : La Cath. en feu (l'échafaudage est oublié), Armes de la ville et laurier. L'inscription contourne le bord.

Le verso n'est pas gravé.

Prudhomme (G.) : *Reims, ville martyre.* Médaille bronze de 0.025.

Yencesse (Ovide) : *Reims 1914.* Plaquette ovale de 0.065 × 0.048 et médaille de 0.033 × 0.020.

Recto : Vierge au trumeau parmi les flammes. Au-dessous : Spes nostra salve.

Verso : Nef et tours durant l'incendie avec ces inscriptions : Reims 1914. Incenderunt igni sanctuarium tuum. Polluerunt tabernaculum nominis tui. Signé de l'artiste.

Yencesse (Ovide) : *Le Sourire de l'Ange Gardien de Reims.*

Médaille au module de 0.50 et 0.027 en or, argent, bronze et métal argenté.

Recto : Buste de l'Ange de St-Nicaise, titre de la médaille et signature de l'artiste.

Verso : Reproduction d'une scène du petit portail avec cette inscription : St Remi chassant les démons incendiaires de Reims. Les Allemands bombardent et incendient la cath. de Reims, septembre 1914 [1].

(1) On consultera pour toute analyse et renseignements complémentaires les travaux pour l'Académie de M. le Dr Gosset.

Digitized by Google

Timbres

Anonyme. Reims. Timbre souvenir. Timbre de 0.032 × 0.043. Dans un cadre de vignes et lauriers aux armes de Reims sont réunis la cathédrale, l'Hôtel-de-Ville, St-Remi et la porte Mars.

Anonyme : *Pax. Véritas-Libertas-Justicia.* — Timbre de 0. 033 × 0.025. Ed..

Tirage en noir sur fond gris pâle. Autre tirage en vert.

Anonyme. — Sté des Amis de la Cath. de Reims. Timbre de 0.025 × 0.037. Tirage en rouge et vert.

La Cathédrale en feu vue de la rue Tronson. A droite et à gauche piliers et statues gothiques.

Anonyme. — Variante du précédent dans le format 0.037 × 0.025.

La Cathédrale est vue presque de face. Piliers et statues seulement à gauche.

Nota : Il existe de ces deux compositions un tirage sur papier fort.

Anonyme. — Ligue nationale Anti-Austro-Allemande. Timbre en couleurs de 0.043 × 0.032. Edité par l'Hôtel des Chambres Syndicales à Paris.

Cette composition symbolique comporte à la partie supérieure la Cath. en flammes.

Anonyme : *Rappelez-vous 1914.* — Timbre en couleurs de 0.055 × 0.042. Edition Ramboy à Lyon.

Digitized by Google

Sous titre : *Français, n'achetez rien au commerce allemand.*

Sur les plis du drapeau tricolore se détache dans un médaillon le Dieu Mercure dévoilant la Cathédrale en flammes.

Anonyme. — Variante avec sous-titre : *Plus de produits boches, les produits français sont les meilleurs.*

Anonyme : *Respect à Dieu. Par lui ! Jurez par Nom d'un Boche.... Nom d'une marmite...*

Timbre en coul. de 0.041 × 0.025.

La composition se limite à l'incendie de la Cath. surmontée du drapeau de la Croix-Rouge.

Drieux (J.). — 4 timbres tirés en rouge de 0.055 × 0.036. Titres et sujets : 1° *La justice poursuit les peuples malfaiteurs* (L'ange exterminateur traque le Kaiser et un de ses acolytes dans un décor où les morts civils se redressent pour crier vengeance et où brûle la Cath.)

2° *Le Crime déshonore la nation comme l'individu.* (La France, personnifiée dans un décor où sont réunis un navire torpillé, un zeppelin et la Cath. en feu, lance un geste de répulsion).

3° *La paix doit consacrer le triomphe du droit.* (Au fond la Cathédrale que le soleil auréolise de victoire).

4° *Ni oubli, ni pardon, exécration des siècles.* (La France inscrit sur un temple commémoratif les noms de Louvain, Reims, etc....)

Nota : Un cartouche réservé à la partie inférieure de ces 4 timbres. Nous en possédons un où l'on a imprimé en bleu : *Vulgarisons les produits français.*

Digitized by Google

Gottlob : *Souvenez-vous.* — Timbre de 0.050 × 0.037. Edition de la Sté « Souvenez-vous ». Tirage vert sur jaune.

Composition décrite à la section : Affiches.

Gottlob. — Le même en 0.048 × 0.035. Texte anglais commençant par : Remember.

Gregoire (R.). — Comité de Secours de Maine-et-Loire. *N'achetez rien aux allemands.* Timbre en couleurs de 0.066 × 0.040. Edité par G. Paré à Angers 1915.

La France assise, avec les armes de la Ville d'Angers à ses pieds, indique la Cath. en flammes.

Lemielle (E.) : *Souvenez-vous !... 1914. Rien d'allemand. Rien des Allemands.* — Timbre tiré en rouge de 0.038 × 0.026.

La France guerrière indique la Cath. en flammes. (Cf. affiches).

Digitized by Google

Documents photographiques

Il ne saurait être question de dresser ici le répertoire des documents photographiques du bombardement et des ruines de Reims, car ce travail considérable déborderait le cadre de cette étude. Notons simplement les principales publications où les chercheurs trouveront reproduits les clichés les plus dignes d'intérêt et indiquons aussi les principales collections de cartes postales et d'épreuves susceptibles de constituer un groupement dans cet ordre d'idées.

— Comme grandes *collections de guerre*, on feuilletera utilement *l'Illustration* et *le Miroir*. (Voir également l'*Album de la Guerre*, édité par la dite Illustration, pages 120 et 121, 703 et 704) et l'on consultera les numéros spéciaux de l'Art et les Artistes sur la Cathédrale de Reims, l'Art assassiné, les Vandales en France, la Guerre par Steinlen, etc.

— Comme *publications par fascicules*, on recherchera, dans la Collection des Cités meurtries (Edition de « l'Eclair »), « Reims » par H. Jadart et A. Martin ; dans « La Guerre » Documents photographiques de l'Armée, édition Colin, les fascicules 5 et 6 et l'on parcourera « les Champs de Bataille de la Marne » (Photo. en couleurs de Gervais-Courtellemont), de l'Edition-Française Illustrée.

— Parmi les *livres sur Reims*, contenant des do-

Digitized by Google

cuments de guerre, notons : la Cathédrale de Reims de Mgr. Landrieux, la Cathédrale de Reims de Moreau-Nélaton, les Allemands destructeurs de cathédrales (Hachette).

— Pour le surplus, on consultera utilement les notes bibliographiques de M. Jadart dans Reims à Paris et dans les Travaux de l'Académie.

Cartes postales : Séries rémoises : H. Georges (alias Georges Huart, auteur des clichés), Armand Huart, Jules Matot (Collections Matot, Nadouthi, etc), Reims-Cathédrale (Clichés Léon Doucet), G. Dubois, M. Lavergne, Jaouenne-Carnot, etc...

Séries parisiennes : Neurdein, L.L. (Edia), L.M., L'H., P.G. Evrard, F. Fleury, L.C.H., etc...

Photographies :

Sainsaulieu et Goulden (100 clichés en couleur des vitraux, épreuves uniques, et des clichés en noir, déposés aux Archives des Monuments historiques), Antony-Thouret (vérascope), L. Loth, Reims-Cathédrale, G. Dolby (épreuves d'art, collection L. Michaud), etc...

En raison de leur intérêt historique tout particulier, nous croyons utile de donner le détail des clichés de l'incendie de la cathédrale

Berthelomier. Vue prise du Jard (Landrieux, pl. 13).

Charbonneaux (Mme Emile) Portail (Carte J. Matot).

Dage (L.) Grand Portail (Landrieux, pl. 18).

Dubois (Collect. G.). 4 vues prises de Clairmarais.

Digitized by Google

Holden Watherouse, Débris de l'échafaudage en feu.

Le chevet vu de la rue du Trésor (Album de l'Illustration, p. 121 et carte).

Georges (Coll. H.) Vue prise de la rue de l'Arbalète. Les combles en partie effondrés.

Serpe (G.) Vue prise de la rue de l'Arbalète (2 clichés).

Coll. J. Matot. (Landrieux, pl. 9 et cartes).

Les événements de septembre ont été photographiés par MM. Jules Matot, Abbé Thinot, G. Huart, etc... Viennent ensuite les séries Doucet, Sainsaulieu, Poirier, Gemper, Goerens, Puget, Scott, Capitan, etc... Signalons tout spécialement les photos Glorget : Eclatements de 340 sur la cath. (Landrieux pl. 76 et Album de l'Illustr. p. 703).

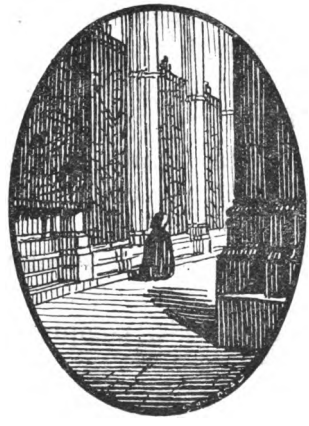

Digitized by Google

Divers

Broderie :

Cath. de Reims. Impression sur toile suivant le modèle donné par le Petit Echo de la Broderie. (18 avril 1915).

Décors de Théâtre :

Folies Bergères. — La Cathédrale de Reims, numéro de la Revue de 1915.

Musée Grévin. — L'incendie de la Cath. de Reims.

Palais-Royal (Théâtre du). — Vision de nuit de la Place du Parvis durant la guerre. (Jehan de la Fontaine ressuscité et se retrouvant à Reims. Numéro de la Revue de 1917 ?

Jeux :

La Cathédrale de Reims. — Jeu de cubes permettant de composer cinq vues photographiques de la Cath. et une vue en couleurs de son incendie. Impr. Minot à Paris.

Le tacticien. — Jeu stratégique inventé et édité par Eugène Petiot, 61, rue Servan. Paris.

Carte en coul. de 23 × 50.

Le jeu a comme principale combinaison la prise de Reims.

Album de décalcomanie, comprenant la Cath. de Reims en flammes.

Musique :

Anonyme : *La Cath. de Reims.* (Cf. Dessins d'ill.).

Digitized by Google

ANONYME : *Hymne des Alliés.* (Cf. Dessins d'ill.).
BIG : *Ma Cathédrale.* id.
POUSTHOMIS : *La Cath. de Reims.* id.

Objets divers :

ANONYME. *La Cath. en feu.* Pot à lait en faïence. Même sujet assiette. Même sujet initialé J.F.B. pour sucrier et assiette décorée.

Musée de la Guerre.

BOUTREUIL. — Peintures sur assiettes et pot à tabac : La cath. en flammes.

N. B. La cath. de Reims avant la guerre, durant l'incendie ou à l'état de ruines, l'Ange et la Vierge de la Visitation, la Jeanne d'Arc de Dubois, les Armes de la Ville figurent sur maints bibelots vendus aux étrangers comme souvenirs de Reims, tels que cendriers, baguiers, bonbonnières, étuis à cigarettes, vases à fleurs, etc... Tantôt le motif est original, tantôt l'industriel utilise en incrustation une des médailles ou plaquettes décrites à la rubrique qui leur est ici consacrée.

Papier-Monnaie :

Billets de 0 fr. 50 et de 1 fr. édités par les Chambres de Commerce de la Marne. Impr. Debar à Reims. 1921.

La Cathédrale après la guerre.

Digitized by Google

Digitized by Google

DEUXIÈME PARTIE

PAYS ÉTRANGERS

Allemagne

ANONYME : *Der grosse brumner* (Le plus grand grogneur). — Jugend. Munich., Févr. 1915.

Un colosse nu, ganté de fer, étreint et brise une cathédrale.

ANONYME : *Heidelberg-Reims*. — Carte éditée à Berlin, opposant les ruines d'Heidelburg à l'incendie de Reims.

Repr. dans l'EUROPE ANTI-PRUSSIENNE. 15 Nov. 1914.

ANONYME. ULK. *Berlin* : Kriegsnummer, supplément hebdomadaire du *Berliner Tageblatt*.

Composition dans le style de Gulbrandson : Sous la protection des monuments historiques. « Ils tirent derrière moi. Ils mentent derrière moi. Mais ils marchent cependant à la tête de la civilisation ».

Une colossale statue de la Minerve de Phidias porte dans sa main droite une petite cathédrale de Reims sur les tours de laquelle des Français et des Anglais sont en train de tirer. Derrière les jupes de la déesse se retranchent également des Français et

Digitized by Google

des Anglais, le fusil en joue. En retrait, sur le piédestal, un 75 est braqué. Sur tous les bords de la silhouette, on entrevoit l'extrême pointe de multiples baïonnettes.

Cette tendancieuse composition d'un symbole saisissant et bien significatif, a été reproduite dans l'Europe Anti-Prussienne du 31 mars 1915, avec le commentaire suivant : « Cette image vient appuyer les documents déjà connus et prouve de la façon la plus évidente l'insistance mise par le militarisme prussien à vouloir propager en Allemagne la fameuse thèse que si les troupes du Kaiser se sont vues dans la triste nécessité (*sic*), de bombarder la cathédrale de Reims, c'est que, bien réellement, les alliés s'étaient servis d'elle pour tirer sur eux.

Angleterre [1]

Anonyme. (Winning Post). Anniversaire du Kaiser, 27 janv. 1915.

De ses phalanges squelettiques, la Mort indique au Kaiser la cathédrale de Reims, drapée de flammes et de fumée, mais l'empereur reste raide, appuyé sur son épée sanglante, et le dos tourné au spectacle tragique, de même qu'il se refuse à voir les deux frêles cadavres, couchés à ses pieds, d'une jeune femme et de son enfant, tendrement enlacés.

Reprod. dans l'Album : Kaiser, Kronprinz et Cie, page 34.

[1] Il ne nous a pas été possible dans les estampes de distinguer les artistes anglais des artistes américains.

Digitized by Google

Anonyme. (Initiale G. A.). Wenning Post. Londres. (Le kaiser, nanti de cornes, d'une paire d'oreilles pointues, d'une queue et de pieds fourchus, comme « Master Satanas » lui-même, tend l'index vers la cathédrale de Reims en feu). Reprod. dans l'Europe Anti-Prussienne du 15 octobre et Le Rire du 16 janv. 1915.

Armington (Caroline H.) : *La Cathédrale de Reims. Portail.* Eau forte de 40 × 30 tirée à 100 ex.

Borgen (L.). (Modern Life. Nov. 1914). — Napoléon et Wellington se silhouettent en noir près du kaiser brisant la cathédrale à coups d'épée et formulent leurs réflexions.

Reprod. dans l'Europe Anti-Prussienne du 5 Décembre 1914.

Burne-Jones (Philip) : *Mélancolia Germanica* (The Sketsch. Londres, 7 Juillet 1915). Interprétation au goût du jour de la célèbre composition de Durer. Le Kaiser réfléchit devant cette inscription : Louvain, Rheims, Lusitania.

Repr. dans : Kaiser, Kronprinz et Cie, p. 28.

Cameroun Burnside : *A la France Eternelle, La Civilisation Reconnaissante.* Grande peinture décorative à l'huile, appartenant au Musée de la Guerre.

Groupe symbolique devant la cath. de Reims.

Flower (Ch.) : *Rheims. Cathédrale 1914.* Photogr. en coul. 0,26 × 0.185.

Musée de la Guerre.

Leigh (Howard) : Ruines du portail de la cath.

Digitized by Google

Tour nord. Chevet. Eglise St-Jacques. Hôtel-de-ville. Cour de l'Hôtel de La Salle. Place des Marchés. Usine Margotin. 8 lithos de 44 × 59.

Musée de la Guerre.

MORROW (Geo). — (PUNCH. London, 11 Nov. 1914). Un peintre officiel allemand exécute une série de peintures destinées à célébrer les sentiments humanitaires de son pays à l'égard des neutres. Une de ces peintures représente un soldat allemand enlevant son casque et se prosternant devant une cathédrale française.

Repr. dans : LA KULTUR et ses hauts faits, p. 30.

NASH : *Refugees. Who whoudn't help ?* — Amusante image anglaise, bien anglaise ! où l'on voit, abandonnée sur un rocher battu par les flots, deux bambins enlacés, tels Paul et Virginie, vêtus — naturellement ! — d'étoffe écossaise. Dans le fond, la cathédrale en ruines, et des mouettes !

RAVEN-HILL. (PUNCH, 30 sept. 1914). *Le grand Dieu.* Carton de vitrail destiné à la nouvelle cathédrale néo-gothique de Postdam. — Le Kaiser, empenné comme un ange et auréolé comme un saint, tient dans sa main droite un socle surmonté de la cathédrale en feu et où l'on lit : Reims. En bas, autres inscriptions : Malines, Louvain, Termonde. (Repr. page 27 dans l'Album : Kaiser, Kronprinz et Cie et dans LE RIRE, 2 oct. 1915).

SALIIYE BREWER : *Cath. de Reims.* Eau-forte.

SHEPARD : *Les restaurateurs.* (PUNCH. London).

Digitized by Google

— Tous les sculpteurs disponibles au pays des Boches sont occupés à établir des statues de Guillaume, pour remplacer les Saints détruits par les obus dans les régions de France et de Belgique.

Reprod. dans La Baionnette, 8 Mai 1915.

Sherwood. *Reims. Crépuscule.* Eau forte en coul. de 59 × 40 tirée à petit nombre et signée.

La Cath. avant le bombardement. Statue de Jeanne à l'angle droit et au premier plan. Curieux procédé de tirage, donnant une sorte de flou d'aquatinte.

Wyllie (Charles W.) : *The burning of Reims cath.* —Double page en coul. de : The Sphere Great. New Street London, 7 Déc. 1914.

Belgique

Delfosse : La Cathédrale vue de la rue du Cardinal-de-Lorraine. Eau-forte. Planche de 0.29 × 0.39. Tirée à 50.

— La Cath. vue des ruines de la rue du Trésor. Eau-forte. Planche de 0.19 × 0.15, tirée à 100.

— La Cath. vue de la rue d'Anjou. Eau-forte. Planche de 0.24 × 0.18.

— Coin d'abside vu de la rue Robert-de-Coucy, près de la rue du Cloître. Eau-forte. Planche de 0.34 × 0.25.

— La Cath. vue des Coutures. Eau-forte. Planche de 0.10 × 0.15 et 0.10 × 0.24.

— St-Jacques vue de la rue de Vesle (1920). Eau-forte. Planche de 0.22 × 0.27, tirée à 50.

— La Maison des Espagnols vue à travers les dé-

Digitized by Google

combres de la rue Colbert (1921). Eau-forte. Planche de 0.32 × 0.24.

— St-Remi vu de la rue des Minimes. Eau-forte. Planche de 0.19 × 0.29.

— Rue de la Grue (1921). Eau-forte. Planche de 0.25 × 0.20.

— Hôtel le Vergeur, rue du Marc (1921). Eau-forte. Planche de 0.24 × 0.14.

— Rue Pasteur. Vieille porte (1920). Eau-forte. Planche de 0.18 × 0.23.

— Rue du Luxembourg. (1921). 0.21 × 0.15.

— Rue des Fusiliers. 0.24 × 0.20.

— St-André vu de la rue du Frg. Cérès. 0.20 × 0.25.

— St-Jean-Baptiste. 0.20 × 0.14.

— Rue Jacquart. Maison. 0.14 × 0.10.

— Maisonnettes en ruines. 0.10 × 0.13.

Espagne

Anonyme : *Les cathédrales menacées.* Vue panoramique de la nôtre armée de canons. (Compana del gracia, Barcelone, Oct. 1914).

Sur un écriteau, on lit : En souvenir de Reims. Repr. dans la Kultur et ses hauts faits, p. 40.

Anonyme. — (Espana, Madrid).

« Va-t-il me rendre responsable de la destruction criminelle des cathédrales et des massacres des populations ? » observe le « vieux bon Dieu » en lisant

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

une requête du Kaiser. Reprod. dans Le Journal, 21 Sept. 1916.

Anonyme. — (Campana del gracia). De las rialles ne venem ploralles. (C'est de son sourire que viennent nos pleurs). — Le Kaiser, vu en buste dans un décor compliqué de carnage où on lit entre autres, au-dessus d'une ruine : Reims (Reproduit dans Kaiser, Kronprinz et Cie, page 44).

Apa : *En Italie.* — (Ibéria, *Barcelone*, 26 Juin 1915).

La grosse Germania accoudée aux Alpes contemple la foule des dômes italiens et s'écrie : « Ciel ! que des cathédrales ! Ce sera un pays de cocagne, si Dieu nous aide ! » (Repr. dans la Kultur et ses hauts faits et dans l'album Kamaraden).

Benito. — Cet artiste réside à Paris. Cf. France.

Florès (Ricardo). — Cet artiste réside à Paris. Cf. France : dessins satiriques.

Oppo. — Dessin de couverture pour l'ouvrage de Gino Modigliani : Intorno ad unarovina. *La cathédrale di Reims e l'arte cotica in francia.* Ed. Eurico vohera, Roma 1916.

Un barbare, une massue en mains, renverse d'un coup de semelles la cathédrale fumante.

Picarol : *Comment ils traitent les cathédrales :* Quand un symbole les gêne, ils le détruisent honteusement. (La Campana del gracia. Barcelone, février 1915).

Des canons de 420 crachent une pluie d'obus sur

Digitized by Google

plusieurs cathédrales parmi lesquelles celle de Reims est au premier plan. Reproduit dans l'Europe Anti-*Prussienne* du 6 mars 1915.

Pisaro : *Vive la Paix !* (L'Europe Anti-Prussienne, 15 déc. 1914). Les journaux ont dit que le kaiser avait accordé la croix de fer à Dieu. Le Christ : Judas m'a déjà crucifié... ! (Le kaiser perce le flanc du Christ avec une lance. Dans le fond, des lueurs d'incendie où on lit : Reims, Liège, Lovaina, Arras, Dinant...).

Vasquez Diaz : *Deploriamo da Strappa.* — Lith. en noir.

Une jeune « Croix-Rouge », adossée au pied droit du porche le plus ravagé de la cathédrale, est stupéfaite par la présence d'un blessé allemand couché sur les dalles : le motif de l'incendie lui échappe.

Etats-Unis

Anonyme. — (Life. New-York.) « *La cathédrale de Reims reconstruite par les Allemands* ». (Des étrangers accompagnés d'un guide, contemplent sur une place publique une volumineuse masse blindée d'où sortent des canons par toutes les ouvertures. (Reproduit dans Le Rire du 6 mars 1915).

Anonyme. — (Providence Journal.) *La gloire de la culture germanique.* (Une gigantesque main de fer écrase la cathédrale de Reims, où est érigé le drapeau de la Croix de Gènève). Reprod. dans Le Rire

Digitized by Google

du 16 janv. 1915, et dans la KULTUR ET SES HAUTS FAITS, p. 72.

BAUDINAM KIGMAIR : *En avant avec Dieu !* — (NEW-YORK TRIBUNE).

Le kaiser passe à cheval, l'épée levée, laissant derrière lui les ruines de la cathédrale de Reims, où flotte encore le drapeau de la Croix-Rouge. Repr. dans LE RIRE du 16 Janvier 1915).

BROUGHTON : *Dieu rend fous ceux qu'il veut perdre.* — (LE LIFE. New-York).

Entre un obusier de 420 et la cathédrale de Reims, on voit se dresser une blanche Sainte-Geneviève. L'artiste américain voulant dessiner N.-D. de Paris, a dessiné N.-D. de Reims. Reprod. dans LA VIE PARISIENNE du 5 déc. 1914.

CROSBY et HAKSE : *En brochette.* — Dessin représentant un géant approchant de sa bouche une épée où sont empalés des créatures humaines, un livre, une cathédrale... Reprod. dans LE MIROIR DES MODES de sept. 1915.

NELSON GREEN : *La main de Dieu.* —(PUCK, New-York).

Le kaiser à cheval, derrière ses batteries qui font voler les tours de la cathédrale de Reims en éclats, se retourne en faisant la grimace à une main gigantesque qui lui touche l'épaule du bout des doigts. La légende est ainsi rédigée : La voix de celui qui, jusqu'à ce jour, était resté un partenaire silencieux : — « Puisque vous avez bien voulu me faire l'honneur de me prendre comme un partenaire sur le-

Digitized by Google

quel on s'appuye dans vos opérations risquées, ne serait-ce pas un acte de courtoisie de votre part, de laisser mes maisons en paix ? ». Reprod. dans l'Europe Anti-Prussienne du 15 nov. 1914.

Orr (Louis) : *L'intérieur de la Cath. de Reims.* — Eau-forte reproduite en double page dans L'Illustration du 10 août 1918.

Rogers (W. A.). : *The Cathedral at Reims.* Modern Art gothique, d'après Krupp. — (New-York Herald).

Le nouvel édifice a pour portail et pour rosace d'énormes roues munies d'antidérapants. Les pilastres sont des obus, les arcs-boutants des canons redressés sur leur affût, les tours des canons la gueule en l'air. Quant aux statues et aux morceaux décoratifs, quelques poignées de soldats allemands en tiennent lieu. Reprod. dans les Annales du 17 janvier 1915.

Hollande

Hahn (Albert) : *Style monumental* xx*e* *siècle.* — (de Notenkraker. Amsterdam). N° du 26 septembre 1914). « Après la guerre, la cathédrale de Reims devra être reconstruite en un style qui conviendra bien mieux à la haute culture du moment que le style moyen âge ». (Le dessin figure une cathédrale entièrement constituée en canons et en obus. Les rosaces sont remplacées par des gueules de canons et les fléchettes du couronnement par des baïonnettes et

Digitized by Google

des épées). (Reproduit dans L'Europe Anti-Prussienne du 5 novembre 1914).

Raemackers (Louis) : *Voilà le profanateur !* — (Telegraf. Amsterdam).

Le dessin représente, au fond, la cathédrale de Reims en feu, et, au premier plan, un soldat allemand un genou en terre, le visage effrayé, et dont les bras font mine de parer une correction. A ses côtés, des saints de pierre s'animent et lui disent : C'est toi qui nous a mis en cet état ; c'est toi qui dois être anéanti. Reprod. dans L'Europe Anti-Prussienne du 5 nov. 1914.

Cette puissante composition a été recueillie dans l'Album : *Het tappunt der beschaving. Erste série.* 1915, où elle est remarquablement tirée sur papier couché à la dimension de 38 × 29.

Raemackers (Louis) : *Reims.* — (La Grande Guerre, par les artistes, N° 18).

Un général allemand, formidablement pansu, s'exclame cyniquement en frappant sur une table : — « C'est moi qui ai ouvert le feu sur la cathédrale ! »

Italie

Anonyme : *Ses larmes.* — (Pasquino. Turin).

Le Kaiser verse des larmes qui s'allongent en forme de véritables crocodiles et dit : « Louvain ! Reims ! Quelle barbarie de m'avoir contraint à les détruire ! Je vais m'en venger sur Notre-Dame de Paris ! (Reproduit dans Excelsior. N° du 8 novembre 1914).

Digitized by Google

Cappiello (Léonnetto) : Cet artiste réside à Paris. Cf. France. Estampes satiriques.

Carlin. — (Numéro. Turin).
Le kaiser, un poing sur la hanche et l'autre sur le pommeau de son épée, ordonne : Je veux châtier Dieu... Bombardez la cathédrale de Reims. Reprod. dans Le Rire du 16 janvier 1915.

Castelli (A.) : *Quousque* ? Gravure de 79 × 60. Tipo-lithographia F^lli Geroldi, Brescia.
Prosterné sur un piédestal sanglant, qui porte cette inscription : MCMXIV, l'ora nera, un jeune homme presque nu se cache la face, un bras tendu vers la cathédrale en un geste désespéré.

Datrani (G.) : *La destruction de la Cath. de Reims.*
Le kaiser, à cheval sur un tube de canon, donne la leçon au Père Eternel qui lève les bras en manière d'anathème. (Fischietto, Turin).
Reprod. dans L'Europe Anti-Prussienne, 25 octobre 1914.

Golio : *Louvain, Reims... et depuis.* — (Secolo. Milan).
L'armée allemande, figurée par un officier à visage de brute, écrase sous ses bottes un tas d'édifices qu'il achève de briser à coups de massue. Reprod. dans L'Europe Anti-Prussienne du 15 déc. 1914.

Martini (Alberto) : *La Danza macabra europea.* — (Edition Longo à Trévise). N° 9. Scacco al Kaiser. (Echec au Kaiser).

Digitized by Google

« L'intelligente Guglielmo » assis sur des têtes de mort, et accoudé sur un jeu d'échecs, « guioca colla morte rossa », joue avec la mort rouge. « Et la guerre met l'empereur à l'échec. La divine cathédrale de Reims a été détruite par l'aveugle et sotte brutalité musculaire ». Pour souligner le dessin et la légende, l'artiste a tracé en marge de la cathédrale, au-dessus de laquelle volent et éclatent les obus, un minuscule lutteur de foire, coiffé du casque : c'est « Balordaggine », la Balourdise !

N° 13. La rave que les Prusssiens voulaient planter à Paris. (Cette rave, c'est le Kaiser, déformé et caricaturé avec frénésie, et les feuilles de la rave, dressées comme des cornes, portent noms : Reims-Louvain-Paris.

La mort, coiffée du bonnet phrygien et installée sur ses côtés, lui présente une guillotine. Maints autres détails impertinents et drôlatiques font de cette composition d'Alberto Martini un ensemble indescriptible.

Mentessi (G.) : *La Bible impériale.* — Photogravure de 66 × 50 éditée par Alfieri et Lacroix à Milan.

Musini : *Le fléau tectonique : la Cath. bombardée et en feu.* — (Numero. Turin 1914).

L'artiste joue sur le mot italien tectonica, qui veut dire architectonique et a la même consonnance que le mot teutonique.

Repr. dans : La Kultur et ses hauts faits, p. 13.

Muller. — (Il Fischietto. Turin. sept. 1914). Les

Digitized by Google

ruines de la cathédrale de Reims reproduisent les traits du Kaiser. (Reprod. dans l'Album : KAISER, KRONPRINZ ET CIE. page 52).

SOULLET. — (MONDO HUMORISTICO. Milan, 18 juillet 1915). *La manie bombardatrice*. Légende : « Majesté, voici que l'Italie se déclare contre nous. — Eh bien, qu'on bombarde la cathédrale de R...ome !» (Le graphisme du dessin est aussi piquant que la légende). Reprod. dans l'Album : KAISER, KRONPRINZ ET CIE, p. 52.

TEOCRATE. — (PASQUINO. Turin. Numéro d'oct. 1914).
« *Je ne puis cependant bombarder Dieu... Que ses maisons, du moins, soient détruites !* » (Le kaiser ordonne à son artillerie massée de tirer sur la cathédrale de Reims). Reprod. dans L'EUROPE ANTI-PRUSSIENNE du 2 oct. 1914 et dans le RIRE du 16 janv. 1915.

Pologne

D'OSTOYA. — Cet artiste réside à Paris.
Cf. France : Estampes satiriques.

Portugal

ANONYME. — (O SECULO COMICO. Lisbonne, novembre 1915).
L'histoire juge Guillaume devant la cath. de Reims en ruines.
Reprod. dans la KULTUR ET SES HAUTS FAITS, p. 66.

Digitized by Google

Leal da Camara : *Le crime de Reims. Leur civilisation.* — (Le Barbare. N° 1. 25 oct. 1914).

Un âne coiffé du casque fait voler en éclats, par ses ruades, le portail de la cathédrale de Reims.

Russie

Lebedeff (Jean). — Cet artiste réside à Paris. Cf. France. Estampes documentaires.

Suisse

Anonyme : Pendentif vieil argent de 23 m/m × 28 m/m, gravé : sur une face la Cathédrale ; au-dessous Reims, 1914. Au revers dans une arcature ogivale : « Ils n'ont fait que me rendre un peu plus immortelle ». Rostand. (Possédé par E. Kalas).

Anonyme : Plaquette bronze, argent et or : Cath. de Reims en bas relief avec à droite et à gauche, 2 pers. de désolation ; au-dessous : Liège, Reims, Louvain.

Angst : Plaquette éditée par le Cercle des Arts et des Lettres de Genève et qui représente, au recto, la cathédrale de Reims, en flammes, au centre d'une couronne d'épines, sous laquelle sont inscrits les noms de Louvain, Reims, Ypres. A droite et à gauche de la couronne, deux grandes figures d'homme et de femme pleurent. Au verso de la plaquette, on lit cette inscription : MCMXIV. Jus Artesque Licet Cæces Tamen Usque Resurgent. (Bien que tu foules

Digitized by Google

le droit et les arts, ils se relèveront cependant toujours). (Reproduit dans les Cahiers Vaudois : « Louvain... Reims... II. Documents. Lausanne, 1915).

Tchéco-Slovaquie

Simon (F. F.) : *Cath. de Reims.* — Trois vernis mous d'env. 50 × 70.

Exposés au Salon de 1920 sous les n°s 98-102-104.

Digitized by Google

ANNEXE

I. - Iconographie guerrière du Vin de Champagne

Anonyme : *Le brillant état-major en Champagne.* — (Tirage en couleurs de 65 × 50). Ed. Anglaise : Artistic Gallery. Légende : Guillaume II : « Alors, vous voilà encore ivres comme trois apaches ! » Major von Mummsek : « Te fâches pas, Wilhelm. tu nous avais promis de l'Argenteuil et on se contente de Clicquot ! »

Anonyme. — (London Opinion). — Vintage 1914. Le Kaiser a le nez écrasé par le bouchon qui saute d'une bouteille de champagne. (Reprod. dans l'Album : Kaiser, Kronprinz et Cie, page 12).

Apa : La Vérité sur Reims. — Ibéria. Barcelone, 3 Juillet 1915). Image cinématographique sans paroles, pour l'histoire de la Kultur : Un soldat allemand adossé à la cathédrale boit tant de champagne qu'il éclate en entraînant la destruction du monument.

Repr. dans : La Kultur et ses hauts faits. p. 7, et dans l'Album Kamaraden.

Barbier (Georges) : *Le triomphe du champagne.* — (La Vie Parisienne, 27 mai 1916).

« Ce n'est pas le canon des Boches qui empêchera le champagne de couler ». — Une diablesse verte et bleue surgit du goulot d'une bouteille de champa-

Digitized by Google

gne et élève dans ses mains deux grappes de raisin qu'elle vient de prendre dans les corbeilles de deux petits Amours faunesques qui voltigent autour d'elle. En bas, danse un faune, armé d'un sceptre, avec une nymphe qui agite un tambourin.

Benito : *Les vendanges de 1914* : Vos vignerons ont vendangé sous une pluie de fer. La Grande Guerre. Planche 24.

Bloch (René) : *Conte des mille et un muids*. Peinture à la gouache. — L'artiste n'a pas de peine à se faire pardonner la fâcheuse consonnance de son nom, par l'esprit bien français avec lequel il a figuré un officier allemand entraîné en douceur vers son lit de repos par deux valets nègres qu'on dirait échappés des albums de Barbier ou de Lepape. La brute n'a pas lâché la dernière bouteille de « Champagner-Wein » qu'elle tenait en main.

Composition inédite exp. au Salon des Humoristes en 1915.

Boby : *Le bouchon de Liège*. (Carte Longuet). — L'aigle allemand est atteint dans son vol par le bouchon de champagne « Petseck ». Il y perd son sceptre et quelques plumes.

Bognard : *Vitikultur !* — Lith. teintée en sépia de 145 × 55 et éditée par « La Guerre » en décembre 1914.

Deux soldats allemands ivres se soutiennent mutuellement.

Cazenove (G.). : *Vous manquez donc d'habitude de*

Digitized by Google

vrai champagne, s'exclame un officier allemand près de ses collègues ivres-morts (Carte Longuet).

Cézard (A.) : *En Champagne. Ivre-mort au champ d'honneur.* — (Le Rire. 8 mai 1915).

Un soldat allemand est affalé contre un fût de vin au milieu de bouteilles vides et brisées. (Cette idée a été reprise plusieurs fois par la carte postale).

Forain : *En Champagne.* — (Oui. 3 déc. 1918).

Un poilu poursuit un soldat allemand chargé de bouteilles : « Sérieusement, est-ce que tu comptais faire la vendange ? »

Genty (Charles) : *Prisonniers boches à Orléans.* — (Le Petit Journal, 13 janv. 1916).

« Où est-il notre beau temps de Reims ? Hélas, après le champagne, le vinaigre ! »

Grand'Aigle : *La gloire des Alliés.* — Affiche éditée pour Signy. 35, rue de Paradis.

Réclame pour une maison de vin de champagne.

Gris (Juan) : *Sa consolation.* — (L'Indiscret. Fin 1914).

Le kaiser trinquant avec les officiers : « Mes amis, célébrons nos grandes victoires avec cet excellent champagne récolté dans la Marne ».

Guguss, de Genève : *A Reims.*

Les français ayant trouvé dans les caves de champagne des allemands ivres leur coupent leurs boutons de culotte et les obligent à faire le tour de la ville en tenant leurs « falzars » à deux mains.

Digitized by Google

Reprod. dans L'Europe Anti-Prussienne. 25 oct. 1914.

Guillaume (Albert) : *Les rois*. — (La Baionnette. 6 janv. 1916).

Marianne tire le gâteau des rois avec un poilu ; sur la table, en évidence, une bouteille de champagne marquée : Reims.

Henriot : *La coupe (de champagne) et les lèvres*. (L'Illustration. 10 août 1918).

Un officier français éventre un allemand, en tenant une coupe à la main.

Jobbé-Duval (Félix). — (Le Matin, 2 fév. 1915).

Le Kaiser attablé avec son fils devant une bouteille de « vin de Reims ».

Lubin de Beauvais : *La tombe de l'officier allemand. Bataille de la Marne. Sur la route de Vincy*. 20/7/14. (Dessin à la plume exposé au Salon des Humoristes de 1915).

Rien que ceci : une bouteille vide de nos grands crûs, posée droite sur un petit rectangle de terre, où disparaît, comme dans une trappe fatale le triste sire de cette tragédie.

Moriet (G.) : *En Champagne*. Lith. sépia rehaussée de gouache de 40 × 57, tirée à 150 ex., num. Ed. H. Wagram.

Un paysan en bonnet de coton brouette un officier allemand ivre et dit en riant : « Moi aussi, j'faisons des prisonniers. »

Digitized by Google

D'Ostoya : *Le kaiser et ses syncopes devant champagne* (Carte F. P.).

Le kaiser trébuche, deux bouteilles de Mumm dans les mains. Le vieux bon Dieu, du haut du ciel, insinue : « Fallait te contenter de notre bière allemande, ce n'est pas elle qui t'aurait rendu malade. » Au fond, cath. en flammes.

Rouff : *A Reims* (dessin aquarellé). — Une nuée de grotesques petits bonshommes, dont le physique, tout aussi bien que l'uniforme démontre assez l'origine, sont absorbés... à absorber, avec un zèle touchant. les réserves de nos caves, dans l'espoir naïf d'arriver ainsi à se les totalement approprier. On ne se croirait vraiment plus à Reims, mais à Heidelberg. Déjà quelques-uns, couchés sur le dos, victimes de leur ambition trop grande, rêvent à la croix de fer pour avoir si vaillamment lutté contre les vapeurs de nos vins.

Ce dessin inédit a été exposé au Salon des Humoristes en 1915.

Truchet (Abel) : *En Champagne*. — Lith. de 38 × 56.

Un gros officier allemand s'arrête devant un plan de vignes, et émet cette réflexion : « Si, au moins, ils avaient planté tout cela en pommes de terre !...

Walkar : Deux dessins. — (Daily Graphic).

I. *Tout est prêt* (Le kaiser s'avance avec un tire-bouchon vers 2 bouteilles : La Bassée et Champagne.

II. *Aïe ! le bouchon a sauté* (les 2 bouchons partent au nez du kaiser).

Reprod. dans Le Matin. 30 sept. 1915.

Digitized by Google

WILLETTE (Adolphe) : *Leurs espions.* — (LA BAIONNETTE. 19 août 1915).

Un soldat français hume avec dégoût une bouteille de champagne étiquetée : Rheims. G. H. Mumm. Cordon rouge. Derrière lui, un être obèse déguisé en nourrice pique à la baïonnette le bouchon de la bouteille, tout en tenant sous son bras un marmot qui semble en proie aux coliques de l'empoisonnement.

Digitized by Google

II. — Répertoire des Artistes Rémois et régionaux inspirés par le bombardement et les ruines de Reims

Barau (Emile), 24, Rue Edouard Nortice, Neuilly-sur-Seine. Né à Reims le 11 Mars 1851. Cf. peintures documentaires.

Bouxin (Armand), 24, Rue Martin-Peller, Reims. Né à Reims, le 4 Juillet 1880. Cf. peint. doc.

Charlier (Isabelle), 52, Rue de Courcy, Reims. Née à Reims le 21 Septembre 1895. Cf. peint. et estampes doc.

Chavalliaud (Léon), né à Reims en 1865 et mort à Boissy-sans-Avoir, le 5 Février 1919. Cf. sculptures. Cf. aussi affiches (Jonas).

Delfosse (Joseph), 6, Rue Grandval, Reims. Né à Bellaire, près Liège, Belgique, le 2 Avril 1888. Cf. estampes doc.

Forain (Jean-Louis), 30 *bis*, Rue Spontini, Paris. Né à Reims le 23 Octobre 1852. Cf. dessins satiriques et iconographie du champagne.

Goulden (Jean), 69, Rue Raynouard, Paris. Né à Charpentry, Meuse, le 14 Juin 1878. Frère de M. Aug. Goulden à Reims. Cf. peint. doc.

Hanus (Berthe), 9, Rue Kellermann, Reims. Née à Epernay le 30 Juin 1875. Cf. peint. doc.

Digitized by Google

JAMAS (Abel), 40, Rue Bézout, Paris. Né à Cramant (Marne) le 22 Juin 1862. Cf. estampes doc.

KALAS (Ernest), 23, Rue Gambetta, Reims. Né à Reims le 10 Février 1861. Cf. dessins d'illustrations.

LEPAGE (Paul-Hubert), 18, Rue Perseval, Paris et 1, rue Clovis, Reims. Né à Fumay, Ardennes, le 4 Avril 1878. Cf. peint. doc.

PETITJEAN (Pierre), 98, Avenue d'Epernay, Reims. Né à Reims le 12 Juillet 1866. Cf. peint. doc.

PIERRE (Gustave), 27, Quai d'Anjou, Paris. Atelier à Tramery, Marne. Né à Verdun, Meuse. Cf. estampes doc.

PONTOY (Henry), 46, Rue La Bruyère, Paris. Né à Reims le 5 Février 1888. Cf. estampes doc.

SAINSAULIEU (Max), 2, Place Royale, Reims. Né à Péronne, Somme, le 19 Juillet 1870. Cf. peint. doc.

SAUVIGNIER (Frédéric), 86, des Capucins, Reims. Né à Hautvillers, Marne, le 24 Juin 1873. Cf. dessins d'illustr.

SÉNÉCHAL (Adrien), 14 *bis*, Rue des Augustins, Reims. Né à Reims le 5 Juillet 1895. Cf. estampes docum., symboliques, dessins d'ill., affiches, peint. doc.

SIMON (Jacques-Paul), 44, Rue Ponsardin, Reims. Né à Reims le 10 Mars 1890. Cf. peint. doc.

TAQUOY (Maurice), 9, Rue Paul-Louis Courier, Paris. Né à Mareuil-sur-Ay, Marne. Cf. peint. doc.

VARIN (René), de famille marnaise. Cf. estampes doc. et petits tirages.

Digitized by Google

WATTIEZ (Robert), 44, Bd de la République, Reims. Né à Reims le 5 Sept. 1895. Cf. peint. doc. et dessins d'illustr.

WÉRY (Emile), 33, Rue Erlanger, Paris. Né à Reims le 3 Septembre 1868. Cf. peint. doc.

WILLETTE (Adolphe-Léon), 28, Rue Lacroix, Paris. Né Châlons-sur-Marne le 31 Juillet 1857. Cf. dessins satiriques, peint. symbol. et iconographie du champagne.

René DRUART.

ERRATA

p. 209. — 1re ligne : *lire* Lorsque.
p. 219. — 5e ligne : *au lieu* de resté *lire* cloué.
p. 317. — 13e ligne : *lire* que de cathédrales !
p. 325. — 13e ligne : *lire* bas-reliefs avec,

Digitized by Google

Digitized by Google

III. — Index des noms d'artistes cités dans cette étude

Abranowitz, p. 296.
Angst, p. 325.
Apa, p. 317, 327.
Armington, p. 313.
Arnould B., p. 288.
As Roger, p. 272.
Augis Marcel, p. 237.

Barau Emile, p. 232, 290, 333.
Barbier Georges, p. 327.
Bath (G. de), p. 288..
Baudichon René, p. 298.
Baudinam Kigmair, p. 216, 319.
Baudry Renée, p. 237.
Becker, p. 298.
Becourt (de), p. 238.
Bellan Gilbert, p. 225, 290.
Belval Marcel, p. 233.
Benard Agricol, p. 290.
Benito, p. 224, 273, 317, 328.
Berne-Bellecour, p. 252.
Bernklene, p. 238.
Bertault Ch., p. 298.
Bertin, p. 238.
Big, p. 273, 309.
Bloch René, p. 328.
Boby, p. 328.
Bognard, p. 328.
Bonfils Robert, p. 219, 222, 224, 252.
Borgex L., p. 220, 313.
Boucart G., p. 226, 227, 238.
Bourdelle Emile-Antoine, 223, 296, 297.

Digitized by Google

Bourgonnier, p. 225, 253.
Bourgouin Eugène, p. 233.
Bouroux M., p. 226, 238, 273.
Boutreuil, p. 309.
Bouxin A., p. 290, 333.
Broders Roger, p. 273.
Brouet, p. 226, 240.
Broughton, p. 319.
Burne-Jones Philip, p. 313.

Camara (Léal da), p. 325.
Cameroun Burnside, p. 313.
Cappiello Léonetto, p. 218, 225, 253, 322.
Carlin, p. 216, 322.
Carlu (voir Crételle).
Castelli, p. 322.
Cazenove, p. 328.
Cézard A., p. 329.
Chanot A., p. 240.
Chapront Henry, p. 222, 223, 225, 253.
Charlier Isabelle, p. 227, 230, 232, 239, 240, 290, 333.
Charme, p. 290.
Charve, p. 273.
Chavalliaud Léon, p. 221, 231, 274, 286, 297, 333.
Cocteau Jean, p. 262.
Colle Michel, p. 240.
Combes Fernand, p. 225, 291.
Coutin Robert, p. 233.
Cretelle Maurice, p. 226, 241, 291.
Crosby, p. 319.

Damare, p. 253.
Damblans, p. 224, 262.
Datrani G., p. 322.
Dauphin Louis, p. 226, 241, 274.
Dautigny, p. 222, 253.
David-Nillet, p. 225, 291.
Debut, p. 299.
Deguy Jacques, p. 220, 225, 274.

Digitized by Google

Delaw Georges, p. 262.
Delfosse Joseph, p. 232, 315, 316, 333.
Depaquit Jules, p. 262.
Desvignes, p. 299.
Diegrene, p. 291.
Domin André, p. 213, 224, 262.
Dorival Géo, p. 225, 285.
Drieux J., p. 303.
Dropsy Emile, p. 299.
Dufy Raoul, p. 263.
Duvent Charles, p. 222, 225, 226, 254, 274.

Fabiano, p. 223, 224, 263.
Fag, p. 291.
Falke Pierre, p. 223, 224, 263.
Fauconnet, p. 213, 224, 254.
Faverot Jules, p. 263.
Flores Ricardo, p. 263. 264.
Flower Ch., p. 313.
Forain Jean-Louis, p. 224, 231, 264, 329, 333.
Fournier-Sarloveze, p. 275.
Fraipont Gustave, p. 219, 224, 225, 241, 254.

Gallois Emile, p. 292.
Garne (de), p. 291.
Garnot Lucy, p. 241.
Gauguet, p. 241.
Gautier Lucien, p. 225, 242.
Gautier de Soucy, p. 275.
Genard Albert, p. 264.
Genty Charles, p. 329.
Giraldon Adolphe, p. 275.
Golio, p. 216, 322.
Gottlob F., p. 224, 254, 285, 304.
Goulden Jean, p. 232, 292, 333.
Grand'aigle, p. 329.
Grandgerard, p. 242, 286.
Grandjouan, p. 264.
Grégoire R., p. 304.
Gris Juan, p. 329.

Digitized by Google

GUGUSS, p. 329.
GUIGNEGAULT, p. 242.
GUILLAUME Albert, p. 330.
GUILLET SAINT-ANGE, p. 292.
GUILLOT DE SAIX, p. 275.
GUMERY L., p. 217, 265,

HABEIR P., p. 299.
HAHN Albert, p. 216, 320.
HAKSE (voir Crosby).
HAMPOL (d'), p. 242.
HANSI, p. 213, 224, 255, 265.
HANUS Berthe, p. 232, 292, 333.
HELLE André, p. 265.
HENJIC, p. 286.
HENRIOT, p. 214, 224, 265, 266, 330.
HERANT Marcel, p. 226, 243.
HERMANN-PAUL, p. 214, 221, 224, 255, 266.
HETZ, p. 300.
HOUY R., p. 266.
HUARD Emmanuel, p. 266.
HUGUENIN, p. 300.

IBELS Henri-Gabriel, p. 217, 224, 255.
IRIBE Paul, p. 224, 267.

JAMAS Abel, p. 230, 232, 243, 334.
JEREMITCH Nicolas, p. 276.
JIM (voir Cocteau).
JOB, p. 219, 222, 224, 255, 256.
JOBBE-DUVAL Félix, p. 330.
JONAS Lucien, p. 225, 226, 243, 276, 286.
JOUAS Charles, p. 243.
JOURDAN Henri, p. 226, 244.
JULIEN Jean, p. 244.

KALAS Ernest, p. 214, 218, 231, 233, 276, 277, 334.
KLEIN Ed., p. 244.

LAPLACE Gaston, p. 292.
LASERRE F. P., p. 300.

Digitized by Google

LEANDRE Charles, p. 213, 224, 256, 267.
LEBASQUE Henri, p. 292.
LEBEDEFF Jean, p. 244, 325.
LEFÈVRE, p. 300.
LEIGH Howard, p. 313.
LEGRAIN Pierre-E., p. 225, 267.
LE MEILLEUR, p. 244, 293.
LEMIELLE, p. 286, 304.
LEPAGE Paul-Hubert, p. 232, 293, 334.
LEROUX Georges, p. 226, 276.
LEROY M., p. 267.
LESBROUSSART, p. 225, 256.
LOCHELONGUE, p. 244.
LORRAIN R., p. 226, 245.
LUBIN DE BEAUVAIS, p. 215, 220, 224, 267, 268, 330.
LUCE Maximilien, p. 214, 268.

MAGLIN F., p. 256.
MANSARD Paul, p. 245, 246.
MARÉCHAL, p. 276, 278.
MARIEL, p. 227, 246.
MARTINI Alberto, p. 322.
MATTEI L.O., p. 300.
MAUCOURT, p. 246.
MAUPRAT, p. 213, 268.
MAYEUR A., p. 288.
MENTESSI G., p. 323.
MERCIE Antonin, p. 298.
METIVET Lucien, p. 215, 216, 224, 269.
MIALET Georges, p. 256.
MONK, p. 246.
MONTAGNE, p. 225, 293.
MONTASSIER H., p. 269.
MONTZ W., p. 246.
MORICET, p. 246.
MORIET G., p. 330.
MORIGHAM, p. 227, 247.
MORINET G., p. 296.
MORROW Geo, p. 314.

Digitized by Google

Mouret Pierre-Paul, p. 226, 247, 293.
Muller, p. 323.
Musini, p. 323.

Nash A., p. 314.
Nelson Green, p. 217, 319.
Neumont Maurice, p. 217, 224, 257.

O'Galop, p. 216, 269.
Oppo, p. 317.
Orr Louis, p. 320.
Ostoya (Georges d'), p. 214, 224, 257, 324, 330.

Payen René, p. 286.
Pennequin Edmond, p. 222, 258.
Petitjean Pierre, p. 231, 293, 334.
Picard, p. 301.
Picarol, p. 317.
Pierre Gustave, p. 227, 228, 233, 247, 334
Pignal L., p. 278.
Pinot Charles, p. 248.
Pisaro, p. 217, 318.
Pontoy Henry, p. 230, 232, 248, 334.
Poulbot Francisque, p. 223, 224, 288.
Pousthomis L., p. 222, 278, 309.
Prevoux, p. 288.
Prudhomme G., p. 301.
Putz Richard, p. 225, 258.

Rabuteau J., p. 222, 258.
Radiguet Maurice, p. 270.
Raemakers Louis, p. 213, 219, 321.
Raven Hill, p. 216, 314.
Renouard Paul, p. 248.
Rioux Henri, p. 293.
Rippont, p. 227, 248.
Robert André, p. 218, 258.
Robida Albert, p. 214, 224, 248, 259, 270.
Rochet H., p. 293.
Rogers W.-A., p. 216, 320.
Rouff, p. 330.
Royer Paul, p. 249.

Digitized by Google

SAINSAULIEU Max, p. 232, 294, 334.
SAINTE-MARIE-PERRIN, p. 278.
SALHYE BREWER, p. 314.
SALLES, p. 249.
SAUVIGNIER Frédéric, p. 233, 278, 334.
SCHMIT Charles, p. 279.
SÉNÉCHAL Adrien, p. 227, 229, 232, 249, 250, 260, 279 à 282, 287, 289, 294, 334.
SERRE Raoul, p. 250.
SHEPARD, p. 216, 314.
SHERWOOD, p. 315.
SICIKANO, p. 250.
SIMON Jacques-Paul, p. 231, 232, 294, 334.
SIMON F. F., p. 326.
SOLOMKO Serge, p. 260, 289.
SOULIGNON, p. 289.
SOULLET, p. 215, 324.
SPORCK Maurice, p. 294.

TAPE, p. 214, 260, 270.
TAQUOY Maurice, p. 295, 334.
TATIN E., p. 250.
TEOCRATE, p. 324.
TRUCHET Abel, p. 224, 261, 330.

VALERY Victor, p. 250.
VALVERANE, p. 270.
VARIN René, p. 227, 230, 250, 251, 289, 334.
VASQUEZ DIAZ, p. 318.

WALKAR, p. 330.
WATTIEZ Robert, p. 232, 282, 283, 295.
WEAL, p. 213, 270.
WEISSIER Charles, p. 251, 284.
WERY Emile, p. 231, 232, 295.
WILLETTE Adolphe, p. 219, 220, 224, 231, 271, 296, 332.
WYLLIE Charles W., p. 315.

YENCESSE Ovide, p. 301.

ZISLIN, p. 271.

Digitized by Google

IV. Table des Illustrations

CHARLIER Isabelle. Reims. Bd de la République..... 239
DELFOSSE Joseph. Reims. La rue de Tambour vue des ruines de la rue Colbert 316
KALAS Ernest. Lapides clamabunt ! 277
SÉNÉCHAL Adrien. Cathédrale de Reims. Le Sourire de Reims. 234
— Le Sagittaire 261
— L'incendie 280
— Le clocher à l'Ange. 284
— Jeanne d'Arc 295
Reims. Vue Ancienne 304
Cathédrale de Reims. Bas côté de la nef ... 307
— La reine de Saba.... 326
— Ange du Jugement... 332
Reims. Vue Moderne 335
WATTIEZ Robert. Porte de l'ancienne église Saint-Michel.... 283

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME

SÉANCE PUBLIQUE DU 7 JUILLET 1921

Pages.

Discours d'ouverture, prononcé par M. Henri JADART, président annuel : L'Académie de Reims pendant la guerre (1914-1920) 1

Compte rendu des Travaux pendant l'année 1920-1921, par M. le Docteur Pol GOSSET, secrétaire-général 15

Rapport sur le concours d'Histoire, par M. l'Abbé ANDRIEUX, membre titulaire 34

Rapport sur le concours de Poésie, par M. Ch. SARAZIN, membre titulaire 41

Rapport sur l'attribution du prix Henri Lucas, par M. Ernest KALAS, vice-président 55

Concours de 1921 : Prix et médailles décernés en séance publique du 7 Juillet 1921. 58

Programme des concours ouverts pour l'année 1922. . . . 60

Bureau de l'Académie, pour l'année 1921-1922 63

Tableau des membres composant l'Académie Nationale de Reims au 1er Novembre 1921 63

NÉCROLOGIES

M. Roger Graffin, membre titulaire, par M. Henri JADART. . 66

Mgr Péchenard, évêque de Soissons, ancien président et membre honoraire de l'Académie de Reims, 1842-1920, par M. Henri JADART 68

Digitized by Google

Pages

M. Antoine Héron de Villefosse, membre de l'Institut, directeur honoraire des musées nationaux, membre honoraire de l'Académie de Reims, par M. Henri JADART. 71

S. E. le Comte Serge Dmitrievitch Chérémétéff, membre honoraire de l'Académie, 1844-1918, par M. le Baron DE BAYE, Moscou, Mars 1919. 72

HISTOIRE

Pierre-Toussaint Navier, docteur en médecine de la Faculté de Reims, 1712-1779, sa vie, ses travaux chimiques, avec un aperçu sur la chimie de son temps, par M. H. LAJOUX, professeur honoraire de l'Ecole de Médecine de Reims, membre correspondant de l'Académie de Médecine. . . 77

Un Enlumineur rémois, Alphonse Lesueur et le Manuscrit des Offices de Saint-Remi, son œuvre principale (1855-1887). Lecture, par M. Henri JADART, membre titulaire. . 161

Les Archives anciennes de Rilly-la-Montagne, par M. Gaston ROBERT. 167

L'Iconographie rémoise de la guerre, rapport lu par M. René DRUART, membre correspondant, à la séance publique du 7 Juillet 1921. 209

Catalogue descriptif des Peintures, Sculptures, Gravures et Dessins, inspirés du bombardement et des ruines de Reims, par M. René DRUART. 235

REIMS. — MONCE ET Cie, IMPRIMEURS DE L'ACADÉMIE, 71, RUE CHANZY.

Digitized by Google

Digitized by Google

32101 076386000

Digitized by Google

Digitized by Google

Princeton University Library
32101 076386

Digitized by Google